Quatre-vingtième année. — N° 73. Le Numéro : 7 francs. Mercredi 24 Mars 1948.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 190.97, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	2.000	1.100	600	300	250	200	150	3.000	1.650	900
Etranger	3.200	1.700	900	700	530	400	290	5.230	2.765	1.460

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle.

L'Edition COMPLÈTE comprend : en outre de l'Edition des Lois et Décrets et des Editions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, des Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 12 FRANCS

AVIS

Le *Journal officiel* a procédé au tirage d'une brochure relative au **statut général des fonctionnaires** renfermant les instructions n°s 1, 2, 3 et 4 pour l'application des dispositions de la loi du 19 octobre 1946.

Cette brochure est en vente au prix de **30 F** aux bureaux des Journaux officiels, **31, quai Voltaire, à Paris (7e)**, et à la recette centrale des finances de la Seine (bureau de vente de l'Imprimerie nationale), **19, rue Scribe, Paris (9e)**.

L'expédition de cette brochure peut également être effectuée, moyennant le payement de la somme indiquée ci-dessus, sur demande adressée à la direction des Journaux officiels, **31, quai Voltaire, Paris (7e)** (compte chèque postal 190-97, Paris).

SOMMAIRE

LOIS

Loi n° 48-469 du 21 mars 1948 tendant à l'ouverture au ministre de l'intérieur d'un crédit de 200 millions de francs applicable au chapitre 6013 : « Secours d'extrême urgence aux victimes du cyclone de l'île de la Réunion (p. 2875).

Loi n° 48-470 du 21 mars 1948 portant ouverture de crédit en vue de la réalisation d'une première tranche du programme d'équipement et d'aménagement des locaux destinés à abriter la troisième assemblée générale des Nations Unies (p. 2875).

Loi n° 48-471 du 21 mars 1948 portant autorisation de dépenses sur l'exercice 1948 et majoration de droit (p. 2876).

Loi n° 48-472 du 21 mars 1948 portant autorisation d'engagement de dépenses et ouverture de crédits provisionnels au titre des dépenses militaires ordinaires et des dépenses militaires de reconstruction et d'équipement pour les mois d'avril et de mai 1948 (p. 2876).

Loi n° 48-473 du 21 mars 1948 tendant à l'ouverture d'un crédit provisionnel de 2 milliards de francs en vue de la réparation des dommages de caractère exceptionnel causés par les calamités publiques qui se sont produites du 1er janvier 1947 au 15 janvier 1948 sur l'ensemble du territoire (p. 2880).

Loi n° 48-459 relative à l'organisation judiciaire en Sarre (rectificatif) (p. 2880).

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Instruction n° 4 relative à l'application des dispositions de la loi du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires (rectificatif) (p. 2880).

POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES

Arrêté relatif aux tarifs applicables au transport des colis, des commissions commerciales et des bagages effectué au moyen de véhicules automobiles servant à l'exécution du service postal (rectificatif) (p. 2880).

Ministère de la justice.

Décret du 19 mars 1948 modifiant le classement de certaines justices de paix (p. 2880).

Décrets du 19 mars 1948 portant nominations, attributions de fonctions, admission à la retraite et conférant l'honorariat (magistrature) (p. 2881).

Décret du 19 mars 1948 portant nomination d'un membre titulaire et d'un membre suppléant du jury national des marchés de guerre (p. 2881).

Ministère de l'intérieur.

Décret du 19 mars 1948 déclarant d'utilité publique l'acquisition par la commune d'Eaubonne (Seine-et-Oise) des terrains nécessaires à son équipement sportif (p. 2881).

Décret déclarant d'utilité publique l'acquisition par la commune de Felletin (Creuse) des terrains nécessaires à son équipement sportif (rectificatif) (p. 2881).

Arrêté du 17 mars 1948 portant modification de l'arrêté du 18 mai 1909 sur la réglementation des jeux dans les casinos des stations balnéaires, thermales et climatériques (p. 2881).

Ministère des forces armées.

Citations à l'ordre de l'armée aérienne (p. 2882).

Décret du 6 mars 1948 portant déclaration d'utilité publique de l'acquisition d'un immeuble sis 4 et 6, rue Alexandre-Cabanel, à Paris, pour le centre de fabrication de la pénicilline (p. 2882).

Décrets des 9 et 18 mars 1948 portant nominations et acceptation de démission :

Ingénieurs militaires des travaux de l'air (p. 2882).

Officiers d'administration de la marine (p. 2882).

Officiers du corps de santé de la marine (p. 2883).

Décret du 18 mars 1948 portant affectation définitive au ministère des forces armées (secrétariat d'Etat aux forces armées) du centre du Hameau à Pau (Basses-Pyrénées) (p. 2883).

Décret du 18 mars 1948 portant création d'un polygone exceptionnel n° 4 dans les zones de servitudes défensives de l'ouvrage du pont Saint-Louis (Alpes-Maritimes) (p. 2883).

Décret du 18 mars 1948 affectant au département des forces armées une parcelle de terrain dépendant de la forêt domaniale de Versailles (p. 2883).

Décret n° 48-474 du 19 mars 1948 modifiant le décret n° 46-2466 du 6 novembre 1946 relatif à l'attribution de vêtements aux agents régis par le décret du 29 août 1938 portant fixation des cadres, du recrutement, de l'avancement et de la discipline du personnel de l'administration centrale du ministère de l'air (p. 2883).

Décret du 20 mars 1948 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur et rectificatif à un précédent décret (p. 2883).

Décret n° 48-475 du 23 mars 1948 relatif à l'établissement des tableaux d'avancement ou de concours pour la Légion d'honneur des officiers des différents corps de la marine (p. 2884).

Décret portant radiation des cadres d'officiers de réserve du service de santé (rectificatif) (p. 2884).

Décret portant nomination du chef du service de l'infrastructure au secrétariat d'Etat aux forces armées (rectificatif) (p. 2884).

Décret portant promotions dans le corps des officiers d'administration des directions de travaux (rectificatif) (p. 2884).

Décret portant autorisation du port de la médaille des évadés (rectificatif) (p. 2884).

Arrêté du 6 mars 1948 fixant la liste des candidats autorisés à se présenter au concours de contrôleur de 3e classe de l'administration de l'aéronautique (p. 2884).

Arrêté portant changement d'arme et rectificatif à un précédent arrêté (armée de terre, active) (p. 2884).

Décision portant radiations des contrôles (école spéciale militaire) (p. 2884).

Décision portant admission à l'honorariat et rectificatif à une précédente décision (armée de terre, réserve) (p. 2884).

Tableaux de concours pour la Légion d'honneur et la médaille militaire (officiers et officiers mariniers de réserve des différents corps de l'armée de mer, réserve) pour l'année 1947 (rectificatif) (p. 2885).

Ministère des finances et des affaires économiques.

Décret n° 48-476 du 23 mars 1948 fixant les conditions d'application de l'article 1er de la loi n° 48-178 du 2 février 1948 portant aménagement de certaines dispositions de la réglementation des changes et corrélativement de certaines dispositions fiscales (p. 2885).

Décret n° 48-425 modifiant les décrets du 5 novembre 1931 et du 14 mai 1946 relatifs au personnel des contributions diverses d'Algérie (rectificatif) (p. 2885).

Arrêté du 15 mars 1948 portant fixation du montant maximum des avances pouvant être consenties aux régisseurs de dépenses des services des contributions directes et du cadastre (p. 2885).

Arrêté du 16 mars 1948 portant remise de débet (p. 2885).

Arrêté du 18 mars 1948 portant création d'une régie de recettes pour l'encaissement du prix des cours de documentation administrative cédés aux agents par le centre d'instruction des contributions indirectes (p. 2885).

Arrêté du 19 mars 1948 relatif à l'application de l'article 3 de la loi n° 48-31 du 7 janvier 1948 autorisant le ministre des finances à émettre un emprunt (p. 2886).

Arrêté portant nomination d'un chef de la comptabilité générale, agent comptable intérimaire au service des alcools (p. 2886).

Ministère de l'industrie et du commerce.

Décret du 23 mars 1948 portant nomination d'un administrateur des houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais (p. 2886).

Arrêté portant nominations au conseil d'administration de la régie nationale des usines Renault (p. 2886).

Décision du 19 mars 1948 modifiant la décision du 16 juin 1947 fixant l'attribution de combustible, l'indemnité compensatrice ou la prime de chauffage dans les exploitations minières et assimilées (p. 2886).

Ministère de l'agriculture.

Décrets et *arrêtés* portant promotions et nominations dans l'ordre du Mérite agricole (p. 2887).

Arrêtés des 11 et 15 mars 1948 portant ouverture de crédits (fonds de concours) (p. 2917).

Arrêté du 16 mars 1948 complétant l'arrêté du 24 janvier 1948 fixant la liste, par circonscription, des délégués du service de la protection des végétaux (p. 2917).

Arrêté du 16 mars 1948 portant création de la commission de délivrance des certificats de qualité pour les vins et eaux-de-vie d'Alsace (p. 2917).

Arrêté du 18 mars 1948 relatif à l'importation de bois en provenance de l'étranger (p. 2918).

Arrêté portant nomination d'un membre du comité d'administration provisoire des organismes de mutualité sociale agricole du département d'Indre-et-Loire (p. 2918).

Arrêtés annulant définitivement les dispositions de précédents arrêtés (administration générale) (p. 2918).

RAVITAILLEMENT

Arrêté du 23 mars 1948 fixant le taux des rations pour le mois d'avril 1948 (p. 2918).

Ministère de l'éducation nationale.

Décret n° 48-477 du 2 mars 1948 fixant le traitement alloué à l'administrateur de la Réunion des théâtres lyriques nationaux (p. 2921).

Décret n° 48-478 du 2 mars 1948 fixant la rémunération de l'administrateur de la Comédie-Française (p. 2921).

Décret n° 48-479 du 19 mars 1948 relatif au diplôme d'ingénieur docteur (p. 2921).

Décret n° 48-480 du 19 mars 1948 modifiant le décret du 16 mai 1945 sur la représentation des étudiants aux conseils d'université (p. 2922).

Décret du 19 mars 1948 autorisant l'acceptation de la donation consentie à la Réunion des musées nationaux (p. 2922).

Décrets du 19 mars 1948 portant approbation de l'élection d'un membre titulaire de l'académie des sciences morales et politiques et de l'élection d'un membre titulaire de l'académie nationale de médecine (p. 2922).

Décrets du 19 mars 1948 conférant l'honorariat (enseignement supérieur) (p. 2922).

Arrêté du 9 février 1948 portant ouverture de crédits (fonds de concours) (p. 2922).

Arrêté du 11 mars 1948 autorisant l'ouverture d'un concours pour l'admission au poste d'architecte des bâtiments de France chef d'agence pour l'entretien des monuments historiques et des bâtiments de l'Etat (p. 2922).

Arrêté du 16 mars 1948 fixant le nombre d'élèves à admettre à l'école normale supérieure de jeunes filles à la suite du concours de 1948 (p. 2922).

Arrêté du 16 mars 1948 portant modification de l'arrêté du 8 septembre 1947 relatif à l'admission en sixième (p. 2923).

Arrêté du 17 mars 1948 relatif à l'agrégation de philosophie (p. 2923).

Arrêté portant création de comités techniques paritaires (rectificatif) (p. 2923).

Arrêté fixant la date des examens organisés en 1948 pour la délivrance des diplômes professionnels (rectificatif) (p. 2923).

Arrêtés portant reclassements, réintégration et conférant l'honorariat (administration centrale et administration générale) (p. 2923).

Arrêté portant nomination du trésorier de l'exposition nationale du travail (p. 2923).

Liste des candidats ayant subi avec succès les épreuves de l'examen final en vue de l'obtention du diplôme d'expert comptable (session 1947) (p. 2923).

Ministère de la France d'outre-mer.

Décret n° 48-481 du 19 mars 1948 fixant le taux et les conditions d'attribution des indemnités allouées au personnel des postes et télécommunications de la France d'outre-mer en service dans la métropole (p. 2923).

Décret du 19 mars 1948 portant désignation du secrétaire général par intérim de l'Oubangui-Chari (p. 2925).

Décret du 19 mars 1948 mettant fin au détachement d'un magistrat (p. 2925).

Décret n° 48-397 portant attribution d'un acompte aux personnels des cadres régis par décret relevant du ministère de la France d'outre-mer en service dans les territoires appartenant à la zone du franc C.F.A. et en Indochine (rectificatif) (p. 2925).

Décret n° 48-433 modifiant les décrets des 13 juin 1912, 25 mai et 13 décembre 1944 portant règlement des indemnités allouées aux fonctionnaires, employés et agents civils des services coloniaux ou locaux voyageant isolément dans les territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer (rectificatif) (p. 2925).

Décret n° 48-434 abrogeant les dispositions du décret n° 47-788 du 19 avril 1946 accordant des avantages en nature au directeur des affaires économiques du gouvernement général de Madagascar (rectificatif) (p. 2925).

Arrêtés portant promotions, nominations, intégrations, reclassements, rappel d'ancienneté, inscription aux tableaux d'avancement des années 1946 et 1947, détachements, mises hors cadres, réintégration et admissions à la retraite:

Administration centrale (p. 2925).

Agriculture aux colonies (p. 2925).

Chemins de fer coloniaux (p. 2925).

Eaux et forêts des colonies (p. 2925).

Elevage et industries animales des colonies (p. 2926).

Officiers d'artillerie et officiers de gendarmerie (p. 2926).

Services pénitentiaires de l'Indochine (p. 2926).

Transmissions coloniales (p. 2926).

Travaux météorologiques (p. 2926).

Tableau complémentaire d'avancement de classe des secrétaires d'administration (année 1946) (p. 2926).

Ministère des travaux publics et des transports.

Décret du 19 mars 1948 fixant pour les années 1948 et 1949 les réserves de pêche sur les canaux et cours d'eau navigables canalisés (p. 2927).

Décret du 19 mars 1948 portant modification du taux de versement au fonds de réserve des réseaux de voies ferrées d'intérêt local des Côtes-du-Nord exploités par la régie départementale des chemins de fer des Côtes-du-Nord (p. 2927).

Décret du 19 mars 1948 augmentant le maximum des emprunts que la chambre de commerce d'Oran est autorisée à contracter pour le financement des travaux d'agrandissement du port d'Oran vers l'Est (p. 2927).

Décret du 19 mars 1948 autorisant la chambre de commerce de Boulogne-sur-Mer à contracter un emprunt (p. 2927).

Décret du 19 mars 1948 portant nomination, à titre posthume, dans l'ordre du Mérite maritime (p. 2928).

Arrêté du 15 mars 1948 instituant au port d'Arcachon, au profit de la commune, une taxe sur la valeur du poisson débarqué (p. 2928).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Arrêté du 13 mars 1948 modifiant l'arrêté du 6 janvier 1947 fixant la composition du comité de gestion du fonds de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (p. 2928).

Arrêté du 13 mars 1948 modifiant l'article 1er de l'arrêté du 24 août 1946 relatif à la composition du comité de gestion du fonds d'action sanitaire et sociale institué auprès du conseil d'administration de la caisse nationale de sécurité sociale (p. 2929).

Arrêtés des 13, 15 et 16 mars 1948 autorisant le fonctionnement de caisses de retraites et d'institutions de prévoyance (p. 2929).

Arrêtés du 15 mars 1948 portant approbation des statuts de sociétés mutualistes (p. 2929).

Arrêté relatif aux liaisons entre les comités d'hygiène et de sécurité et les comités techniques de sécurité sociale (rectificatif) (p. 2929).

Arrêté modifiant les arrêtés des 14 novembre 1946 et 24 février 1947 nommant les membres du comité de gestion du fonds d'action sanitaire et sociale (p. 2929)..

Arrêté portant nominations (administration centrale) (p. 2930).

Ministère de la santé publique et de la population.

Décret du 19 mars 1948 portant fixation du tarif de la taxe de séjour dans la station hydrominérale de Vichy (p. 2930).

Décret n° 48-395 approuvant les modifications apportées aux statuts de la Croix-Rouge française (rectificatif) (p. 2930).

Arrêtés des 14, 19 et 25 février 1948 relatifs aux budgets additionnels de certains établissements nationaux de bienfaisance (p. 2930).

Arrêté du 16 février 1948 portant modifications et inscriptions au Recueil de formules de médicaments de prescription courante (p. 2930).

Arrêté du 10 mars 1948 portant ouverture d'un concours en vue de l'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'hôpitaux et hospices publics (p. 2931).

Arrêtés du 15 mars 1948 portant remise de débet (p. 2932).

Arrêté du 16 mars 1948 fixant la liste des médecins ophtalmologistes experts (p. 2932).

Arrêté du 16 mars 1948 fixant le taux de la redevance forfaitaire à verser par les travailleurs étrangers pour l'introduction en France d'ascendants et de collatéraux (p. 2933).

Arrêté fixant la composition du conseil de perfectionnement pour les écoles d'infirmières (rectificatif) (p. 2933).

Arrêtés mettant des praticiens à la disposition de la Croix-Rouge française et du préfet de Seine-et-Oise (p. 2933).

Arrêtés portant promotion, nomination, titularisations, mutation et mise en disponibilité:

Administration centrale (p. 2933).

Inspection de la population (p. 2933).

Inspection de la santé (p. 2933).

Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

Arrêtés portant homologation des barèmes applicables en matière de reconstitution agricole établis conformément à l'article 22 de la loi n° 46-2389 du 28 octobre 1946 (rectificatif) (p. 2933).

Ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Arrêté du 19 mars 1948 modifiant l'arrêté du 6 janvier 1944 relatif au contrôle des soins médicaux gratuits aux victimes de guerre (p. 2933).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour (p. 2934).

Conseil de la République. — Ordre du jour (p. 2934).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Avis de concours pour l'emploi de sténographe des débats (p. 2934).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DES FORCES ARMÉES

Avis de concours concernant l'admission à l'école de l'air en 1948 (élèves officiers de l'air, cadre navigant) (rectificatif) (p. 2934).

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Avis aux importateurs de bières du Danemark (p. 2934).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

RAVITAILLEMENT

Avis aux importateurs de bières du Danemark (p. 2934).

Annonces (p. 2935).

LOIS

LOI n° 48-469 du 21 mars 1948 tendant à l'ouverture au ministre de l'intérieur d'un crédit de 200 millions de francs applicable au chapitre 6013: « Secours d'extrême urgence aux victimes du cyclone de l'île de la Réunion ».

L'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont délibéré,

L'Assemblée nationale a adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit:

Article unique. — Il est ouvert au ministre de l'intérieur, sur l'exercice 1948, en addition aux crédits alloués par la loi n° 47-2407 du 31 décembre 1947, un crédit de 200 millions de francs applicable au chapitre 6013: « Secours d'extrême urgence aux victimes du cyclone de l'île de la Réunion » du budget de son département.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 21 mars 1948.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

SCHUMAN.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

RENÉ MAYER.

LOI n° 48-470 du 21 mars 1948 portant ouverture de crédit en vue de la réalisation d'une première tranche du programme d'équipement et d'aménagement des locaux destinés à abriter la 3e assemblée générale des Nations Unies.

L'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont délibéré,

L'Assemblée nationale a adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit:

Art. 1er. — Il est ouvert au ministre des affaires étrangères, au titre du budget ordinaire (services civils) de l'exercice 1948, en addition aux crédits ouverts par la loi n° 47-2407 du 31 décembre 1947 portant: 1° reconduction à l'exercice 1948 des crédits ouverts par la loi n° 47-1496 du 13 août 1947 au titre du budget ordinaire (services civils) et des budgets annexes (dépenses ordinaires civiles) pour l'exercice 1947; 2° autorisation de percevoir les impôts, droits, produits et revenus publics pour l'exercice 1948, un crédit de 150 millions de francs applicable au chapitre 311-2 (nouveau): « Tenue à Paris de la 3e assemblée générale des Nations Unies. — Dépenses de matériel ».

Art. 2. — Le ministre des affaires étrangères est autorisé à engager en 1948 des dépenses sur le chapitre 311-2: « Tenue à Paris de la 3e assemblée générale des Nations Unies. — Dépenses de matériel » du budget des affaires étrangères, dans la limite du double des crédits de payement prévus à l'article 1er de la présente loi.

Cette autorisation d'engagement sera couverte tant par les crédits ouverts par la présente loi que par de nouveaux crédits à ouvrir ultérieurement.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 21 mars 1948.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

SCHUMAN.

Le ministre des affaires étrangères,

GEORGES BIDAULT.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

RENÉ MAYER.

LOI n° 48-471 du 21 mars 1948 portant autorisation de dépenses sur l'exercice 1948 et majoration de droit.

L'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont délibéré,

L'Assemblée nationale a adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit:

Art. 1er. — Le paragraphe 2 de l'article 3 de la loi n° 47-2407 du 31 décembre 1947 est modifié comme suit:

« Pour toutes les dépenses, à l'exception de celles de personnel, les ministres ne pourront, pendant le même temps, engager plus de 65 p. 100 des crédits ouverts par la présente loi au titre de l'exercice 1948 ou des crédits prévus par le Gouvernement dans le projet de loi portant aménagement des dotations de l'exercice 1947 reconduites à l'exercice 1948 si ces derniers sont inférieurs. »

Art. 2. — L'allocation temporaire instituée par les articles 2 et suivants de la loi n° 46-1990 du 13 septembre 1946 et dont les conditions d'attribution sont fixées à l'article 4 de la loi n° 47-1706 du 4 septembre 1947 et au deuxième alinéa de l'article 1er de la loi n° 48-35 du 7 janvier 1948 continuera d'être servie à partir du 1er janvier 1948 pour les premier et deuxième trimestres de l'année en cours.

Le financement des allocations prévues à l'alinéa précédent sera assuré par une avance du Trésor recouvrable sur les caisses qui seront créées en vue de servir des allocations aux vieux des professions agricoles et aux vieux travailleurs indépendants.

Le remboursement des avances consenties pour le payement de l'allocation temporaire en vertu de la présente loi et des lois n° 47-1250 du 8 juillet 1947, n° 47-1706 du 4 septembre 1947 et n° 48-35 du 7 janvier 1948, effectué dans les conditions prévues à l'article 2 de la loi du 7 janvier 1948, devra intervenir dans un délai de trois ans à compter du 1er mars 1949.

Art. 3. — Sont créés, à compter du 1er avril 1948, à l'inspection générale de l'administration au ministère de l'intérieur, huit emplois d'inspecteur général en mission extraordinaire.

Ces hauts fonctionnaires ont rang, prérogatives et traitement de préfet hors classe; un décret contresigné par le ministre de l'intérieur et le ministre des finances et des affaires économiques déterminera les modalités d'application de ces dispositions.

Art. 4. — Il est ouvert au ministre de l'intérieur, au titre du budget ordinaire (services civils) de l'exercice 1948, en addition aux crédits ouverts par la loi n° 47-2407 du 31 décembre 1947 et par des textes spéciaux, des crédits s'élevant à la somme totale de 7.701.000 francs applicables aux chapitres ci-après du budget de l'intérieur.

Chap. 1112 (nouveau). — Indemnités pour frais de représentation des inspecteurs généraux de l'administration au ministère de l'intérieur en mission extraordinaire	2.925.000 F.
Chap. 117. — Inspection générale des services administratifs. — Traitements...	4.272.000
Chap. 118. — Inspection générale des services administratifs. — Indemnités....	504.000
Total.....	7.701.000 F.

Art. 5. — A compter du 1er avril 1948, les taux annuels de la redevance pour droit d'usage des postes récepteurs de radiodiffusion instituée par l'article 109 de la loi du 31 mai 1933 sont fixés ainsi qu'il suit:

150 F par poste à cristal sans dispositif comportant l'usage de lampes;

750 F par poste autre que les postes à cristal lorsqu'il est détenu par des particuliers;

1.500 F par poste utilisé dans les salles d'auditions gratuites ou dans les lieux ouverts au public;

3.000 F par poste installé dans une salle d'audition payante.

Art. 6. — Les détenteurs de postes bénéficiaires des prestations prévues par l'ordonnance du 2 février 1945 sur les allocations aux vieux travailleurs salariés et par la loi n° 46-1990 du 13 septembre 1946 relative à l'aide de l'Etat aux catégories sociales économiquement faibles remplissant les conditions requises pour bénéficier des exonérations fiscales prévues par l'article 17 de la loi n° 46-1990 du 13 septembre 1946 peuvent obtenir sur leur demande une réduction de taxe d'un montant égal à la moitié de la redevance annuelle.

Les exonérations antérieurement consenties par des textes spéciaux sont maintenues.

Un décret du président du conseil pris après avis du conseil supérieur de la radiodiffusion française fixera les conditions d'application du présent article.

Art. 7. — Les décisions du comité interministériel créé en application de l'article 1er de la loi n° 47-1127 du 25 juin 1947 sont rapportées en ce qui concerne les réductions de crédits applicables aux émissions régionales de la radiodiffusion française.

Art. 8. — Pour l'année 1948, l'expiration des délais de déclaration prévus par le code général des impôts directs, en ce qui concerne les impôts cédulaires, les taxes accessoires et l'impôt général sur le revenu, est reportée du 31 mars au 30 avril.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 21 mars 1948.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

SCHUMAN.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

RENÉ MAYER.

LOI n° 48-472 du 21 mars 1948 portant autorisation d'engagement de dépenses et ouverture de crédits provisionnels au titre des dépenses militaires ordinaires et des dépenses militaires de reconstruction et d'équipement pour les mois d'avril et de mai 1948.

L'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont délibéré,

L'Assemblée nationale a adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit:

TITRE Ier

Dépenses ordinaires.

Art. 1er. — Il est ouvert aux ministres, au titre des dépenses militaires ordinaires pour les mois d'avril et de mai 1948, des crédits provisionnels s'élevant à la somme totale de 46.649.697.000 francs ainsi répartie:

Forces armées:	
Air	5.076.940.000 F.
Guerre	23.162.839.000
Marine	5.707.738.000
France d'outre-mer....	12.702.180.000
Total égal	46.649.697.000 F.

TITRE II

Dépenses de reconstruction et d'équipement.

Art. 2. — Le ministre des forces armées est autorisé à engager, au titre des dépenses militaires de reconstruction et d'équipement, des dépenses s'élevant à la somme totale de 21.377.750.000 francs et réparties conformément à l'état A annexé à la présente loi. Ces autorisations de programme seront couvertes tant par les crédits ouverts par la présente loi que par de nouveaux crédits à ouvrir ultérieurement.

Art. 3. — Les ministres sont autorisés à engager, au titre des dépenses militaires de reconstruction et d'équipement, des dépenses s'élevant à la somme totale de 4.099.000.000 de francs réparties comme suit:

FORCES ARMÉES

Air.

Chap. 906. — Subvention au budget annexe des constructions aéronautiques pour la couverture des dépenses d'études et de recherches et prototypes.....	1.100.000.000 F.

Guerre.

Chap. 907. — Achat à la Société nationale de vente des surplus des dotations excédent les besoins normaux	1.256.000.000
Chap. 912. — Cession de matériel lourd.....	1.113.000.000
Chap. 9122. — Etudes et prototypes (fabrications d'armement et transmissions)	160.000.000

Marine.

Chap. 904. — Constructions neuves	266.000.000

FRANCE D'OUTRE-MER

Chap. 950. — Travaux et installations domaniales	201.000.000
Total égal.....	4.099.000.000 F.

Ces autorisations de programme seront couvertes tant par les crédits ouverts par la présente loi que par de nouveaux crédits à ouvrir ultérieurement.

Art. 4. — Il est ouvert aux ministres, au titre des dépenses militaires de reconstruction et d'équipement, pour les mois d'avril et de mai 1948, des crédits provisionnels s'élevant à la somme totale de 8.334.717.000 francs, ainsi répartie:

Forces armées:	
Section commune..	44.500.000 F.
Air	3.688.667.000
Guerre	1.601.550.000
Marine	2.427.000.000
France d'outre-mer	573.000.000
Total égal	8.334.717.000 F.

TITRE III

Dépenses des budgets annexes.

Art. 5. — Les crédits provisionnels applicables aux dépenses d'exploitation, d'études et de prototypes imputables sur les budgets annexes rattachés pour ordre au budget des forces armées sont fixés pour les mois d'avril et de mai 1948 à la somme totale de 13.725.986.000 francs, ainsi répartie:

Constructions aéronautiques	5.965.934.000 F.
Constructions et armes navales	3.159.317.000
Fabrications d'armement	2.383.134.000
Service des essences....	1.461.534.000
Service des poudres....	753.067.000
Total égal	13.725.986.000

Art. 6. — Le ministre des forces armées est autorisé à engager, au titre des dépenses de reconstruction et d'équipement des budgets annexes rattachés pour ordre au budget des forces armées, des dépenses s'élevant à la somme totale de 4.361.100.000 francs et réparties conformément à l'état B annexé à la présente loi. Ces autorisations de programme seront couvertes tant par les crédits ouverts par la présente loi que par de nouveaux crédits à ouvrir ultérieurement.

Art. 7. — Les crédits provisionnels applicables aux dépenses de reconstruction et d'équipement imputables sur les budgets annexes rattachés pour ordre au budget des forces armées de l'exercice 1948 sont fixés, pour les mois d'avril et de mai 1948, à la somme totale de 1.752.700.000 francs, ainsi répartie:

Constructions aéronautiques	1.030.000.000 F.
Constructions et armes navales	481.000.000
Fabrications d'armement	153.200.000
Service des essences....	20.000.000
Service des poudres.....	35.500.000
Total égal.....	1.752.700.000 F.

TITRE IV

Dispositions spéciales.

Art. 8. — Les crédits ouverts par les articles 1er, 4, 5 et 7 de la présente loi seront répartis par chapitres au moyen de décrets pris sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques.

Art. 9. — Dans le courant du mois de mai 1948, le ministre des forces armées est autorisé à déléguer, au delà des crédits provisionnels ouverts pour les cinq premiers mois de l'année 1948 au titre de la solde des militaires non officiers et de l'alimentation, les crédits nécessaires au recomplètement des fonds d'avances constitués dans les unités en application des dispositions réglementaires. Ces délégations sont limitées au montant fixé par arrêté du ministre des finances et des affaires économiques dans la limite maximum du dixième des crédits ouverts au titre de l'exercice 1947.

Art. 10. — Pour assurer la continuité du fonctionnement des services, les ministres sont autorisés, jusqu'au 31 mai 1948, à engager sur les chapitres ci-après, en excédent des crédits ouverts pour les cinq premiers mois de l'année 1948, des dépenses limitées aux trois cinquièmes de ces crédits:

FORCES ARMÉES

Air.

Chap. 301. — Habillement, campement, couchage, ameublement, chauffage, etc.

Chap. 305. — Formations et services de l'armée de l'air.

Chap. 306. — Etablissements de l'armée de l'air.

Chap. 307. — Réparations et fournitures de rechange assurées par le service des constructions aéronautiques.

Guerre.

Chap. 317. — Service du matériel. — Matériels divers. — Entretien.

Chap. 319. — Entretien du matériel automobile et des chars.

Chap. 320. — Service du génie. — Matériel et entretien.

Chap. 322. — Service des transmissions. — Matériel.

Chap. 330. — Chemins de fer et routes.

Marine.

Chap. 305. — Service de l'habillement, du couchage et du casernement. — Matières.

Chap. 306. — Service des approvisionnements de la flotte. — Matières et dépenses accessoires.

Chap. 313. — Entretien de la flotte (y compris les dragueurs et les matériels militaires).

Chap. 314. — Dépenses d'entretien du matériel de la force amphibie d'Indochine.

Chap. 315. — Munitions et rechanges d'armement.

Chap. 316. — Aéronautique navale. — Entretien et réparation du matériel de série.

FRANCE D'OUTRE-MER

Chap. 352. — Alimentation de la troupe.

Chap. 353. — Habillement, campement, couchage et ameublement.

Chap. 354. — Remonte et fourrages.

Chap. 356. — Fonctionnement du service de santé.

Les engagements effectués depuis le 1er janvier 1948 s'imputent sur les autorisations inscrites au présent article et à l'article 7, deuxième alinéa, de la loi n° 47-2429 du 31 décembre 1947.

En outre, le ministre des forces armées est autorisé, jusqu'au 15 décembre 1948, à engager des dépenses en excédent des crédits ouverts pour les cinq premiers mois de l'année 1948, dans les limites ci-après fixées:

FORCES ARMÉES

Guerre.

Chap. 3172. — Rénovation du matériel d'armement, 350 millions de francs.

Chap. 318. — Munitions et armement léger, 1 milliard de francs.

Chap. 3192. — Rénovation des matériels automobiles et des chars, 1.000 millions de francs.

Marine.

Chap. 315. — Munitions et rechanges d'armement, 500 millions de francs.

Art. 11. — Le ministre des forces armées est autorisé jusqu'au 15 décembre 1948 à engager des dépenses au titre du compte spécial de l'habillement, du couchage et de l'ameublement pour la réalisation du programme 1948, en sus des crédits de payement accordés, dans la limite d'une somme de 3 milliards de francs.

Art. 12. — Il est interdit aux ministres de prendre des mesures nouvelles entraînant des augmentations de dépenses imputables sur les crédits et sur les autorisations de programme accordées par les articles 1er, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 10 et 11 de la présente loi et qui ne résulteraient pas de l'application des lois et ordonnances antérieures ou de dispositions de la présente loi.

Les ministres ordonnateurs ainsi que le ministre des finances et des affaires économiques seront personnellement responsables des décisions prises à l'encontre des dispositions ci-dessus.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 21 mars 1948.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
SCHUMAN.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
RENÉ MAYER.

ÉTATS ANNEXÉS

Etat A. — *Tableau, par service et par chapitre, des autorisations de programme accordées.*

CHAPITRES	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES	AUTORISATIONS de programmes accordées.
		francs.
	Forces armées.	
	SECTION COMMUNE	
900	Subvention au budget annexe des poudres pour la couverture des dépenses d'études, recherches et prototypes	Mémoire.
901	Subvention au budget annexe des poudres pour travaux de premier établissement	Mémoire.
902	Subvention au budget annexe des essences pour travaux de premier établissement	Mémoire.
903	Service cinématographique des armées. — Installations	10.000.000
	Totaux	10.000.000
	AIR	
	Reconstruction.	
800	Etablissements et bases de l'armée de l'air. — Reconstruction	Mémoire.
	Equipement.	
900	Etablissements et bases de l'armée de l'air. — Travaux et installations	Mémoire.
901	Acquisitions immobilières	Mémoire.
902	Aménagement de la presqu'île du Cap-Vert	Mémoire.
903	Subvention au budget annexe des constructions aéronautiques pour la couverture des dépenses de reconstruction et d'équipement.	1.100.000.000
9032	Télécommunications. — Fabrications	700.000.000
904	Matériel de série de l'armée de l'air	4.000.000.000
905	Télécommunications. — Etudes et recherches.	100.000.000
906	Subventions au budget annexe des constructions aéronautiques pour la couverture des dépenses d'études et de recherches et prototypes	3.100.000.000
907	Achat de surplus	71.333.000
909	Télécommunications. — Travaux neufs	667.000
910	Télécommunications. — Acquisitions immobilières	Mémoire.
	Totaux pour l'air	9.072.000.000
	GUERRE	
	A. — Armée	
	Reconstruction.	
800	Intendance. — Reconstruction	68.250.000
801	Service de santé. — Reconstruction	32.000.000
802	Service du matériel. — Reconstruction	83.000.000
803	Service du génie. — Reconstruction	188.000.000
804	Chemins de fer et routes. — Reconstruction	4.000.000
805	Service des transmissions. — Reconstruction	Mémoire.
807	Subvention au budget annexe des fabrications d'armement pour travaux de reconstruction.	5.500.000
	Totaux pour la reconstruction	375.750.000
	Equipement.	
900	Intendance — Equipement	62.000.000
901	Service de santé. — Equipement	90.000.000
902	Service du matériel. — Equipement	179.000.000
903	Service du génie. — Equipement	500.000.000
9032	Service du génie. — Réinstallation des services militaires évincés	Mémoire.
904	Chemins de fer et routes. — Equipement	Mémoire.
905	Service des transmissions. — Equipement	130.000.000
906	Achats à l'étranger des dotations d'entretien d'unités excédant les besoins normaux (à l'exclusion des dotations d'entretien nécessaires pour l'année 1947)	10.000.000
907	Achats à la société nationale de vente des surplus de dotations excédent les besoins normaux (à l'exclusion des dotations d'entretien nécessaires pour l'année 1947)	455.000.000
908	Construction et équipement des laboratoires et organes d'études. — Contrats d'études	55.000.000
910	Service de santé. — Acquisitions immobilières	Mémoire.
9102	Service du matériel. — Acquisitions immobilières	Mémoire.
911	Service du génie. — Acquisitions immobilières	Mémoire.
912	Cession de matériel lourd	620.000.000
9122	Etudes et prototypes (fabrications d'armement et transmissions)	660.000.000
9123	Subvention au budget annexe des fabrications d'armement pour travaux de premier établissement de caractère militaire	560.000.000
913	Entretien des prisonniers de guerre de l'axe utilisés à des travaux de reconstruction et d'équipement	Mémoire.
914	Dépenses des exercices périmés non frappées de déchéance	Mémoire.
	Total pour l'équipement	3.321.000.000
	Total pour l'armée	3.696.750.000
	B. — Gendarmerie	
806	Gendarmerie. — Reconstruction	24.000.000
	Equipement.	
915	Gendarmerie. — Equipement	68.000.000
9152	Gendarmerie. — Cession de matériel lourd	Mémoire.
916	Gendarmerie. — Acquisitions immobilières	Mémoire.
	Total pour l'équipement	68.000.000
	Total pour la gendarmerie	92.000.000
	Total pour la guerre	3.788.750.000
	MARINE	
	Reconstruction.	
800	Commissariat de la marine	335.000.000
802	Aéronautique navale. — Reconstruction	9.000.000
804	Travaux de renflouement	50.000.000
	Total pour la reconstruction	394.000.000
	Equipement.	
900	Commissariat de la marine. — Equipement	76.000.000
901	Service de santé. — Equipement	14.000.000
904	Constructions neuves	2.507.000.000
9042	Engins spéciaux, prototypes et études techniques	297.000.000
905	Travaux maritimes. — Travaux et installations	2.221.000.000
906	Aéronautique navale. — Equipement des bases	98.000.000
9062	Aéronautique navale. — Matériel de série	2.898.000.000
910	Travaux maritimes. — Participations de l'Etat à certains travaux d'utilité publique	2.000.000
	Total pour l'équipement	8.113.000.000
	Total pour la marine	8.507.000.000
	RECAPITULATION	
	Forces armées:	
	Section commune	10.000.000
	Air	9.072.000.000
	Guerre	3.788.750.000
	Marine	8.507.000.000
	Total pour l'état A	21.377.750.000

Etat B. — *Tableau, par service et par chapitre, des autorisations de programme accordées.*

CHAPITRES	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES	AUTORISATIONS de programmes accordées.
		francs.
	Constructions aéronautiques.	
	DÉPENSES DE PREMIER ÉTABLISSEMENT	
	Reconstruction.	
800	Constructions aéronautiques. — Reconstruction	400.000.000
	Equipement.	
930	Constructions aéronautiques. — Acquisitions immobilières	Mémoire.
931	Constructions aéronautiques. — Travaux neufs	600.000.000
932	Constructions aéronautiques. — Equipement industriel	1.400.000.000
	Total pour les constructions aéronautiques	2.400.000.000
	Constructions et armes navales.	
	DÉPENSES DE PREMIER ÉTABLISSEMENT	
	Reconstruction.	
880	Travaux immobiliers de reconstruction	391.000.000
881	Reconstitution du gros outillage	570.000.000
	Total pour la reconstruction	961.000.000
	Equipement.	
980	Travaux immobiliers de premier établissement	124.600.000
981	Gros outillage et matériel roulant	300.000.000
	Total pour l'équipement	424.600.000
	Total pour les constructions et armes navales	1.385.600.000
	Fabrications d'armement.	
	DÉPENSES DE PREMIER ÉTABLISSEMENT	
	Reconstruction.	
860	Fabrications d'armement. — Reconstruction	5.500.000
	Equipement.	
960	Fabrications d'armement. — Equipement	560.000.000
	Total pour les fabrications d'armement	565.500.000

CHAPITRES	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES	AUTORISATIONS de programmes accordées
		francs.
	Service des essences.	
	DÉPENSES EXTRAORDINAIRES	
990	Renouvellement et création de bâtiments, machines, outillage et emballages en service	Mémoire.
991	Travaux et installations intéressant la défense nationale, entretien des installations réservées	Mémoire.
992	Dépenses des exercices périmés non frappées de déchéance	Mémoire.
	Total pour le service des essences	»
	Service des poudres.	
	DÉPENSES DE PREMIER ÉTABLISSEMENT	
	Reconstruction.	
	Personnel.	
1702	Rémunération du personnel affecté aux travaux de reconstruction	Mémoire.
	Matériel.	
3702	Frais généraux, matières d'œuvres et marchés	Mémoire.
	Equipement.	
	Personnel.	
1703	Rémunération du personnel affecté aux travaux neufs	Mémoire.
	Matériel.	
3703	Frais généraux, matières d'œuvres et marchés	10.000.000
3704	Acquisitions immobilières	Mémoire.
	Total pour les poudres	10.000.000
	RECAPITULATION	
	Constructions aéronautiques	2.400.000.000
	Constructions et armes navales	1.385.600.000
	Fabrications d'armement	565.500.000
	Service des essences	»
	Service des poudres	10.000.000
	Total pour l'état B	4.361.100.000

Vu pour être annexé à la loi n° 48-472 du 21 mars 1948.

Le Président de la République,
VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
SCHUMAN.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
RENÉ MAYER.

LOI n° 48-473 du 21 mars 1948 tendant à l'ouverture d'un crédit provisionnel de 2 milliards de francs en vue de la réparation des dommages de caractère exceptionnel causés par les calamités publiques qui se sont produites du 1er janvier 1947 au 15 janvier 1948 sur l'ensemble du territoire.

L'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont délibéré,

L'Assemblée nationale a adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit:

Article unique. — Un crédit provisionnel de deux milliards de francs est constitué en vue de la réparation des dommages de caractère exceptionnel causés aux particuliers, à l'Etat, aux départements, aux communes et aux établissements publics par les calamités publiques qui se sont produites du 1er janvier 1947 au 15 janvier 1948 sur l'ensemble du territoire.

Un règlement d'administration publique déterminera les modalités d'utilisation de ce crédit.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 21 mars 1948.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
SCHUMAN.
Le ministre des finances et des affaires économiques,
RENÉ MAYER.

LOI n° 48-459 relative à l'organisation judiciaire en Sarre.

Rectificatif au *Journal officiel* du 21 mars 1948: page 2827, 1re colonne, à la suite du texte de la loi, ajouter:

Etat annexé à la loi du 20 mars 1948 relative à l'organisation judiciaire en Sarre.

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT des crédits ouverts.
		francs.
	Commissariat général aux affaires allemandes et autrichiennes.	
	TITRE Ier. — DÉPENSES ORDINAIRES	
	4e partie. — Personnel.	
105	Traitements du commandant en chef, des administrateurs généraux et du personnel du cadre temporaire	3.679.000
107	Indemnités et allocations diverses	2.690.000
108	Indemnités de résidence..	306.000
109	Supplément familial de traitement	32.000
	Total pour la 4e partie.	6.707.000
	6e partie. — Charges sociales.	
402	Allocations familiales.....	386.000
	Total pour les affaires allemandes et autrichiennes	7.093.000

DÉCRETS, ARRÊTÉS & CIRCULAIRES

PRÉSIDENCE DU CONSEIL

Instruction n° 4 relative à l'application des dispositions de la loi du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires.

Rectificatif au *Journal officiel* du 17 mars 1948:

Page 2683, 2e colonne, 1er alinéa, dernière ligne, ajouter: « 1947 »; 7e alinéa, 3e ligne, au lieu de: « rapporté », lire: « apporté »; 3e colonne, titre Ier, paragraphe 1er, 1°, 2e alinéa, au lieu de: « circulaire », lire: « instruction »; paragraphe 1er, 2°, 5e ligne, au lieu de: « fonctions », lire: « fonctionnaires »; paragraphe 2, 2°, 2e alinéa, 2e ligne, supprimer: « sous »; 4e alinéa, 4e ligne, au lieu de: « article 22 », lire: « article 2 »; 13e ligne, au lieu de: « entrera », lire: « entre »; avant-dernière ligne, au lieu de: « paragraphe 2 », lire: « paragraphe 8 »; titre II, 1er alinéa, dernière ligne, au lieu de: « des comités médicaux », lire: « de ces comités ».

Page 2684, 1re colonne, paragraphe 1er, 1°, 3e ligne, lire: « le phtisiologue »; 2e colonne, 3e alinéa, au lieu de: « figurait dans le décret du 5 août 1947 », lire: « a pu surprendre certains lecteurs du décret du 5 août 1947 »; après: « localisations très diverses du cancer », lire: « il n'existe pas ».

Page 2685, 2e colonne, titre III, paragraphe 1er, 1er alinéa, 5e ligne, lire: « s'il n'est reconnu soit indemne ».

Page 2686, 2e colonne, 3e alinéa, dernière ligne, au lieu de: « était », lire: « étant »; 2e colonne, paragraphe 2, 1°, 1er alinéa, 8e ligne, lire: « accident survenu dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonction »; 3e colonne, 2°, 3e alinéa, antépénultième ligne, lire: « par le chef de la circonscription territoriale du département ministériel dont relève le fonctionnaire ».

Page 2687, 1re colonne, chapitre II, paragraphe 1er, 1er alinéa, 4e ligne, lire: « de la présente instruction »; 2e colonne, paragraphe 2, 1°, 2e alinéa, 11e ligne, lire: « pour la cancérologie »; 3e colonne, 4°, 3e alinéa, lire: « conformément à la procédure exposée sous le paragraphe 2 du présent chapitre ».

Page 2688, 1re colonne, 3e alinéa, 18e ligne, lire: « jusqu'à la date de la décision. D'où l'intérêt qu'il y a à ce que la procédure... »; 4e alinéa, 1re ligne, au lieu de: « législation », lire: « décision ».

Page 2689, 2e colonne, chapitre IV, paragraphe 1er, dernière ligne, au lieu de: « son traitement de grade », lire: « ce dernier traitement ».

POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES

Tarifs applicables au transport des colis, des commissions commerciales et des bagages, effectué au moyen de véhicules automobiles servant à l'exécution du service postal.

Rectificatif au *Journal officiel* du 20 mars 1948: page 2796, 1re colonne, 9e ligne, au lieu de: « 1° Colis et bagages non accompagnés », lire: « 1° Colis et bagages accompagnés ».

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Décret du 19 mars 1948 modifiant le classement de certaines justices de paix.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice, et du ministre des finances et des affaires économiques,

Vu la loi du 9 juillet 1931 modifiant l'art. 24 de la loi du 12 juillet 1905, relative au classement des justices de paix;

Vu les décrets des 25 décembre 1936 et 30 décembre 1946, relatifs au recensement de la population,

Décrète:

Art. 1er. — Compte tenu des résultats des recensements de la population française, tels qu'ils sont consignés dans les décrets des 25 décembre 1936 et 30 décembre 1946, le tableau portant classement des justices de paix, publié au *Journal officiel* du 22 janvier 1932, est modifié ainsi qu'il suit:

Justices de paix hors classe.

. . . . . .

Lonjumeau (Seine-et-Oise).

Justices de paix de 1re classe.

. . . . . .

Arras, cantons Nord et Sud, et Vitry-en-Artois (Pas-de-Calais).
Brest, 1er et 3e cantons (Finistère).
Brest, 2e canton, et Plabennec (Finistère).

Justices de paix de 2e classe.

. . . . . .

Calais, canton Sud-Est (Pas-de-Calais).
Calais, canton Nord-Ouest (Pas-de-Calais).
Longwy (Meurthe-et-Moselle).

Justices de paix de 3e classe.

. . . . . .

Berre-l'Etang (Bouches-du-Rhône).
Commentry, Marcillat et Montmarault (Allier).
Craon, Cosse-le-Vivien et Saint-Aignan-sur-Roe (Mayenne).
Jarnac, Segonzac et Châteauneuf (Charente).
Palmpol et Lezardrieux (Côtes-du-Nord).
Vence, Coursegoules et le Bar (Alpes-Maritimes).

Justices de paix de 4e classe.

. . . . . .

Bennevent-l'Abbaye et le Grand-Bourg (Creuse).
Billom et Saint-Dier (Puy-de-Dôme).
Castelnau-Magnoac, Galan et Trie-sur-Baise (Hautes-Pyrénées).
Creon (Gironde).
Grand-Serre (Drôme) et Roybon (Isère).
Isle-Jourdain (l') et Availles-Limouzine (Vienne).
Ploeuc et Uzel (Côtes-du-Nord).
Saint-Didier (Haute-Loire).

Art. 2. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, et le ministre des finances et des affaires économiques, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 mars 1948.

Par le président du conseil des ministres,
Le garde des sceaux, ministre de la justice,
ANDRÉ MARIE

Le ministre des finances et des affaires économiques,
RENÉ MAYER.

Le secrétaire d'Etat au budget,
MAURICE BOURGÈS-MAUNOURY.

Décret du 19 mars 1948 portant nomination dans la magistrature.

Par décret en date du 19 mars 1948, M. Declin (Christian), avocat stagiaire, est nommé suppléant rétribué du juge de paix de Tunis (canton Nord), en remplacement de M. Fabre, dont la nomination a été rapportée.

Décret du 19 mars 1948 portant nominations de magistrats.

Par décret en date du 19 mars 1948, sont nommés au grade de substitut du procureur de la République de 2e classe et maintenus dans leurs fonctions actuelles:

A compter du 1er janvier 1948.

M. Bernard, substitut du procureur de la République de 3e classe près le tribunal de première instance de Niort.

M. Cosson, substitut du procureur de la République de 3e classe près le tribunal de première instance de Mirecourt.

M. Mathieu, substitut du procureur de la République de 3e classe près le tribunal de première instance d'Evreux.

A compter du 1er février 1948.

M. Clerget, substitut du procureur de la République de 3e classe près le tribunal de première instance de Châlon-sur-Marne.

M. Forcade, substitut du procureur de la République de 3e classe près le tribunal de première instance d'Aix.

M. Vigouroux, substitut du procureur de la République de 3e classe près le tribunal de première instance du Puy.

A compter du 1er mars 1948.

M. Béral, substitut du procureur de la République de 3e classe près le tribunal de première instance de Béziers.

M. Descharmes, substitut du procureur de la République de 3e classe près le tribunal de première instance de Saint-Mihiel.

M. Larque, substitut du procureur de la République de 3e classe près le tribunal de première instance de Boulogne.

Décret du 19 mars 1948 portant attribution de fonctions à un magistrat.

Par décret en date du 19 mars 1948, M. Maillon, juge au tribunal de première instance de Melle, est chargé des fonctions de juge de paix des cantons de Melle, Celles-sur-Belle et Brioux-sur-Boutonne.

Décret du 19 mars 1948 portant attributions de fonctions à deux magistrats.

Par décret en date du 19 mars 1948, M. Ropagnol, juge au tribunal de première instance de Thiers, est chargé des fonctions de juge de paix des cantons de Thiers et Saint-Rémy-sur-Durolle (Puy-de-Dôme), en remplacement de M. Espinousse, qui a été nommé juge au tribunal de première instance de Pont-Audemer.

Décret du 19 mars 1948 chargeant un magistrat des fonctions de l'instruction.

Par décret en date du 19 mars 1948, M. Chaudet, juge au tribunal de première instance de Laval, est chargé pour trois ans des fonctions de l'instruction audit tribunal, en remplacement de M. Fabre, qui a été nommé président du tribunal de première instance de Montdidier.

Décret du 19 mars 1948 conférant les fonctions de l'instruction.

Par décret en date du 19 mars 1948, M. Lazard, juge au tribunal de première instance de Pont-l'Evêque, est chargé pour trois ans des fonctions de l'instruction audit tribunal, en remplacement de M. Théret, qui a été nommé procureur de la République près le tribunal de première instance de Lisieux.

Décret du 19 mars 1948 admettant un magistrat à la retraite.

Par décret en date du 19 mars 1948, M. Roussel, juge au tribunal de première instance d'Avignon, est admis, à compter du 1er mars 1948, à faire valoir ses droits à la retraite (lois des 14 avril 1924, 18 août 1936, 15 février 1946 et 8 août 1947, art. 21).

Décret du 19 mars 1948 conférant l'honoriat.

Par décret en date du 19 mars 1948, M. Panatard, ancien conseiller à la cour d'appel de Lyon, est nommé conseiller honoraire à ladite cour.

Décret du 19 mars 1948 portant nomination d'un membre titulaire et d'un membre suppléant du jury national des marchés de guerre.

Par décret en date du 19 mars 1948, est nommé membre du jury national des marchés de guerre M. Payelle, membre de la chambre de commerce de Paris, en remplacement de M. Rivière, décédé.

Est nommé membre suppléant du jury national des marchés de guerre M. de Muizon, membre de la chambre de commerce de Paris, en remplacement de M. Payelle, nommé membre titulaire.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Décret du 19 mars 1948 déclarant d'utilité publique l'acquisition, par la commune d'Eaubonne (Seine-et-Oise), des terrains nécessaires à son équipement sportif.

Par décret en date du 19 mars 1948, a été déclarée d'utilité publique l'acquisition par la commune d'Eaubonne (Seine-et-Oise) des terrains nécessaires à l'aménagement d'un terrain scolaire d'éducation physique et sportive.

Le maire d'Eaubonne, agissant au nom et pour le compte de la commune, est autorisé à acquérir, soit à l'amiable, soit s'il y a lieu par voie d'expropriation, les terrains sis sur le territoire de la commune, lieudit « les Prés-du-Bois-Notre-Dame », figurant au cadastre sous les nos 1085, 1086, 1087 p, 1064 p, 1087 p, 1064 p, 1087 p, 1088 p, 1089 p, 1089 p. 1089 p de la section C, tels qu'ils sont représentés diversement teintés sur le plan approuvé.

Il sera pourvu au payement de la dépense d'acquisition desdits terrains, évalués à 451.008 F, à l'aide d'un emprunt d'égal montant, amortissable en trente ans, que la commune est autorisée à contracter.

La présente déclaration d'utilité publique sera considérée comme nulle et non avenue si les expropriations ne sont pas accomplies dans le délai de six ans à compter de ce jour.

Décret déclarant d'utilité publique l'acquisition par la commune de Felletin (Creuse) des terrains nécessaires à son équipement sportif.

Rectificatif au *Journal officiel* du 26 août 1947: page 8410, 3e colonne, au lieu de: « de la section P », lire: « de la section B ».

Réglementation des jeux dans les casinos des stations balnéaires, thermales et climatériques.

Le ministre de l'intérieur et le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu la loi du 15 juin 1907 réglementant les jeux dans les stations balnéaires, thermales et climatériques;

Vu la loi du 4 août 1947 relative à certaines dispositions d'ordre financier;

Vu l'instruction du 18 mai 1909 modifiée, sur la réglementation des jeux dans les casinos,

Arrêtent:

« Art. 1er. — Les articles 23, 27, 34 et 43 de l'instruction du 18 mai 1909 susvisée sont modifiés ainsi qu'il suit:

« *Art.* 23. — Des conditions générales de l'admission dans les salles de jeux. — Des salles spéciales, distinctes et séparées les unes des autres, doivent être affectés à chacune des trois catégories de jeux suivantes:

« 1° Boule;

« 2° Baccara et écarté;

« 3° Whist, bridge, bésigue et piquet.

« Les jeux des deux premières catégories sont seuls considérés comme jeux de hasard. Un contrôle est exercé à l'entrée des salles où ils sont pratiqués par un employé de l'établissement dénommé physionomiste.

« Les salles de jeux font partie intégrante du casino mais la disposition des locaux doit être telle qu'elles soient isolées et que, des locaux ouverts au libre accès du public, on ne puisse rien voir de ce qui s'y passe. Les joueurs doivent entrer dans l'établissement et en sortir par les mêmes portes que les autres clients sans qu'il soit réservé à leur usage un accès direct sur l'extérieur.

« Les mineurs même émancipés et les militaires de tous grades en uniforme ne sont pas admis dans les salles de jeu. L'accès de celles-ci doit également être refusé à tous individus en état d'ivresse ou susceptibles de provoquer du scandale ou des incidents.

« Le directeur responsable est en outre tenu d'interdire l'accès des salles de jeu à toute personne dont l'administration supérieure requerrait l'exclusion.

« Au cas où l'exclusion serait prononcée par la direction du casino, de sa propre initiative, avis en serait donné immédiatement à l'administration supérieure avec les motifs. Mais si, au lieu d'une personne déjà admise dans les salles de jeux et qui s'en verrait interdire l'accès, il s'agissait d'une personne non encore admise et à qui l'entrée desdites salles serait refusée, ce ne serait qu'en cas de protestation de l'intéressé qu'il y aurait lieu de saisir de la difficulté soit le commissaire divisionnaire chef du service des jeux, s'il est présent dans la station ou une station voisine, soit la direction générale de la sûreté nationale, dans le cas contraire. »

« *Art.* 27. — De l'accès aux salles de boule. — L'accès aux salles dans lesquelles est pratiqué le jeu de la boule n'est soumis à la présentation d'une carte d'admission que dans les casinos dont l'entrée est gratuite. Le prix de la carte est, en ce cas, fixé par le préfet sur proposition du directeur responsable.

« Le contrôle prévu à l'article 23 ci-dessus est exercé de façon permanente à chacune des portes de la salle de boule afin d'empêcher l'entrée des personnes dont ledit article 23 prévoit qu'elles ne sont pas admises dans les salles de jeu et de s'assurer, dans le cas prévu par le premier alinéa du présent article, que les personnes y pénétrant sont titulaires d'une carte d'admission.

« *Art.* 27 bis. — De l'installation du jeu de boule. — Chacune des tables disposées autour de l'appareil reçoit un numéro d'ordre, si elle ne comporte qu'un seul tableau. Dans le cas contraire, le numéro d'ordre est attribué non à la table elle-même, mais à chaque tableau desservi par un croupier différent.

« Tous les employés affectés à ce jeu, à l'exception du seul chef de partie, doivent être chargés successivement du lancement

de la boule, sans qu'aucun d'eux puisse être spécialisé dans l'emploi. Seuls les employés qui seraient reconnus physiquement inaptes à ce travail peuvent être dispensés, à titre exceptionnel, de lancer la boule lorsqu'arrive leur tour, mais il est bien entendu qu'il s'agit là de mesures individuelles qui ne sauraient sous aucun prétexte être étendues à telle ou telle catégorie d'employés.

« Toutes les fois que la disposition des tables le permet, le chef de partie se tient en face du lanceur et non point à côté de lui. »

« *Art.* 34 (1er, 2e et 3e paragraphe). — De l'admission dans les salles de baccara et de l'écarté. — Le baccara et l'écarté fonctionnent dans des locaux où ne peuvent pénétrer que les personnes munies d'une carte spéciale dont le prix, droit de timbre compris, est fixé chaque année par le préfet sur la proposition du directeur responsable. Cette carte est passible d'un droit de timbre dont le taux est fixé par l'article 212 du code du timbre et qui est acquitté par l'apposition, sur les cartes, de timbres fiscaux mobiles. Ils sont collés sur les cartes d'entrée par les soins de l'administration du casino et oblitérés au moment de la délivrance desdites cartes, par une griffe, apposée à l'encre grasse, faisant connaître le nom du casino et la date de l'oblitération du timbre. Sont considérées comme non timbrées les cartes sur lesquelles le timbre mobile aurait été apposé sans l'accomplissement des conditions indiquées ci-dessus, ou sur lesquelles aurait été apposé un timbre mobile ayant déjà servi. Les contraventions aux dispositions qui précèdent sont punies des peines prévues par le code du timbre.

« Toute personne se trouvant dans une salle de baccara ou d'écarté est tenue sous peines des sanctions prévues par le code du timbre de présenter sa carte d'entrée à toute réquisition, soit des employés du casino, soit des agents de contrôle. Sans préjudice de la confiscation de la carte et, dans le cas où il serait établi qu'il est complice de la fraude, des poursuites à exercer contre son titulaire, ces sanctions sont appliquées à toute personne qui se serait servi, pour pénétrer dans les salles, d'une carte à elle prêtée ou cédée par un tiers. »

« Les cartes spéciales ci-dessus visées, sont nominatives. Elles sont délivrées, sous sa responsabilité, par le comité de direction et signées du titulaire ainsi que d'un membre du comité. Elles ne doivent être remises qu'à des personnes majeures, justifiant de leur identité. Elles portent un numéro d'ordre et contiennent les indications suivantes: nom, prénoms, état civil exact, profession, adresse complète du titulaire tant dans sa résidence habituelle que dans la station, date de la délivrance de la carte, durée de validité, montant de la somme acquittée pour le droit d'abonnement et le droit de timbre. En aucun cas, elles ne peuvent être délivrées ni gratuitement, ni à prix réduit. »

(Les autres paragraphes sans changement.)

« *Art.* 43 (2e paragraphe). — Le taux du droit est fixé par l'établissement et approuvé par le préfet. »

(Les autres paragraphes sans changement.)

Art. 2. — L'article 23 *ter* de l'instruction du 18 mai 1909 est abrogé.

Art. 3. — Le directeur général de la sûreté nationale et le directeur de la comptabilité publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 17 mars 1948.

Le ministre de l'intérieur,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
PIERRE TISSIER.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le ministre et par délégation:
Le chef de cabinet,
MAURICE CRUCHON.

MINISTÈRE DES FORCES ARMÉES

Citations à l'ordre de l'armée aérienne.

Par décision en date du 9 mars 1948, sur la proposition du ministre des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées, le président du conseil des ministres cite à l'ordre de l'armée aérienne:

GROUPE AERIEN D'OBSERVATION 510.

Cette citation annule et remplace la citation à l'ordre du corps d'armée accordée au commandant Meyer-Jardin par ordre C n° 57 du 22 juin 1940 homologuée le 6 août 1942.

BARBERON (Jean-Paul-Etienne), colonel.

Ces citations comportent l'attribution de la Croix de guerre 1939-1945 avec palme.

RIVET (André), commandant, S/G.M.M.T.A. en Extrême-Orient.

GENTY (René), capitaine, groupe de transport « Anjou ».

GIRCOUR (Claude), capitaine, groupe de transport « Anjou ».

GRAILLOT (René-Louis-Théophile), capitaine, groupe de transport « Anjou ».

BOUCARD (Jean-Pierre-Léon), lieutenant, groupe de transport « Anjou ».

FERLIE (Jacques-Paul), lieutenant, groupe de transport « Béarn ».

HALATTRE (André), lieutenant, groupe de transport « Anjou ».

JOUAN (Paul-Pierre-Louis), lieutenant, groupe de transport « Anjou ».

PETIT (Albert), lieutenant, groupe de transport « Anjou ».

RAGUIN (Paul), lieutenant, groupe de transport « Béarn ».

DROITCOURT (Raymond-Octave), sous-lieutenant, groupe de transport « Béarn ».

GARRIVET (Marcel-Jacques-Benoît), sous-lieutenant, groupe de transport « Béarn ».

ALATA (Dominique-Marie), aspirant, groupe de transport « Anjou ».

MICHEL (Guy-Maurice), aspirant, groupe de transport « Anjou ».

DUMAS (Marcel), adjudant, groupe de transport « Anjou ».

GALICHET (Robert-Jean), adjudant, groupe de transport « Anjou ».

JONCHIER (René-André), adjudant, groupe de transport « Anjou ».

PICART (Roger-Auguste), adjudant, groupe de transport « Anjou ».

AUBERT (Robert), sergent-chef, groupe de transport « Anjou ».

BINEY (Jean), sergent-chef, groupe de transport « Anjou ».

DORNIER (Robert), sergent-chef, groupe de transport « Béarn ».

GABILLON (Robert-Gabriel), sergent-chef, groupe de transport « Anjou ».

CLERMONT (Ernest-Pierre), sergent, groupe de transport « Anjou ».

Ces citations comportent l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

(A titre posthume.)

BENNE (Ulysse), adjudant.

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de guerre 1939-1945 avec palme.

Décret du 6 mars 1948 portant déclaration d'utilité publique de l'acquisition d'un immeuble sis 4 et 6, rue Alexandre-Cabanel, à Paris, pour le centre de fabrication de la pénicilline.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des forces armées,

Vu le projet d'acquisition pour cause d'utilité publique d'un immeuble sis à Paris, 4 et 6, rue Cabanel, pour l'installation d'un centre de fabrication de la pénicilline;

Vu le dossier d'enquête ouverte sur ce projet en exécution de l'article 3 du décret du 8 août 1935, modifié par le décret du 30 octobre 1935 et dans les formes prescrites par le règlement d'administration publique du 2 mai 1936, modifié par le décret du 20 août 1938;

Vu l'avis de la commission d'enquête en date du 31 janvier 1947;

Vu la lettre du préfet de la Seine contenant avis favorable en date du 12 février 1947;

Vu l'avis favorable émis le 5 mars 1947 par la commission de contrôle des opérations immobilières poursuivies par les services publics ou d'intérêt public conformément au décret du 2 novembre 1945 tendant à renforcer le contrôle des opérations immobilières poursuivies par les services publics;

Vu le décret du 8 août 1935 relatif à l'expropriation pour cause d'utilité publique, modifié et complété par le décret du 30 octobre 1935,

Décrète:

Art. 1er. — Est déclarée d'utilité publique l'acquisition par l'Etat (ministère des forces armées, direction des poudres), de l'immeuble sis à Paris, 4 et 6, rue Cabanel, figuré en rouge au plan joint d'une superficie de 1.812 m² 12, pour les besoins du centre de fabrication de la pénicilline.

Art. 2. — Le ministre des forces armées est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 6 mars 1948.

SCHUMAN.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre des forces armées,
PIERRE-HENRI TEITGEN.

Décret du 9 mars 1948 portant acceptation de démission d'un ingénieur militaire des travaux de l'air.

Par décret en date du 9 mars 1948, est acceptée, pour compter du 19 novembre 1947, la démission de son grade offerte par l'ingénieur militaire de 1re classe des travaux de l'air Gibrin (Pol-René).

L'intéressé est radié des cadres actifs des ingénieurs militaires des travaux de l'air à la date ci-dessus.

Décret du 18 mars 1948 portant nomination dans la réserve du corps des officiers d'administration de la marine (branche commissariat et santé).

Par décret en date du 18 mars 1948, est nommé dans la réserve du corps des officiers d'administration de la marine (branche commissariat et santé), pour compter du 3 mars 1948, date de sa radiation des cadres actifs:

Au grade d'officier d'administration de 1re classe de réserve.

L'officier d'administration de 1re classe (branche commissariat et santé) Martin (Auguste-Jean-Louis), port d'immatriculation Cherbourg.

Décret du 18 mars 1948 portant nomination d'officiers du corps de santé (active).

Par décret en date du 18 mars 1948:
Sont nommés, sans rappel de solde, dans le corps de santé de la marine, dans l'ordre alphabétique:

Au grade de pharmacien-chimiste de 3e classe.

(Pour prendre rang du 31 décembre 1941.)

Les élèves du service de santé de la marine (ligne pharmaceutique) ayant obtenu les diplômes universitaires prévus à l'article 68 de la loi du 4 mars 1929:

MM. Guillemin (Claude-Jean-Guy).
Orillard (Gérard-Antoine-Marie-Albert).
Paquet (Roland-Pierre).

Les officiers désignés ci-dessus, sont promus, sans rappel de solde, conformément aux dispositions de l'article 68 de la loi du 4 mars 1929 au grade de pharmacien-chimiste de 2e classe (pour prendre rang du 31 décembre 1946).

Décret du 18 mars 1948 portant affectation définitive au ministère des forces armées (secrétariat d'Etat aux forces armées) du centre du Hameau, à Pau (Basses-Pyrénées).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées,

Vu l'ordonnance du 14 juin 1833;

Vu le décret du 8 janvier 1929, modifié par le décret du 5 juin 1940, portant réglementation des affectations d'immeubles aux différents départements ministériels;

Vu la lettre d'adhésion du ministre de l'éducation nationale en date du 16 juin 1947;

Vu l'avis du ministre des finances en date du 28 mai 1946,

Décrète:

Art. 1er. — La propriété dite « Le Hameau », située à Pau (Basses-Pyrénées), route de Morlans, et par extension sur la commune de Bizanos (Basses-Pyrénées), comprenant diverses constructions, prairies, terres labourables et bois, le tout d'un seul tenant figurant au cadastre:

1° De la commune de Pau sous les nos 131 à 135 inclus, 132 *bis*, 140 P, 141 à 143 inclus, de la section B, pour une contenance cadastrale de 11 ha 06 a 10 ca et une contenance réelle d'après arpentage de 11 ha 13 a 90 ca;

2° Et de la commune de Bizanos, sous le n° 1 p, de la section A, pour une contenance de 1 ha 80 a 98 ca,

soit ensemble une contenance de 13 ha 94 a 88 ca, actuellement affectée au ministère de l'éducation nationale (direction générale de l'éducation physique et des sports), est affectée au ministère des forces armées (secrétariat d'Etat aux forces armées).

Ladite propriété est décrite à l'état parcellaire annexé établi par le directeur des travaux du génie de Pau le 19 juillet 1946. Elle est figurée par une teinte rose plate sur le plan parcellaire également annexé.

Art. 2. — La remise effective des immeubles visés à l'article précédent sera constatée par un procès-verbal établi contradictoirement par les représentants de l'administration militaire, du ministère de l'éducation nationale et des domaines.

Art. 3. — Le ministre des forces armées et le secrétaire d'Etat aux forces armées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 18 mars 1948.

SCHUMAN.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre des forces armées,
PIERRE-HENRI TEITGEN.
Le secrétaire d'Etat aux forces armées.
MAX LEJEUNE.

Décret du 18 mars 1948 portant création d'un polygone exceptionnel n° 4 dans les zones de servitudes défensives de l'ouvrage du pont Saint-Louis.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées,

Vu les lois du 10 juillet 1791, 17 juillet 1819 et 10 juillet 1851, concernant le classement et la conservation des places de guerre et postes militaires, ainsi que les servitudes imposées à la propriété autour des fortifications pour la défense de l'Etat;

Vu le décret réglementaire du 10 août 1853 pour l'application des lois précitées;

Vu l'article 55 de la loi de finances du 19 mars 1928, relatif au classement des places de guerre et aux servitudes militaires;

Vu le décret du 15 avril 1937 portant classement de l'ouvrage du pont Saint-Louis dans la première série des places de guerre;

Vu le décret du 23 janvier 1938 portant réduction des zones de servitudes de l'ouvrage du pont Saint-Louis,

Décrète:

Art. 1er. — Il est créé dans la première zone de servitudes de l'ouvrage du pont Saint-Louis (Alpes-Maritimes) un polygone exceptionnel n° 4 (quatre), indiqué par une teinte rose plate sur le plan joint au présent décret.

Sont autorisés à l'intérieur de ce polygone exceptionnel les travaux de construction de murs de soutènement, de remblais et bâtiment en briques et bois, suivant les dispositions figurées au plan déposé dans les bureaux de la direction des travaux du génie de Nice.

Art. 2. — Le ministre des forces armées et le secrétaire d'Etat aux forces armées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 18 mars 1948.

SCHUMAN.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre des forces armées,
PIERRE-HENRI TEITGEN.
Le secrétaire d'Etat aux forces armées.
MAX LEJEUNE.

Décret du 18 mars 1948 affectant au département des forces armées une parcelle de terrain dépendant de la forêt domaniale de Versailles.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées;

Vu l'ordonnance du 14 juin 1833, modifiée par l'article 1er de l'ordonnance du 8 janvier 1929, portant réglementation des affectations d'immeubles aux différents départements ministériels;

Vu l'avis conforme en date du 18 juin 1946 du ministre de l'agriculture;

Vu l'avis conforme en date du 5 janvier 1948 du ministre des finances et des affaires économiques,

Décrète:

Art. 1er. — Est affectée au département des forces armées (guerre) une parcelle de terrain dépendant de la forêt domaniale de Versailles, sise en bordure des ateliers de la commission permanente des essais, 78, rue des Chantiers, à Versailles, et figurant au cadastre sous le n° 12 de la section A de la commune de Buc (Seine-et-Oise).

Ladite parcelle est indiquée par une teinte rose sur les plans annexés dressés le 30 août 1946 par le directeur des travaux du génie de Versailles.

Art. 2. — Le ministre des forces armées et le secrétaire d'Etat aux forces armées sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 18 mars 1948.

SCHUMAN.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre des forces armées,
PIERRE-HENRI TEITGEN.
Le secrétaire d'Etat aux forces armées,
MAX LEJEUNE.

Décret n° 48-474 du 19 mars 1948 modifiant le décret n° 46-2466 du 6 novembre 1946 relatif à l'attribution de vêtements aux agents régis par le décret du 28 août 1938 portant fixation des cadres, du recrutement, de l'avancement et de la discipline du personnel de l'administration centrale du ministère de l'air.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées, du ministre des finances et des affaires économiques et du secrétaire d'Etat au budget,

Vu le décret n° 46-2466 du 6 novembre 1946 relatif à l'attribution de vêtements aux agents de l'administration centrale du ministère de l'air,

Décrète:

Art. 1er. — Le tableau (colonne 4) du décret n° 46-2466 du 6 novembre 1946, relatif à l'attribution de vêtements aux agents de l'administration centrale est modifié ainsi qu'il suit:

Au lieu de: « Tous les quatre ans: une pèlerine »,

Lire: « Tous les cinq ans: un manteau. »

Art. 2. — Le ministre des forces armées et le secrétaire d'Etat aux forces armées, le ministre des finances et des affaires économiques et le secrétaire d'Etat au budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 mars 1948.

SCHUMAN.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre des forces armées,
PIERRE-HENRI TEITGEN.
Le secrétaire d'Etat aux forces armées,
ANDRÉ MAROSELLI.
Le ministre des finances et des affaires économiques,
RENÉ MAYER.
Le secrétaire d'Etat au budget,
MAURICE BOURGÈS-MAUNOURY.

Décret du 20 mars 1948 portant nominations dans la Légion d'honneur.

Par décret en date du 20 mars 1948, sont nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade de chevalier.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1944.)

BUECHER, lieutenant, 28e régiment d'infanterie de forteresse.
Cette nomination annuelle la citation à l'ordre de l'armée 492/C.

LEROY (Henri), capitaine, état-major d'artillerie du 10e corps d'armée.
Cette nomination annule la citation à l'ordre de l'armée 1901/C.

RIGOUT, chef de bataillon, 86e régiment d'infanterie.

Cette nomination annulle la citation à l'ordre n° 20 du 86e régiment d'infanterie en date du 6 juin 1940.

VIDAL (Pierre), capitaine commandant la 5e batterie du 182e régiment d'artillerie.

Cette nomination annule la citation à l'ordre de l'armée n° 610/C en date du 4 juin 1941.

Ces nominations comportent l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

Décret portant promotions et nominations dans la Légion d'honneur.

Rectificatif au *Journal officiel* du 30 janvier 1948: page 944, 2e colonne, 57e ligne, au lieu de: « Barrère (J.), ingénieur des directions de travaux de 1re classe; 28 ans 10 mois de services dont 10 ans 5 mois à la mer », lire: « Barrère (J.), ingénieur des directions de travaux de 1re classe; 28 ans 10 mois de services dont 17 ans 2 mois à la mer ».

Décret n° 48-475 du 23 mars 1948 relatif à l'établissement des tableaux d'avancement ou de concours pour la Légion d'honneur des officiers des différents corps de la marine.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (marine),

Vu le décret n° 45-2166 du 24 septembre 1945 validant l'acte dit décret du 13 septembre 1941;

Vu le décret du 14 novembre 1924 et les textes qui l'ont modifié, notamment le décret du 22 octobre 1947,

Décrète:

Art. 1er. — L'article 10 du décret du 14 novembre 1924, modifié en dernier lieu par le décret du 22 octobre 1947, relatif à l'établissement des tableaux d'avancement ou de concours pour la Légion d'honneur des officiers des corps navigants de la marine, est modifié comme suit:

« Le présent décret est applicable aux officiers des différents corps de la marine. Toutefois, les dispositions concernant la commission consultative prévue au paragraphe 3 de l'alinéa 3 ne s'appliquent pas au corps des officiers de justice maritime et au corps des officiers greffiers de justice maritime.

« Le décret du 11 septembre 1923 est abrogé ».

Art. 2. — Le ministre des forces armées et le secrétaire d'Etat aux forces armées (marine) sont chargés de l'application du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 23 mars 1948.

SCHUMAN.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des forces armées,

PIERRE-HENRI TEITGEN.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (marine),

JOANNÈS DUPRAZ.

Décret portant radiation des cadres d'officiers de réserve du service de santé.

Rectificatif au *Journal officiel* du 18 février 1948:

Page 1720, 2e colonne, 38e ligne, au lieu de: « Cardeloux (Jean-Auguste) », lire: « Cardenoux (Jean-Auguste) ».

Page 1721, 1re colonne, 32e ligne, au lieu de: « Gourdin-Sernevière (Georges-Paul) », lire: « Gourdin-Serveniére (Georges-Paul) ».

Page 1721, 2e colonne, 19e ligne, au lieu de: « Lebanc (Lucien-Auguste) », lire: « Leblanc (Lucien-Auguste) ».

Page 1721, 2e colonne, 34e ligne, au lieu de: « Lutringer (Paul-Jean) », lire: « Luttringer (Paul-Jean) ».

Page 1722, 2e colonne, 2e ligne, au lieu de: « Caffori (Jean-Emile) », lire: « Caffort (Jean-Emile) ».

Page 1723, 1re colonne, 38e ligne, en ce qui concerne M. Vachez (Auguste-Pierre), au lieu de: « à compter du 24 avril 1947 », lire: « à compter du 24 mars 1947 ».

Page 1723, 1re colonne, 39e ligne, au lieu de: « Vergez-Honta (Julien-Jean) », lire: « Vergez-Monta (Julien-Jean) ».

Page 1723, 2e colonne, 36e ligne, au lieu de: « Noublet (Henri) », lire: « Doublet (Henri) ».

Page 1723, 2e colonne, 37e ligne, au lieu de: « Duxour (Jean-Félix) », lire: « Duffour (Jean-Félix) ».

Page 1724, 2e colonne, 38e ligne, en ce qui concerne M. Vivier (Paul-Fernand), au lieu de: « à compter du 17 juillet 1947 », lire: « à compter du 17 septembre 1947 ».

Page 1724, 3e colonne, 5e ligne, en ce qui concerne M. Bietle (Fernand-Edouard), au lieu de: « à compter du 13 juillet 1947 », lire: « à compter du 13 septembre 1947 ».

Page 1724, 3e colonne, 16e ligne, au lieu de: « Denavre (René-Sylvain) », lire: « Denave (René-Sylvain) ».

Décret portant nomination du chef du service de l'infrastructure au secrétariat d'Etat aux forces armées.

Rectificatif au *Journal officiel* du 12 mars 1948: page 2513, 1re colonne, 33e ligne, au lieu de: « (à compter du 1er décembre 1947) », lire: « (à compter du 1er janvier 1948) »; 35e ligne, au lieu de: « Babs (Jean) », lire: « Mabs (Jean) ».

Décret portant promotions dans le corps des officiers d'administration des directions de travaux.

Rectificatif au *Journal officiel* du 28 janvier 1948: page 869, 2e colonne, au lieu de: « M. l'officier d'administration de 1re classe Le Borgne (J.-M.) », lire: « M. l'officier d'administration de 1re classe Le Borgne (P.-M.) ».

Décret portant autorisation du port de la médaille des évadés.

Rectificatif au *Journal officiel* du 25 février 1948: page 1998, 3e colonne, 21e ligne, au lieu de: « L'ingénieur général de 1re classe du génie maritime Kahn (P.-L.-L.) », lire: « L'ingénieur général de 1re classe du génie maritime Kahn (L.-L.) ».

Concours du contrôle de l'administration de l'aéronautique.

Par arrêté en date du 6 mars 1948, MM. les commissaires ordonnateurs de l'air Monpays (Guy) et Bourrel (Pierre), le commissaire ordonnateur adjoint Wilzer (Jacques), le capitaine Delahodde (Michel), l'administrateur civil de 3e classe Rousselhe (Paul), l'ingénieur météorologiste Bernadet (Pierre), ont été autorisés à se présenter au concours à l'emploi de contrôleur de 3e classe de l'administration de l'aéronautique qui s'ouvrira à Paris le 5 octobre 1948.

M. le capitaine Pitard (Henri) est autorisé à se présenter sous réserve de satisfaire ultérieurement aux conditions réglementaires fixées par l'arrêté du 11 avril 1945, modifié par les arrêtés des 6 décembre 1946 et 20 octobre 1947.

Changement d'arme (armée de terre, active).

Par arrêté du 6 mars 1948, est admis par voie de changement d'arme dans l'infanterie coloniale avec son grade et son ancienneté de grade, M. le sous-lieutenant de l'arme blindée et de la cavalerie Pierret (Bernard-Charles-Henri).

Rectificatif au *Journal officiel* du 12 mars 1948: page 2513, 2e colonne:

Au lieu de:

« M. Miot (Raymond-Raoul), lieutenant, rang du 25 décembre 1946;

« M. Cortes (Henri-Augustin-Fernand), lieutenant, rang du 25 décembre 1946 »,

Lire:

« M. Miot (Raymond-Raoul), sous-lieutenant, rang du 25 décembre 1946;

« M. Cortes (Henri-Augustin-Fernand), sous-lieutenant, rang du 25 décembre 1946 ».

Ecole spéciale militaire.

Par décision du 16 mars 1948, MM. Hubert (René) et Strauss (Marcel), admis à l'école spéciale militaire interarmes au titre Saint-Cyr, le premier promotion 1913, le second promotion 1944, sont, sur leur demande, radiés des contrôles de leur promotion de l'école spéciale militaire.

Les intéressés suivront le sort de leur classe.

Admission à l'honorariat (infanterie).

Par décision ministérielle du 11 mars 1948 les officiers de réserve d'infanterie dont les noms suivent, ont été admis à l'honorariat de leur grade, à compter de la date de leur radiation des cadres (article 23 de la loi du 8 janvier 1925):

M. le colonel Hémery (René-Joseph-Charles).

Les chefs de bataillon:

MM. Bollenot (Augustin-Joseph-Marcel).
Juston (Abel-Pierre-Etienne).
Lamblin (Henri-Alexis-Emile).
Schmitt (Marcel-Armand).

Les capitaines:

MM. Chainet (Olivier-Clément).
Coupe (Louis-Julien).
Féterly (Désiré-Maurice).
Hiriart (Guillaume-Henri).
Lacroix (Gaston-Jules-Alcide).
Laflèche (Pierre-Paul-Marie).
Le Pogam (Jean).
Morin (Robert-René-Léon).
Segrétin (Emile-Louis).
Sollier (Félix-Théophile).

Les lieutenants:

MM. Bonniol (Julien-Auguste-Pascal).
Desreumaux (Gaston-Camille-Emile).
Diez (Armand-Jean).
Eeckhout (Arthur-Cyrille).
Estivant (André-Marie-Félix).
Eyssautier (Prosper-Auguste-Eugène).
Gay (Georges-Armand).
Gillet (Gaston-Adrien).
Gombert (Henri-Louis-Alfred-Nicolas).
Gourichon (Auguste-Pierre).
Guiard (Jean-René).
Guiminel (Elie-Pierre).
Maes (Paul-François-Cornil).
Mahieux (Gaston-Henri).
Pauchet (Alfred-Jean).
Saint-Alary (Daniel-Antoine).

M. le sous-lieutenant Bedabour (Marcel).

Honorariat (génie).

Rectificatif au *Journal officiel* du 21 février 1948: page 1909, 2e colonne, au lieu de: « Coudère (Jean-Marie-Charles-Maxime) », lire: Couderc (Jean-Marie-Charles-Maxime) ».

Tableaux de concours pour la Légion d'honneur et la médaille militaire (officiers et officiers mariniers de réserve des différents corps de l'armée de mer, réserve, année 1947).

Rectificatif au *Journal officiel* du 14 février 1948:

Page 1597, 3e colonne, 48e ligne, au lieu de: « L'ingénieur en chef de 1re classe du génie maritime Leroux (R.-P.) », lire: « L'ingénieur de 1re classe du génie maritime Leroux (R.-P.) ».

Page 1597, 3e colonne, 50e ligne, au lieu de: « L'ingénieur principal du génie maritime Fayollet (L.-G.) », lire: « L'ingénieur de 1re classe du génie maritime Fayollet (J.-C.) ».

Page 1598, 3e colonne, 30e ligne, au lieu de: « L'ingénieur des directions de travaux de 1re classe des constructions navales Bourieau (L.-R.) », lire: « L'ingénieur des directions de travaux de 1re classe Bouriau (L.-R.) ».

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Décret n° 48-476 du 23 mars 1948 fixant les conditions d'application de l'article 1er de la loi n° 48-178 du 2 février 1948 portant aménagement de certaines dispositions de la réglementation des changes et corrélativement de certaines dispositions fiscales.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques,

Vu la loi n° 48-178 du 2 février 1948 portant aménagement de certaines dispositions de la réglementation des changes, et corrélativement de certaines dispositions fiscales;

Vu le décret n° 48-393 du 8 mars 1948 fixant les conditions d'application de l'article 1er de la loi n° 48-178 du 2 février 1948,

Décrète:

Art. 1er. — Est, pour l'application de l'article 1er de la loi n° 48-178 du 2 février 1948, assimilée à une conversion en francs d'avoirs non déclarés, l'importation, dans les conditions prévues par avis de l'office des changes, de marchandises payées à l'aide de ces avoirs.

La taxe spéciale prévue à l'article 1er de la loi n° 48-178 du 2 février 1948 est, dans cette hypothèse, assise sur la contre-valeur en francs, appréciée au jour de l'importation, du prix en devises des marchandises importées. Cette contrevaleur est calculée sur la base des cours du marché libre si les devises utilisées pour le payement des marchandises sont traitées sur ce marché; sur la base des cours pratiqués par le fonds de stabilisation des changes si les devises utilisées pour le payement des marchandises sont traitées par le fonds de stabilisation des changes et non cotées sur le marché libre. Le payement est effectué de manière anonyme à l'initiative de l'importateur, sans que celui-ci ait à préciser l'origine des avoirs ayant servi à payer les marchandises importées.

Le versement est fait selon les modalités définies à l'article 3 du décret n° 48-393 du 8 mars 1948. Le relevé visé audit article doit énumérer les avoirs dont l'utilisation a permis de payer les marchandises importées et doit être appuyé de la quittance des droits et taxes de douane acquittés par ces marchandises. Le comptable, avant de restituer le relevé à l'importateur, l'annotera du numéro de la quittance délivrée par lui-même et du numéro de la quittance délivrée par la douane.

Le versement de la taxe emporte régularisation, dans les conditions prévues par l'article 1er, alinéa 4, de la loi n° 48-178 du 2 février 1948, de la situation des avoirs utilisés au payement des marchandises importées, et conditionne, pour l'importateur, l'entrée de ces marchandises dans sa comptabilité, pour la contre-valeur en francs de leur prix d'achat calculé comme il est dit à l'alinéa 2 ci-dessus.

Art. 2. — Le ministre des finances et des affaires économiques est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 23 mars 1948.

SCHUMAN.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des finances et des affaires économiques,
RENÉ MAYER.

Décret n° 48-425 modifiant les décrets des 5 novembre 1931 et 14 mai 1946 relatifs au personnel des contributions diverses d'Algérie.

Rectificatif au *Journal officiel* du 13 mars 1948: page 2515, 1re colonne, article 2, au lieu de: « Inspecteurs centraux de 3e catégorie », lire: « Inspecteurs centraux de 2e catégorie ».

Montant maximum des avances pouvant être consenties aux régisseurs de dépenses des services des contributions directes et du cadastre.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu l'article 94 du décret du 31 mai 1862 portant règlement général sur la comptabilité publique;

Vu l'article 135 du règlement du 26 décembre 1866 sur la comptabilité des dépenses du ministère des finances;

Vu l'article 18 du décret du 5 août 1929 portant création et organisation d'un service chargé de la revision des évaluations foncières;

Vu l'article 7 (1er alinéa) de l'ordonnance du 9 août 1944 relative au rétablissement de la légalité républicaine sur le territoire continental, maintenant provisoirement en application l'acte dit loi du 17 décembre 1941 portant unification des conditions d'exécution des opérations cadastrales et fusion des différents services chargés de cette exécution;

Vu l'arrêté du 18 mai 1945 fixant le montant minimum des avances pouvant être consenties à divers régisseurs de dépenses des services des contributions directes et du cadastre;

Sur le rapport du directeur du personnel et du matériel et du directeur de la comptabilité publique,

Arrête:

Art. 1er. — Le montant maximum des avances susceptibles d'être consenties, dans chaque département, aux régisseurs du service de la confection des rôles des contributions directes et du service du cadastre est porté à 900.000 F.

Art. 2. — Dans le département de la Seine, le maximum des avances pouvant être consenties au régisseur du service de la confection des rôles est fixé à 6 millions de francs.

Art. 3. — Pour les directions des contributions directes comprenant plusieurs départements, le montant maximum des avances susceptibles d'être consenties aux régisseurs, tant pour les frais de confection des rôles que pour les dépenses du service du cadastre, est fixé à autant de fois le maximum prévu à l'article 1er que les directions comprennent de départements.

Art. 4. — Le directeur général des contributions directes et du cadastre et le directeur de la comptabilité publique sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 mars 1948.

Pour le ministre et par délégation:
Le chef du cabinet,
MAURICE CRUCHON.

Remise de débet.

Par arrêté en date du 16 mars 1948, le ministre des finances et des affaires économiques a fait remise gracieuse à M. Beaurepaire (André), de la somme de 1.872,40 F dont il est redevable en qualité d'héritier, sur celle de 2.161,40 F représentant le reliquat du montant des frais d'hospitalisation de son oncle, M. Beaurepaire (Victor), sous-agent comptable des colonies, en retraite, décédé le 30 décembre 1933 à l'hôpital militaire Percy à Clamart.

Création d'une régie de recettes pour l'encaissement du prix des cours de documentation administrative cédés aux agents par le centre d'instruction des contributions indirectes.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu le décret du 31 mai 1862 relatif à la comptabilité publique et les texte qui l'ont modifié,

Arrête:

Art. 1er. — Il est créé auprès du centre d'instruction des contributions indirectes, 112 *bis*, rue Cardinet à Paris (17e), une régie de recettes pour la perception du produit de la vente des cours de documentation administrative cédés aux agents des contributions indirectes.

Art. 2. — Le montant des recettes énumérées ci-dessus peut être versé soit en numéraire, soit par virement ou versement au crédit du compte-courant postal que le régisseur est tenu de se faire ouvrir, soit par voie de remise de chèques ou ordres de virement établis à l'ordre du Trésor, les chèques étant barrés au nom de la Banque de France.

Pour tous les recouvrements qu'il effectue, le régisseur délivre des quittances extraites d'un registre à souche numéroté qui lui est remis par le receveur central des finances de la Seine.

Art. 3. — Le régisseur est tenu, dès que la totalité des recettes atteint la somme de dix mille francs et, quel qu'en soit le montant à la fin de chaque mois, de verser à la caisse du receveur central des finances de la Seine les recettes en numéraire encaissées par ses soins et de virer au crédit du compte courant postal de ce comptable supérieur les sommes encaissées au cours du mois écoulé par l'intermédiaire de son compte courant postal.

Lorsque les règlements ont été effectués par chèques ou ordres de virement, ces effets sont transmis par le régisseur au receveur central des finances de la Seine au plus tard le premier jour ouvrable qui suit le jour de leur réception, les chèques sont préalablement endossés à l'ordre dudit comptable supérieur.

Le receveur central des finances de la Seine porte le montant des versements en numéraire, des virements postaux et des remises de chèques ou ordres de virement au crédit d'un compte de trésorerie et en délivre quittance au régisseur.

Les virements postaux et les dépôts de chèque ou ordres de virement font l'objet d'un bordereau de versement au Trésor.

Art. 4. — Le régisseur arrête mensuellement ses écritures et procède avec le receveur central des finances de la Seine à la vérification des opérations effectuées au cours du mois.

Il établit, dans ce but, un relevé faisant ressortir le nombre des documents vendus et le produit total des encaissements effectués.

Au vu de ce relevé appuyé des quittances visées à l'article 3 et après accord sur le montant des recettes effectuées, le comptable supérieur débite le compte de trésorerie visé à l'article 3 et constate une recette au compte: produits divers, ligne: Produit de la vente des publications du Gouvernement.

Le montant des recettes du mois fait l'objet d'un titre de perception établi à la diligence du directeur général des contributions indirectes.

Art. 5. — Le régisseur de recettes et, le cas échéant, le fonctionnaire chargé d'assurer le service de la régie de recettes, en cas d'absence du régisseur responsable, sont nommés par le directeur général des contributions indirectes. Ils sont soumis au contrôle de l'inspection générale des finances et du receveur central des finances de la Seine.

Le régisseur est astreint à un cautionnement de 5.000 F qui peut être réalisé en numéraire, en rentes sur l'Etat ou remplacé par la garantie résultant d'une affiliation à une association française de cautionnement mutuel.

Art. 6. — Le directeur général des contributions indirectes, le directeur de la comptabilité publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 18 mars 1948.

Le ministre des finances et des affaires économiques.

Pour le ministre et par délégation:

Le chef de cabinet,

MAURICE CRUCHON.

Application de l'article 3 de la loi n° 48-31 du 7 janvier 1948 autorisant le ministre des finances à émettre un emprunt.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu l'article 45 de la loi n° 47-580 du 30 mars 1947 prévoyant l'émission par les groupements de sinistrés d'emprunts garantis par l'Etat;

Vu la loi n° 48-31 du 7 janvier 1948 autorisant le ministre des finances à émettre un emprunt et notamment le deuxième alinéa de l'article 3 prévoyant dans certaines limites et conditions l'admission des titres en règlement des souscriptions aux emprunts émis ou garantis ultérieurement par l'Etat;

Vu l'arrêté du 6 février 1948 relatif à l'application de l'article 3 de la loi n° 48-31 du 7 janvier 1948 susvisée,

Arrête:

Article unique. — Les souscriptions aux emprunts qui, postérieurement à la date du présent arrêté, seront émis par les groupements de sinistrés avec la garantie de l'Etat pourront être réglées jusqu'à concurrence de la moitié de leur montant nominal par remise de certificats de l'emprunt émis en application de la loi n° 48-31 du 7 janvier 1948, dans le cas où le souscripteur est un sinistré qui fait partie du groupement émetteur.

Fait à Paris, le 19 mars 1948.

RENÉ MAYER.

Nomination d'un chef de la comptabilité générale, agent comptable intérimaire au service des alcools.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu le décret du 29 septembre 1935 réorganisant le service des alcools sous la forme d'une régie commerciale;

Vu le décret du 18 décembre 1935 portant organisation administrative et financière du service des alcools,

Sur le rapport du directeur de la comptabilité publique,

Arrête:

Art. 1er. — M. Joyes (Jean), chef de section au service des alcools, est nommé chef de la comptabilité générale, agent comptable intérimaire du service des alcools.

M. Joyes exercera ses fonctions jusqu'à ce qu'il ait été pourvu au remplacement de M. Guillet, appelé à d'autres fonctions.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 13 février 1948.

Pour le ministre et par délégation:

Le chef de cabinet.

MAURICE CRUCHON.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Décret du 23 mars 1948 portant nomination d'un administrateur des houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'industrie et du commerce,

Vu la loi n° 46-1072 du 17 mai 1946 relative à la nationalisation des combustibles minéraux, et notamment son article 22;

Vu le décret n° 47-157 du 16 janvier 1947 portant statuts des houillères du bassin, modifié par le décret n° 47-1066 du 12 juin 1947, et notamment son article 6;

Vu le décret n° 46-1569 constituant les houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais;

Vu les décrets du 26 août 1946 et du 24 janvier 1948 portant nomination des administrateurs des houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais,

Décrète:

Art. 1er. — Est nommé membre du conseil d'administration des houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais, en qualité de représentant des intérêts généraux des consommateurs:

M. Laffon (Emile), ingénieur civil des mines, en remplacement de M. Beaurepaire, dont la démission est acceptée.

Art. 2. — Le ministre de l'industrie et du commerce est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 23 mars 1948.

SCHUMAN.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'industrie et du commerce,

ROBERT LACOSTE.

Conseil d'administration de la régie nationale des usines Renault.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu l'ordonnance du 16 janvier 1945 portant nationalisation de la Société anonyme des usines Renault, modifiée par l'ordonnance du 18 juillet 1945;

Vu le décret du 7 mars 1945 portant règlement d'administration publique pour l'organisation et le fonctionnement de la régie nationale des usines Renault et pour la détermination des attributions respectives du président directeur général du conseil d'administration et du comité d'entreprise de la régie, et notamment l'article 3 fixant les conditions de renouvellement du conseil;

Vu les arrêtés du 6 juin 1945 et 7 janvier 1947 portant désignation de membres du conseil d'administration;

Vu la délibération du conseil d'administration désignant les administrateurs dont le mandat arrive à expiration le 6 juin 1947,

Arrête:

Art. 1er. — M. Jean Martin, ingénieur en chef de l'artillerie navale, est nommé administrateur, à dater du 22 mars 1948, en remplacement de M. Etienne Audibert, inspecteur général des mines, démissionnaire.

Art. 2. — M. Pierre Dreyfus, inspecteur général de l'industrie et du commerce, est nommé vice-président du conseil d'administration, à dater du 22 mars 1948, en remplacement de M. Etienne Audibert, inspecteur général des mines, démissionnaire.

Art. 3. — Le chef du service juridique et financier est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 22 mars 1948.

ROBERT LACOSTE.

Décision du 19 mars 1948 modifiant la décision du 16 juin 1947 fixant l'attribution de combustible, l'indemnité compensatrice ou la prime de chauffage dans les exploitations minières et assimilées.

Le ministre de l'industrie et du commerce et le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu l'article 22 du décret n° 46-1433 du 14 juin 1946 relatif au statut du personnel des exploitations minières et assimilées;

Vu la décision du 16 juin 1947 fixant l'attribution du combustible, l'indemnité compensatrice ou la prime de chauffage dans les exploitations minières et assimilées,

Décident:

Art. 1er. — Il est ajouté à chacun des paragraphes 1° *b*, 2° *b* et 3° *b* de l'article 4 de la décision du 16 juin 1947, l'alinéa suivant:

« Les coefficients ci-dessus s'appliquent aux pensionnés chefs ou soutiens de famille. Le pensionné célibataire reçoit une attribution égale aux deux tiers de celle qu'il aurait s'il était chef de famille, sans que toutefois le coefficient déterminant l'allocation puisse être inférieur à 0,35. »

Art. 2. — A l'article 10 de la décision du 16 juin 1947, les chiffres de 7.000 F, 8.500 F et 10.000 F sont respectivement remplacés par les chiffres de 13.000 F, 15.800 F et 18.500 F.

Art. 3. — A l'article 11 de la décision du 16 juin 1947, les chiffres de 4.500 F, 4.000 F et 2.250 F sont remplacés respectivement par les chiffres de 7.000 F, 6.000 F et 3.500 F.

Art. 4. — Les dispositions de la présente décision prennent effet à partir du 1er janvier 1948.

Art. 5. — Le directeur des mines est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Paris, le 19 mars 1948.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

ROBERT LACOSTE.

Pour le ministre des finances et des affaires économiques:

Le sous-secrétaire d'Etat aux affaires économiques,

FÉLIX GAILLARD.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

MÉRITE AGRICOLE

Promotion du 1er janvier 1948.

Par décret en date du 9 février 1948, rendu sur la proposition du ministre de l'agriculture et par arrêté en date du même jour, la décoration du mérite agricole a été conférée aux personnes ci-après :

AU TITRE DE LA MÉTROPOLE

Grade d'officier.

MM.

1 Abrieu (André-Albert), commis principal au ministère de l'agriculture à Paris. Chevalier du 29 août 1936.

2 Adam (Joseph), sous-directeur du dépôt d'étalons à Aurillac (Cantal). Chevalier du 30 juin 1929.

3 Acher (Henri), agriculteur à Pissy-Poville (Seine-Inférieure). Chevalier du 23 janvier 1923.

4 Aiguier (Edouard), propriétaire à la Crau (Var). Chevalier du 15 septembre 1921.

5 Allemand (Yves-Lucien), cultivateur à Goult (Vaucluse). Chevalier du 2 février 1929.

6 Andon, directeur général des mines de potasses d'Alsace à Mulhouse. (Haut-Rhin). Officier de la Légion d'honneur.

7 André (Ambroise), horticulteur à Thionville (Moselle). Chevalier du 4 août 1928.

8 Arnoult (Marcel), sous-directeur de la caisse régionale de crédit agricole à Moulins (Allier). Chevalier du 24 mai 1936.

9 Arlous (Frédéric-Joseph), agriculteur à Asprières (Aveyron). Chevalier du 26 juillet 1926.

10 Ast (Jules-Charles-Pierre), cultivateur à Masevaux (Haut-Rhin). Chevalier du 23 janvier 1923.

11 Aubin (Alfred), cultivateur à Secqcourt (Eure). Chevalier du 29 août 1936.

12 Audidier (Lucien), directeur des services de recherches et de propagande agronomique à la société des potasses d'Alsace à Paris. Chevalier du 28 juillet 1934.

13 Aujeu (Pierre-Alphonse), charron forgeron à Arthon (Indre). Chevalier du 5 août 1932.

14 Bach (Paul-Alcide), agriculteur à Saint-Clair (Tarn-et-Garonne). Chevalier du 9 janvier 1931.

15 Baratie (Jacques), directeur de la ferme de l'Institut Pasteur à Rennemoulin (Seine-et-Oise). Chevalier du 14 mars 1935.

16 Barbedienne (Léon-Marie-Joseph), herboriste à Vannes (Morbihan). Chevalier du 10 mars 1925.

17 Bargues (Robert-Isaac), inspecteur général de 2e classe des colonies à Paris (Seine). Chevalier du 9 mars 1936.

18 Barreau (Abel-Louis-Eugène), chef de groupe au ministère de l'agriculture à Paris. Chevalier du 23 mars 1934.

19 Barrière (Pierre-Amédée), vétérinaire à Grezillac (Gironde). Chevalier du 22 novembre 1933.

20 Bataillard (Jean-Claude), agriculteur à Pont-de-Veyle (Ain). Chevalier du 3 août 1935.

21 Baucarnaud dit Beaucarnot (René-Edmond-Claude), agriculteur à Saint-Symphorien-de-Marmagne (Saône-et-Loire). Chevalier du 3 août 1935.

22 Baudouy (Joseph), propriétaire à la Nouvelle (Aude). Chevalier du 13 mars 1937.

23 Baudrier (Moïse-Paul-Henri), chef de culture à Châtillon (Seine). Chevalier du 13 mars 1937.

24 Baudu (Ernest), apiculteur à Levallois-Perret (Seine). Chevalier du 30 juin 1933.

25 Beatrix (Pierre-Etienne-Marie), cultivateur à Heusse (Manche). Chevalier du 12 janvier 1933.

26 Mlle Beaudoing (Simone), directeur de l'enseignement ménager agricole du Vaucluse à Avignon. Chevalier du 31 décembre 1923.

27 Bellefleur (Joseph-Félicien-Aimé), cultivateur à Lure (Haute-Saône). Chevalier du 3 août 1935.

28 Bellot (André), cultivateur à Sandaucourt (Vosges). Chevalier du 25 juillet 1929.

29 Benezeth (Adolphe-Achille-Firmin), agriculteur à Montfranc (Aveyron). Chevalier du 27 novembre 1923.

30 Béraud (Florin), cultivateur à Puimoisson (Basses-Alpes). Chevalier du 16 janvier 1933.

31 Berger (Jean), agriculteur à Mornand (Loire). Chevalier du 4 février 1930.

32 Bergerault (Alfred-Gustave), cultivateur à Ciran (Indre-et-Loire). Chevalier du 23 mars 1934.

33 Bernadet (Jean-Ernest-Joseph), propriétaire à Libourne (Gironde). Chevalier du 19 mars 1938.

34 Bernard (Gabriel), horticulteur à Bordeaux (Gironde). Chevalier du 23 janvier 1923.

35 Bertho (René-Edmond), chef de pratique horticole à l'école d'agriculture de Cibeins (Ain). Chevalier du 16 janvier 1933.

36 Besson (Arthur), maraîcher à Gaillard (Haute-Savoie). Chevalier du 21 août 1924.

37 Betou (Bernard), éleveur à Angoulême (Charente). Chevalier du 14 août 1923.

38 Bidaut (François), agriculteur à Luthenay-Uxeloup (Nièvre). Chevalier du 10 janvier 1933.

39 Bierry (Paul-Alfred), cultivateur à Rouvray (Côte-d'Or). Chevalier du 9 décembre 1924.

40 Bigard (Jacob dit Jacques), éleveur à Avignon (Vaucluse). Chevalier du 28 juillet 1934.

41 Bizet (Georges-Louis-Léon), agriculteur à Quesnoy-sur-Airaines (Somme). Chevalier du 28 juillet 1936.

42 Blaise (Marie-Alfred), agriculteur à Grimaucourt-en-Woëvre (Meuse). Chevalier du 23 janvier 1926.

43 Blanc (Elie), agriculteur à Berrias (Ardèche). Chevalier du 13 mars 1937.

44 de Bleiterie (Marie-Joseph-Henry), sous-gouverneur de la Banque de France à Paris. Officier de la Légion d'honneur.

45 Blondet (Guillaume), cultivateur à la Grange par Feytiat (Haute-Vienne). Chevalier du 26 juillet 1926.

46 Bocquillon (Fernand), cultivateur à Saint-Michel-sur-Ternoise (Pas-de-Calais). Chevalier du 24 mai 1936.

47 Boilloux (Georges), membre du comité des jardins ouvriers à Belfort (territoire de Belfort). Chevalier du 4 août 1938.

48 Boinet (Maxime), brigadier-chef des haras à la Roche-sur-Yon (Vendée). Chevalier du 13 mars 1937.

49 Boisanfray (René-François), à Dreux (Eure-et-Loir). Chevalier du 28 juillet 1934.

50 Boitrel (Albéric-Ruffin-Alexandre), cultivateur à Maresville (Pas-de-Calais). Chevalier du 13 mars 1937.

51 Bonnefon (Léopold), cultivateur à Saint-Orse (Dordogne). Chevalier du 4 août 1928.

52 Bonnel (Jules), colonel en retraite à Caen (Calvados). Officier de la Légion d'honneur.

53 Mme veuve Bonté, née Laffont (Suzanne), à Paris (Seine). Chevalier du 9 mars 1936.

54 Boquet (Charles-Emile-Edouard), horticulteur à Ronchin (Nord). Chevalier du 9 juin 1929.

55 Bordet (Louis), horticulteur à Brou (Eure-et-Loir). Chevalier du 28 juillet 1934.

56 Boucaru (Jean-Fernand), propriétaire à Beaucaire (Gard). Chevalier du 20 janvier 1934.

57 Bouchard (Claude-Eugène), jardinier à Bourg (Ain). Chevalier du 9 février 1927.

58 Bouchasson (Jean), maréchal ferrant à Nevers (Nièvre). Chevalier du 28 juillet 1933.

59 Boucher (Lucien-Jules), arboriculteur à Châteauneuf-de-Cadagne (Vaucluse). Chevalier du 4 février 1933.

60 Boucquenlaux (Roger-Louis), agent du matériel à la Caisse nationale de crédit agricole à Paris. Chevalier du 5 février 1938.

61 Baudières (Guillaume), agriculteur à Montberon (Haute-Garonne). Chevalier du 13 mars 1937.

62 Boulard (Emile-André-Louis), cultivateur à Saint-Denis-d'Anjou (Mayenne). Chevalier du 9 mars 1936.

63 Bourseau (Edmond-Jean), propriétaire à Galgon (Gironde). Chevalier du 4 août 1939.

64 Bourzès (Jean-Camille-Sylvie), sous-directeur au dépôt d'étalons à Moutier-en-Der (Haute-Marne). Chevalier du 12 août 1937.

65 Boutrouille (Jean-Baptiste), cultivateur à Haynecourt (Nord). Chevalier du 23 février 1932.

66 Boyer (Léonard), cultivateur à Riffaterre, par Neuvic-Entier (Haute-Vienne). Chevalier du 5 août 1921.

67 Branger (Eugène-Désiré), sylviculteur à Vautebis (Deux-Sèvres). Chevalier du 20 janvier 1934.

68 Brion (Louis), agriculteur à Bully (Calvados). Chevalier du 9 mars 1936.

69 Brugière (Jean-Baptiste), professeur à l'école d'agriculture de Neuvic-d'Ussel (Corrèze). Chevalier du 24 octobre 1937.

70 Brutin (Louis-Xavier-Joseph), ancien cultivateur à Neuville-en-Ferrain (Nord). Chevalier du 9 février 1922.

71 Burgaud (Jacques-Jean-Gaston), directeur de la caisse centrale d'allocations familiales agricoles à Paris. Chevalier du 14 juin 1939.

72 Buron (Valentin), instituteur honoraire à Chaon (Loir-et-Cher). Chevalier du 13 mars 1937.

73 Cailla (Raymond), horticulteur à Angoulême (Charente). Chevalier du 17 août 1931.

74 Caillet (Jean-Camille), ingénieur des services agricoles à Villefranche (Rhône). Chevalier du 29 août 1936.

75 Camp (Ernest-Elie-David), agriculteur à Montredon-Labessonnié (Tarn). Chevalier du 30 janvier 1933.

76 Capelle (Jules-Louis-Joseph), constructeur de machines agricoles à Erquinghem-Lys (Nord). Chevalier du 9 mars 1936.

77 Gaquière (François-Marie-Benoît), directeur d'école publique à Douai (Nord). Chevalier du 4 août 1928.

78 Caradec (Yves-François-Jean-Marie), professeur honoraire de collège moderne à Beg-Meil-Fouesnant (Finistère). Chevalier du 9 mars 1936.

79 Carrere (François), régisseur, domaine de Saint-Paul, par Agde (Hérault). Chevalier du 9 mars 1936.

80 Carton (Maurice-Désiré-Auguste), horticulteur à Sallaumines (Pas-de-Calais). Chevalier du 4 août 1938.

81 Catel (Fernand), instituteur en retraite à Amiens (Somme). Chevalier du 23 janvier 1926.

82 Cauvard (Ernest), cultivateur à Dijon (Côte-d'Or). Chevalier du 9 janvier 1931.

83 Cauvin (Charles-Pierre-Paul-Emile), directeur adjoint des services agricoles à Nice (Alpes-Maritimes). Chevalier du 31 décembre 1938.

84 Cauvin (Fernand-Marius-Elisée), arboriculteur à Vidauban (Var). Chevalier du 4 août 1928.

85 Cavaillez (Noël-Jean), cultivateur à Belloc (Ariège). Chevalier du 9 janvier 1931.

86 Cavalier-Benezet (Léonce-Louis-Jean), propriétaire à Vallerangue (Gard). Chevalier du 28 juillet 1934.

87 Cezard (Louis-Henri), ingénieur en chef directeur des services agricoles de la Nièvre, à Nevers. Chevalier du 24 mai 1936.

88 Mme Chabanon, née Bouziguet (Elisabeth), à Villaudric (Haute-Garonne). Chevalier du 17 août 1931.

89 Chambon (Prosper), agriculteur à Meyronne (Lot). Chevalier du 28 juillet 1934.

90 Chaminadour (Léonard), cultivateur à la Geneytouse (Haute-Vienne). Chevalier du 4 août 1939.

91 Champion (Paul), horticulteur à Châlons-sur-Saône (Saône-et-Loire). Chevalier du 4 août 1938.

92 Mlle Chapot (Angèle), professeur à l'école d'enseignement ménager agricole de la Haute-Savoie à Annecy. Chevalier du 20 août 1924.
93 Charlot (Edmond-René), viticulteur à Moussy (Marne). Chevalier du 10 mai 1933.
94 Charpentier (Edouard-Charles-Eugène), jardinier de la ville de Villemomble (Seine). Chevalier du 3 novembre 1933.
95 Charton (Arthur), commis principal au ministère de l'agriculture, Paris. Chevalier du 30 juin 1934.
96 Chassaing (Antoine), instituteur en retraite à Saint-Hippolyte (Puy-de-Dôme). Chevalier du 27 mai 1927.
97 Chatry (Louis), viticulteur à Luzay (Deux-Sèvres). Chevalier du 9 février 1935.
98 Mme Chegut, née Leconte (Madeleine), directrice de la station agronomique de l'Yonne à Auxerre. Chevalier du 17 août 1931.
99 Cheret (Fernand), éleveur à Chailloué (Orne). Chevalier du 3 août 1935.
100 Cheron (Julien), cultivateur à Vibraye (Sarthe). Chevalier du 21 août 1924.
101 Chesne (Edmond-Augustin), agriculteur à Fontguenand (Indre). Chevalier du 20 janvier 1931.
102 Chevalier (Jean-Claude), agriculteur à Ecully (Rhône). Chevalier du 21 mars 1921.
103 Chezeaud (Gustave-Firmin), cultivateur à Montaigut-le-Blanc (Creuse). Chevalier du 9 mars 1936.
104 Madame Chirol, née Morel'o (Louisa), directrice de l'école de l'enseignement ménager agricole de la Haute-Vienne à Limoges. Chevalier du 16 janvier 1933.
105 Chopard (Jean), ancien régisseur agricole, la Rochette par Melun (Seine-et Marne). Chevalier du 12 août 1937.
106 Clerc (Pierre-Louis), ingénieur horticole à Jouy-en-Josas (Seine-et-Oise). Chevalier du 31 octobre 1931.
107 Clergue (Jean-Louis-Léon), agriculteur à Treban (Tarn). Chevalier du 12 août 1937.
108 Clément (Alfred-Guillaume-Léon), agriculteur à Bone-Bel-Air (Bouches-du-Rhône). Chevalier du 20 janvier 1931.
109 Coez (Léon-Idephonse-François-Paul), cultivateur à Somain (Nord). Chevalier du 30 décembre 1926.
110 Colliot (Octave-François), cultivateur à Neuville-Saint-Vaast (Pas-de-Calais). Chevalier du 28 juillet 1933.
111 Colin (Paul), viticulteur à Belleville (Rhône). Chevalier du 26 janvier 1939.
112 Colombani (Jacques-Marie), brigadier des eaux et forêts en retraite à la Valette (Var). Chevalier du 15 mars 1930.
113 Condemine (Jean), viticulteur à Fronsac-Canon (Gironde). Chevalier du 31 août 1909.
114 Constantin (Maurice), cultivateur à Ligre (Indre-et-Loire). Chevalier du 29 août 1936.
115 Cord'Homme (Ferdinand-Edouard-Pierre), cultivateur à Guilberville (Manche). Chevalier du 16 janvier 1933.
116 Corne (Alfred-Augustin-Eugène), bourrelier à Soissons (Aisne). Chevalier du 12 janvier 1938.
117 Mme Coulon, née Hamard (Armande-Blanche), éleveur à la Sapaie près Laigle (Orne). Chevalier du 9 février 1935.
118 Coumes (Joseph), régisseur à Curviers-Lascours (Gard) Chevalier du 28 juillet 1933.
119 Cournille (Jean), agriculteur à Montauban (Tarn-et-Garonne). Chevalier du 2 février 1930.
120 Courret (Paul-Ernest), directeur adjoint des services agricoles de la Loire-Inférieure. Chevalier du 31 décembre 1936.
121 Courseau (Georges), agriculteur à Saugy (Cher). Chevalier du 23 janvier 1926.
122 Courtin (Claudius), cultivateur à Saint-Loup-de-la-Salle (Saône-et-Loire). Chevalier du 15 septembre 1921.
123 Crozat (François-Clovis), dit Adrien, chef de culture à Choisy-a-Victoire (Oise). Chevalier du 20 août 1924.
124 Cuif (Eugène), agriculteur à Saint-Morel (Ardennes). Chevalier du 23 février 1932.
125 Culnat (Henri), directeur général des caisses d'assurances mutuelles agricoles de l'Yonne à Auxerre. Chevalier du 17 août 1931.
126 Dagonneau (Constant-Emile-Eugène), chef de section administrative à la direction des services agricoles de la Nièvre à Nevers. Chevalier du 29 août 1936.
127 Dallery (Claude), cultivateur à Saint-Romain-la-Motte (Loire). Chevalier du 23 juillet 1927.
128 D'Anglebermes (Baillaire-Paul), agriculteur à Schoelcher (Martinique). Chevalier du 9 mars 1936.
129 Daudignon (Pierre), cultivateur à Doazit (Landes). Chevalier du 17 août 1931.
130 David (Adolphe), cultivateur à Coulans-sur-Gée (Sarthe). Chevalier du 26 janvier 1939.
131 Decauchy (Charles-Clovis), forgeron à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais). Chevalier du 9 mars 1936.
132 Declemy (Gaston), agriculteur à Louches Pasde-Calais). Chevalier du 26 janvier 1939.
133 Delattre (Léon-Pierre-Augustin), agriculteur à Crécy-en-Ponthieu (Somme). Chevalier du 4 août 1938.
134 Delesque (Gaston), expert agricole à Bonsecours (Seine-Inférieure). Chevalier du 9 octobre 1932.
135 Delporte (Eugène-Charles-Alexis), instituteur honoraire à Lisieux (Calvados). Chevalier du 5 février 1938.
136 Delval (Albert-Charles), directeur général adjoint de la société des produits chimiques et engrais d'Auby à Leforest (Pas-de-Calais). Chevalier du 16 janvier 1933.
137 Mme Demerson (Joséphine), chef de groupe au ministère de l'agriculture à Paris. Chevalier du 30 juin 1939.
138 Demerlot (Léon-Louis), ancien agriculteur à Colmesnil-Manneville (Seine-Inférieure). Chevalier du 26 janvier 1939.
139 Denis (Arthur), cultivateur à Hargnies (Nord). Chevalier du 26 janvier 1939.
140 Deschamps (Henri), agriculteur à Maron (Indre). Chevalier du 4 février 1930.
141 Desmaison (Frédéric), agriculteur à Saint-Crépin-de-Mareuil (Dordogne). Chevalier du 20 janvier 1934.
142 Mme Despalles (Suzanne-Berthe), née Lefebvre, grainier à Paris (Seine). Chevalier du 13 novembre 1938.
143 Desveaux (Robert), maître de conférences agronomiques au Raincy (Seine-et-Oise). Chevalier du 4 août 1939.
144 Deuze (Narcisse-Albert), viticulteur à Rilly-la-Montagne (Marne). Chevalier du 26 juillet 1926.
145 Devillard (François), agriculteur à Champlecy (Saône-et-Loire). Chevalier du 4 août 1939.
146 Devillard (Louis-Auguste), cultivateur à Latillé (Vienne). Chevalier du 5 août 1932.
147 Deville (Gérard), cultivateur à Saulces-Champenoises (Ardennes). Chevalier du 4 août 1939.
148 Devulder (Etienne), vétérinaire à Auxi-le-Château (Pas-de-Calais). Chevalier du 9 mars 1936.
149 Dewisme (Louis-Auguste-Joseph), agriculteur à Ennetières-en-Weppes (Nord). Chevalier du 4 août 1938.
150 Dubois (Henri-Alexandre), jardinier à Provins (Seine-et-Marne). Chevalier du 23 janvier 1926.
151 Dubuc (Louis-Justin-Hippolyte), régisseur, agent comptable à l'école vétérinaire de Toulouse (Haute-Garonne). Chevalier du 31 décembre 1934.
152 Duchesne (Robert), chef de fabrication à l'école nationale d'osiériculture de Fayl-Billot (Haute-Marne). Chevalier du 23 janvier 1926.
153 Dufey (Louis-Gustave), éleveur à Saint-Même-les-Carrières (Charente). Chevalier du 28 juillet 1930.
154 Dufflout (Louis), horticulteur à Cormeilles-en-Parisis (Seine-et-Oise). Chevalier du 29 janvier 1926.
155 Duflos (Aimé-Eugène-Constant), cultivateur à Aigneville (Somme). Chevalier du 28 juin 1934.
156 Dumas (François), propriétaire à Villetoureix (Dordogne). Chevalier du 13 mars 1937.
157 Dumontet (René-Hippolyte-Médéric-Edouard), agriculteur à Chervettes (Charente-Maritime). Chevalier du 21 août 1924.
158 Dunez (Antoine-Joseph), directeur du laboratoire municipal d'Amiens (Somme). Chevalier du 30 juin 1939.
159 Duranthon (Maurice-Jean), agriculteur à Château-l'Evêque (Dordogne). Chevalier du 16 janvier 1933.
160 Edart (Pierre), directeur de la caisse régionale de crédit agricole mutuel des Vosges à Epinal. Chevalier du 9 mars 1936.
161 Elophe (Georges-Edmond), jardinier à l'hospice des vieillards à Cormeilles-en-Parisis (Seine-et-Oise). Chevalier du 4 février 1930.
162 Emeric (Joseph-Gustave), jardinier à Hyères (Var). Chevalier du 29 août 1936.
163 Ergan (Louis-Prosper-Edouard-Marie), directeur de la fédération des coopératives de blé de la Mayenne à Laval. Chevalier du 9 mars 1936.
164 Espiau (Maurice), cultivateur à Condom (Gers). Chevalier du 26 janvier 1939.
165 Fabre (Antony), fermier à Valette (Cantal). Chevalier du 4 février 1930.
166 Fabre (Georges), directeur départemental des services vétérinaire à Draguignan (Var). Chevalier du 9 février 1935.
167 Fauconneau (Georges), agriculteur à Saint-Pierre-les-Etieux (Cher). Chevalier du 28 janvier 1923.
168 Faure (Gabriel-Jean-Pierre), professeur d'agriculture à Auch (Gers). Chevalier du 30 juin 1939.
169 Faurie (Eugène-Marcel), pépiniériste à Commentry (Allier). Chevalier du 13 mars 1937.
170 Fauvel (Bernard-Joseph-Pierre), cultivateur à Saint-Germain-sur-Sèves (Manche). Chevalier du 3 août 1935.
171 Ferville (Robert-Edmond), agriculteur à Seicheprey (Meurthe-et-Moselle). Chevalier du 4 août 1938.
172 Fessy (Henri), viticulteur à Saint-Jean-d'Ardières (Rhône). Chevalier du 24 mai 1936.
173 Finale (César-Louis), directeur des jardins de la ville de Nice (Alpes-Maritimes). Chevalier du 20 novembre 1931.
174 Folleau (Pierre-Alexandre-Constan-Eugène), ingénieur agricole à Verneuil-sur-Indre (Indre-et-Loire). Chevalier du 25 juillet 1929.
175 Forain (Paul-Jules), jardinier-chef à Melun (Seine-et-Marne). Chevalier du 11 février 1911.
176 Foucault (Arsène), agriculteur au Grand Verni-Maigné (Sarthe). Chevalier du 23 février 1932.
177 Foulle (Edmond-Armand), agriculteur à Rehon (Meurthe-et-Moselle). Chevalier du 3 août 1935.
178 Fourcade (Jean-Marie), garde particulier du syndicat de l'Alaric à Vielle-Adour (Hautes-Pyrénées). Chevalier du 31 avril 1910.
179 Fourmond (Félix), ingénieur agronome à Angers (Maine-et-Loire). Chevalier du 17 juin 1930.
180 Fremond (Eugène-Louis), cultivateur à Juigné-des-Moutiers (Loire-Inférieure). Chevalier du 4 août 1938.
181 Fréval (Charles-André), secrétaire de mutuelles agricoles à Octeville-sur-Mer (Seine-Inférieure). Chevalier du 23 février 1932.
182 Fritsch (Paul-André-Vincent), chef de culture à Bourg-la-Reine (Seine). Chevalier du 10 mars 1925.
183 Fuhrer (Robert), adjoint technique des travaux de 1re classe à Carrières-sur-Seine (Seine-et-Oise). Chevalier du 29 août 1936.
184 Gachet (Catherin), cultivateur à Puygros (Savoie). Chevalier du 2 août 1925.
185 Gagnieux (Joseph-Hubert), publiciste agricole à Lyon (Rhône). Chevalier du 24 septembre 1913.
186 Gallet (Marcel), agriculteur à Luneray (Seine-Inférieure). Chevalier du 23 mars 1934.
187 Gamel (Jacques), ex-cultivateur à Canteloube-d'Aurillac (Cantal). Chevalier du 3 août 1935.
188 Garnier (Claude-Joseph), cultivateur à Saint-Paulieu (Haute-Loire). Chevalier du 1er avril 1927.

189 Garnier (Adolphe-Léon-François), agriculteur à Oulmes (Vendée). Chevalier du 26 janvier 1939.
190 Gastaud (Théophile-Henri-Félix), agriculteur à Puget-Theniers (Alpes-Maritimes). Chevalier du 17 février 1933.
191 Gaucher (Valentin-Joseph), cultivateur à Guesnes (Vienne). Chevalier du 10 mars 1925.
192 Gauthier (Maxime-Joseph-Désiré), grainetier à Toulouse (Haute-Garonne). Chevalier du 12 août 1937.
193 Gauthier (Jean), ancien cultivateur à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre). Chevalier du 28 juillet 1934.
194 Gauthier (Charles), horticulteur au Plessis-Robinson (Seine). Chevalier du 31 décembre 1928.
195 Gavarini (François-Jacques-Baptiste), chef de bureau à la préfecture de la Corse à Ajaccio. Chevalier du 31 décembre 1935.
196 Genevoix (Claude), viticulteur à Frontenas (Rhône). Chevalier du 26 juillet 1926.
197 Gérard (Adrien-Léon), cultivateur à Vertus (Marne). Chevalier du 4 août 1928.
198 Godard (Charles), agriculteur à Marcei (Orne). Chevalier du 9 février 1935.
199 Godbert (Jean-Baptiste-Marcel), vice-président de la société d'aviculture d'Artois à Arras (Pas-de-Calais). Chevalier du 20 janvier 1934.
200 Gondard (Albert-Eléonord), cultivateur à Incarville (Eure). Chevalier du 9 février 1927.
201 Goue (Antoine), ouvrier agricole à Essertenne (Saône-et-Loire). Chevalier du mars 1925.
202 Gouinaud (Théophile), secrétaire comptable, caisse locale crédit agricole à Marennes (Charente-Maritime). Chevalier du 9 janvier 1931.
203 Mme Grad (Marie-Pauline), commis principal au ministère de l'agriculture à Paris. Chevalier du 31 décembre 1938.
204 Graff (Eugène), instituteur en retraite à Sélestat (Bas-Rhin). Chevalier du 5 août 1921.
205 Granat (Gilbert-Jean), agriculteur à Auradou (Lot-et-Garonne). Chevalier du 28 juillet 1934.
206 Grasset (Alfred-Léon), cultivateur à Sainte-Croix-Vallée-Française (Lozère). Chevalier du 12 novembre 1931.
207 Gravière (Raymond-François), directeur général de l'escompte à la Banque de France à Paris. Chevalier du 12 août 1937.
208 Mme Gravin, née Grimal (Louise), chef de groupe à la caisse nationale de crédit agricole à Paris. Chevalier du 30 juin 1934.
209 Grivot (Albert-Auguste), cultivateur à Pithiviers (Loiret). Chevalier du 9 janvier 1931.
210 Guénat (Charles), fermier à Saint-Martin-lès-Langres (Haute-Marne). Chevalier du 26 janvier 1939.
211 Guerbert (Hubert), cultivateur à Saint-Thiébault (Haute-Marne). Chevalier du 4 août 1939.
212 Guerin (Jean), cultivateur à Etauliers (Gironde). Chevalier du 2 février 1929.
213 Guérin (Auguste-Jules-Gustave), agriculteur à Négreville (Manche). Chevalier du 16 janvier 1933.
214 Guichard (Marc-Marius-Eugène), cultivateur à Geovressiat (Ain). Chevalier du 4 août 1939.
215 Guillaume (Joseph-Eustache), cultivateur à Mainbressy (Ardennes). Chevalier du 3 août 1935.
216 Guillaume (Maurice-Vincent-Hippolyte), directeur de l'agriculture, de l'élevage et des forêts au ministère de la France d'outre-mer, Paris. Chevalier du 17 août 1931.
217 Guillaumey (Pierre-Joseph-Albert), cultivateur à chaux (territoire de Belfort). Chevalier du 16 janvier 1933.
218 Guyot (Jean), cultivateur à Saint-Germain-la-Campagne (Eure). Chevalier du 9 janvier 1931.
219 Guyot (Lucien-Roger-Maurice), professeur à l'école d'agriculture de Grignon (Seine-et-Oise). Chevalier du 29 août 1936.
220 Haag (Frédéric), cultivateur à Furdenheim (Bas-Rhin). Chevalier du 12 mai 1921.
221 Mme Haarscher (Suzanne), agent supérieur au ministère de l'agriculture, Paris. Chevalier du 30 juin 1938.
222 Hadengue (Pierre), agriculteur à Ham (Somme). Chevalier du 29 juin 1929.
223 Hible (Louis-Camille), garde-chef à la société départementale des chasseurs à Saintes (Charente-Maritime). Chevalier du 9 février 1927.
224 Hochweicker (André-Emile-Bernard), jardinier à Charenton (Seine). Chevalier du 30 juin 1934.
225 Hoffmann (Adolphe), attaché au centre national des recherches au ministère de l'agriculture à Paris. Chevalier du 23 février 1932.
226 Hotot (Alexandre-Louis), horticulteur à Dives-sur-Mer (Calvados). Chevalier du 12 août 1937.
227 Huguet (Georges), employé à la répression des fraudes à Meudon (Seine-et-Oise). Chevalier du 30 juin 1938.
228 Huguet du Lorin (Charles-Emmanuel-Ernest-Marie), agriculteur à Challans (Vendée). Chevalier du 16 avril 1931.
229 Humbert (Nicolas-Julien), cultivateur à Vaucourt (Meurthe-et-Moselle). Chevalier du 25 juillet 1929.
230 Isaulier (Alfred), agriculteur à Bélive-Tampon (Ile de la Réunion). Chevalier du 25 août 1922.
231 Janvier (Paul-Auguste), constructeur de moteurs et tracteurs agricoles à Autun (Saône-et-Loire). Chevalier du 12 août 1937.
232 Jarnigon (Fernand), agriculteur à Guilliers (Morbihan). Chevalier du 29 août 1936.
233 Jarret (François), agriculteur à Sonnaz (Savoie). Chevalier du 4 août 1928.
234 Jaubert (Alban-Armand), agriculteur à Brax (Lot-et-Garonne). Chevalier du 6 mars 1938.
235 Jeanningros (Antide-Marie-Augustin), chef de pratique à l'école d'industrie laitière de Mamirolle (Doubs). Chevalier du 4 août 1928.
236 Jeanson (Maurice-Mary-Gabriel), agriculteur à Etrelles-sur-Aube (Aube). Chevalier du 9 mars 1936.
237 Jolivet (Marcel-Rémy), cultivateur à Saint-Sulpice-les-Feuilles (Haute-Vienne). Chevalier du 26 janvier 1939.
238 Joud (Alfred-André), agriculteur à Saint-Genis-des-Fontaines (Pyrénées-Orientales). Chevalier du 29 août 1936.
239 Jouguet (Michel-Albert), agriculteur à Bazas (Gironde). Chevalier du 20 janvier 1934.
240 Jouhanneau (Lucien), cultivateur à Lys-Saint-Georges (Indre). Chevalier du 19 septembre 1937.
241 Julienne (Pierre-Arthur-Henri), directeur départemental des services vétérinaires à Caen (Calvados). Chevalier du 31 décembre 1938.
242 Jung (Jacques), agriculteur à Hommarting (Moselle). Chevalier du 10 mars 1925.
243 Kerboul (Jean-François), éleveur à Keradanut (Finistère). Chevalier du 23 janvier 1923.
244 Kling (Yvan), chef de division de la préfecture du Bas-Rhin à Strasbourg. Chevalier du 10 mars 1925.
245 Kodinger (Edouard), président de la société de pêche de Longuyon (Meurthe-et-Moselle). Chevalier du 26 janvier 1939.
246 Kuhn (Armand), directeur général adjoint à la société commerciale des potasses d'Alsace à Paris. Chevalier du 30 décembre 1929.
247 Labarchède (Jean), cultivateur à Laglorieuse (Landes). Chevalier du 2 août 1925.
248 Mme Lacroix, née Horremberger (Berthe), directrice d'école de l'enseignement ménager agricole de la Haute-Saône à Vesoul. Chevalier du 30 juin 1933.
249 Lacube (François), chef de section administrative à la direction des services agricoles de Bar-le-Duc (Meuse). Chevalier du 28 juillet 1934.
250 Lafay (Pierre-Emile-Auguste), ingénieur au Comptoir français de l'azote à Beaucaire (Gard). Chevalier du 30 juin 1932.
251 Laffont (Louis), cultivateur à Arrodets-Lourdes (Hautes-Pyrénées). Chevalier du 26 janvier 1939.
252 Laffont (Jean-Claude), sous-directeur à la direction de l'administration départementale et communale du ministère de l'intérieur à Paris. Chevalier du 12 août 1937.
253 Lafosse (Paul), médecin phisiologue assermenté à l'école nationale vétérinaire d'Alfort (Seine). Chevalier du 10 mars 1927.
254 Lafuge (Jean-Emile), propriétaire à Cazaugitat (Gironde). Chevalier du 9 février 1935.
255 Lagnien (Victor), cultivateur à Pointre (Jura). Chevalier du 23 janvier 1923.
256 Lalbie (Charles), agriculteur à Trentels-Ladignac (Lot-et-Garonne). Chevalier du 5 août 1932.
257 Lallet (François), cultivateur à Nexon (Haute-Vienne). Chevalier du 16 janvier 1933.
258 Lamour (Maurice-Jean), jardinier à Meudon (Seine-et-Oise). Chevalier du 4 août 1938.
259 Langlois (Gaston-Aimé), constructeur de machines agricoles au Thil-en-Vexin (Eure). Chevalier du 14 août 1923.
260 Langlois (Louis), agriculteur aux Ecrennes (Seine-et-Marne). Chevalier du 9 février 1935.
261 Laplasse (Louis-Philippe), maraicher à Ivry (Seine). Chevalier du 10 mars 1937.
262 Mme Lascroux, née Chipon (Charlotte), commis principal au ministère de l'agriculture à Paris. Chevalier du 5 février 1938.
263 Latour (Ernest), pépiniériste à Troyes (Aube). Chevalier du 8 avril 1925.
264 Le Bot (Marcel-Henri-Joseph), directeur des services agricoles du Maine-et-Loire à Angers. Chevalier du 30 juin 1938.
265 Leclerc (Gaston), agriculteur à Berneuil-en-Bray (Oise). Chevalier du 30 mai 1931.
266 Lecointre (Henri), directeur de la caisse régionale de crédit agricole de la Brie à Meaux (Seine-et-Marne). Chevalier du 26 janvier 1939.
267 Lecoq (Lucien-Théodore), adjudant des haras à Compiègne (Oise). Chevalier du 30 juin 1935.
268 Ledanois (André), jardinier-chef de la ville de Lisieux (Calvados). Chevalier du 10 novembre 1935.
269 Leduc (Zénon-Alexandre), éleveur à Quiévy (Nord). Chevalier du 28 juillet 1933.
270 Lefebvre (Jules-Jean), agriculteur à Bancourt (Pas-de-Calais). Chevalier du 30 juin 1935.
271 Le Gall (Pierre-Marie), secrétaire d'administration au ministère de l'agriculture à Paris. Chevalier du 12 août 1937.
272 Legrand (Eugène), charron à Petit-Quevilly (Seine-Inférieure). Chevalier du 20 octobre 1936.
273 Lejeune (Clément-Louis), jardinier à la préfecture des Deux-Sèvres à Niort (Deux-Sèvres). Chevalier du 9 février 1935.
274 Mme veuve Lemaire, née Parain (Marie-Elise), à Saint-Maur (Seine). Chevalier du 25 octobre 1929.
275 Lemaire (Paul-Alphonse), secrétaire de la société d'horticulture d'Aulnay-sous-Bois (Seine-et-Oise). Chevalier du 4 août 1936.
276 Lemonnier (Hector-André-Fernand), cultivateur à Commeaux (Orne). Chevalier du 24 septembre 1937.
277 Lepicard (Jean-Paul-Marie-Antoine), agriculteur à Ourville-en-Caux (Seine-Inférieure). Chevalier du 26 janvier 1939.
278 Leray (Jean-Baptiste), agriculteur au bourg de Saint-Mars-du-Désert (Loire-Inférieure). Chevalier du 30 juin 1935.
279 Mlle Leseigneur (Gilberte-Joséphine-Elise), secrétaire d'administration au ministère de l'agriculture à Paris. Chevalier du 30 mai 1936.
280 Leshermes (Noë), cultivateur à Chadrac (Haute-Loire). Chevalier du 12 janvier 1938.
281 Lesur (Georges-Jules), à Rambouillet (Seine-et-Oise). Chevalier du 2 février 1929.

282 Letellier (Jules-Léopold), horticulteur à Goupillières (Eure). Chevalier du 17 août 1931.

283 Letienne (Louis-Joseph), jardinier à Lens (Pas-de-Calais). Chevalier du 4 août 1928.

284 Leverne (André), horticulteur à Montargis (Loiret). Chevalier du 9 janvier 1931.

285 Lombard (Joseph-Edmond), vigneron à Sainte-Geneviève (Meurthe-et-Moselle). Chevalier du 23 novembre 1935.

286 Lorion (Léon-Albert), horticulteur à Vitry-sur-Seine (Seine). Chevalier du 31 décembre 1930.

287 Loubeau (Henri), agriculteur à Boulogne-sur-Gesse (Haute-Garonne). Chevalier du 13 mars 1937.

288 Louée (Henri), pépiniériste à Arc-et-Senans (Doubs). Chevalier du 28 juillet 1931.

289 Luton (Jules), chef surveillant à la Caisse nationale de crédit agricole à Paris. Chevalier du 12 août 1937.

290 Luzin (Henri-Marcel), agriculteur à Venette (Oise). Chevalier du 20 janvier 1934.

291 Madaule (Joseph), régisseur à Navès (Tarn). Chevalier du 9 février 1922.

292 Magnier (Valentin-Laurent), jardinier à Boulogne-Billancourt (Seine). Chevalier du 31 décembre 1937.

293 Magnin (Paul-Emile), cultivateur à Sancey-le-Grand (Doubs). Chevalier du 4 août 1939.

294 Maillot (Marcel), horticulteur à Besançon (Doubs). Chevalier du 16 janvier 1933.

295 Mallorin (Charles-Elie-Joseph), rosiériste à Allières-et-Risset (Isère). Chevalier du 17 septembre 1930.

296 Mamet (Auguste), agriculteur aux Fins (Doubs). Chevalier du 2 août 1925.

297 Manceau (Pierre), professeur agrégé de la faculté de médecine à Lyon (Rhône). Chevalier du 28 juillet 1931.

298 Manier (Maurice-Albert), directeur de la Caisse régionale de l'Ile-de-France à Paris. Chevalier du 6 décembre 1926.

299 Manière (François-Albert), horticulteur à Bois-Colombes (Seine). Chevalier du 20 janvier 1936.

300 Maniglier (Pierre), agriculteur à Albertville (Savoie). Chevalier du 23 janvier 1926.

301 Marchand (Emile-Marie-Benoît-Joseph), cultivateur à Servance (Haute-Saône). Chevalier du 9 février 1927.

302 Marchand (Henri-Joseph-Constant), cultivateur à Fontenois-lès-Montbozon (Haute-Saône). Chevalier du 28 juillet 1934.

303 Maréchal (Alphonse), cultivateur à Thaix (Nièvre). Chevalier du 16 janvier 1933.

304 Margolliet (Stéphane), cultivateur à Pontchy (Haute-Savoie). Chevalier du 9 février 1935.

305 Marle (Georges-Alfred-Louis-Adolphe), inspecteur général à la société commerciale des potasses d'Alsace, Paris. Chevalier du 16 janvier 1933.

306 Marti (Antoine), jardinier à Thuir (Pyrénées-Orientales). Chevalier du 12 janvier 1938.

307 Martin (René-Clotaire), agriculture à Mesnil-Durand (Calvados). Chevalier du 9 février 1927.

308 Martinaud (Michel-Léon), propriétaire à Castillonnes (Lot-et-Garonne). Chevalier du 30 juin 1932.

309 Marty (Jacques-Noël), agriculteur à Canavières-Albi (Tarn). Chevalier du 12 août 1937.

310 Marvin (Armand-Eugène), horticulteur à Aunay-sur-Crécy (Eure-et-Loir). Chevalier du 2 août 1925.

311 Masmontell (Fernand-François), docteur à Saint-Ouen (Seine). Chevalier du 13 mars 1937.

312 Masson (Paul-Jean), éleveur à Dreux (Eure-et-Loir). Chevalier du 31 décembre 1934.

313 Mathelin (Charles), jardinier à Lens (Pas-de-Calais). Chevalier du 28 juillet 1933.

314 Mathevet (Jean-Mathieu-Marius), docteur vétérinaire sanitaire des Alpes-Maritimes à Antibes (Alpes-Maritimes). Chevalier du 4 août 1928.

315 Mauboussin (Eugène-André), vétérinaire au Mans (Sarthe). Officier de la Légion d'honneur.

316 Maurel (Joseph-Etienne-Guillaume), cultivateur à Risoul (Hautes-Alpes). Chevalier du 9 janvier 1931.

317 Maurin (Camille-Louis), cultivateur à la Brousse (Charente-Maritime). Chevalier du 9 février 1935.

318 Mazier (Arsène-Jules), marchand de chevaux à Saint-Just-en-Chaussée (Oise). Chevalier du 9 mars 1936.

319 Ménar (Léon-Paul), directeur d'école à Waziers (Nord). Chevalier du 16 janvier 1933.

320 Menuet (Jean-Louis), fermier à la Chapelle-Sallertaine (Vendée). Chevalier du 4 août 1938.

321 Mercier (Joseph-Marie), cultivateur à Penhouët-en-Kerfourn (Morbihan). Chevalier du 5 juin 1923.

322 Métayer (Octave), mytiliculteur à Tréhignier-en-Pénestin (Morbihan). Chevalier du 28 juillet 1934.

323 Michel (Jean), fermier à Jussac (Cantal). Chevalier du 25 juillet 1929.

324 Michel (Joseph), propriétaire à Chauffailles (Saône-et-Loire). Chevalier du 9 février 1935.

325 Moisant (René), expert agricole à Curzay (Vienne). Chevalier du 23 février 1932.

326 Moreau (Maurice-Alexandre-Gaston), agriculteur à Igé (Orne). Chevalier du 4 août 1939.

327 Morel (Raymond-Guy), maître technique jardinier école Théophile-Roussel à Montesson (Seine-et-Oise). Chevalier du 31 décembre 1934.

328 Morel (Jean-Amédée), directeur de l'école d'agriculture de la Brosse (Yonne). Chevalier du 12 août 1937.

329 Morelle (Amand-Hippolyte-Victor), ingénieur divisionnaire S. T. V. P. de la ville de Paris (Seine). Chevalier du 4 août 1938.

330 Moretti (Charles), cultivateur à Vivario (Corse). Chevalier du 5 juin 1923.

331 Morin (Arthur-Georges), cultivateur à Ossey-les-Trois-Maisons (Aube). Chevalier du 13 août 1932.

332 Moyse (Jean-Baptiste-Alexis), horticulteur à Nantes (Loire-Inférieure). Chevalier du 5 novembre 1936.

333 Muraille (Jean-Marius), lieutenant de louveterie à Monteux (Vaucluse). Chevalier du 3 août 1935.

334 Neumand (Jean-Lucien), directeur des services agricoles à Besançon (Doubs). Chevalier du 30 juin 1934.

335 Never (Jean-Antoine-Auguste), propriétaire à Juillenay (Côte-d'Or). Chevalier du 15 septembre 1921.

336 Nicouleau (Jean), directeur départemental des services vétérinaires à Auch (Gers). Chevalier du 9 mars 1936.

337 Nigon (Henri-Emmanuel), horticulteur à Antibes (Alpes-Maritimes). Chevalier du 10 mars 1925.

338 Noiron (Marcel-Noël), jardinier à Louveciennes (Seine-et-Oise). Chevalier du 7 novembre 1931.

339 Not (François), viticulteur à Narbonne (Aude). Chevalier du 25 octobre 1936.

340 Novaro (Charles-Marius-Jacques), agriculteur à Toulon, collet de Cipon (Var). Chevalier du 6 avril 1912.

341 Olivier (Jean), viticulteur à Bourges (Cher). Chevalier du 31 août 1910.

342 Ollard (Omer), colombophile à Loos (Nord). Chevalier du 6 avril 1912.

343 Ollier (Pierre), chef de pratique agricole à l'école d'horticulture d'Objat à Voutezac (Corrèze). Chevalier du 30 décembre 1933.

344 Ozoux (Marie-Hilaire-Arthur-Anatole-Maurice), expert du Crédit agricole mutuel de la Réunion à Saint-Denis (Ile de la Réunion). Chevalier du 12 août 1937.

345 Mlle Paillet (Marie-Rose), directrice de l'école ménagère agricole semi-fixe de la Loire à Préfleux. Chevalier du 30 juin 1934.

346 Pairemaure (Octave-Noël-Pierre), directeur départemental des services vétérinaires de la Charente-Maritime à la Rochelle (Charente-Maritime). Chevalier du 29 mars 1938.

347 Parent (Marcel-Léon-Ferdinand), horticulteur à Rueil-Malmaison (Seine-et-Oise). Chevalier du 30 juin 1925.

348 Paret (Mathieu), arboriculteur à Chavanay (Loire). Chevalier du 23 janvier 1929.

349 Paris (Elie-Victorin-Numa), cultivateur à Saint-Frézal-de-Ventalon (Lozère). Chevalier du 16 janvier 1933.

350 Pascal (Charles), cultivateur à Argenteuil (Yonne). Chevalier du 5 août 1932.

351 Pautigny (Charles), agriculteur à Arthien (Nièvre). Chevalier du 9 mars 1936.

352 Pecquery (Célestin-Charles), cultivateur à Tours-en-Vimeu (Somme). Chevalier du 20 janvier 1934.

353 Pelletier (Emile-Amédée), préfet de la Haute-Garonne à Toulouse. Chevalier du 25 juillet 1929.

354 Pellevat (Cyrille), cultivateur à Arthaz-Pont-Notre-Dame (Haute-Savoie). Chevalier du 4 février 1930.

355 Penvenne (Joseph), maraîcher à Keryado-en-Lorient (Morbihan). Chevalier du 4 février 1930.

356 Perne (Emile), directeur honoraire de la sucrerie de Fontaine-le-Dun (Seine-Inférieure). Chevalier du 3 mai 1932.

357 Perrollaz (Eugène), agriculteur à Cranves-Sales (Haute-Savoie). Chevalier du 30 juin 1935.

358 Perret (Maurice-Amédée), secrétaire général du comité régional du tourisme à Grenoble (Isère). Chevalier du 2 mai 1932.

359 Perrey (Pierre-Hubert), ingénieur principal, directeur adjoint des services agricoles à Nancy (Meurthe-et-Moselle). Chevalier du 24 mai 1936.

360 Perrin (Joseph-Henri), cultivateur à Montbozon (Haute-Saône). Chevalier du 20 janvier 1934.

361 Pesqué (Jean-Julien), inspecteur général adjoint de la caisse nationale de crédit agricole à Bellevue (Seine-et-Oise). Chevalier du 12 août 1937.

362 Picard (Louis-Maurice), préfet des Ardennes à Mézières. Chevalier du 12 août 1937.

363 Pigeaud (Auguste), jardinier à Verrières-le-Buisson (Seine-et-Oise). Chevalier du 30 décembre 1933.

364 Piguet (Jules-Emile), brigadier des eaux et forêts en retraite à Authoison (Haute-Saône). Chevalier du 13 mars 1937.

365 Plantady (Louis-Ernest), cultivateur à Objat (Corrèze). Chevalier du 17 août 1931.

366 Pluchart (Eusèbe-Palmyr), ancien agriculteur à Cuverville-sur-Yères (Seine-Inférieure). Chevalier du 25 juillet 1929.

367 Poirot (Lucien-Henri-Arsène), professeur à l'école régionale d'agriculture au Chesnoy (Loiret). Chevalier du 28 mai 1938.

368 Pommier (Marius), cultivateur à Saint-Restitut (Drôme). Chevalier du 12 août 1937.

369 Pompelle (Auguste-François), chef jardinier de la ville de Troyes, en retraite à Creney (Aube). Chevalier du 2 octobre 1922.

370 Portalier (Léon-Jules-Marie-Etienne), agriculteur à Salelles (Lozère). Chevalier du 28 juillet 1930.

371 Pouilouin (Yves-Marie), cultivateur à Saint-Clet (Côtes-du-Nord). Chevalier du 13 mars 1937.

372 Pouthier (Claude-Ignace), cultivateur à Brevans (Jura). Chevalier du 9 février 1927.

373 Pradeau (Léonard), cultivateur à Saignac (Haute-Vienne). Chevalier du 12 janvier 1938.

374 Mlle Prebosty (Marcelle), directrice de l'enseignement ménager agricole de Haute-Savoie à Annecy. Chevalier du 9 février 1922.

375 Préceptis (Pierre-Camille), chef du laboratoire de l'inspection technique des subsistances à Paris. Chevalier du 24 mai 1936.

376 Provost (Rémy), colombophile à Lys (Nord). Chevalier du 20 janvier 1936.

377 Prudhomme (Joseph), horticulteur à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire). Chevalier du 13 août 1922.

378 Pujolle (Guillaume-Jean-Simon), propriétaire à Tresses (Gironde). Chevalier du 12 janvier 1938.

379 Quintard (Gédéon), agent du service de la répression des fraudes à Melle (Deux-Sèvres). Chevalier du 31 décembre 1936.

380 Racenet (Joseph-François-Emile), cultivateur à Moffans (Haute-Saône). Chevalier du 28 juillet 1934.
381 Rapet (Robert), viticulteur à Pernand-Vergelesses (Côte-d'Or). Chevalier du 9 février 1935.
382 Raymondet (Armand), cultivateur à Lagnes (Vaucluse). Chevalier du 27 avril 1933.
383 Reboux (André-Lucien), horticulteur à Cormeilles-en-Parisis (Seine-et-Oise). Chevalier du 16 janvier 1933.
384 Renard (Joseph-Eugène-Gabriel), cultivateur à Trézioux (Puy-de-Dôme). Chevalier du 4 août 1939.
385 Renard (Maurice), ancien agriculteur à Montereau (Seine-et-Marne). Chevalier du 24 août 1930.
386 Renault (Constant), cultivateur à Langourian en Erquy (Côtes-du-Nord). Chevalier du 12 janvier 1938.
387 Revel (Claudius), cultivateur à Saint-Barthelemy-de-Beaurepaire (Isère). Chevalier du 9 février 1935.
388 Reynaud (Antoine), maréchal ferrant à Avignon (Vaucluse). Chevalier du 1er avril 1927.
389 Mme Reynoird, née Clavet (Anna), présidente de la société d'horticulture de Ville-d'Avray (Seine-et-Oise). Chevalier du 13 mars 1937.
390 Richard (Maurice-Théodore-Victor-Eugène), ministre plénipotentiaire, directeur au ministère des affaires étrangères à Paris. Chevalier du 5 février 1938.
391 Richoux (Raphaël-Paul-Emile), viticulteur à Quincy (Cher). Chevalier du 28 juillet 1934.
392 Riollet (Armand), cultivateur à Lanthenay (Loir-et-Cher). Chevalier du 16 janvier 1933.
393 Riou (Camille-André), directeur des coopératives des agriculteurs de l'Indre à Châteauroux (Indre). Chevalier du 10 mars 1935.
394 Rivault (Raymond-Alexandre-Henri), professeur à l'école d'agriculture de Blanquefort (Gironde). Chevalier du 20 janvier 1934.
395 Rivoire (Claudius), horticulteur à Lyon (Rhône). Chevalier du 4 février 1930.
396 Robert (Marcel), directeur départemental des services vétérinaires à Laon (Aisne). Chevalier du 30 juin 1938.
397 Robin (Camille), agriculteur au Pin-Châtellerault (Vienne). Chevalier du 12 janvier 1938.
398 Roca (Joseph), propriétaire à Los-Masos (Pyrénées-Orientales). Chevalier du 16 janvier 1933.
399 Rollet (Georges-Arthur), directeur départemental des services vétérinaires de la Loire à Saint-Etienne (Loire). Chevalier du 30 juin 1938.
400 Rossignol (Albert), cultivateur à Neuilly-les-Dijon (Côte-d'Or). Chevalier du 4 février 1930.
401 Roucard (Jean), professeur adjoint à l'école d'agriculture de Neuvic (Corrèze). Chevalier du 29 août 1936.
402 Rougieux (Jules), bourrelier à Château-Salins (Moselle). Chevalier du 3 août 1935.
403 Roulois (Emile), maire de Saint-Clément-de-la-Place (Maine-et-Loire). Chevalier du 16 janvier 1933.
404 Roussean (Martial), agriculteur à Notre-Dame-d'Oe (Indre-et-Loire). Chevalier du 28 juillet 1934.
405 Roussel (Gustave-Ferdinand), éleveur à Martigné (Ille-et-Vilaine). Chevalier du 14 août 1932.
406 Roussel (Marcel-Théobald), agriculteur à Bassuet (Marne). Chevalier du 30 mai 1920.
407 Rouyer (Marie-Marcel-Fernand), cultivateur à Dompcevrin (Meuse). Chevalier du 12 août 1937.
408 Rubin (Emile), agriculteur à Bellecombe-Tarentaise (Savoie). Chevalier du 9 mars 1936.
409 Saint Avit (Jules-Gaston), cultivateur à Vic-Fezensac (Gers). Chevalier du 20 janvier 1934.
410 Sannier (Guillaume-Marie), chef de culture de l'asile psychiatrique de Quimper (Finistère). Chevalier du 23 janvier 1926.
411 Mlle Sarles (Madeleine-Fernande), chef de groupe au ministère de l'agriculture, Paris. Chevalier du 30 juin 1934.
412 Saulou (Georges), agriculteur au Lion-d'Angers (Maine-et-Loire). Chevalier du 4 août 1939.
413 Savalle (Gaston-Léopold), herbager à la Freshaxe (Seine-Inférieure). Chevalier du 4 août 1939.
414 Schnebelen (Robert-Morand-Louis), agent de la répression des fraudes à Mulhouse (Haut-Rhin). Chevalier du 25 juillet 1929.
415 Servant (Pierre), régisseur agricole à Saverdun (Ariège). Chevalier du 9 février 1935.
416 Simon (Pierre-Albert), agriculteur à Amagne (Ardennes). Chevalier du 12 janvier 1938.
417 Simon (Louis), cultivateur à Créach-Mezec-en-Saint-Pol-de-Léon (Finistère). Chevalier du 4 août 1939.
418 Sirieys (Henri-Paul-Roger), cultivateur à Cornac (Lot). Chevalier du 29 août 1936.
419 Soulier (Jules-Auguste), viticulteur au Cailar (Gard). Chevalier du 20 janvier 1934.
420 Soullet (Henri-Gervais-Auguste), agriculteur à Saint-Maurice-des-Lions (Charente). Chevalier du 9 février 1935.
421 Sourdon (Félix), propriétaire à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme). Chevalier du 23 janvier 1926.
422 Surateau (André), cultivateur à Puiseaux (Loiret). Chevalier du 2 août 1925.
423 Telle (Fernand-Eugène-Lucien), expert chimiste à Epernay (Marne). Chevalier du 30 janvier 1909.
424 Tellier (René-Paulin-Maurice), horticulteur au Pecq (Seine-et-Oise). Chevalier du 30 juin 1935.
425 Tharin (Gustave), horticulteur à Belfort (territoire de Belfort). Chevalier du 23 juillet 1927.
426 Thébault (Georges), professeur adjoint à l'école d'agriculture des Trois-Croix (Ille-et-Vilaine). Chevalier du 30 juin 1935.
427 Théron (Paul), agriculteur à Fraisse-sur-Agout (Hérault). Chevalier du 23 février 1932.
428 Thiébaut (Pierre-Armand), chef de service au ministère de la reconstruction, à Paris. Chevalier du 2 avril 1939.
429 Thomas (Léopold), cultivateur à Loubressac (Lot). Chevalier du 23 juillet 1927.
430 Torreau (Louis), agriculteur à Cusset (Allier). Chevalier du 23 mars 1934.
431 Tournier (Georges-Marius), agriculteur à Arlay (Jura). Chevalier du 23 janvier 1923.
432 Trameçon (Jean), agriculteur à Lurcy-le-Bourg (Nièvre). Chevalier du 4 février 1930.
433 Trinchero (Charles), pisciculteur à Grenoble (Isère). Chevalier du 21 avril 1933.
434 Trufet (Omer-Ludovic), ancien cultivateur à Chelles (Oise). Chevalier du 26 janvier 1939.
435 Vache (Félix), agriculteur à Montélimar (Drôme). Chevalier du 16 janvier 1932.
436 Vallette (Lucien), cultivateur à Montaigut-le-Blanc (Creuse). Chevalier du 9 mars 1936.
437 Vandamme (Pierre-André-Robert), directeur des services agricoles à Arras (Pas-de-Calais). Chevalier du 30 juin 1935.
438 Varée (Victor), jardinier à Lens (Pas-de-Calais). Chevalier du 30 juin 1935.
439 Varnerot (Victor-Anatole), agriculteur à Chardogne (Meuse). Chevalier du 24 septembre 1920.
440 Vatan (Georges), viticulteur à Dampierre-sur-Loire (Maine-et-Loire). Chevalier du 13 mars 1937.
441 Vavasseur (Henri-Lucien-Léonel), publiciste agricole à Saint-Denis (Ile de la Réunion). Chevalier du 20 janvier 1931.
442 Vayssière (Paul), chef de travaux au ministère de l'agriculture, à Paris. Chevalier du 12 août 1937.
443 Verger (Charles-Louis), éleveur à Bazougers (Mayenne). Chevalier du 22 février 1921.
444 Verges-Nil, cultivateur à Loubayac (Hautes-Pyrénées). Chevalier du 4 août 1938.
445 Vergneault (Camille), éleveur à Saint-Christophe-sur-Roc (Deux-Sèvres). Chevalier du 22 février 1921.
446 Vernet (Louis), surveillant à l'école nationale d'agriculture de Montpellier (Hérault). Chevalier du 2 août 1925.
447 Videlin (Eléonor), cultivateur à Lussais, par Chef-Boutonne (Deux-Sèvres). Chevalier du 10 mars 1925.
448 Villard (Gaston), chef de section administrative des services agricoles à Nancy (Meurthe-et-Moselle). Chevalier du 23 février 1932.
449 Walterspiler (René-Luc), directeur de l'école de meunerie à Paris (Seine). Chevalier du 30 décembre 1933.
450 Wittiet (Charles), cultivateur à Berlise (Ain). Chevalier du 9 janvier 1931.

Grade de chevalier.

MM.

1 Abel (Joseph-Auguste), président du syndicat des Marais-de-Bourgoin (Isère).
2 Abelin (Jules-Aimé), agriculteur à Saint-Hilaire-de-Villefranche (Charente-Maritime).
3 Abonneau (Paul), agriculteur à Migné (Vienne).
4 Mlle Achard (Nancy-Andréa), cultivatrice à Saint-Rambert-d'Albon (Drôme).
5 Achard (Joseph-Julien-André), agriculteur à la Motte (Var).
6 Adam de Villiers (Michel), agriculteur à Cambuston (Ile de la Réunion).
7 Adaoust (Maurice-Paul-Slyvestre), cultivateur à Jouques (Bouches-du-Rhône).
8 Adrian (Charles-Louis-Joseph), cultivateur à Guinzeling (Moselle).
9 Aladenise (Marcel), cultivateur à Touchay (Cher).
10 Alba (Jean), cultivateur à Saillagouse (Pyrénées-Orientales).
11 Albert (Félicien-Léon-Alphonse), viticulteur à Narbonne (Aude).
12 Albert (Constant-Benjamin-Joseph), cultivateur à Moulins (Deux-Sèvres).
13 Albert (Dominique), charron à Saint-Saturnin-lès-Avignon (Vaucluse).
14 Albrecht (Marcel), rédacteur principal à la préfecture du Haut-Rhin à Colmar.
15 Alcuyet (Joseph), cultivateur à Larressore (Basses-Pyrénées).
16 Aldhuy (Jean), agriculteur à Prayssac (Lot).
17 Alexandre (Maurice-Adrien-Paul), agriculteur à Sahurs (Seine-Inférieure).
18 Alfonsi (Joseph), cultivateur à Figari (Corse).
19 Alive (André), cultivateur à Missègre (Aude).
20 Alix (Eugène-Victor-Marie), cultivateur à Quédillac (Ille-et-Vilaine).
21 Alix (Joseph-Jean-Marie), cultivateur à Moulet (Haute-Loire).
22 Alix (Pierre), éleveur à Grez-en-Bouère (Mayenne).
23 Allais (Alexandre-Joseph-Félix), agriculteur à Saint-Léomer (Vienne).
24 Allard (Raymond-Jean), contrôleur à l'O. N. I. C. à la Rochelle (Charente-Maritime).
25 Allemandou (Joseph), maréchal à Manzac-sur-Vern (Dordogne).
26 Alloix (Elie), chef de bureau à la préfecture de la Drôme à Valence.
27 Altagnant (Paul-Louis-Eugène), cultivateur à Cayeux-en-Santerre (Somme).
28 Alvernhe (Joseph), agriculteur à Pousthomy (Aveyron).
29 Amans (Jean-Emile-Marcellin), propriétaire à Marcillac (Aveyron).
30 Amaranthe (Théodore), agriculteur à Iracoubo (Guyane).
31 Amiez (André), directeur-adjoint des services agricoles à Colmar (Haut-Rhin).
32 Amstutz (Joseph), cultivateur à Lougres (Doubs).
33 Ancel (Maurice-Henri), cultivateur à Sept-Venis (Calvados).
34 Andrau (Eugène) à Petit-Jardin-Cabries (Bouches-du-Rhône).
35 André (Maxime-Philippe), cultivateur à Montlebon (Doubs).
36 André (Marie-Abel-Léon), cultivateur à Guerpont (Meuse).
37 André (Arthur-Eugène-Ravul), contrôleur divisionnaire des lois sociales en agriculture à Lille (Nord).
38 André (Alix), cultivateur à Châtenois (Vosges).
39 Andréa (Nicolas), cultivateur à Falicon (Alpes-Maritimes).

40 Andréani (Antoine-Dominique), cultivateur à Quenza (Corse).
41 Andries (Paul), colombophile à Cambrai (Nord).
42 Mme Andrieu, née Brousse (Julie), cultivatrice à Saint-Bonnet-de-Salers (Cantal).
43 Mme Andrieu, née Roussel (Gabrielle), cultivatrice à Auvillar (Tarn-et-Garonne).
44 Mme Andrieux (Reine-Berthe-Marie-Thérèse), horticultrice à Saint-Pol-sur-Ternoise (Pas-de-Calais).
45 Angebault (Jean-Marie), viticulteur à Montjean (Maine-et-Loire).
46 Animat (Pierre-Jules), cultivateur à Tauriac-de-Camarès (Aveyron).
47 Apcher (Louis), cultivateur à Laroquevieille (Cantal).
48 Arata (Roger), agriculteur à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).
49 Arbogast (Jean), agriculteur à Illenheim (Bas-Rhin).
50 Argellies (Marius), régisseur à Saint-Pargoire (Hérault).
51 Mme Argoul, née Chalvet (Renée-Elisabeth), directrice de la coopérative agricole à Moissac (Tarn-et-Garonne).
52 Aribaud (Paul-Albert), aviculteur à Coimeille-en-Parisis (Seine-et-Oise).
53 Armanet (Louis), cultivateur à Saint-Anne-d'Establin (Isère).
54 Arnaud (Maurice), cultivateur à la Boissière-d'Ans (Dordogne).
55 Arnaud (Léon-Augustin), propriétaire à Bussières (Puy-de-Dôme).
56 Arnould (Marcel-Maurice-Georges), cultivateur à Tilloy-Bellay (Marne).
57 Arnoult (Léon), cultivateur à Argançon (Aube).
58 Arrateig (Jean), propriétaire à Arette (Basses-Pyrénées).
59 Arlaud (Ludger), agriculteur à Châteauneuf-du-Rhône (Drôme).
60 Artigau (Joseph), cultivateur à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées).
61 Aloch (André-Joseph-Marie-Eugène), inspecteur principal des contributions indirectes à Neuilly-sur-Seine (Seine).
62 Atzori (Joseph), agriculteur à la Londe-les-Maures (Var).
63 Aubert (Joseph), propriétaire à Baigues (Charente).
64 Aubert (Constant), maraîcher à Coudray (Eure-et-Loir).
65 Aubert (Jean-Marie), cultivateur à Tiranges (Haute-Loire).
66 Mme Aubert, née Genet (Jeanne), cultivatrice à Roinville-sous-Dourdan (Seine-et-Oise).
67 Aubert (François-Louis-Didier), propriétaire à Bras (Var).
68 Aubertin (Auguste), cultivateur à Sainte-Livière (Marne).
69 Auberville (Jules-Henri), cultivateur à Petitville (Seine-Inférieure).
70 Aubier (Jean-Marie-François), cultivateur à Tauves (Puy-de-Dôme).
71 Aubouin (Maurice), cultivateur à Bazauges (Charente-Maritime).
72 Aubrière (Edgard), cultivateur à Saint-Pierre-d'Oléron (Charente-Maritime).
73 Mme veuve Aubry, née Chopin (Constance), cultivatrice à Goussancourt (Aisne).
74 Mme Audebert, née Château (Jeanne), cultivatrice à Pléaux (Cantal).
75 Audebert (Georges), sous-préfet de Châteaubriant (Loire-Inférieure).
76 Audebert (Maurice), cultivateur à Availles-sur-Chiné (Deux-Sèvres).
77 Audouy (Ernest-Edmond), inspecteur de la répression des fraudes à la Voulte-sur-Rhône (Ardèche).
78 Auffray (Armand), cultivateur au Tertre en Saint-Georges-de-Chesné (Ille-et-Vilaine).
79 Augagneur (Emile), cultivateur à Saint-Pierre-la-Noaille (Loire).
80 Auge (Paul), cultivateur à Vimpelles (Seine-et-Marne).
81 Augustin (Lucien), jardinier à Garches (Seine-et-Oise).
82 Aupbelle (Georges-Eugène), directeur départemental du ministère des anciens combattants et victimes de la guerre à Arras (Pas-de-Calais).
83 Auroy (Joseph), ouvrier agricole à Chambon-Sainte-Croix (Creuse).
84 Autesserre (Alfred), agriculteur à Trédjouls (Tarn-et-Garonne).
85 Autret (Pierre), cultivateur à Kergadil en Pont-Croix (Finistère).
86 Babeur (Henri), agriculteur à Longueville (Calvados).
87 Bach (Léon), agriculteur à Lauzerte (Tarn-et-Garonne).
88 Bachelier (Emile), cultivateur à la Chéronais en Saint-Rémy-du-Plein (Ille-et-Vilaine).
89 Bagnaud (F.), à Louhans (Saône-et-Loire).
90 Baillache (Lucien), cultivateur à Conches (Eure).
91 Bailleau (Arsène-Pierre), ancien cultivateur à Beaumont-les-Autels (Eure-et-Loir).
92 Bailly (René), agriculteur à Brée (Mayenne).
93 Bailly (Joseph), cultivateur à Saint-Florentin (Yonne).
94 Baizet (Michel), propriétaire à Saint-Igny-de-Vers (Rhône).
95 Balant (René-Marie-Daniel), chef des serres municipales à Rouen (Seine-Inférieure).
96 Bale (Maurice-René-Henri), ingénieur agricole à Izeure (Allier).
97 Balisoni (Raymond), agriculteur à Almeto (Corse).
98 Mme Ballereau, née Chaffin (Reine), maréchal ferrant à Dierre (Indre-et-Loire).
99 Ballot (Henri), docteur vétérinaire à Montereau-Fault-Yonne (Seine-et-Marne).
100 Mme veuve Balon (Odette), cultivatrice à Ardeuil (Ardennes).
101 Banneyx (Germain), cultivateur à Ajat (Dordogne).
102 Bannier (Jean-Victor), cultivateur à Vernantes (Maine-et-Loire).
103 Banquel (René), régisseur agricole à Saint-Emilion (Gironde).
104 Barbier (Cyr), maréchal ferrant à Marpent (Nord).
105 Barbier (René), directeur adjoint des services agricoles à Paris.
106 Barbier (Pascal), agriculteur à Gruos (Vendée).
107 Barbin (René-François-Louis), homme de lettres à Vaucresson (Seine-et-Oise).
108 Barbry (Henri-Jean-Baptiste), secrétaire du syndicat agricole de Mons-en-Barœul (Nord).
109 Bardeau (Louis-Octave), hongreur à Arthon (Indre).
110 Bardeau (Charles-Edmond), jardinier O. E. au fleuriste municipal à Boulogne-sur-Seine (Seine).
111 Bardot (Jean), propriétaire à Rochechouart (Haute-Vienne).
112 Mlle Bardet (Thérèse), cultivatrice à Nouic (Haute-Vienne).
113 Barge (Claude), agriculteur à Genas (Isère).
114 Bariety (Maurice-Jacques), docteur en médecine à Paris.
115 Bariteau (René), cultivateur à Forges (Charente-Maritime).
116 Barnay (Félix), agriculteur à Bourg-de-Thizy (Rhône).
117 Baron (Fernand), cultivateur à Trénal (Jura).
118 Barrau (Georges), agriculteur à Verniolle (Ariège).
119 Barreau (Jules), maraîcher à Rouen (Seine-Inférieure).
120 Mme Barrère, née Belgheau (Marie-Mélanie), cultivatrice à Oraas (Basses-pyrénées).
121 Barrier (Jean-Marie), propriétaire à Salers (Cantal).
122 Barrois (Albert-Camille), arboriculteur à Bassuet (Marne).
123 Barthe (Jean-Marie), cultivateur à Bagnères (Hautes-Pyrénées).
124 Barthel (Aloyse), cultivateur à Huttendorf (Bas-Rhin).
125 Mme Barthélémy, née Gilly (Louise), cultivatrice aux Thuiles (Basses-Alpes).
126 Barthélemy (Joseph), propriétaire à Saint-Hostien (Haute-Loire).
127 Barthélemy (Robert-Edmond-Joseph), secrétaire de mairie à Trieux (Meurthe-et-Moselle).
128 Barthélemy (Gaston), marchand de bestiaux à Dombasle-en-Argonne (Meuse).
129 Basset (Georges), cultivateur à Saint-Pierre-des-Ifs (Calvados).
130 Bastet (René-Franck), cultivateur à Montboucher-sur-Jabron (Drôme).
131 Bastide (André-Claude), directeur de la société des potasses d'Alsace à Bordeaux (Gironde).
132 Bastien (Bernard-Marie-Henri), chef de bureau à la préfecture de l'Aube Troyes.
133 Bastien (Pierre-Félix-Alfred), agriculteur à Nanheulles (Meuse).
134 Bastien (Paul-Joseph), cultivateur à Etival-Clairefontaine (Vosges).
135 Batail (Jules-Alexandre), cultivateur à Saint-Sauveur-de-Montagut-Charensol (Ardèche).
136 Bataille (Louis), viticulteur à Gignac (Hérault).
137 Bataille (Henri), directeur de l'école des géomètres de Nancy (Meurthe-et-Moselle).
138 Mme veuve Bataliard, née Leturcq (Joséphine), ouvrière agricole à Longueval (Somme).
139 Battesti (Antoine-Marie), cultivateur à Porri (Corse).
140 Baud (Jean-Pierre-Joseph), cultivateur à l'Ile-d'Yeu (Vendée).
141 Baudiffier (Léopold-Aristide), cultivateur à Saint-Gaudent (Vienne).
142 Baudoin (Edmond-Maxime), cultivateur à Brulain (Deux-Sèvres).
143 Mme Baudoin, née Basque (Gisèle), agricultrice à Villeneuve-la-Dondagre (Yonne).
144 De Baudry d'Asson (François), agriculteur à Asson-de-la-Boissière-de-Montaigu (Vendée).
145 Baumea (Marius), agriculteur à Roussas (Drôme).
146 Baup (Edmond-Victorien (cultivateur à Bezues-Bajon (Gers).
147 Bayard (Marie-Joseph-Henri), directeur de la coopérative du canton de Vaubecourt à Rembercourt-aux-Pots (Meuse).
148 Baylart (Jacques-Guillaume), inspecteur des perceptions municipales à Paris-Bercy.
149 Bayle (Abel), agriculteur à Sauvagnas (Lot-et-Garonne).
150 Mme Bazin, née Ludot (Odile), cultivatrice à la Saulsotte (Aube).
151 Bealet (Louis), agriculteur aux Assions (Ardèche).
152 Beaucaire (Gérard-Mathieu), chargé de mission au ministère de l'économie nationale à Paris.
153 Beaumes (Adrien-Alphonse), cultivateur à Pujaut (Gard).
154 Beaumont (Jean-Ernest-Alfred), agriculteur à Binas (Loir-et-Cher).
155 Beaupère (Marcel), agriculteur à Champigné (Maine-et-Loire).
156 Beauregard (Jean), métayer à Saint-Pierre-Laval (Allier).
157 Béchade (André-Jacques), directeur des services vétérinaires à Orléans (Loiret).
158 Béchet (Gabriel), cultivateur à Cressy-sur-Somme (Saône-et-Loire).
159 Beck (Charles), secrétaire administratif du bureau de la C. G. A. à Cahors (Lot).
160 Bécot (Henri-Marie-François), professeur de viticulture à la Motte-Achard (Vendée).
161 Bègue (Henri-Bertin-Ortaire), agriculteur à Saint-Leu (Ile de la Réunion).
162 Beguivin (Joseph), cultivateur à Kerorlou en Guimaec (Finistère).
163 Belaval (Christian-François), chef jardinier à l'école nationale vétérinaire de Toulouse (Haute-Garonne).
164 Belissont (Adolphe), agriculteur à Beltainvillers (Meurthe-et-Moselle).
165 Bellanger (Albert), éleveur à Pont-de-Gennes (Sarthe).
166 Bellanger (Henri), arboriculteur au Raincy (Seine-et-Oise).
167 Bellard (Auguste-Alexandre-Charles), chef de culture à Louveciennes (Seine-et-Oise).
168 Bellac (Antoine), propriétaire à Bompas Pyrénées-Orientales).
169 Belluteau (Fernand), ouvrier agricole à Cozes (Charente-Maritime).
170 Belmont (Noël), cultivateur à Saint-Austremoine (Haute-Loire).
171 Belot (Georges), artisan paysagiste à Gazeran (Seine-et-Oise).
172 Benesian (Emile-Pierre), viticulteur à Confaron (Var).

173 Benois (Yvon-Henri), cultivateur à Bourgneuf (Charente-Maritime).
174 Mme veuve Benoist, née Pelard (Henriette), cultivatrice à Garancières (Seine-et-Oise).
175 Benoit (Alphonse), cultivateur à Champmillon (Charente).
176 Benoit (Jean-André-Albert), chef de travaux agrégé à l'école nationale vétérinaire à Toulouse (Haute-Garonne).
177 Bera (Emile-Jules-Isaac), herbager à Aix-les-Orchies (Nord).
178 Berbeyer (Joseph), cultivateur aux Thuiles (Basses-Alpes).
179 Berge (Clément), cultivateur à Ferrières (Ariège).
180 Berge (Pierre), cultivateur à Saverdun (Ariège).
181 Berger (Henri), cultivateur à Dompierre-sur-Mont (Jura).
182 Mme veuve Berger, née Thaveau (Madeleine), cultivatrice à Chiddes (Nièvre).
183 Berger (Fernand), agriculteur à Beaumont (Vienne).
184 Bergès (Paul-Alfred), cultivateur à Fleurance (Gers).
185 Bergier (Edouard), agriculteur à Vercel (Doubs).
186 Bernadac (Joseph-Isidore-Pascal), cultivateur à Verdun-le-Haut (Ariège).
187 Bernard (Anatole), agriculteur aux Guerrys-de-la-Chapelle-d'Anguillon (Cher).
188 Bernard (Jacques-Victor-Louis), sous-préfet à Pontivy (Morbihan).
189 Bernard (Joseph), sous-préfet d'Avesnes (Nord).
190 Bernard (Jean), ingénieur divisionnaire des parcs et jardins de la ville de Paris.
191 Mme Bernard, née Neveu (Henriette), cultivatrice à Moulineaux (Seine-Inférieure).
192 Bernard (Didier-Albert), propriétaire à Bressuire (Deux-Sèvres).
193 Bernard (Jean-René), maréchal ferrant à Rambervillers (Vosges).
194 Bernard-Coffre (Joseph), jardinier à Saint-Chamond (Loire).
195 Bernardeau (Lucien-Jean-Marie-Joseph), agriculteur à Blain (Loire-Inférieure).
196 Bernier (Maxime-Moïse), cultivateur à Pray (Loir-et-Cher).
197 Bernier (Charles-Clément), cultivateur à Bondy (Seine).
198 Mme veuve Beron, née Cruppe (Marthe-Adolphine), à Béthune (Pas-de-Calais).
199 Berre (Louis-Joseph-Casimir), employé du syndicat agricole des Alpes-et-Provence à Marseille (Bouches-du-Rhône).
200 Berrier (Désiré-Emile-René), horticulteur à Gaillon (Eure).
201 Berson (François-Lucien), cultivateur à Tannay (Nièvre).
202 Berteau (Xavier), cultivateur à Brétignelles (Deux-Sèvres).
203 Berteaux (André), cultivateur à Noyers-Pont-Maugis (Ardennes).
204 Bertello (François-Félix), cultivateur à Villeneuve-lès-Avignon (Gard).
205 Berthe (Paul-Maurice), proviseur au lycée de garçons à Tournon (Ardèche).
206 Berthelnot (Valentin), cultivateur à Chamesson (Côte-d'Or).
207 Berthier (Etienne), agriculteur à Martzy (Saône-et-Loire).
208 Berthoin (Paul), cultivateur à Sinard (Isère).
209 Berthol (René-Joseph-André), agriculteur à Saint-Avold (Moselle).
210 Berthou (Antoine), cultivateur à Arpajon-sur-Cère (Cantal).
211 Bertin (Armand-Pierre-Marie-Joseph), fermier à Conquereuil (Loire-Inférieure).
212 Bertin (Eugène), cultivateur à Autoreille (Haute-Saône).
213 Bertrand (André), cultivateur à Saint-Jean-le-Blanc (Calvados).
214 Bertrand (Pierre), cultivateur à Neuville-de-Saint-Jean-de-Côle (Dordogne).
215 Bertrand (Louis), directeur de la caisse locale de crédit agricole de Beaune-la-Rolande (Loiret).
216 Bertrand (Fernand-Emile), propriétaire à Neyrueis (Lozère).
217 Bertrand (René-Fernand), ingénieur divisionnaire chef de la ville de Paris.
218 Béry (Camille), cultivateur à Civray-sur-Cher (Indre-et-Loire).
219 Bescond (Emmanuel), cultivateur à Bourg-de-Trédrez (Côtes-du-Nord).
220 Besnard (Adolphe-Auguste), cultivateur à Teillé (Sarthe).
221 Mme Besnard, née Lauvernier, cultivatrice à Arbouville-en-Gazeran (Seine-et-Oise).
222 Besnier (Louis-René), cultivateur à Ruillé-le-Gravelais (Mayenne).
223 Bessières (Edouard), agriculteur à Lavercautière (Lot).
224 Besson (Claude, dit Guillaume), exploitant agricole à Condat (Cantal).
225 Bethemont (Eugène-Paul), cultivateur à Sarcelles (Seine-et-Oise).
226 Beuf (André), directeur de la société Sainte-Vivienne à Combuston (Ile-de-la-Réunion).
227 Beutter (Paul), secrétaire général de la chambre syndicale du commerce des Bois-du-Rhône à Lyon.
228 Beyssac (Charles-Louis-Jean), ingénieur horticole à Angoulême (Charente).
229 Béziat (Adrien), tonnelier à Avignon (Vaucluse).
230 Bezier (Auguste) père, cultivateur à Ahuillé (Mayenne).
231 Biard (Louis), cultivateur aux Longrois en Noyal-sur-Bazouges (Ille-et-Vilaine).
232 Bichot (Ernest), draineur à Quincy-Voisins (Seine-et-Marne).
233 Bidabé (Bertrand), cultivateur à Armendarits (Basses-Pyrénées).
234 Biet (Albert), cultivateur à Avroult (Pas-de-Calais).
235 Biétry (Narvel), ingénieur des services agricoles à l'école nationale d'agriculture des Trois-Croix à Rennes (Ille-et-Vilaine).
236 Bigare (Gabriel), apiculteur à Laquenexy (Moselle).
237 Bigeon (Henri-Auguste), horticulteur à Maisons-Alfort (Seine).
238 Bilger (Marcel-Emile), commissaire de police à la police économique à Paris.
239 Billard (Gilbert-Lubin-Albin), agriculteur à Villampuy (Eure-et-Loir).
240 Billereau (Marcel), cultivateur à Glen (Loiret).
241 Billet (Mazarin-Claude-Joseph), cultivateur à Evans (Jura).
242 Billon (Charles), agriculteur à Mussy-sur-Seine (Aube).
243 Billon (Robert), agriculteur à Andryes (Yonne).
244 Billot (Léon-Vincent), cultivateur aux Combes-d'Eyrein (Corrèze).
245 Billy (Marcel-Fridolin-Louis), éleveur à Menomblet (Vendée).
246 Biré (Edmond-Gustave-Alexandre), cultivateur à Pouillé (Vendée).
247 Bisseux (René-Paul), cultivateur à Venette (Oise).
248 Bizet (Albert-Marcel-Ernest), cultivateur au Tejlleul (Manche).
249 Bizien (Jean-Joseph-Marie), cultivateur à Bedès en Landuvez (Finistère).
250 Comte de Blacas d'Aulps (Louis-Marc-François-Xavier), propriétaire à Rigny-Usse (Indre-et-Loire).
251 Blache (Louis), cultivateur à Satilleu (Ardèche).
252 Blacherie (Louis), cultivateur à Meyras (Ardèche).
253 Blaise (Abel), ouvrier agricole à Saint-Estève (Pyrénées-Orientales).
254 Mme Blanc, née Bergeron (Anna-Pauline), cultivatrice à Méallet (Cantal).
255 Blanc (Fernand), propriétaire à Paris (Seine).
256 Blanc (Lucien-André-François), chef de bureau à la direction des prix du ministère de l'économie nationale à Paris.
257 Blanc (Marcel), professeur adjoint, école d'horticulture d'Hyères (Var).
258 Blanchard (Edmond-Clovis-Jean-Gabriel), propriétaire à Nalliers (Vendée).
259 Mme Blanchart, née Michel (Yvonne), cultivatrice à Ramousies (Nord).
260 Mme veuve Blanchin, née Jennequin (Marie-Juliette-Olympe-Emma), cultivatrice à Poix (Marne).
261 Blandiot (Gaston-Auguste), chef de culture à Rennes (Ille-et-Vilaine).
262 Blanquart (Georges), propriétaire à Meudon (Seine-et-Oise).
263 Blanque (Francis), cultivateur à Prades (Pyrénées-Orientales).
264 Blayac (René), exploitant agricole à Taussac-la-Billière (Hérault).
265 Blayo (Jean-Louis), cultivateur à Kérambart-en-Hennebont (Morbihan).
266 Bleton (Claude), cultivateur à Crépieux-la-Pape (Ain).
267 Mme veuve Blettery, née Rémondin (Clémentine), cultivatrice à Creuzier-le-Vieux (Allier).
268 Blondel (Raphaël), jardinier à Alençon (Orne).
269 Blondel (Lucien), agriculteur à Grigneuseville (Seine-Inférieure).
270 Blouin (Lucien), viticulteur à Saturnin-sur-Loire (Maine-et-Loire).
271 Bluet (Jules-Léon), cultivateur à Thierville (Eure).
272 Bluteau (Calixte-Fridolin), cultivateur à Saint-Paul-en-Gâtine (Deux-Sèvres).
273 Bluteau (Etienne-Henri), cultivateur à Châteauneuf (Vendée).
274 Bocher (Pierre), cultivateur à Pont-Scorff (Morbihan).
275 Bockstal (Alphonse), trésorier des jardins ouvriers à Belfort (territoire de Belfort).
276 Bocognano (Baptiste), maraîcher à Ajaccio (Corse).
277 Bocquet (Emile), cultivateur à Armentières-sur-Ourcq (Aisne).
278 Bohelay (Pierre), cultivateur à Baud (Morbihan).
279 Boher (Philippe), cultivateur à Los-Masos (Pyrénées-Orientales).
280 Bohin (Fernand-Eugène), agriculteur à Chailloué (Orne).
281 Boileau (Maxime-Henri), jardinier à Essonnes (Seine-et-Oise).
282 Boillet (Germain-Georges-Marie), entrepreneur de travaux agricoles et battages à Bully (Seine-Inférieure).
283 Boilloux (Armand-Charles-Jules), cultivateur à Luze (Haute-Saône).
284 Boilon (Louis), cultivateur à Haringues (Puy-de-Dôme).
285 Boirin (Ernest), cultivateur à Saint-Seine-sur-Vingeanne (Côte-d'Or).
286 Mme Boisde-Grassin (Justine-Madeleine-Véronique), cultivatrice à l'Hermenault (Vendée).
287 Boidet (Louis-Auguste-Prosper), agriculteur à la Tranche-sur-Mer (Vendée).
288 Boisson (Paul), agriculteur à Valleraugue (Gard).
289 Boitier (André), ingénieur adjoint des travaux ruraux à Aurillac (Cantal).
290 Mme veuve Boivin, née Lagneau (Cécile-Fernande-Augustine), cultivatrice à Tourouvre (Orne).
291 Mme Bologna (Marie-Thérèse), chef de service à la marine marchande et des transports maritimes à Londres (Angleterre).
292 Mme Bonfils (Alice), employée au ministère de l'agriculture.
293 Bonhomme (Maurice), agriculteur à Saint-Morel (Ardennes).
294 Bonhomme (Jean), cultivateur à Tremouille (Cantal).
295 Bonicato, dit Mathey (Alexandre-Pierre), président de la fédération départementale des associations de pêche du Rhône à Lyon.
296 Bonnefoy (Philippe), cultivateur à Saint-Ferréol-des-Côtes (Puy-de-Dôme).
297 Bonnet (Jean), jardinier à Aurillac (Cantal).
298 De Bonnières (Henri), cultivateur à Laires, par Fléchin (Pas-de-Calais).
299 Mme Bonnieu (Anne-Marie), employée au ministère de l'agriculture.
300 Bonnin (Pierre), viticulteur à Beignac (Gironde).
301 Bontron (Paul), directeur de l'Union coopérative des producteurs de Saint-Nectaire à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
302 Bordas (Julien), agriculteur à Bourdeilles (Dordogne).
303 Bordeau (Désiré), cultivateur à Auverse (Maine-et-Loire).
304 Mme Bordes (Anna), cultivatrice au Verdier-de-Tulle (Corrèze).
305 Mme Bordes (Louise), cultivatrice au Verdier-de-Tulle (Corrèze).
306 Borgnat (Henri), cultivateur à Escolives (Yonne).
307 Bories (Louis), cultivateur à Ladoux (Dordogne).
308 Bories (Antonin), propriétaire à Castelmaurou (Haute-Garonne).

309 Bornet (Jules-Gilbert), ouvrier agricole à la Chapelle-Hugon (Cher).
310 Bornier-Masson (Claude-François-Laurent-Joseph), cultivateur à Pleure (Jura).
311 Borrely (Louis-Isidore), cultivateur à Sigoyer (Basses-Alpes).
312 Mme veuve Borron, née Riguet (Marie), cultivatrice à Longecombe (Ain).
313 Boscher (Prosper-Joseph), cultivateur à Signy-Signets (Seine-et-Marne).
314 Bossuet (Albert), cultivateur au Horps (Mayenne).
315 Bost (Francisque-Paul-Marcel), cultivateur à Saint-Rémy-sur-Durolle (Puy-de-Dôme).
316 Bouat (Alfred), viticulteur à Bouzigues (Hérault).
317 Bouby (Baptiste), maraîcher à Saint-Junien (Haute-Vienne).
318 Mme Bouchard (Yvonne-Constance-Désirée-Rachel), chef de groupe au ministère de l'intérieur.
319 Boucheron (Jules-Albert-Gustave), cultivateur à Chevillon (Haute-Marne).
320 Boucheron (Maurice-Fernand), surveillant principal de jardinage de la ville de Paris.
321 Bouchet (Paul-Auguste-Amédée, cultivateur à Longwy-sur-le-Doubs (Jura).
322 Bouchet (Roland-Raymond), chef de division à la préfecture de la Meuse à Bar-le-Duc.
323 Boudey (Georges), cultivateur à Loupiac (Gironde).
324 Boudon (Paul), docteur vétérinaire à Noyant (Maine-et-Loire).
325 Boudret (Louis), cultivateur à Chasseylès-Montbozon (Haute-Saône).
326 Boué (Henri-Jules-Léon), cultivateur à Néons-sur-Creuse (Indre).
327 Bouffard (François), directeur général de la mutualité agricole de la Gironde à Bordeaux.
328 Bouffartigue (Jean-Marie), propriétaire à Villeneuve-Tolosane (Haute-Garonne).
329 Bouffaut (Pierre), viticulteur à Cesancey (Jura).
330 Bouges (Pierre-Laurent-Louis), agriculteur à Graissac (Aveyron).
331 Bouillard (Calixte-Emilien), cultivateur à Laudun (Gard).
332 Mme veuve Boullon, née Richard (Berthe-Marie), cultivatrice à Montigny-le-Chartif (Eure-et-Loir).
333 Boulanger (Jacques-Roland-Marius), agriculteur à Antheuil-Portes (Oise).
334 Boulanger (Paul), apiculteur à Taysdorf (Haut-Rhin).
335 Boulenger (Marcel), herbager à Sars-Poteries (Nord).
336 Bounet (Louis), agriculteur à Lectoure (Gers).
337 Bourcereau (Pierre-Albert François-Edmond), maraîcher à la Roche-sur-Yon (Vendée).
338 Bourdaget (Raphaël-Jean), cultivateur à Sadirac (Gironde).
339 Bourdat (Emile-Henri), propriétaire à Blanchon (Drôme).
340 Bourdin (Léopold-Henri), vétérinaire, commandant en retraite, à Paris.
341 Bourdin (François-Théodore), cultivateur à Caunay (Deux-Sèvres).
342 Bourdon (Charles-Gustave), agriculteur à Rumigny (Ardennes).
343 Boureilly (Louis), agriculteur à Calvisson (Gard).
344 Bourgeois (Louis), chef de culture à Bellevue (Seine-et-Oise).
345 Bourges (Joseph-Auguste), ancien président de la société d'horticulture de Dinan (Côtes-du-Nord).
346 Bourgognon (Alexandre), cultivateur à Saint-Libert-Montbazon (Indre-et-Loire).
347 Mme Bourgueil, née Vaucelle (Alice-Marie-Emilienne), cultivatrice à Châtellerault (Vienne).
348 Bourlier (Valère-Joseph), cultivateur au Tilleul-Dame-Agnès (Eure).
349 Bourrel (Emilien), agriculteur à Marsac-sur-Tarn (Tarn).
350 Bours (Jean), inspecteur de la répression des fraudes à Besançon (Doubs).
351 Boursier (Maurice-Georges-Benjamin), médecin vétérinaire à Bernay (Eure).
352 Bourzeau (Pierre), cultivateur à Beleymas (Dordogne).
353 Bouschon (Louis), propriétaire à Chirols (Ardèche).
354 Bousquet (Jacques-Augustin-Louis), agriculteur à Saint-Juéry (Aveyron).
355 Bousquet (Léopold-Elie), chef de bureau à la préfecture de l'Hérault à Montpellier.
356 Bousquie (Antoine), viticulteur à Villedaigne (Aude).
357 Boussey (Marcel-Jean), jardinier à Beaune (Côte-d'Or).
358 Boutes (Pierre), cultivateur à Murat Tarn.
359 Boutin (Marcel), métayer à Vendeuvre (Vienne).
360 Boutleux (Aimé), propriétaire à Bermicourt (Pas-de-Calais).
361 Bouton (Robert), jardinier-chef à Montmorency (Seine-et-Oise).
362 Boutroy (Abel-Georges-Gaston-Alfred), cultivateur à Wissant (Pas-de-Calais).
363 Bouvier (Camille-Ernest), cultivateur à Lutran (Haut-Rhin).
364 Bouyran (Ernest), cultivateur à Lugon (Gironde).
365 Bovero (Cosme), agriculteur à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône).
366 Boyer (Jean), éleveur à Boulogne-sur-Gesse (Haute-Garonne).
367 Braillon (Jules), cultivateur à Saillenard (Saône-et-Loire).
368 Mme Brajot, née Chopinet (Rosa), propriétaire à Saint-Crépin-de-Marcuil (Dordogne).
369 Bran (Gilbert), cultivateur à Maubeuge (Nord).
370 Brandenbourger (Jean), cultivateur à Kirsch-les-Sierck (Moselle).
371 Brandt (Georges), cultivateur à Hoerdt (Bas-Rhin).
372 Brandt (Valentin), cultivateur à Vendenheim (Bas-Rhin).
373 Mme Branger, née Droneau (Alice-Marguerite-Léonie-Augustine), cultivatrice à Saint-Fiacre-sur-Maine (Loire-Inférieure).
374 Brard (Jean), chef jardinier à Levallois-Perret (Seine).
375 Brasseur (Henry-Louis), chef de section départemental de l'office national interprofessionnel de céréales à Alençon (Orne).
376 Braud (Paul-André), cultivateur à Aigrefeuille (Charente-Maritime).
377 Bray (Roger-Louis), horticulteur à Talence (Gironde).
378 Brebion (Auguste-Claude-Antoine), cultivateur à Bournonville (Pas-de-Calais).
379 Mme Bréchet (Camille-Henriette-Valentine-Pauline-Joséphine), inspecteur de la répression des fraudes à Paris.
380 Brédif (Georges-Louis-Marc), paysagiste à Bordeaux (Gironde).
381 Bremond (Emile), directeur du Journal *Le Progrès* à Lyon (Rhône).
382 Brengues (Léopold-Gabriel-Germain), à Broquies (Aveyron).
383 Brenguier (Marius-Léon-Louis), cultivateur à Correns (Var).
384 Brenot (Alfred-Henri), docteur vétérinaire à Lons-le-Saunier (Jura).
385 Brés (Paul), architecte à Béziers (Hérault).
386 Briat (Maurice-Jean-Paul), chef de travaux au laboratoire départemental de Marseille (Bouches-du-Rhône).
387 Brichart (Jean-Max), agriculteur à Saint-Dizier (Haute-Marne).
388 Mme Briot, née Guerner (Odile-Marie-Louise), chef de section à la caisse nationale de crédit agricole à Paris.
389 Brioudes (Léon), agriculteur à Boisgros (Aveyron).
390 Brisset (Alfred-Aimable-Hippolyte), surveillant du cadre de l'office national interprofessionnel des céréales à Coutances (Manche).
391 Brissot (René-Léon), agriculteur à Châtenay-sur-Seine (Seine-et-Marne).
392 Brivet (Marcel), cultivateur à Saint-Germain-des-Rives (Saône-et-Loire).
393 Broc (Raymond-Justin), cultivateur à Bagnols-sur-Cèze (Gard).
394 Brochard (Etienne-Alexis-Pierre), propriétaire à Treize-Septiers (Vendée).
395 Brocvielle (Augustin), cultivateur à Reclinghem (Pas-de-Calais).
396 Brogniart (Alfred), cultivateur à Longuenesse (Pas-de-Calais).
397 Brondi (Paul-François), agriculteur à Sanary-sur-Mer (Var).
398 Broquim (Jean), cultivateur à Ydes (Cantal).
399 Brosse (Antoine), viticulteur à Champdieu (Loire).
400 Brossilon (Albert-Auguste-François), cultivateur à Saint-Laurent-en-Gâtines (Indre-et-Loire).
401 Broussoux (Louis), cultivateur à Saint-Etienne-Vallée-Française (Lozère).
402 Brouard (Ernest-Albert-Antoine), cultivateur à Ciron (Indre).
403 Brousset (Georges), cultivateur à Grorouvres (Meurthe-et-Moselle).
404 Broutin (Désiré), agriculteur à Breuilles-les-Marchiennes (Nord).
405 Brumpter (Jacques), cultivateur à Hundschuhheim (Bas-Rhin).
406 Brun (Alexandre), agriculteur à Bozel (Savoie).
407 Bruneaux (Charles-Marie-Henri), cultivateur à Charmes en l'Angle (Haute-Marne).
408 Brunel (Sylvain), cultivateur à Tulette (Drôme).
409 Bruvry (Raymond-Fernand-Marius), cultivateur à Noyelles-sur-Mer (Somme).
410 Bruyère (Albert), herbager à Sars-Poteries (Nord).
411 Buatois (Claudo-Mario), cultivateur à Juilles-Roihs (Saône-et-Loire).
412 Bucaille (Gustave), agriculteur à Cauchy (Calvados).
413 Bucquet (Alfred-Louis-Georges-Fernand), directeur de l'école des mines à Aix en Ergny (Pas-de-Calais).
414 Bugnon (Jules), secrétaire-chef de la sous-préfecture de Pontarlier (Doubs).
415 Bullier (Armand-Auguste), bourrelier à Pressigny (Haute-Marne).
416 Bulte (Gustave-Marcel), directeur de sucrerie à Boiry-Sainte-Rictreude (Pas-de-Calais).
417 Bunel (Désiré-Auguste-Lucien), agriculteur à la Noë-Poulain (Eure).
418 Buot de l'Epine (Marie-Henry), ingénieur agronome à Poitiers (Vienne).
419 Mlle Burlin (Mireille-Odette), employée à l'office national interprofessionnel des céréales à Paris.
420 Burnel (Jean), agriculteur à Nantois (Meuse).
421 Burtin (Louis-Joseph), cultivateur à Romenay (Saône-et-Loire).
422 Mme Bussac, née Pautou (Louis), viticulteur à Narbonne (Aude).
423 Bussy (Georges), ouvrier agricole à Yrouerre (Yonne).
424 Buton (Henri-Baptiste-Marie), directeur de l'école d'agriculture Notre-Dame-de-la-Forêt à la Mothe-Achard (Vendée).
425 Cabayot (Camille), agriculteur à Saint-Jure (Moselle).
426 Cabioch (Louis), jardinier au Boissière-en-Ploujean (Finistère).
427 Cadot (Robert-Victor), surveillant de plantations principal de la ville de Paris.
428 Caelen (Alfred-Charles), cultivateur à Coudekerque-Branche (Nord).
429 Caër (J.), moniteur de la société hippique rurale de Carhaix (Finistère).
430 Cahu (René), cultivateur à Saint-Clair-d'Arcey (Eure).
431 Cail aud (Théophile), propriétaire à Plaizac, par Ronillac (Charente).
432 Caille (André-Louis), ingénieur horticole paysagiste à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
433 Caire (François-Joseph), horticulteur à Nice (Alpes-Maritimes).
434 Cajus (René-Théophile), cultivateur à Braud et Saint-Louis (Gironde).
435 Mme Calisti, née Michenon (Germaine), secrétaire à la direction de la « Revue générale du froid », à Paris.
436 Callede (Raoul), propriétaire à Rion-des-Landes (Landes).
437 Callu (Etienne), agriculteur à Prunay-le-Gillon (Eure-et-Loir).
438 Mme Calvet, née Rouchet (Jeanne), propriétaire à Saint-Simon (Cantal).
439 Calvet (Charles-Louis-Auguste), chef de pratique horticole, école d'agriculture de Saintes (Charente-Maritime).
440 Calvet (Jean), docteur en médecine à Toulouse (Haute-Garonne).
441 Camescasse (Gaston), cultivateur à Gajac (Gironde).
442 Cammas (Auguste), agriculteur à Salles-la-Source (Aveyron).
443 Camus (Ernest), cultivateur à Baune (Maine-et-Loire).
444 Canton (Gabriel), charron à Lourdes (Hautes-Pyrénées).

415 Caors (Charles-Marie), viticulteur à Gonfaron (Var).
416 Capdet (Joseph), ouvrier agricole au Soler (Pyrénées-Orientales).
417 Mme Capelle-Courbet (Irma), cultivatrice à Hermies (Pas-de-Calais).
418 Capitaine (Jules-Maurice), ingénieur horticole à Dijon (Côte-d'Or).
419 Capot (Joseph), régisseur agricole à Perquid (Landes).
420 Capron (Gustave-Henri-Joseph), cultivateur à Gouves (Pas-de-Calais).
421 Caralp (Louis-Pascal), cultivateur à Gaac-Micou (Ariège).
422 Carayon (Charles-Emile), instituteur itinérant à Albi (Tarn).
423 Carcouet (Victor), cultivateur à Puceul (Loire-Inférieure).
424 Carpentier (Louis-Florent), professeur agrégé au lycée Saint-Louis à Paris.
425 Mme veuve Carrazé, née Vionelengue (Eugénie), propriétaire à Soulon (Hautes-Pyrénées).
426 Carré (Raymond), inspecteur de la répression des fraudes à Saint-Pryvé, par Orléans (Loiret).
427 Mme Carrette, née Dauphin (Alberline-Félicie), employée au ministère de l'agriculture à Paris.
428 Carreyre (Maurice), cultivateur à Budos (Gironde).
429 Carrière (Arthur-Eugène), propriétaire à Navacelles (Gard).
430 Cartereau (Henri-Alexandre-Charles), horticulteur à Château-du-Loir (Sarthe).
431 Cartier (André-Maurice), viticulteur à Varrains (Maine-et-Loire).
432 Cartillier (Francis), viticulteur à Villie-Morgon (Rhône).
433 Casays (Léonce-François), ingénieur du génie rural à Paris.
434 Cassagnac (Frédéric-Eloi-Elie-Jean-René), agriculteur à Gindou (Lot).
435 Cassagnes (Marius-Albert-Aimé-Elie), agriculteur à Taix (Tarn).
436 Cassan (Raymond-Gaston), cultivateur à Clermont-Dessaus (Lot-et-Garonne).
437 Cassin (Hubert-Marie-Henri-Georges), cultivateur à Trémentines (Maine-et-Loire).
438 Cassonnet (Marcel-Moïse), employé au ministère de l'agriculture.
439 Castagne (Albert), pépiniériste à Montauban (Tarn-et-Garonne).
440 Castagnet (Jean-Emile), cultivateur à Saint-André-de-Seignanx (Landes).
441 Castang (Roger), agriculteur à Saint-Avit-de-Soulège (Gironde).
442 Castel (Emile-Antoine-Maurice), propriétaire à Solliès-Toucas (Var).
443 Castéra (Elie), métayer agricole à Campagne-sur-Armagnac (Gers).
444 Cathal (Georges), secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin à Strasbourg.
445 Calhalgand (Henri), cultivateur à Saint-Hilaire-Bonneval (Haute-Vienne).
446 Caudroit (Fortuné-Louis), propriétaire à Ermont (Seine-et-Oise).
447 Caujolle (Paul-Jean), expert comptable à Paris.
448 Caumont (Etienne-Eugène), cultivateur à Linxe (Landes).
449 Cauna (Germain), cultivateur à Tartas (Landes).
450 Cavanie (Jean-Albert), agriculteur à Lauresses (Lot).
451 Cazaux (Jean-Louis-Madère), propriétaire à Labarthe-de-Rivière (Haute-Garonne).
452 Cazaux (François), cultivateur à Méritein (Basses-Pyrénées).
453 Cazeaux-Cazalet (André), contrôleur à l'Institut national des appellations d'origine des vins à Sauternes (Gironde).
454 Cazelles (Félix-François), cultivateur à Lafitte (Tarn-et-Garonne).
455 Cazenaud (Jacques), ingénieur agronome à Arras (Pas-de-Calais).
456 Cazottes (Elie), agriculteur à Penne-d'Agenais (Lot-et-Garonne).
457 Cécil (Gustave), agriculteur à Brécy (Aisne).
458 Cellard (Georges), pisciculteur à Grenoble (Isère).
459 Cellier (Gilbert), agriculteur à Chantenay-Saint-Imbert (Nièvre).
460 Ceppe (Jean-Gustave), cultivateur à Bellechassagne (Corrèze).
461 Certin (René), agriculteur à Ronsenac (Charente).
462 Cesbron (Jean-Louis), agriculteur à Vezins (Maine-et-Loire).
463 Mlle Cesses (Juliette), secrétaire d'administration au ministère de l'agriculture.
464 Chabalier (Jean-Paul-Charles), ingénieur divisionnaire du service technique des parcs, jardins et de l'équipement sportif de la ville de Paris.
465 Chabaneix (Jean), agriculteur à Ribérac (Dordogne).
466 Chabert (Etienne-Marie-Auguste), cultivateur à Chirac (Lozère).
467 Mlle Chabert (Marguerite-Françoise), présidente de la cave coopérative de Fleurie (Rhône).
468 Chabod (Emile-Jean-Claude), agriculteur à la Chaux (Doubs).
469 Mme veuve Chabrier, née Alix (Catherine-Louise), cultivatrice à Pouilly-sur-Charlieu (Loire).
470 Chabrol (Fernand), agriculteur à Saint-Etienne-Vallée-Française (Lozère).
471 Chagrot (Charles-Aimable), cultivateur à Pontarlier (Doubs).
472 Chaignaud (Gustave), propriétaire à Blanzaguet (Charente).
473 Chaix (Emile-Marcel), agriculteur à Mercury-Gémilly (Savoie).
474 Chalet (Eugène), ouvrier agricole à Guérard (Seine-et-Marne).
475 Challet (Arthur-Marcel), propriétaire à Longré (Charente).
476 Chalon (Louis-Alfred), cultivateur à Châteauneuf-Val-de-Bargis (Nièvre).
477 Chamaret (Jean), contrôleur principal des lois sociales en agriculture à Lyon (Rhône).
478 Chameoux (Henri), cultivateur à l'Hôpital-de-Mercier (Saône-et-Loire).
479 Champagne (Henri), chef de pratique agricole, école d'agriculture de Cibeins-Mizerieux (Ain).
480 Champlain (Justin), planteur de canne à sucre à Cayenne (Guyane).
481 Chanet (Antoine-Philippe), viticulteur à Theize (Rhône).
482 Mme veuve Chanev, née Jacquemard (Marie-Louise), cultivatrice à Corgoloin (Côte-d'Or).
483 Chanial (Léon), cultivateur à la Souche (Ardèche).
484 Chanson (Antoine), agriculteur à Saint-Flour (Cantal).
485 Chanteaud (Jacques), chef de bataillon du régiment de sapeurs-pompiers détaché au ministère de l'intérieur.
486 Chanu (Henri-Emile-Julien), cultivateur à Sel par Argentan (Orne).
487 Chapdelaine (Georges), sellier à Meudon (Seine-et-Oise).
488 Mme Chapel, née Pocard (Eugénie), cultivatrice à Torlan-en-Bréhan-Loudéac (Morbihan).
489 Chapelat (Louis-Joseph), cultivateur au Cheylas (Isère).
490 Chapelle (Auguste-Louis), cultivateur à la Faurie-de-Beynat (Corrèze).
491 Chapier (Georges), chef de bureau à la préfecture du Rhône à Lyon.
492 Chapon (Paul-Eugène), cultivateur à Maynal (Jura).
493 Chapoul (Jean-Auguste-Mary), agriculteur à Talizat (Cantal).
494 Chapperon (Joseph-Marius), agriculteur à Saint-Alban-Leysse (Savoie).
495 Chapron (Pierre), cultivateur à Saint-Etienne-de-Montluc (Loire-Inférieure).
496 Chapuis (Maurice), agriculteur à Magny-sur-Tille (Côte-d'Or).
497 Chapuis (Théodore-Arsène), à Thienans (Haute-Saône).
498 Charbonnier (Rémy), agriculteur à Beaufiran (Gironde).
499 Charbonnier (André-Etienne), cultivateur à Mézères (Haute-Loire).
500 Chardonneau (François-Augustin), cultivateur à Boufféré (Vendée).
501 Charlent (Guy), professeur de zootechnie à l'Institut agricole de Beauvais (Oise).
502 Charlier (Philippe), propriétaire à Saint-Pierre-Laval (Allier).
503 Charron (Pierre-Auguste), cultivateur à Yèvres (Eure-et-Loir).
504 Chartier (Armand), cultivateur à Mauron (Morbihan).
505 Mme veuve Chartrain, née Roquant (Alice), cultivatrice à Guillerval (Seine-et-Oise).
506 Chartrou (Lucien-Léopold), agriculteur à Cardaillac (Lot).
507 Chasles, cultivateur à Chavagnes (Maine-et-Loire).
508 Chassagne (Henri), cultivateur à Sadirac (Gironde).
509 Chastanet (Joseph), cultivateur à Saint-Jal (Corrèze).
510 Chastang (Jean-Baptiste), fermier à Ydes (Cantal).
511 Chataignère (Louis-Jean), cultivateur à Saint-Georges-de-Reintembault (Ille-et-Vilaine).
512 Chatin (André-Henri), propriétaire à Sens (Yonne).
513 Chatton (Jean), agriculteur à Moncel-lès-Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
514 Chaulien (Louis-Auguste-Charles), cultivateur à Saint-Pierre-l'Eglise (Manche).
515 Chaumeil (Lucien), agriculteur à Valette (Cantal).
516 Chaumontet (Eugène-Fernand), cultivateur à Clarafond (Haute-Savoie).
517 Chaunault (Jean-Baptiste), cultivateur à Tiercé (Maine-et-Loire).
518 Chausson (Paul-Louis), cultivateur à Thugny-Trugny (Ardennes).
519 Chauveau (André-Noël-Eugène), agriculteur à Saint-Ouen-du-Tilleul (Eure).
520 Chauvet (Louis-Marius), conseiller technique de la coopérative agricole villefortaise à Villefort (Lozère).
521 Chavey (Paul-Edmond), cultivateur à Longevelle (Doubs).
522 Chavignac (Gaston-Fernand-Honoré), cultivateur à Chaillac (Indre).
523 Mme Chemina, née Roche (Marie-Louise), cultivatrice à Saint-Julien-la-Vêtre (Loire).
524 Cheneval (Georges-Henri), chimiste à la station agronomique de la Loire-Inférieure à Saint-Sébastien-sur-Loire (Loire-Inférieure).
525 Cherrier (Alfred-Anatole), agriculteur à Vathimenil (Meurthe-et-Moselle).
526 Chery (Joseph), jardinier à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).
527 Chesnoy (Raymond-Albert), cultivateur à Beaune-la-Rolande (Loiret).
528 Chetot (Jean-René), chrysanthémiste à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).
529 Chevalier (Jules), cultivateur à Echenoz-le-Sec (Haute-Saône).
530 Chevalier (Marcel-Louis), cultivateur à Besnans (Haute-Saône).
531 Chevalier (Henri-Victor-Adrien), agriculteur à Montabon (Sarthe).
532 Chevalier (Robert), agriculteur à Clemencé-Sainte-Jammes, (Sarthe).
533 Chevalier (Constant), professeur adjoint, école d'industrie laitière de la Roche-sur-Foron (Haute-Savoie).
534 Chevalier (Marcel), ingénieur chargé de recherches au centre national des recherches agronomiques, à Paris.
535 Chevallier (Gaston-Louis), commis d'ordre au ministère de l'agriculture.
536 Chevillard (Louis-Edmond), cultivateur à Dampierre-sur-Linotte (Haute-Saône).
537 Chevrier (Louis), instituteur en retraite à Nantes (Loire-Inférieure).
538 Cheylan (Gabriel-Francisque-Marie-Joseph), docteur en médecine à Pierrefeu-du-Var (Var).
539 Chicard (Robert), cultivateur à la Chapelle-la-Reine (Seine-et-Marne).
540 Chigot (Paul-Louis), chirurgien des hôpitaux de Paris, à Paris.
541 Chilotti (Pierre), inspecteur d'académie du Finistère, à Quimper (Finistère).
542 Mme veuve Chippeaux, née Houillon (Augustine-Marie-Louise), cultivatrice à Montessaux (Haute-Saône).
543 Chone (Louis), cultivateur à Malleloy (Meurthe-et-Moselle).
544 Chopineau (Maximilien), cultivateur à Aubigny-sur-Nère (Cher).
545 Chosson (Antonin-Edouard-Armand), rédacteur principal à la préfecture du Puy-de-Dôme, à Clermont.
546 Chotard (Jean), cultivateur à Meigné-par-Brezé (Maine-et-Loire).
547 Crétien (Aimé), maraîcher à Saint-Gaultier (Indre).
548 Chrétien (Joseph-Victor-Jean), à Autigny-la-Tour (Vosges).
549 Chrétiennot (Charles-Joseph), inspecteur perceptions municipales à Paris.
550 Mme Christophe (Simone), chef de section administrative au ministère de l'agriculture, à Paris.
551 Mme veuve Christmann, née Damoiselet (Eugénie-Fideline), cultivatrice à Bondy (Seine).

582 Christou (Kléber-Emile), cultivateur à Crottes-en-Pithiverais (Loiret).
583 Ciel (Louis-Casimir), agriculteur à Saint-Lager-Bressac (Ardèche).
584 Cipière (Antoine), cultivateur à Saint-Constans (Cantal).
585 Mme Clairet, née Eugénie Marchand, maraîchère à Bagneux (Seine).
586 Mme veuve Claisse, née Bataille (Marie), cultivatrice à Thiant (Nord).
587 Clarissou (Abel), à Neuvic (Corrèze).
588 Classiné (Adolphe-Henri), cultivateur à Mézières (Ardennes).
589 Clastres (René), instituteur itinérant agricole à Tarascon-sur-Ariège (Ariège).
590 Claverie (Paul), cultivateur à Sainte-Marie-de-Gosse (Landes).
591 Claverie (Justes-Vincent), cultivateur à Doazit (Landes).
592 Claverie (Etienne), cultivateur aux Angles (Pyrénées-Orientales).
593 Clé (Charles), agriculteur à Cayenne (Guyane).
594 Clément (Emile-Eugène), fromager à Brenod (Ain).
595 Clémot (Henri), maréchal expert à Saint-Laurent-de-la-Plaine (Maine-et-Loire).
596 Clerc (Pierre-Marie-Simon), inspecteur perceptions municipales à Paris.
597 Clerfeuille, propriétaire à Vars (Charente).
598 Clergé (Pierre-André), secrétaire d'administration au ministère de l'agriculture.
599 Clet (Saint-Just), agriculteur à Malmanoury (Guyane française).
600 Clochard (Abel), cultivateur à Saint-Jean-de-Thouars (Deux-Sèvres).
601 Cloquemin (Paul-Emile), propriétaire à Saint-Julien-les-Villas (Aube).
602 Clos (Jean), cultivateur à Prades (Pyrénées-Orientales).
603 Mme Closier, née Gouret), cultivatrice à Saint-Loup-de-Fribois (Calvados).
604 Mme Cluzet, née Cabot (Andrée), secrétaire administrative du comité des céréales à Montauban (Tarn-et-Garonne).
605 Cocagne (François), agriculteur à Sainte-Geneviève-en-Bray (Seine-Inférieure).
606 Cochery (Pierre), cultivateur à Congerville (Seine-et-Oise).
607 Cochet (Jean), technicien géomètre principal du cadastre à Saint-Etienne (Loire).
608 Mme Cœuillet, née Gueudet (Andrée-Maria-Alosia), cultivatrice à Troussencourt (Oise).
609 Cogard (Théophile), apiculteur à la Rivière-en-Roc-Saint-André (Morbihan).
610 Cogné (René-Henri), cultivateur à Archigny (Vienne).
611 Cognet (Armand-Jean-André), contrôleur principal des lois sociales en agriculture à Châteauroux (Indre).
612 Coin (Pierre-Ernest), aviculteur à Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise).
613 Cointe (Jean-Baptiste), agriculteur à Germenay (Nièvre).
614 Mme Coirault, née Mérigeault (Augustine), cultivatrice à Lencloître (Vienne).
615 Colevray (Jean-Marie), directeur du domaine agricole de l'union générale mutualiste du Rhône à Llergues.
616 Colin (François), cultivateur à Grand-Brassac (Dordogne).
617 Colin (Marcel-Alfred-Louis), cultivateur à Périgny (Loir-et-Cher).
618 Colin (Maurice-Ambroise-Marie), docteur-vétérinaire à Ernée (Mayenne).
619 Collaveri (François), secrétaire général de la préfecture des Bouches-du-Rhône à Marseille.
620 Mme veuve Collet, née Hélilo (Marie), cultivatrice à Yilliac (Côtes-du-Nord).
621 Collet (Désiré), cultivateur à Locoal-Mendon (Morbihan).
622 Collignon (Camille-Marie-Alphonse), cultivateur à Argamy (Moselle).
623 Mme veuve Collin (Rose-Madeleine), cultivatrice à Boucq (Meurthe-et-Moselle.
624 Collomb (Pierre-François), cultivateur à Granier (Savoie).
625 Colmart (Désiré), ouvrier agricole à Lorgies (Pas-de-Calais).
626 Colon (François), à Serbannes (Allier).
627 Colon (Marius), cultivateur, à Vidaillac (Lot).
628 Comoz (Louis-François-Joseph), médecin vétérinaire, à Bourg-Achard (Eure).
629 Compas (Urbain), agriculteur, à Malmanoury (Guyane).
630 Comte (Raymond-Paul), cultivateur, à Saint-Georges-du-Bois (Charente-Maritime).
631 Condamines (Silvain-Henri-Elie), agriculteur à la Serre (Aveyron).
632 Condomines (Henri-Joseph), agriculteur, à Saint-Sernin-sur-Rance (Aveyron).
633 Conet (André), agriculteur, à Cannes-Ecluse (Seine-et-Marne).
634 Conia (Vincent-Louis), chef de culture, à Houville-la-Branche (Eure-et-Loir).
635 Connay (Pierre-Adrien-Eugène), sous-chef de bureau à l'O. N. I. C., à Pierres, par Maintenon (Eure-et-Loir).
636 Conso (Jacques-Paul), horticulteur, à Nice (Alpes-Maritimes).
637 Mlle Constans (Marie), bergère, à Frejairolles (Tarn).
638 Coppé (Gustave-Albert), charretier, à Venette (Oise).
639 Coppenet (Gabriel), cultivateur, à Saint-Loup-de-la-Salle (Saône-et-Loire).
640 Coquin dit « Jehan le Povremoyne » (Ernest-Eugène), publiciste agricole, à Robertot (Seine-Inférieure).
641 Corbière (Georges), directeur adjoint des services agricoles, à Bordeaux (Gironde).
642 Corbières (Jacques), agriculteur, à Agnetz (Oise).
643 Cordonnier (Lucien-François), cultivateur, à Bretten (Haut-Rhin).
644 Cordonnier (Gustave), inspecteur des halles et marchés de Rouen, à Petit-Quevilly (Seine-Inférieure).
645 Cornet (Marcel), cultivateur, à Montbouy (Loiret).
646 Cornille (Louis-Rémi-Joseph-Jean), agriculteur, à Mouvaux (Nord).
647 Cornon (Paul-Marie-Augustin), horticulteur, à Dinan (Côtes-du-Nord).
648 Cosnard (Maxime-Marie), cultivateur, à Saint-Pavace (Sarthe).
649 Cossiez (Emile-Marcel), cultivateur, à Velge (Marne).
650 Coste (René), professeur de cultures coloniales à l'école nationale d'horticulture, à Paris.
651 Costédoat (Maurice), directeur de la caisse régionale de crédit agricole à Pau (Basses-Pyrénées).
652 Costes (Gabriel), agriculteur à Saint-Cirgues (Lot).
653 Coston (Marius-Pierre), cultivateur aux Salles-Vieilles (Haute-Loire).
654 Cotelle (Charles), cultivateur à Audouville-la-Hubert (Manche).
655 Cotterlaz-Rannard (François), cultivateur à la Roche-sur-Foron (Haute-Savoie).
656 Coucheney (Joseph), agriculteur à Baloi (Côte-d'Or).
657 Coudere (Daniel-Pierre-Jean), inspecteur régional à l'O. N. I. C. à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
658 Coudoin (Alexis), agriculteur à Grand-Bourg (Creuse).
659 Coudrin (Edmond-Marius), agriculteur à Vandré (Charente-Maritime).
660 Couéry (Jean-Baptiste), cultivateur à la Bourdonnaye-en-Carentoir (Morbihan).
661 Couet (Georges-Louis-Victor-Pierre), docteur vétérinaire à Pouancé (Maine-et-Loire).
662 Couhault (Jean), cultivateur à Saint-Brancher (Yonne).
663 Coullet (Paul-Clément-Joseph), capitaine d'infanterie coloniale en service au ministère de la France d'outre-mer.
664 Coulon (Pierre), cultivateur à Saint-Symphorien-de-Marmagne (Saône-et-Loire).
665 Coupet (Pierre), cultivateur à Fégréac (Loire-Inférieure).
666 Couprie (Jean), secrétaire général de la commission d'exportation des vins de France, Paris.
667 Courbon-Lafaye (Paul), agriculteur à Marlhes (Loire).
668 Coursimault (Roger-Henri), directeur de râperie à Nogent-sur-Seine (Aube).
669 Court (Ernest), cultivateur à Châtillon-en-Diois (Drôme).
670 Courtableau (Rodolphe), cultivateur à Jarnac-Champagne (Charente-Maritime).
671 Courtier (Henri), agriculteur à Meaux Seine-et-Marne).
672 Courtin (Théophane-Auguste), agriculteur à Monsures (Somme).
673 Mlle Cousin (Eugénie), cultivatrice à Châtenoy (Loiret).
674 Cousin (Joseph-Pierre), cultivateur à Peuton (Mayenne).
675 Couturier (Henri), cultivateur à Ranches-les-Gallerandes (Loiret).
676 Cramilly, à Ineauville (Seine-Inférieure).
677 Mme veuve Crapard, née Chevron (Marguerite), cultivatrice à Villiers-Saint-Georges (Seine-et-Marne).
678 Crassous (Léopold-Joseph-Fernand), directeur départemental O. N. I. C. à Espaly-Saint-Marcel (Haute-Loire).
679 Credoz (Armand-Eugène), cultivateur aux Clefs (Haute-Savoie).
680 Crépin (Louis-Léon), chef cantonnier des dérivations à Pargny-la-Dhuis (Aisne).
681 Crépin (Henri-Xavier), cultivateur à Mareuil-Gaubert (Somme).
682 Cresson (Alphonse-Théophane), ancien vigneron à Angy (Oise).
683 Croizet (Jean-Gaston), cultivateur à Morizés (Gironde).
684 Cros (Edouard), directeur de la Cave coopérative à Bizanet (Aude).
685 Crosnier (Maurice-Fernand), cultivateur à Brévainville (Loir-et-Cher).
686 Cuilhe (Jean), cultivateur à Bagnères (Hautes-Pyrénées).
687 Cuinat (Marie-Ernest-Pierre), aviculteur à Vieux-Manoir (Seine-Inférieure).
688 Cuisine (Henri-Jules-Gabriel), cultivateur à Balignicourt (Aube).
689 Curabet (Alfred), cultivateur à Massiac (Cantal).
690 Curnier (Louis-Elie), agriculteur à Montfuron (Basses-Alpes).
691 De Cuverville (Ludovic), agriculteur à la Grande-Ville en Brandivy (Morbihan).
692 Dabos (François), agriculteur à Lez par Saint-Béat (Haute-Garonne).
693 Dagonet (Henri), agriculteur à Vanchamps (Marne).
694 Dagonneau (Louis-Alphonse), cultivateur à Soizé (Eure-et-Loir).
695 Dahiez (Jacques-Victor), agriculteur à Becquigny (Somme).
696 Dailie (Roger-Louis), éleveur à Châtellerault (Vienne).
697 Dallery (Alfred), chef de pratique agricole à l'école d'arboriculture fruitière d'Ecully (Rhône).
698 Dalmas (Edmond), exploitant agricole à Marseille (Bouches-du-Rhône).
699 Damesin (Jean), maître-valet à l'institution nationale des sourds-muets de Chambéry, à Cognin (Savoie).
700 Dancoisne (Albert-André-Paul), directeur départemental du ravitaillement général à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
701 Dantony (Emile), agriculteur à Saliac (Lot).
702 Dapremont (Jean-Théodore), cultivateur à Corny-Macheromenil (Ardennes).
703 Daraquy (Charles-Jean-Victor), cultivateur à Cornac (Lot).
704 Darbon (Jean-Marie), propriétaire à Savarthes (Haute-Garonne).
705 Daries (Jean-Henri), cultivateur à Auch (Gers).
706 Daroussin (Maurice-Albert-Noël), administrateur des services de l'Assemblée nationale, à Paris.
707 Darque (Jean-Louis), propriétaire à Saint-Vincent-de-Lamontjoie (Lot-et-Garonne).
708 Darré (Roger), cultivateur à Sainte-Christie (Gers).
709 Dat (André), cultivateur à Roquebrune (Gers).
710 Daubèze (Georges-Prosper-François), vétérinaire sanitaire à Auch (Gers).
711 Daubusson (Alexandre), cultivateur au bourg de Saint-Marc-à-Frongier (Creuse).
712 Dauchez (Emile-Jules-Victor), horticulteur à Wingles (Pas-de-Calais).
713 Daudé (Paul), directeur de coopérative agricole à Cazaubon (Gers).
714 Mme veuve Daudu, née Roumet (Jeanne), cultivatrice à Maray (Loir-et-Cher).
715 Daugrois (Eutrope-Marcel), cultivateur à Torxé (Charente-Maritime).
716 Daull (Ernest), vice-président du tribunal de première instance de Colmar, à Strasbourg (Bas-Rhin).
717 Daulny (Louis), cultivateur à Bué (Cher).
718 D'Authier (Virgile), apiculteur à Vence (Alpes-Maritimes).
719 Mme Dautriche, née Gulot (Rose-Colette), cultivatrice à Cintrey (Haute-Saône).

720 Dauzère (Robert-Jean-Marc), agriculteur à Roquelaure (Gers).
721 David (Georges), conseiller interdépartemental de préfecture à Caen (Calvados).
722 David (Gustave), cultivateur à Saint-Martin-du-Fouilloux (Deux-Sèvres).
723 David (Marcelin), cultivateur à Tersannes (Haute-Vienne).
724 Dayon (Joannes), agriculteur à Saint-Gervasy (Gard).
725 Debard (Pierre), cultivateur à Saint-Didier (Jura).
726 Debarle (Albert), cultivateur à Villemoyenne par la Fère-en-Tardenois (Aisne).
727 Debat (Jean-Joseph-Marcel), directeur de coopérative agricole à Vic-Fezensac (Gers).
728 Debée (Fils) (Pierre-Marie), cultivateur à Saint-Nazaire (Loire-Inférieure).
729 Debenoit (Marcel), jardinier à Maisons-Alfort (Seine).
730 Déber (Gustave-Edouard), rédacteur au ministère de l'agriculture.
731 Debert (Paul), cultivateur à Molins-sur-Aube (Aube).
732 Debiais (Pierre), cultivateur à Availles-Limouzine (Vienne).
733 Decampy (Emile-Evariste), cultivateur à Treis (Bouches-du-Rhône).
734 Decencière-Ferrandière (Edme-Henri), inspecteur adjoint des eaux et forêts au ministère de l'agriculture.
735 Decheppe (Jean-Marie-Jules), cultivateur à Gimécourt (Meuse).
736 Decombe (Albert), cultivateur à Leval (territoire de Belfort).
737 Deconchas (Jean-Léonard), chef de culture et surveillant général d'école d'horticulture, à Samoreau (Seine-et-Marne).
738 Deconinck (René), à Premesques (Nord).
739 Deffontaines (Géry-Louis-Joseph), cultivateur à Ennevelin (Nord).
740 Mme veuve Defosse, née Blondel (Irène-Maria-Claudine), cultivatrice à Wacquinghen par Marquise (Pas-de-Calais).
741 Defranoux-Cyrille (Joseph), cultivateur à Xonrupt-Longemer (Vosges).
742 Degioanni (Paul), agriculteur à Flassans (Var).
743 Degorce (Pierre), propriétaire à Saint-Auvent (Haute-Vienne).
744 Degot (Martial), cultivateur à Bonnac-la-Côte (Haute-Vienne).
745 Degoulange (Henri), cultivateur à Bellerive (Allier).
746 Degremont (Paul-Armand), secrétaire du comité des céréales de la Vendée à la Roche-sur-Yon.
747 Dehaye (Gaston-Henri-Auguste), layetier à Avignon (Vaucluse).
748 Dejean (Paul), cultivateur à Mazères (Ariège).
749 Dejean (Jean-Baptiste), cultivateur à Escosse (Ariège).
750 Dejoux (Maurice), cultivateur, commune Saint-Marc, à Frougier (Creuse).
751 Dejouy (François), négociant en grains à Massoubes (Lot-et-Garonne).
752 Delaborde (Paul), viticulteur à Beaune Côte-d'Or.
753 Delacroix (Edouard), cultivateur à Mantry (Jura).
754 Delage (Marcelin-Adrien), cultivateur à Montbron (Charente).
755 Delage (Marcel), ingénieur agricole, contrôleur à l'Office des céréales, à Guéret (Creuse).
756 Delage (Jean-Baptiste), cultivateur à Panazol (Haute-Vienne).
757 Delaide (Edmond), cultivateur au Dorat (Haute-Vienne).
758 Delamaere (Charles), cultivateur à Zutkerque (Pas-de-Calais).
759 Delamare (André-Lucien), directeur général de la Société d'importation de pommes de terre de semence, à Paris.
760 Delanne (Jacques-Antoine), docteur vétérinaire à Bois-Anzeray, par Neuve-Lyre (Eure).
761 Delatte (Paul), agriculteur à Clémery (Meurthe-et-Moselle).
762 Mme Delattre, née Lamerand (Antoinette-Angèle), cultivatrice à Houplines (Nord).
Delattre (Antoine), cultivateur à Audinghen (Pas-de-Calais).
764 Delattre (Léon-Ernest), horticulteur à Mesnil-Esnard (Seine-Inférieure).
765 Delbarre (Maurice-Lucien-Abel), cultivateur à Quesques (Pas-de-Calais).
766 Delclos (André), agriculteur à Rivesaltes (Pyrénées-Orientales).
767 Delcor (Isidore), cultivateur à Bourg-Madame (Pyrénées-Orientales).
768 Deleaz (François-Joseph), cultivateur à Anglefort (Ain).
769 Deleule (Armand), chef du service cinématographique au ministère de l'agriculture, à Paris.
770 Deliencourt (Narcisse), collecteur des jardins ouvriers à Allonville (Somme).
771 Delize (Adrien), agriculteur à Bouxières-sur-Froidmont (Meurthe-et-Moselle).
772 Mme Delmaire-Tétart (Marie-Céline), cultivatrice à Bouvelinghem (Pas-de-Calais).
773 Delom (Antoine), viticulteur à Pauillac (Gironde).
774 Deloux (Henri-Charles-Pierre), agriculteur à Vinnezeele (Nord).
775 Delrieu (Martin), agriculteur à Foix (Ariège).
776 Delsart (Pierre-Joseph), agriculteur à Viesly (Nord).
777 Delseries (Jules), cultivateur à Sabadel-Lauzes (Lot).
778 Demachy (Paul), maréchal ferrant à Pierrefitte (Oise).
779 Demaret (Anatole-Germain), jardinier-chef à Rueil-Malmaison (Seine-et-Oise).
780 Demougeot (Lucien-Henri), agriculteur à Allancourt (Haute-Marne).
781 Denavaut (Emile-Gustave), cultivateur à Marck (Pas-de-Calais).
782 Denier (Louis), maraîcher à Dijon (Côte-d'Or).
783 Deminal (Paul), jardinier au Rainey (Seine).
784 Denis (René), agriculteur à Biennes (Seine-et-Marne).
785 Denoly (André), cultivateur à Ammeville (Calvados).
786 Denoual (Armand-Louis-Jean-Marie), cultivateur à Javene (Ille-et-Vilaine).
787 Depernet (Robert), éleveur à Beaulieu (Ardennes).
788 Deplaix (Joseph), cultivateur à Sainte-Maure (Indre-et-Loire).
789 Depoilly (Maurice-Philippe), cultivateur à Yzengremer (Somme).
790 Dequéant (Paul), cultivateur à Haucourt (Pas-de-Calais).
791 Dernancourt (Pierre-Henri-Joseph), négociant en grains à Nomain (Nord).
792 Deroche (Jérôme), cultivateur à Boyer (Loire).
793 Deron (César-Emile-Louis), cultivateur à Dury (Pas-de-Calais).
794 Dervé (Moïse), cultivateur à Saint-Nazaire (Loire-Inférieure).
795 Desbiolles (Jules-François), cultivateur à la Roche-sur-Foron (Haute-Savoie).
796 Descamps (Louis-Joseph), chef-jardinier à Fâches (Nord).
797 Deschamps (Jean), cultivateur à Saint-Brice-sur-Vienne (Haute-Vienne).
798 Descourvières (Fernand-Jean), cultivateur à Goux-les-Usiers (Doubs).
799 Desfaudais (Henri-Frédéric), ingénieur agricole au Coudray-Macquard (Maine-et-Loire).
800 Desforges (Félix), cultivateur à la Celle-sous-Gouzon (Creuse).
801 Desillière (Léon), agriculteur à Evron (Mayenne).
802 Désir (Emile-Octave-Désirée), horticulteur à Arras (Pas-de-Calais).
803 Desjardins (Marcel-Henri-Maurice), agriculteur à Saint-Marguerite-de-Viette (Calvados).
804 Desjobert (Gonzague-Pierre-Marie), directeur adjoint des services agricoles à Orléans (Loiret).
805 Deslandes (Pierre-Eugène-Auguste-Julien), agriculteur à Thorigné-en-Charnie (Mayenne).
806 Desloges (Arsène), cultivateur à Saint-Romain-sur-Cher (Loir-et-Cher).
807 Desmontais (Léon), cultivateur, commune de Saint-Marc, à Frougier (Creuse).
808 Mme veuve Deshos, née Chapron (Yvonne), cultivatrice au Bignon (Mayenne).
809 Despeaux (André), gardien de bouverie à Saint-Thibault (Oise).
810 Mme veuve Despieds, née Lanjac (Rose-Louise), secrétaire comptable de la coopérative agricole du Mont-d'Or, à Manosque (Basses-Alpes).
811 Desplaces (Auguste-Louis-Henri), cultivateur à Charcé (Maine-et-Loire).
812 Despoix (Marc-Marie-Noël), propriétaire à Cadouin (Dordogne).
813 Despres (Louis fils), cultivateur à Seiches-sur-le-Loir (Maine-et-Loire).
814 Desprey (Eugène), cultivateur à Lavilleaux-Bois (Haute-Marne).
815 Desprez (Noël), cultivateur à Bourdons-sur-Rognon (Haute Marne).
816 Desruelle (Antoine), directeur des coopératives agricoles, à Arras (Pas-de-Calais).
817 Desruelles (Fernand-Augustin), cultivateur à Montigny-en-Gohelle (Pas-de-Calais).
818 Desrues (Désiré-Charles-René), chef-cantonnier H. C. des irrigations, 4e circonscription d'Achères, à Herblay (Seine-et-Oise).
819 Desseaux (Jean-Baptiste), cultivateur à Gysoing (Nord).
820 Desseigne (Paul), horticulteur à Vallon-en-Sully (Allier).
821 Dessens (Maurice), agriculteur à Sicoux (Haute-Garonne).
822 Destrac (Robert-Julien), agriculteur à Saint-André-de-Seignaux (Landes).
823 Mme veuve Desvaux, née Lorain (Berthe-Cécile), cultivatrice à Boissy-les-Perche (Eure-et-Loir).
824 Detain (Edmond-Georges), agriculteur à Agencourt (Côte-d'Or).
825 Detharet (Albert), cultivateur à Sainte-Lizaine (Indre).
826 Devaud (Baptiste), cultivateur à Couzeix (Haute-Vienne).
827 Devedeux (Emile-Alexis), vigneron à Bevy (Côte-d'Or).
828 Mme veuve Devergnies, née Calachy (Marie-Julie-Françoise), cultivatrice à Hon-Hergies (Nord).
829 Deverinees (Fernand), cultivateur à Arnac-la-Poste (Haute-Vienne).
830 Devilers de Lavernay (Henri-Marie-Gabriel), propriétaire à Châteaurenault (Indre-et-Loire).
831 Devise (Joannès), métayer à Saint-Clair (Ardèche).
832 Devoulon (Eugène-Antonin), cultivateur à Lignac (Indre).
833 Devun (Jean-Marie-Maurice), agriculteur à Saint-Héand (Loire).
834 Dhollande (Jean-Baptiste), agriculteur à Féchain (Nord).
835 Mme Dhuez, née Dujon (Germaine), cultivatrice à Chavignon (Aisne).
836 Didier (Jules-Edouard), agriculteur à Contreuve (Ardennes).
837 Digard (Albert-Jules), cultivateur à Bois-Guillaume (Seine-Inférieure).
838 Dijoud (René-Claude-Louis), sous-préfet à Aubusson (Creuse).
839 Dillocourt (Albert), agriculteur à Franvillers (Somme).
840 Dimey (Elie-Henri), agriculteur à Lavilleneuve (Haute-Marne).
841 Diner (Joseph), fermier à Saint-Servais (Finistère).
842 Dinga (Raoul), agriculteur à Montjoly (Guyane).
843 Divrande (Georges-Auguste-Joseph), cultivateur à Couvains (Manche).
844 Dizabo (Jean), cultivateur à Pouillon (Landes).
845 Mlle Doche (Henriette-Marie), chef de section à la caisse nationale de crédit agricole, à Versailles (Seine-et-Oise).
846 Dodin (Jules-Emile), cultivateur à Blancheville (Haute-Marne).
847 Dodu (Abel), cultivateur à Lazenay (Cher).
848 Dolhagaray (Martin), cultivateur à Larressore (Basses-Pyrénées).
849 Mme veuve Domenget, née Roux (Joséphine), maraîchère à Chambéry (Savoie).
850 Dongeat (Elie), viticulteur à Moussan (Aude).
851 Doré (Louis-Victor), agriculteur à Fresnay (Aube).

852 Doret (Henri-Alexandre), directeur de laiterie à Aunac (Charente).
853 Dormois (Louis-Pierre), agriculteur à Echenans par Héricourt (Haute-Saône).
854 Dossolin (Elie-Jean), propriétaire à Callas (Var).
855 Bouarche (Henri), propriétaire à Caussesset-Veyran (Hérault).
856 Doucet (Louis), cultivateur à Thou (Cher).
857 Doussot (Paul-Emile), agriculteur à Charmoy (Haute-Marne).
858 Doutre (Lucien), agriculteur à Arques (Aude).
859 Drapeaud (Roger-Paul-Ambroise), agriculteur à Vaudré (Charente-Maritime).
860 Drogoul (Denis), cultivateur à Signe (Alpes-Maritimes).
861 Drouet (Louis-Henri), cultivateur à Ecommoy (Sarthe).
862 Drouet (Pierre), horticulteur au Raincy (Seine-et-Oise).
863 Drouhin (Lucien-Félix-Marie-Stanislas), cultivateur à Tholsy-la-Berchère (Côte-d'Or).
864 Droz (Maurice), directeur gérant de la ferme-laiterie de Charmotte à Gy (Haute-Saône).
865 Dru (Barthélemy-Louis), métayer à Saint-Pierre-Laval (Allier).
866 Druart (Emiel-Paul-Adolphe), ingénieur du génie rural à Annecy (Haute-Savoie).
867 Mme veuve Druon, née Verwagne (Madeleine-Joséphine-Victorine), cultivatrice à Any (Aisne).
868 Drut (Albert), agriculteur à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).
869 Dubeah (Louis), agriculteur à Saint-Marcet (Haute-Garonne).
870 Dublanchet (Henri), membre de la société d'horticulture et d'arboriculture de Fontenay-sous-Bois (Seine).
871 Dubois (Marcel), cultivateur à Montselgues (Ardèche).
872 Mme veuve Dubois, née Bertrand (Jeanne-Félicie), cultivatrice à Herbigny (Ardennes).
873 Dubois (Michel-Xavier-Louis), administrateur civil de 2e classe au ministère de l'agriculture.
874 Dubois (Eugène-Ferdinand), agriculteur à Montamisé (Vienne).
875 Dubos (Gaston), agriculteur à Puchay (Eure).
876 Dubos (Jean-Arnaud), propriétaire à Lovardac (Lot-et-Garonne).
877 Dubourg (François), agriculteur à Castéjaloux (Lot-et-Garonne).
878 Dubreuil (François-Louis-Charles), cultivateur à Cherence-le-Héron (Manche).
879 Dubuc (Ernest-Léon), cultivateur à Marcilly-sur-Eure (Eure).
880 Dubuicq (André-Jules-Jean), directeur de la coopérative laitière agricole à Villeneuve-l'Archevêque (Yonne).
881 Ducasse (Lucien), horticulteur à Saint-Gaudens (Haute-Garonne).
882 Duchâteau (Désiré), colombophile à Montigny-en-Gohelle (Pas-de-Calais).
883 Duchemin (Louis), jardinier à Trouville (Calvados).
884 Duclos (Félix-Rémi), agriculteur à Saint-Benoist-des-Ombres (Eure).
885 Ducos (Pierre-Jean-Germain), cultivateur à Mesplède (Basses-Pyrénées).
886 Ducouret (Alexandre), propriétaire à Villegats (Charente).
887 Ducreux (Maurice-Louis-Eugène), chef de division, secrétaire en chef, sous-préfecture du Havre (Seine-Inférieure).
888 Duez (Lucien-Narcisse), agriculteur à Arires (Nord).
889 Dufau (Jean-Baptiste), cultivateur à Dolmayrac (Lot-et-Garonne).
890 Duflef (Louis-Pierre-Aimé), propriétaire à Sallertaine (Vendée).
891 Dufour (Marcel), agriculteur à Massay (Cher).
892 Dufour (François-Joseph), cultivateur à Nred (Nord).
893 Dufour (Eugène), chef jardinier dans les services municipaux de la ville de Valenciennes (Nord).
894 Dufour (Victor-Louis-Léon), à Rambouillet (Seine-et-Oise).
895 Dufraigne (Pierre), fermier à Fontenay-lès-Bris (Seine-et-Oise).
896 Dugot (Jean), cultivateur à Champsac (Haute-Vienne).
897 Dugros de Boisséguin (Louis-François), propriétaire à Guérande (Loire-Inférieure).
898 Duhamel (Justin-Gaston), cultivateur à Thierville (Eure).
899 Duhamel (Victor-Pierre), cultivateur à Montsûrs (Mayenne).
900 Dujardin (Raoul), propriétaire à Meaulis (Manche).
901 Mme veuve Dujay, née Thominet (Marie-Marcelle), cultivatrice à la Saulsotte (Aube).
902 Mme veuve Dulamon, née Ducazaux (Amélie-Marguerite), cultivatrice à Montfort (Landes).
903 Duler (Pierre), cultivateur à Messanges (Landes).
904 Dumas (Pierre), cultivateur à Treignat (Allier).
905 Dumas (Marcel), agriculteur à Escoutoux (Puy-de-Dôme).
906 Dumay (André-Adolphe-Jean), ingénieur horticole à Auray (Morbihan).
907 Dumergue (Achille), cultivateur à Fléac (Charente).
908 Dumet (Gustave), ouvrier agricole à Krouerre (Yonne).
909 Dumont (Claude-Pierre), viticulteur à Poligny (Jura).
910 Dupaya (Bertrand-Justin), dit Henri, propriétaire à Canneille (Landes).
911 Dupont (Léon-Delcias), vigneron à Colzard-Joches (Marne).
912 Dupont (Achille), cultivateur à Thiant (Nord).
913 Dupoux (Pierre), agriculteur à Franchesse (Allier).
914 Dupoux (René), ingénieur des services agricoles au Teuil-de-Landouge (Haute-Vienne).
915 Dupouy (Antoine), cultivateur à Lagarrigue (Lot-et-Garonne).
916 Mme Dupré, née Piolet (Solange), employée au ministère de l'agriculture.
917 Dupuis (Denis-Théodore), ouvrier agricole au Tremblay-le-Vicomte (Eure-et-Loir).
918 Dupuy (Aquen), cultivateur à Champcevinel (Dordogne).
919 Dupuy (Gabriel-Paul), cultivateur à Brugnens (Gers).
920 Dupuy (Auguste-François), cultivateur à Saulxures (Haute-Marne).
921 Duquesne (Alfred), jardinier à Thévin (Pas-de-Calais).
922 Duquet (Paul-Léon), propriétaire à Noel-Cerneux (Doubs).
923 Durand (Charles), agriculteur à Neuvy-le-Barrois (Cher).
924 Durand (Victor), agriculteur à Montélimar (Drôme).
925 Durand (Louis), agriculteur à Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre).
926 Durand (Robert), professeur adjoint à l'école d'agriculture de Contamine-sur-Arve (Haute-Savoie).
927 Durand (Jean), agriculteur à Château-Chervix (Haute-Vienne).
928 Duranton (Albert-Ferdinand), membre du conseil d'administration de la société horticole, vigneronne et forestière de l'Aube, à Troyes (Aube).
929 Durel (Raymond-Jean-Alphonse), jardinier-chef du parc Emmanuel-Lilas, à Cherbourg (Manche).
930 Duret (Emile-Louis), cultivateur à Beaucourt (Territoire de Belfort).
931 Durieux (Raymond), commandant de gendarmerie à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
932 Mme Durlez, née Cléret (Albertine-Marie-Thérèse), cultivatrice à Heuzecourt (Somme).
933 Duris (Marius), agriculteur à Jardin (Isère).
934 Durrieu (Jean-Marie-Joseph), agriculteur à Lacrivière (Landes).
935 Dussaucy (Louis-Henri), capitaine du régiment de sapeurs-pompiers détaché à l'inspection générale des services d'incendie au ministère de l'intérieur.
936 Dutertre (Fernand-Louis-Georges), horticulteur à Dreux (Eure-et-Loir).
937 Dutruge (Jean-Camille-Auguste), viticulteur à Saint-Lager (Rhône).
938 Duval (André), aviculteur à Bellancourt (Somme).
939 Duvillier (Léon), chef de groupe de jardins ouvriers à Lille (Nord).
940 Duzac (René), cultivateur à Estrancarbon (Haute-Garonne).
941 Mlle Ehrard (Lucienne-Thérèse-Angéline), secrétaire de la caisse régionale de crédit agricole mutuel du Pas-de-Calais, à Arras.
942 Edeline (Albert-Maurice), négociant en grains à Aigrefeuille-d'Aunis (Charente-Maritime).
943 Egain (André), cultivateur à Quéré-en-Surzur (Morbihan).
944 Egon (Emile-Henri), cultivateur à Jouaid'Abbé (Sarthe).
945 Ehrhart (Henri), cultivateur à Niedernai (Bas-Rhin).
946 Emery (Paul-André), agriculteur à Arlion (Indre).
947 Emery (Marcellin), cultivateur à Domfront-en-Champagne (Sarthe).
948 Emin (Joseph-Marie), cultivateur à Cormaranche-en-Bugey (Ain).
949 Emin (Claudius), cultivateur à Cormaranche-en-Bugey (Ain).
950 Enard (Bernard-Louis), cultivateur à Guyonvelle (Haute-Marne).
951 Eneau (Théodore-René-Désiré), fermier, à la Bussière (Vienne).
952 Mme veuve Enée, née Legalibier (Victoria), cultivatrice, au Mesnil-Rouxelin (Manche).
953 Enjouvin (Henri), architecte, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
954 Entresangle (Auguste), agriculteur, à Allan (Drôme).
955 Epinat (Walter), ingénieur du génie rural, à Arras (Pas-de-Calais).
956 Escoubouè (Jacques-Henri-Prosper), propriétaire, à Port-Vendres (Pyrénées-Orientales).
957 Escoute (Roger), métayer, à Viterbe (Tarn).
958 Esnault (Yvon-Julien-Charles), chef des services d'information à la présidence du conseil, à Paris.
959 Esperandieu (Fernand), cultivateur, à Moussac (Gard).
960 Esquerre-Cachu (Jean-Hégésippe), propriétaire, à Saint-Lé (Hautes-Pyrénées).
961 Estelle (Justin-Emile), cultivateur, à Vins-sur-Caramy (Var).
962 Estivalèzes (Emilien-Jean), instituteur itinérant, à Sérénac (Tarn).
963 Mme Etasse, née Rompsard (Berthe), cultivatrice, à Cretteville (Manche).
964 Etave (Moïse-Emile-Charles), directeur d'école honoraire, à la Châtre (Indre).
965 Etienne (Désiré-Louis-Pol), délégué régional de la société des jardins populaires de France, à Commercy (Meuse).
966 Mme veuve Eudier, née Crampsan (Clémence-Marguerite), cultivatrice, à Etainhus (Seine-Inférieure).
967 Euvrard (Ernest-Louis-Marie-Lucien), cultivateur, à Sauvagney (Doubs).
968 Mme Evrad, née Guilbert (Suzanne-Marie-Pauline), cultivatrice, à Vieille-Eglise (Pas-de-Calais).
969 Evrard (Julien), horticulteur, à Cormeilles-en-Parisis (Seine-et-Oise).
970 Eychenne (Justin), agriculteur, à Montgul-Plantaurel (Ariège).
971 Mlle Eydoux (Suzanne), courtière en engrais chimiques, à Oraison (Basses-Alpes).
972 Mlle Fahhri (Elisabeth), cultivatrice, à Falicon (Alpes-Maritimes).
973 Mme Fabiet, née Bourdon (Yvonne), cultivatrice, à Gauville (Orne).
974 Fabre (Urbain-Augustin-Marie-Jules), agriculteur, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
975 Fabre (Ernest), agriculteur, à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).
976 Fabre (Michel), agriculteur à Espira-de-l'Agly (Pyrénées-Orientales).
977 Fabre (Joseph), agriculteur à Villelongue-de-la-Salanque (Pyrénées-Orientales).
978 Fabre (Fernand-Adolphe), agriculteur à Brèves (Var).
979 Fabresse (Ernest-Lucien), exploitant forestier à Thuir (Pyrénées-Orientales).
980 Fages (Charles-Hippolyte-Louis), exploitant agricole à Cruzy (Hérault).
981 Faidherbe (Edouard-Joseph), cultivateur à Jenain (Nord).
982 Faldy (Camille), métayer, Les Fosses (Deux-Sèvres).
983 Faivre (Charles-Albert), cultivateur à Lure (Haute-Saône).
984 Mme Faivret, née Parent (Thérèse), employée du génie rural à Lille (Nord).

985 Falcon (Baptiste), cultivateur à Solignac-sur-Loire (Haute-Loire).
986 Famery (François-Eugène), cultivateur à la Fresnaye (Seine-Inférieure).
987 Faravellon (Joseph-Gaston), agriculteur à Sainte-Eulalie-en-Royans (Drôme).
988 Farenc (Gustave-Aimé-Louis), professeur à l'école d'agriculture à Saint-Sulpice (Tarn).
989 Farino (Maurice-Emile-Arthur), chef de groupe du comité des jardins ouvriers à Douai (Nord).
990 Farjanel (Ulysse), cultivateur à Vieux (Tarn).
991 Farnet (Gabriel), propriétaire à Gassin (Var).
992 Faron (René), ingénieur agronome, directeur adjoint des services agricoles du Cantal (Aurillac).
993 Fassier (Paul-Théophile), agriculteur à Surgy (Nièvre).
994 Fau (Antoine), cultivateur à la Condamine à Aurillac (Cantal).
995 Fau (Henri), directeur du préventorium de Flavigny à Flavigny (Meurthe-et-Moselle).
996 Faucher (Antoine-Léon), cultivateur à Joze (Puy-de-Dôme).
997 Faucher (Jean), cultivateur à Rilhac-Rancon (Haute-Vienne).
998 Fauconneau (Paul), agriculteur à Nérondes (Cher).
999 Faudrit (René), agriculteur aux Chénaies-de-Vandré (Charente-Maritime).
1000 Faure (Louis-Auguste-François), maraîcher à Bagnols-sur-Cèze (Gard).
1001 Faure (Edouard-François), cultivateur au Fieu (Gironde).
1002 Faure (Lucien-Joseph), cultivateur à Ennezat (Puy-de-Dôme).
1003 Fauvel (Pierre-Ferdinand-Maxime-Joseph), cultivateur à Neufmesnil (Manche).
1004 Favre (Etienne), cultivateur à Lachassagne (Rhône).
1005 Favre (Firmin-Jean-Baptiste), cultivateur à Sollières-Sardières (Savoie).
1006 Favreau (Auguste-Joseph), horticulteur à Nantes (Loire-Inférieure).
1007 Faye (Elie-Marcel), cultivateur à Nantheuil-de-Thiviers (Dordogne).
1008 Fayol (Raymond-Jean-Alcide), cultivateur à Dampmart (Seine-et-Marne).
1009 Fayolle (Maurice), pisciculteur à Vienne (Isère).
1010 Ferdinand (André-François), horticulteur à Angoulême (Charente).
1011 Ferley (Joseph-Louis), agriculteur à Notre-Dame-de-Briançon (Savoie).
1012 Ferrand (Louis-Jean-Auguste), cultivateur à Moidieu-Detourbe (Isère).
1013 Ferraris (Marius), agriculteur à Alton (Savoie).
1014 Ferrère (Charles), lieutenant de louveterie à Grenoble (Isère).
1015 Ferrier (Pierre), cultivateur à Saintes-Maries-de-la-Mer (Bouches-du-Rhône).
1016 Ferrière (Cyprien), cultivateur à Gironde (Gironde).
1017 Ferron (Cyrius-Ludovic), vacher à Dancy (Eure-et-Loir).
1018 Mme Ferrou (Eva), cultivatrice au Ledat (Lot-et-Garonne).
1019 Feuillatre (Octave-Victor-Jean-Baptiste), jardinier à Orléans (Loiret).
1020 Février (Jules), cultivateur à Coulange-sur-Charente (Charente-Maritime).
1021 Février (William), tonnelier à Chinon (Indre-et-Loire).
1022 Fiancette (Auguste), cultivateur à Saint-Exupéry (Corrèze).
1023 Fiandino (Louis-Marius), agriculteur à Grimaud (Var).
1024 Fiers (Léon-Daniel-Joseph), cultivateur à Bourbourg (Nord).
1025 Figard (Maurice), cultivateur à Maussans (Haute-Saône).
1026 Mme Filine, née Lamatière (Marie-Louise-Aline), rédacteur à l'office national interprofessionnel des céréales à Paris.
1027 Filippi (Pierre-Paul), agriculteur à Quenza (Corse).
1028 Filon (Charles), secrétaire de la fédération départementale des coopératives agricoles à Vannes (Morbihan).
1029 Mme Finot (Marcelle), employée au ministère de l'agriculture à Paris.
1030 Fiquet (Albert-Auguste-Joseph), arboriculteur à Gaillon (Eure).
1031 Fix (Lucien), chef de service à la caisse régionale de crédit mutuel du Bas-Rhin à Strasbourg-Neudorf.
1032 Flamant (Paul-Eugène), cultivateur à Bruyères-sur-Fère (Aisne).
1033 Mme Flambard, née Attinat (Désirée-Jeanne-Françoise), cultivatrice à Saint-Lô-d'Ourville (Manche).
1034 Fleckinger (Jean), maître de recherches à l'institut national des recherches agronomiques, à Versailles (Seine-et-Oise).
1035 Fleurot-Lescot (Jules-Aimé), chef comptable à la caisse régionale de crédit agricole, à Nevers (Nièvre).
1036 Fleury (Georges-Charles-Adrien), sous-préfet de Clermont (Oise).
1037 Mlle Fleury (Françoise), employée de bureau du ministère de l'agriculture à Paris.
1038 Floreuses (Joseph), instituteur détaché à l'enseignement postscolaire agricole, à Villefranche-d'Albigeois (Tarn).
1039 Foata (Joseph), cultivateur à Porto-Vecchio (Corse).
1040 Foinant (Victor), cultivateur à Domjulien (Vosges).
1041 Foiret (Henri-Louis), cultivateur à Péronville (Eure-et-Loir).
1042 Foisset (Théophile), agriculteur à Vic-des-Prés (Côte-d'Or).
1043 Fol (Marius), cultivateur à Viry (Haute-Savoie).
1044 Folliard (Jules-Emile), cultivateur à Stainville (Meuse).
1045 Folliot (Raymond-Georges), jardinier à Saint-Maur (Seine).
1046 Fondeyre (Jean-Baptiste), cultivateur à Mazères-Lezous (Basses-Pyrénées).
1047 Mme Fontaine, née Leroy (Denise-Henriette), cultivatrice à Chouzy-sur-Cisse (Loir-et-Cher).
1048 Foreau (Robert-Omer), cultivateur à Montboissier (Eure-et-Loir).
1049 Forel (Fernand-Louis-Emmanuel), cultivateur à Valence (Drôme).
1050 Forge (Maxime), cultivateur à Saint-Senoch (Indre-et-Loire).
1051 Formal (Martin), cultivateur à Kermabergal en Landaul (Morbihan).
1052 Fornerot (Joseph), viticulteur à Saint-Aubin (Côte-d'Or).
1053 Fortier-Maire (Eugène), brigadier des douanes en retraite à Lille (Nord).
1054 Fouassier (Emile), cultivateur à Noirans (Indre-et-Loire).
1055 Foucault (Léopold-Alphonse), directeur de la caisse locale agricole de Châteauneuf-sur-Loire (Loiret).
1056 Foucault (Constant), cultivateur à Souvigné-sur-Sarthe (Sarthe).
1057 Foucher (Maurice), agriculteur à Lion-d'Angers (Maine-et-Loire).
1058 Fougeret, propriétaires à Asnières-sur-Nouère (Charente).
1059 Foulonneau (Elie-Auguste), viticulteur à Pierrefitte (Deux-Sèvres).
1060 Foulot (André), administrateur civil à la direction générale des contributions indirectes à Fontenay-sous-Bois (Seine).
1061 Foulquier (Joseph-Abel-Elie), cultivateur à Pierrefiche (Aveyron).
1062 Fouquet (Louis), cultivateur à Loupiac (Gironde).
1063 Fouquez (Augustin-Pierre-Joseph), cultivateur à Neuville-Saint-Vaast (Pas-de-Calais).
1064 Four-Pome (Louis), cultivateur à Arrens (Hautes-Pyrénées).
1065 Fourcade (Jules), agriculteur à Boulogne-sur-Gesse (Haute-Garonne).
1066 Fourcine (Henri-Désiré), cultivateur à Laons (Eure-et-Loir).
1067 Fourgeaud (Jean), cultivateur à Saint-Auvent (Haute-Vienne).
1068 Fourgeaud (Martial-Jean), propriétaire à Rochechouart (Haute-Vienne).
1069 Fournier (Marcel-Léopold), contrôleur inspecteur à la sécurité sociale à Vanves (Seine).
1070 Fournier (Robert), draineur à Noissy-Cramoyel (Seine-et-Marne).
1071 Fourrer (Eugène), aviculteur à Phalsbourg (Moselle).
1072 Frachon (Lucien-Frédéric), cultivateur à Saint-Sauveur-de-Montagut (Ardèche).
1073 Francart (Jacques-Charles-Auguste-Joseph), technicien géomètre principal du service du cadastre à Dijon (Côte-d'Or).
1074 Mlle Francesconi (Yvonne), commis principal au ministère de l'agriculture à Paris.
1075 Mme veuve François, née Brunie (Marguerite), cultivatrice à Uzerche (Corrèze).
1076 François (Léon-Louis), agriculteur à Gincrey (Meuse).
1077 Fraysse (Laurent-Antoine), agriculteur à Prayssac (Lot).
1078 Frédureux (Pierre), propriétaire à Lussac (Charente).
1079 Fréon (Albert), maraîcher à Marboue (Eure-et-Loir).
1080 Frere (François), cultivateur à la Bihangnais en Calorguen (Côtes-du-Nord).
1081 Fressengeas (Antoine), cultivateur à Château-Chervix (Haute-Vienne).
1082 Fritsch (Joseph-Paul), ingénieur des services agricoles, à Metz (Moselle).
1083 Fritsch (Joseph-Alexandre), cultivateur à Marlenheim (Bas-Rhin).
1084 Froger (Léon-Louis), cultivateur à Tourouvre (Orne).
1085 Froidefond (Georges-Hubert), cultivateur à Suquet-d'Ayen (Corrèze).
1086 Froment (Dieudonné-Marie), agriculteur à Auneuil (Oise).
1087 Frot (Roger-Marcel), cultivateur à Remauville (Seine-et-Marne).
1088 Furic (Bertrand), cultivateur à Guengarades en le Trévoux (Finistère).
1089 Gabilleau (Ernest-Auguste), surveillant de jardinage de la ville de Paris en retraite, à Charenton (Seine).
1090 Mme veuve Gabin, née Breugnot (Louise), propriétaire à Chaumard (Nièvre).
1091 Gaborieau (Alexis-Louis-Joseph-Albert), arboriculteur à Bourg-sous-la-Roche (Vendée).
1092 Gacel (Julien), cultivateur à Saint-Ouen-la-Chappelle, (Ille-et-Vilaine).
1093 Gagne (Joseph-Auguste), cultivateur à Saint-Germain-Laprade (Haute-Loire).
1094 Gagnepain (Albert-Eugène-Auguste), cultivateur à Boux-sous-Salmaise (Côte-d'Or).
1095 Gaillard (Joseph), cultivateur à Saint-Georges-d'Oléron (Charente-Maritime).
1096 Gaimard (Gilbert), agriculteur à Bourg-Saint-Maurice (Savoie).
1097 Galabrun (Ernest), agriculteur à Puch-d'Agenais (Lot-et-Garonne).
1098 Mme veuve Galabru, née Henrion (Alice), régisseur au Bousquet-d'Orb (Hérault).
1099 Gallay (Pierre), horticulteur à Toulouse (Haute-Garonne).
1100 Gallo (Narcisse), à Paris.
1101 Gallec (Eugène), cultivateur à Pleudaniel (Côtes-du-Nord).
1102 Gallois (Charles-Georges), cultivateur à Courtisols (Marne).
1103 Gallot (Paul-Louis-René), directeur du laboratoire municipal à Rouen (Seine-Inférieure).
1104 Gallot (Alphonse), cultivateur à Mormaison (Vendée).
1105 Galot (Gaston-Léon), fermier à Annay (Nièvre).
1106 Galy (Lucien-Jules), propriétaire à Montesquieu (Pyrénées Orientales).
1107 Ganaye (Henri), apiculteur à Epinal (Vosges).
1108 Ganneau (Marcel-Louis-Antoine), ingénieur divisionnaire des services techniques à Essonnes (Seine-et-Oise).
1109 Ganfin (Albert), agriculteur à Veigy-Foucenex (Haute-Savoie).
1110 Garanne (Eugène-Julien), viticulteur à Saint-Georges-sur-Cher (Loir-et-Cher).
1111 Garat (Jean), cultivateur à Armendarits (Basses-Pyrénées).
1112 Mme Garcher, née Dupont (Léa), cultivatrice à Saint-Pierre-en-Vaux (Côte-d'Or).
1113 Garcin (Elisée), agriculteur à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône).
1114 Garçon (Paul-Henri), cultivateur à Camon (Somme).
1115 Gardeau (Jean-Joseph-Régis), cultivateur à la Sauvetat-du-Dropt (Lot-et-Garonne).
1116 Gardy (Louis-Oscar), entraîneur à Angles (Vendée).
1117 Garelli (Louis), agriculteur à Nice (Alpes-Maritimes).
1118 Garnier (Léon-Adrien), agriculteur à Chaume-les-Baigneux (Côte-d'Or).
1119 Garnier (Jean), directeur adjoint des services agricoles de l'Aube à Troyes.

1120 Gasc (Jean), horticulteur à Montauban (Tarn-et-Garonne).
1121 Gascard (Paul), agriculteur à Luppy (Moselle).
1122 Gastal (Camille-Joseph), agriculteur à Costes-Gozon (Aveyron).
1123 Gaucheron (Louis), métayer à la Chapelle-Montlinard (Cher).
1124 Gaudry (André), propriétaire à Claix (Charente).
1125 Gaujarengues (Elie-Fernand), cultivateur à Taix (Tarn).
1126 Gaultier (Pierre-Jean-Marie), sous-chef de bureau à l'office national interprofessionnel des céréales à Paris.
1127 Gaumet (Alexandre-Elie-Victor), agriculteur à Neoux (Creuse).
1128 Gauthié (Jacques-Charles), chef de section des affaires techniques à l'office des céréales à Orléans (Loiret).
1129 Gauthier (Armand-Emilien-Henri), agriculteur à Saint-Sernin-sur-Rance (Aveyron).
1130 Gauthier (Elie), propriétaire à Lamonzie-Montastruc (Dordogne).
1131 Gauthier (Robert-Léon), cultivateur à Laborel (Drôme).
1132 Gauthier (Maurice-Raymond), ingénieur principal des services agricoles à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
1133 Gautier (Auguste), cultivateur à Brieuil-sur-Chizé (Deux-Sèvres).
1134 Gauvenet (André-Charles-Victor), cultivateur à Poiseul-la-Ville (Côte-d'Or).
1135 Gay (André), cultivateur à Champagney (Jura).
1136 Gayet (Désiré), propriétaire à Quince (Maine-et-Loire).
1137 Gelly (Cyprien-Romain), cultivateur à Fabras (Ardèche).
1138 Gely (François), cultivateur à Ille-sur-Tet (Pyrénées-Orientales).
1139 Mme Genay, née Bailly (Marie-Louise), cultivatrice à Jeuxey (Vosges).
1140 Gendronneau (Henri-Florentin), cultivateur à Seillé (Deux-Sèvres).
1141 Geneau (Serge-Philippe), inspecteur de l'office national interprofessionnel des céréales à Paris.
1142 Genest (Samuel-Auguste), propriétaire au Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire).
1143 Genestine (Marcellin), professeur d'horticulture à l'école d'horticulture d'Objat-Voutezac (Corrèze).
1144 Mme veuve Genet, née Rhéty (Antoinette), cultivatrice à Dracy-le-Fort (Saône-et-Loire).
1145 Mme Génin (Henriette), cultivatrice à Sorneville (Meurthe-et-Moselle).
1146 Genin (Paul), cultivateur à Rampont (Meuse).
1147 Genneret (Marcel-Emile), cultivateur à Fontaine-Mâcon (Aube).
1148 Genoud (Emile), agriculteur à Serrières-en-Chautagne (Savoie).
1149 Genoyer (Paul-Emile), propriétaire à Saint-Julien-des-Points (Lozère).
1150 Gensollen (Henri), propriétaire à la Crau (Var).
1151 Gentili (Louis-Antoine), cultivateur à Calcatoggio (Corse).
1152 Gentils (Joseph-Hilaire), cultivateur à Saint-Rémy-le-Petit (Ardennes).
1153 Geoffrieau (Albert-Léonce), exploitant agricole à la Foye-Monjault (Deux-Sèvres).
1154 Geoffroy (Joseph), cultivateur à Sigale (Alpes-Maritimes).
1155 Geoffroy (Joseph-Camille), agriculteur à Apt (Vaucluse).
1156 George (Henri), cultivateur à Romagne-sous-les-Côtes (Meuse).
1157 Georgelin (Théophile), agent de service à l'école nationale d'agriculture de Grignon (Seine-et-Oise).
1158 Gérard (Honoré), propriétaire à Saint-Crépin (Hautes-Alpes).
1159 Mme Géray (Marthe), commis d'ordre et de comptabilité au ministère de l'agriculture, à Paris.
1160 Mme Germain (Marie-Victorine), cultivatrice à Sorneville (Meurthe-et-Moselle).
1161 Germain (Charles-Joseph), vice-président au tribunal de la Seine, à Paris.
1162 Mme Ghorbany, née Bergher (Elmira-Marie), chef de bureau à la préfecture de la Gironde, à Bordeaux.
1163 Giansily (André), agriculteur à Vescovato (Corse).
1164 Giban (Jacques-Antoine-Louis-Joseph), ingénieur agronome à Houilles (Seine-et-Oise).
1165 Gigan (Louis), cultivateur à Houssay (Mayenne).
1166 Gil (Augustin-Joseph), cultivateur à Lichardie-Monestiès (Tarn).
1167 Gilbon (Bernard), cultivateur à Engenvile (Loiret).
1168 Gilg (Edouard), viticulteur à Wettolsheim (Haut-Rhin).
1169 Gillet (Louis-Paul-Julien), cultivateur à Beaulieu (Indre).
1170 Gillet (Joseph-Marie), agriculteur au Raquer en Ploëren (Morbihan).
1171 Gillet (Lucien-Justin), agriculteur à Cosne (Nièvre).
1172 Gillot (René-Joseph), cultivateur à Saulieu (Côte-d'Or).
1173 Gillot (Marcel), gérant du syndicat cantonal agricole d'approvisionnement de Craon (Mayenne).
1174 Gilot (Eugène), cultivateur à Saint-Etienne-à-Arnes (Ardennes).
1175 Gimon (Jean-Louis-Georges), marchand de chevaux à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
1176 Ginestet (Pierre), propriétaire à Margaux (Gironde).
1177 Girard (Aimé-Emile), surveillant répétiteur à l'école d'agriculture Charlemagne à Carcassonne (Aude).
1178 Girard (Fernand-Camille), cultivateur à Charleval (Bouches-du-Rhône).
1179 Girard (Fernand), chef serriste à Bourges (Cher).
1180 Girard (André), viticulteur à Vinsobres (Drôme).
1181 Girard (Jules), charron à la Bégude-de-Mazenc (Drôme).
1182 Girard (Eugène-Augustin), cultivateur à Letricourt (Meurthe-et-Moselle).
1183 Girard (Camille-Paul), cultivateur à Contreglise (Haute-Saône).
1184 Girard (Louis), agriculteur à Avressieux (Savoie).
1185 Girard (Noël), cultivateur à Hauteville (Savoie).
1186 Girard (Armand), cultivateur à Sainte-Eanne (Deux-Sèvres).
1187 Girard (Aimé-Joseph), agriculteur à Martaize (Vienne).
1188 Girard (Ernest-Benjamin), cultivateur à Escolives (Yonne).
1189 Girard-Boisseau (Lucien), agriculteur à Puiseux-les-Louvres (Seine-et-Oise).
1190 Girardin (Louis), cultivateur à Phalsbourg (Moselle).
1191 Giraud (Claude-Marie-Antoine), agriculteur à Perreux (Loire).
1192 Giraud (Pierre-Lézin), ex-maréchal forgeron à Tercé (Vienne).
1193 Giraud (René-Camille-Pierre), cultivateur à la Bussière (Vienne).
1194 Girault (Girard), viticulteur à Jaunay-Clan (Vienne).
1195 Girault (Armand-Norbert), cultivateur à Chiré-en-Montreuil (Vienne).
1196 Girodos (Emile), cultivateur à Saint-Georges-du-Bois (Charente-Maritime).
1197 Giron (Marius), employé au ministère de l'agriculture à Paris.
1198 Giroux (Henri-Adolphe-Eugène), cultivateur à Boissy-Maugis (Orne).
1199 Gisbert (Léon), agriculteur à Saint-Paul-Laboufile (Lot).
1200 Gispert (Augustin), agriculteur à Estavar (Pyrénées-Orientales).
1201 Givors (Adrien), à Nîmes (Gard).
1202 Glangeiat (Léonard), propriétaire à Souffignac (Charente).
1203 Glennie (Victor), planteur de canne à sucre à Cayenne (Guyane).
1204 Gloeckler (Emile), cultivateur à Bourgheim (Bas-Rhin).
1205 Glory (Pierre), chef de culture au jardin du Luxembourg, à Saint-Michel-sur-Orge (Seine-et-Oise).
1206 Mme Goasguen (Andrée), inspecteur de la répression des fraudes à Paris.
1207 Gobin (Léon), agriculteur à Cours (Deux-Sèvres).
1208 Godard (Jean-Armand), comptable à la société d'horticulture de la vallée de la Bièvre, à Jouy-en-Josas (Seine-et-Oise).
1209 Godeau (Louis-Eugène), technicien-géomètre du cadastre à Niort (Deux-Sèvres).
1210 Godefroy (James), cultivateur à Saint-Nicolas-de-Bourgueil (Indre-et-Loire).
1211 Godet (Edmond-Maurice-Gabriel), cultivateur à Eperrais par Pin-la-Garenne (Orne).
1212 Golchot (Louis-Auguste), cultivateur à Belmont (Jura).
1213 Gola (Etienne), chef jardinier au domaine du Rayol, à la Môle (Var).
1214 Gomot (Eugène), cultivateur à Biollet (Puy-de-Dôme).
1215 Gondard (Adolphe-Charles), agriculteur à Cossé-le-Vivien (Mayenne).
1216 Gondran (Albert), maréchal ferrant à Carpentras (Vaucluse).
1217 Gonmard (Jean-Baptiste), cultivateur à Bagnols (Rhône).
1218 Gontier (Maurice), surveillant de plantations de la ville de Paris.
1219 Gontier (Médéric), cultivateur à Notre-Dame-de-Bliquetuit (Seine-Inférieure).
1220 Goulin (René-Abel), cultivateur à Aigrefeuille (Charente-Maritime).
1221 Mme Goulin, née Labayile (Odette), commis à l'office régional interprofessionnel des céréales, à Bordeaux (Gironde).
1222 Gounon (Léopold), cultivateur à Saint-Agrève (Ardèche).
1223 Gouny (Pierre-Joseph), ingénieur agronome au centre de recherches agronomiques, à Antibes (Alpes-Maritimes).
1224 Gourier (Joseph-Marie), jardinier à Aulnay-sous-Bois (Seine-et-Oise).
1225 Gourlot (Henri-Louis), cultivateur à Villars-Saint-Marcellin (Haute-Marne).
1226 Gourmelon (Jean-Jules-Marie), inspecteur des contributions indirectes à Quimper (Finistère).
1227 Mme veuve Goursaud, née Besson (Anne), cultivatrice au Lindois (Charente).
1228 Gourville (Léon), chef mécanicien à Gigny (Seine-et-Oise).
1229 Goussery (Gérard), cultivateur à Vendôme (Loir-et-Cher).
1230 Goutte (Léon-Albert), cultivateur à Montalivet (Seine-et-Marne).
1231 Gouverneur (Pierre-Louis-Joseph) à Antony (Seine).
1232 Mme Gouzerh, née Hellec (Maria), cultivatrice à Kerlann-en-Carnac (Morbihan).
1233 Mme Gouzy, née Turpin (Lucienne), adjoint technique du génie rural à Orléans (Loiret).
1234 Gracil (François), agriculteur à Rivesaltes (Pyrénées-Orientales).
1235 Graille (Jules), cultivateur à Guillaumes (Alpes-Maritimes).
1236 Grand (Pierre), cultivateur à Vieul (Haute-Vienne).
1237 Grandidier (Edgar-Lucien-Marie-Emile), agriculteur à Morville-lès-Vic (Moselle).
1238 Grandidier (Paul), agriculteur à Lesse, par Baudrecourt (Moselle).
1239 Granet (Raoul), cultivateur à Vergongheon (Haute-Loire).
1240 Grange (Gabriel), agriculteur à Saint-Cyr (Ardèche).
1241 Grange (Joannès), cultivateur à Saint-Galmier-la-Prébande (Loire).
1242 Granger (Jean), cultivateur à Panazol (Haute-Vienne).
1243 Grant (Daniel), agriculteur à Montabo (Guyane).
1244 Mme Grapin, née Noblat (Mathilde), cultivatrice à Lachapelle-sous-Rougemont (territoire de Belfort).
1245 Mme veuve Grasset, née Luizier (Armande-Catherine), agricultrice à Guillac (Gironde).
1246 Gratias (Jean), agriculteur à Chalvet (Lot).
1247 Gratuze (Jean-Camille), cultivateur à Galgan (Aveyron).
1248 Gravier (Jean-Auguste-Louis-Léon), cultivateur à Frontenay (Jura).
1249 Mlle Grégoire (Geneviève-Elisabeth), rédactrice principale à la direction des services agricoles d'Eure-et-Loir à Chartres.
1250 Grégoire (Camille), cultivateur à Jauiny (Meurthe-et-Moselle).
1251 Grellet (Paul), cultivateur à Villethiary (Yonne).
1252 Grellety (Jean), cultivateur à Saint-Laurent-des-Bâtons (Dordogne).
1253 Grenier (Sylvain-Joseph), cultivateur à Ceyreste (Bouches-du-Rhône).
1254 Grenier (Léon), cultivateur à Chambon-le-Château (Lozère).

1295 Griffon (Julien-Ernest), propriétaire à Arbois (Jura).
1296 Griset (Albert-Henri-Alexandre), cultivateur à Sarcelles (Seine-et-Oise).
1297 Grison (Pierre-Armand), maître de recherches aux recherches agronomiques à Paris.
1298 Grisvard (Paul), ingénieur divisionnaire adjoint des parcs et jardins de la ville de Paris.
1299 Grollemund (Michel), secrétaire général de la préfecture de la Savoie à Chambéry (Savoie).
1300 Groscolas (Léon-Joseph-Augustin), cultivateur à la Villedieu-en-Fontenette (Haute-Saône).
1301 Grosjean (Lucien-Jules), négociant en vin aux Andelys (Eure),
1302 Grosperrin (Joseph), cultivateur à Loulans-les-Forges (Haute-Saône).
1303 Grousset (Marcel-André), chef de division à la préfecture d'Arras (Pas-de-Calais).
1304 Mme veuve Grousset, née Babillon (Zélie-Félicie), propriétaire à Villemomble (Seine).
1305 Gruener (Armand), viticulteur à Turckheim (Haut-Rhin).
1306 Grumblatt (Henri-Pierre-Léon), agriculteur à Maizières-lès-Joinville (Haute-Marne).
1307 Guenot (Marcel-Henri), chef surveillant à la ville de Versailles (Seine-et-Oise).
1308 Guérin (Jean), agriculteur à Targon (Gironde).
1309 Guérin (Claude-Auguste), cultivateur à Romenay (Saône-et-Loire).
1310 Mlle Guglielmetti (Elise), cultivatrice à Manosque (Basses-Alpes).
1311 Guibert (Aimé), cultivateur à Beaumarches (Gers).
1312 Guichard (Gabriel), cultivateur à Chavannes (Drôme).
1313 Mme Guichard, née Laffuge (Marie), cultivatrice à Champvans (Jura).
1314 Guignard (Jules), cultivateur aux Groseillers (Deux-Sèvres).
1315 Guihard (Constant), cultivateur à Bléruais (Ille-et-Vilaine).
1316 Guilbert (Marcel-Maurice-Henri), cultivateur à Sept-Vents (Calvados).
1317 Guillaumain (Paul), régisseur à Mettray (Indre-et-Loire).
1318 Guillemin (Francis-Louis), maréchal ferrant à Orcenais (Cher).
1319 Guillemin (Charles-Gustave), agriculteur aux Fins (Doubs).
1320 Guillemin (Edmond-Fernand-André), agriculteur à Rougemont (Doubs).
1321 Mme veuve Guillerminet, née Puvilland (Valérie), cultivatrice à Saint-Etienne-du-Bois (Ain).
1322 Guillien (Paul), horticulteur à Saint-Loup-de-Varennes (Saône-et-Loire).
1323 Guillon (François-Pierre-Clément), propriétaire à Vieille-Roche-de-Saint-Etienne-du-Bois (Vendée).
1324 Guillot (Claude), jardinier à Bar-sur-Aube (Aube).
1325 Guillot (Georges), docteur vétérinaire à Paris.
1326 Guilloteau (Jean), ingénieur principal de 1re classe du service de l'agriculture aux colonies à Paris.
1327 Guilou (Jacques), jardinier au Muséum d'histoire naturelle à Paris.
1328 Guilloux (Michel), cultivateur à Pouilly-sur-Charlieu (Loire).
1329 Guilloux (Charles), cultivateur à Verosvres (Saône-et-Loire).
1330 Guilpain (Léon-Désiré), cultivateur à Veuil (Indre).
1331 Mme Guinard, née Sarrazin (Julie), propriétaire à Saint-Gérand-le-Puy (Allier).
1332 Guionnie (Pierre-François-Alcide), agriculteur à Saint-Quentin-de-Caplong (Gironde).
1333 Guionnière (Théophile), agriculteur à Sonzay (Indre-et-Loire).
1334 Guiraud (Louis-Raymond), agriculteur à Comps (Gironde).
1335 Guisnet (Gaston), agriculteur à Audigny (Aisne).
1336 Guittet (Julien), cultivateur à Saint-Denis-d'Oléron (Charente-Maritime).
1337 Guyader (Michel), cultivateur à Kernascoleo en Saint-Pol-de-Léon (Finistère).
1338 Guyon (Jean-Baptiste), commis du cadre de l'office national interprofessionnel des céréales à Paris.
1339 Guyonnet (Georges-Arsène), agriculteur à Montamisé (Vienne).
1340 Guyot (François), propriétaire à Mangorvenec en Saint-Avé (Morbihan).
1341 Guyot (René), chef de service à la coopérative d'approvisionnement du syndicat agricole de Haute-Saône à Vesoul.
1342 Haag (Edouard), directeur des services vétérinaires à Strasbourg (Bas-Rhin).
1343 Habart (Pierre), docteur vétérinaire à Bivilliers (Orne).
1344 Habusseau (Arthur-Dominique), secrétaire des syndicats agricoles de Dhuizon (Loir-et-Cher).
1345 Hallay (Léon-Ferdinand-Jules), agriculteur à Cully (Calvados).
1346 Hamel (Raoul), jardinier à Deauville (Calvados).
1347 Hamel (Charles-Yves-Léon), cultivateur à Urou-et-Crennes (Orne).
1348 Hamelin (Gaston-Léopold), maréchal à Dhuizon (Loir-et-Cher).
1349 Hampe (Pierre-Emile-Théodore), ingénieur agricole à Versailles (Seine-et-Oise).
1350 Hanotel (Robert-Henri), cultivateur à Raucourt (Ardennes).
1351 Hapchette (Raymond), inspecteur des contributions directes, chef de service départemental des travaux cadastraux à Metz (Moselle).
1352 Harang (Jean), viticulteur à Chalonnes-sur-Loire (Maine-et-Loire).
1353 Harry (Roger-Charles), jardinier à Boulogne-Billancourt (Seine).
1354 Hartmann (Edmond-Edouard), cultivateur à Carspach (Haut-Rhin).
1355 Haudecœur (Raoul), cultivateur à Jarzé (Maine-et-Loire).
1356 Hautemer (Lucien), cultivateur à Morville-sur-Andelle (Seine-Inférieure).
1357 Hayet (Pierre-Roger), propriétaire à Bellocq (Basses-Pyrénées).
1358 Hébrard (Gilbert-Hippolyte), cultivateur à Chap-des-Beaufort (Puy-de-Dôme).
1359 Héchon (René), cultivateur à Gondreville (Meurthe-et-Moselle).
1360 Heckinger (Joseph), sous-préfet de Haguenau (Bas-Rhin).
1361 Hée (Henri-Louis-Désiré), cultivateur à Trizay-Coutretet (Eure-et-Loir).
1362 Mme Heidet, née Marchal (Marguerite), cultivatrice à Felon (territoire de Belfort).
1363 Heidmann (Charles), cultivateur à Wasselonne (Bas-Rhin).
1364 Heimburger (Michel), cultivateur à Vendenheim (Bas-Rhin).
1365 Mlle Heklova (Marie), jardinière au Muséum national d'histoire naturelle à Paris.
1366 Helfer (Jean-Paul), vice-président du tribunal à Strasbourg (Bas-Rhin).
1367 Helin (Clary), directeur de la caisse régionale de crédit agricole de la Meuse à Bar-le-Duc.
1368 Hemon (Grégoire-Bernard), ouvrier agricole à Tremblay-le-Vicomte (Eure-et-Loir).
1369 Henneteau (Jean), contrôleur principal à l'O. N. I. C. à Paris.
1370 Henon (Norbert-Jules-Joseph), cultivateur à Brêmes-les-Ardres (Pas-de-Calais).
1371 Henriet (Félix-Joseph-Marie-Paul), cultivateur à Pontarlier (Doubs).
1372 Mme veuve Henry, née Lagneau (Julia-Marguerite-Augustine), cultivatrice à Chaume-lès-Fontaine-Française (Côte-d'Or).
1373 Henry (Roger-Emile), cultivateur à Brixey-aux-Chanoines (Meuse).
1374 Mme veuve Henry, née Ragonnet (Augustine), cultivatrice à la Chapelle-lès-Luxeuil (Haute-Saône).
1375 Herboulier (Joseph-Eugène), cultivateur à Pioussay (Deux-Sèvres).
1376 Herbulot (Tony), sous-préfet à Issoudun (Indre).
1377 Mme veuve Heriveaux, née Turpin (Joséphine), cultivatrice à Miré (Maine-et-Loire).
1378 Hermant (Germain), adjoint principal du cadastre, à Lille (Nord).
1379 Hermet (Fernand-Félix), inspecteur de la répression des fraudes à Roubaix (Nord).
1380 Hermier (Louis), cultivateur à Serbonnes (Yonne).
1381 Herrmann (Antoine), cultivateur à Schnersheim (Bas-Rhin).
1382 Hervieux (Gérard-Prudent-Aimé), cultivateur à Mézières en Drouais (Eure-et-Loir).
1383 Heulle (René), cultivateur à Campigny (Eure).
1384 Heydmann (Henri), cultivateur à Norheim (Bas-Rhin).
1385 Mlle Hilberer (Odile-Marie-Justine), cultivatrice à Aspach-le-Bas (Haut-Rhin).
1386 Hingrez (Félix-Prosper), cultivateur à Bourthes (Pas-de-Calais).
1387 Hochard (Maurice), ouvrier agricole à Gauchin-Verloingt (Pas-de-Calais).
1388 Hoerle (Léon), fermier à Ostwald (Bas-Rhin).
1389 Home (Jules), propriétaire à Savigny-sur-Aisne (Ardennes).
1390 Honoret (André), chef de culture à Fains-les-Sources (Meuse).
1391 Houde (Jean-Paul), apiculteur à Nice (Alpes-Maritimes).
1392 Houis (Stanislas-Marie), propriétaire à Saint-Gildas-des-Bois (Loire-Inférieure).
1393 Houles (Jules), régisseur au Baguet (Tarn).
1394 Houpert (René), cultivateur à Diffembach-lès-Hellimer (Moselle).
1395 Huard (Eugène), cultivateur à Riaillé (Loire-Inférieure).
1396 Hude (Marcel-Eugène), sous-préfet de Bar-sur-Aube (Aube).
1397 Hudry (Gérard), cultivateur à Villards-sur-Boege (Haute-Savoie).
1398 Hue (Alphonse), cultivateur aux Milleries-en-Melesse (Ille-et-Vilaine).
1399 Mme veuve Huet, née Dauteuil (Marie), cultivatrice à Vailly-sur-Aisne (Aisne).
1400 Mme veuve Huet, née Hémet (Lydie), cultivatrice à Tilloy-Bellay (Marne).
1401 Huet (Joseph-Marcel), sous-directeur aux services des promenades de la ville de Nancy (Meurthe-et-Moselle).
1402 Huet (Albert-Léon-François), cultivateur à la Fresnaye-sur-Chedouet (Sarthe).
1403 Hugon (Gaston), cultivateur à Molezon (Lozère).
1404 Hugonenc (Alfred-Jean-Baptiste), agriculteur à Cantaloube (Aveyron).
1405 Hugot (Maurice), agriculteur à Vougrey (Aube).
1406 Huguet (Narcisse), agriculteur à Tendu (Indre).
1407 Humblot (Paul), ancien cultivateur à Narcy (Haute-Marne).
1408 Humel (Eugène-Louis-Marie-Lucien), cultivateur à Quesnoy-le-Montant (Somme).
1409 Huneau (Henri-Joseph), cultivateur à Loigné-sur-Mayenne (Mayenne).
1410 Huret (Gaston-Henri), constructeur de machines agricoles à Eu (Seine-Inférieure).
1411 Hurst (Victor), viticulteur à Turckheim (Haut-Rhin).
1412 Hurstel (François-Marie-Joseph), cultivateur à Hindisheim (Bas-Rhin).
1413 Husser (Henri), arboriculteur à Munzenheim (Haut-Rhin).
1414 Imbault (Georges), agriculteur à Engenville (Loiret).
1415 Imbert (Frédéric), cultivateur à Lavilledieu (Ardèche).
1416 Imbert (Léonce-Célestin-Henri), propriétaire à la Chapelle-Thémer (Vendée).
1417 Immelin (Aloïse), cultivateur à Hagenthal-le-Bas (Haut-Rhin).
1418 Ioos Lauwerier (Joseph-Pierre-Jules), agriculteur à Arnèke (Nord).
1419 Jung (Antoine-Joseph), cultivateur à Varangeville (Meurthe-et-Moselle).
1420 Jacquet (Benoît), jardinier à Saint-Etienne (Loire).
1421 Jacquet (Jean), propriétaire aux Ardillois (Rhône).
1422 Jacquet (Albert-Léon), ingénieur T. P. à Mézières-sur-Seine (Seine-et-Oise).
1423 Jacquet (Raymond-Fernand), sous-préfet à Châtellerault (Vienne).
1424 Jacquot (René), agriculteur à Vitreux (Jura).
1425 Mme Jahannault, née Gauthier (Carmen-Andréa), cultivatrice à Chouzy-sur-Cisse (Loir-et-Cher).
1426 Jamast (Alexis), cultivateur à Bruyères-sur-Fère (Aisne).
1427 Jamet (Gustave-Delphin), cultivateur à Guercheville (Seine-et-Marne).
1428 Jannin (René-Pierre), sous-préfet à Villefranche-sur-Saône (Rhône).
1429 Janvrin (François), agriculteur à Bierné (Mayenne),

4390 Jarreau (Louis-Marcel), cultivateur à Corvol-l'Orgueilleux (Nièvre).
4391 Jaspart (Hippolyte), adjoint technique principal des ponts et chaussées à Sin-le-Noble (Nord).
4392 Jauffret (Emile), agriculteur à Plan-d'Orgon (Bouches-du-Rhône).
4393 Jaume (Emile-Fernand), cultivateur à Carpentras (Vaucluse).
4394 Jaussely (Roger-Paul), agriculteur au Ségur-Lavaur (Tarn).
4395 Jean (Louis-Casimir-Eugène), cultivateur à Lavilledieu (Ardèche).
4396 Jeandebeur (Emile-Georges-Gabriel), chef de culture à la section technique d'agriculture tropicale à Saint-Cloud (Seine-et-Oise).
4397 Jeangirard (Charles-Félix), cultivateur à Etalans (Doubs).
4398 Jeanguyot (François), maréchal ferrant à Blismes (Nièvre).
4399 Jeanjean (Charles-Albert), cultivateur à Cirey-sur-Vezouze (Meurthe-et-Moselle).
4400 Jeanrenaud (Pierre), vice-président, société d'horticulture de la vallée de la Bièvre (Seine-et-Oise).
4401 Jeudy (Hervé-Pierre-Germain-Omer), agriculteur à Martaize (Vienne).
4402 Jeulain (Théophile-Isidore-Gabriel), cultivateur à Raizeux (Seine-et-Oise).
4403 Jobard (Louis), agriculteur à Villy-le-Moûtiers (Côte-d'Or).
4404 Jobert (Marius-Jean-Louis), cultivateur à Pouilly-sous-Charlieu (Loire).
4405 Jolibert (André-Georges), viticulteur à Virazeil (Lot-et-Garonne).
4406 Jollivet (Pierre), cultivateur à Saint-Malon (Ille-et-Vilaine).
4407 Jolly (Arsène-Jean-Baptiste), vice-président de la société horticole, oigneronne et forestière de l'Aube à Troyes (Aube).
4408 Joly (Arcade-Julien-Paul), propriétaire à Ermont (Seine-et-Oise).
4409 Jonard (Pierre), maître de recherches au centre agronomique de Versailles (Seine-et-Oise).
4410 Jonnart (Victor), cultivateur à Clairfayts (Nord).
4411 Jouanen (Sully), cultivateur à Saint-André-de-Lancize (Lozère).
4412 Jouanet (Louis-Henri), cultivateur à la Celle-sous-Gouzon (Creuse).
4413 Jouannard (Gustave-Marcel), contrôleur divisionnaire des lois sociales en agriculture à Strasbourg (Bas-Rhin).
4414 Jouanno (Pierre-Marie), vice-président de la société d'horticulture de la vallée de la Bièvre (Seine-et-Oise).
4415 Jouany (Albert-Antoine), cultivateur à Pierrefitte (Creuse).
4416 Mme Joubert, née Joubert (Jeanne-Marie), horticulteur à Angoulême (Charente).
4417 Joubin (Louis-Eugène-Albert), chef de culture à Giel (Orne).
4418 Jourda (Noël), agriculteur à Grazac (Tarn).
4419 Jourdain (André), cultivateur à Beaumont-Village (Indre-et-Loire).
4420 Jourdan (François-Julien-Gervais), cultivateur à Saint-Georges-de-Grehaigne (Ille-et-Vilaine).
4421 Joseph (Michel), vérificateur des viandes à Steinbourg (Bas-Rhin).
4422 Josserand (Henry-Louis-Joseph), cultivateur à Maillat (Ain).
4423 Jozan (François), propriétaire à Saint-Gilles-du-Gard (Gard).
4424 Jubilé (Jean), cultivateur à Seyches (Lot-et-Garonne).
4425 Mme Juglet (Suzanne), agent du cadre complémentaire au ministère de l'agriculture à Paris.
4426 Juillet (René-Maurice-Ernest), agriculteur à Fontaine-sous-Montaiguillon (Seine-et-Marne).
4427 Juliard (Auguste-François), rédacteur principal à la préfecture de Bar-le-Duc (Meuse).
4428 Juliat (Raymond-André), ingénieur en chef de 2e classe des services de l'agriculture aux colonies à Bagnères-de-Bigorre (Basses-Pyrénées).
4429 Julien (Victorien-Marius-Célestin), cultivateur à Marseille (Bouches-du-Rhône).
4430 Julien (Marius-Joseph), agriculteur à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).
4431 Julien (Jean), cultivateur à Chaudes-Aigues (Cantal).
4432 Julien (Jean-Marie), cultivateur à Saint-Sulpice-le-Guerétiro (Creuse).
4433 Julien (Louis-Camille), propriétaire à Castelneau-de-Brassac (Tarn).
4434 Just (Auguste), agriculteur à Rémiré (Guyane).
4435 Justin (Octave), agriculteur à Condé-lès-Vouziers (Ardennes).
4436 Karam (Alexandre), éleveur à Sinnamary (Guyane française).
4437 Kayser (Godefroy), directeur de la caisse régionale de crédit agricole mutuel du Bas-Rhin à Strasbourg.
4438 Kelsen (Maurice), vétérinaire à Bray-sur-Seine (Seine-et-Marne).
4439 Kerbiriou (Jean-Marie), cultivateur à Kerarvor en Saint-Pol-de-Léon (Finistère).
4440 Kerleau (Maurice-Georges-Joseph), jardinier à Liré (Loire-Inférieure).
4441 Kermorvant (Joseph), jardinier à Saint-Martin-des-Champs, Morlaix (Finistère).
4442 Klein (Auguste-Armand), à Servon (Seine-et-Marne).
4443 Knoll (Adolphe), adjoint technique principal du génie rural à Strasbourg-Neudorf (Bas-Rhin).
4444 Kohli (Olivier-Robert-Jules), agriculteur à Jouy-sous-Thelle (Oise).
4445 Komo (Paul), agriculteur à Flancourt-Catelon (Eure).
4446 Kraenner (Léon), cultivateur à Dachstein (Bas-Rhin).
4447 Mme Labarrière, née Robbe (Joséphine), maraîchère à Bagneux (Seine).
4448 Mme Labbe, née Plée (Geneviève-Alice-Rose), secrétaire de direction, caisse régionale de crédit agricole, à Blois (Loir-et-Cher).
4449 Labbe (Henri-Joseph), marchand de machines agricoles à Villers-Outréaux (Nord).
4450 Labeaumont (Gilbert), directeur de coopérative agricole à Paimpol (Côtes-du-Nord).
4451 Laborde (Albert), agriculteur à Lupiac (Gers).
4452 Laborde (Pierre), cultivateur à Ustaritz (Basses-Pyrénées).
4453 Laborde (Henri), agriculteur à Lézignan (Hautes-Pyrénées).
4454 Labour (Eugène), cultivateur à Saint-Nazaire (Loire-Inférieure).
4455 Labreuche (Louis-Irénée-Joseph), cultivateur à Ternuay (Haute-Saône).
4456 Labrousse (Maurice), surveillant des services horticoles de la ville de Paris.
4457 Lacazade (Etienne), cultivateur à Xantrailles (Lot-et-Garonne).
4458 Laceux (Jean), propriétaire à Tortezais (Allier).
4459 Lachaud (Marcel-Marie), président de la société régionale d'horticulture à Valenton (Seine-et-Oise).
4460 Mlle Lachaux (Marie-Yvonne), rédacteur à l'office national interprofessionnel des céréales à Paris.
4461 Lacombe (Roger), maître de conférences à l'école nationale d'agriculture à Montpellier (Hérault).
4462 Lacombe (Jean), cultivateur à Puycornet (Tarn-et-Garonne).
4463 Lacombe (Félix-Albert), propriétaire à Martaize (Vienne).
4464 Lacourcelle (Alfred), cultivateur à Buxerolles (Vienne).
4465 Lacroix (Gustave), agriculteur à Coole (Marne).
4466 Mme Lacroix (Thérèse-Marie), commis principal au ministère de l'agriculture à Paris.
4467 Lacroix (Daniel-Moïse), constructeur en machines agricoles à Chasseneuil-du-Poitou (Vienne).
4468 Laduguie (Maurice-Jean), cultivateur à Penne-d'Agenais (Lot-et-Garonne).
4469 Lafage (Raymond), cultivateur à Castelmoron (Lot-et-Garonne).
4470 Lafay (Pierre-Michel-Célestin), à Trélins (Loire).
4471 Laffitte (Philippe), cultivateur à Ustaritz (Basses-Pyrénées).
4472 Laffont (Emile), agriculteur à Cos (Ariège).
4473 Lafon (André), sous-chef de bureau à l'office national interprofessionnel des céréales à Paris.
4474 Lafont (Victor-François-Justin), trésorier de la fédération de pêche à Gap (Hautes-Alpes).
4475 De La Fontaine de Follin (Hervé-Marie-Joseph-Henri), sous-chef de bureau au ministère de l'agriculture à Paris.
4476 Laforge (Georges-Louis-Philippe), cultivateur à Saint-Avit-de-Tardes (Creuse).
4477 Lafuste (Auguste), agriculteur à Aurignac (Haute-Garonne).
4478 Lagarde (Adrien), cultivateur à la Garde-Adhémar (Drôme).
4479 Lagarde (Emiland), agriculteur à Lury (Nièvre).
4480 Lagareste (Narcisse), cultivateur à Saint-Jean-de-Marsacq (Landes).
4481 Lagasseau (Charles), cultivateur au Tieu (Gironde).
4482 Laget (Raymond-Jean-Marie), agriculteur à Saint-Just-d'Ardèche (Ardèche).
4483 Lagoubie (Dominique), chef des services départementaux de l'O. N. I. C. de la Lozère à Mende (Lozère).
4484 Lagrandanne (Martial), cultivateur à Moissannès (Haute-Vienne).
4485 Lagrue (Jean-Marie), fermier à Sanvignes-les-Mines (Saône-et-Loire).
4486 Laisney (Robert-Georges), administrateur de 3e classe au ministère de l'agriculture à Paris.
4487 Lajotte (Pierre), administrateur civil au ministère de l'agriculture à Paris.
4488 Mlle de La Lance (Jeanne), cultivatrice à Vitrimont (Meurthe-et-Moselle).
4489 Lalanne (Pierre), cultivateur à Saint-Symphorien (Gironde).
4490 Lalau (René-Pierre-Auguste), cultivateur à Steenvoorde (Nord).
4491 Lalet (Pierre), cultivateur à Sainte-Orse (Dordogne).
4492 Lallauret (Yves), administrateur de la caisse de crédit agricole des Côtes-du-Nord à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
4493 Laloi (Firmin-Patrice), maréchal ferrant à Voyennes (Somme).
4494 Laloi (Pierre), cultivateur à Saint-Mathieu (Haute-Vienne).
4495 Laloy (Michel-Louis-Charles-Auguste), directeur de la coopérative paysanne d'approvisionnement des agriculteurs de la Mayenne à Laval (Mayenne).
4496 Mme Lambin, née Lavoine (Albertine), cultivatrice à Chavignon (Aisne).
4497 Lamit (André), commis principal au ministère de l'agriculture à Paris.
4498 Lamothe (Guy-Elie), agriculteur à Narguestau (Gers).
4499 Lamousse (Emile), cultivateur à Harricourt (Haute-Marne).
4500 Lanaud (Antoine-Joachim), pépiniériste à Bergerac (Dordogne).
4501 Mme veuve Lancien, née Fleury (Précestine-Adolphine), cultivatrice à Saumont-la-Poterie (Seine-Inférieure).
4502 Mlle Landreau (Madeleine), cultivatrice Peujard (Gironde).
4503 Landry (Julien-Armand), agriculteur à Cabane-Neuve (Bouches-du-Rhône).
4504 Lanes (Alexandre-Anicet), régisseur à la Londe-les-Maures (Var).
4505 Lange (Michel), agriculteur à Saint-Marcel-de-Félines (Loire).
4506 Langin (Jules-Eugène), cultivateur à Choisy (Haute-Savoie).
4507 Langlet (Pierre-Armand), contrôleur divisionnaire des lois sociales en agriculture à Saint-Quentin (Aisne).
4508 Langlet (Henri), éleveur à Macouria (Guyane-Française).
4509 Langlois (Henri), agriculteur aux Bordes-en-Bailleau-sous-Gaillardon (Eure-et-Loir).
4510 Langréné (Jules-Victor), inspecteur principal directeur de la police économique à Paris.
4511 Lanoie (Ernest), viticulteur à Reuilly (Indre).
4512 Lanvin (Maurice), cultivateur à Loon-Plage (Nord).
4513 Lapeyre (Xavier), viticulteur à Gignac (Hérault).
4514 Laporte (Henri), cultivateur à Châteauneuf-sur-Cher (Cher).
4515 Lapouge (Alexandre), cultivateur à Etrechet (Indre).
4516 Laprun (Louis), cultivateur à Marsangis (Marne).
4517 Larbouillat (Pierre-Léon), cultivateur à Saint-Vinnemer (Yonne).
4518 Laribe d'Arval (Julien-Eugène-Clément), professeur de biologie à Paris.
4519 Larique (Claudius), cultivateur à Dommartin-le-Franc (Haute-Marne).

1520 Laroncière (Louis-Eugène), adjoint technique principal de la ville de Paris.
1521 Larrieu (Roger), éleveur à Bascons (Landes).
1522 Larroque (Pierre-Georges), ingénieur principal d'agronomie coloniale à Dompierre (Tarn-et-Garonne).
1523 Larthe (Raymond-Jean-Baptiste), directeur de la rue *agricole* à Paris.
1524 Lasbouygues (Jean-Louis), agriculteur à Pragasse (Lot).
1525 Lascaud (Antoine), cultivateur à Château-Chervix (Haute-Vienne).
1526 Lasseure (Henri-Hector-Cornil), cultivateur à Bambecque (Nord).
1527 Lassagne (Henri), cultivateur à Vaunaveys (Drôme).
1528 Mlle Lassalle (Suzanne), directrice de l'école ménagère agricole à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
1529 Lasselin (Albert-Laurent-Léon), trésorier de la société d'horticulture de la vallée de la Bièvre (Seine-et-Oise).
1530 Lasset (Philibert), cultivateur aux Gourreaux (Saône-et-Loire).
1531 Lassince (François), cultivateur à Jumilhac-le-Grand (Dordogne).
1532 Lassus (Paul-Améléo), cultivateur à Fernay (Haute-Saône).
1533 Latapie-Bayro (Robert-Louis), ingénieur des travaux ruraux à Bau (Basses-Pyrénées).
1534 Latars (Roger-Adolphe), directeur d'école à Longwy-Haut (Meurthe-et-Moselle).
1535 Latge (Aimé-Marie-Pierre-Louis), viticulteur à Cuxac (Aude).
1536 Latorse (Jean), cultivateur à Beignac (Gironde).
1537 Latour (Charles), cultivateur à Saint-Loup-de-la-Salle (Saône-et-Loire).
1538 Latreille (René), cultivateur à Bejatière par Geaux-en-Couhé (Vienne).
1539 Laumonnier (Robert), ingénieur des services agricoles à Angers (Maine-et-Loire).
1540 Launay (Pierre), cultivateur à Trinité-Porhoët (Morbihan).
1541 Laurençon (Gaston), chef adjoint du service commercial du Comptoir français de l'azote à Paris.
1542 Laurent (Félix-Emile-Maurice), cultivateur à Saint-Jean-sur-Moivre (Marne).
1543 Laurent (Narcisse-Jules-Joseph), cultivateur à Fosseux (Pas-de-Calais).
1544 Laurent (Léon), cultivateur à Châteauponsac (Haute-Vienne).
1545 Laurier (Georges-Lucien-Paul), cultivateur à Tournon-Saint-Martin (Indre).
1546 Lauroy (Jean), cultivateur à Larochemillay (Nièvre).
1547 Laussel (Jean-Marie), administrateur civil de 3e classe au ministère de l'intérieur.
1548 Lautier (Joseph), viticulteur à Pouzols (Hérault).
1549 Laval (Louis), cultivateur à Saulieu (Côte-d'Or).
1550 Lavayssière (Lucien-Sylvain-Clément) cultivateur à Assier (Lot).
1551 Lavenu (Denis), cultivateur à Ardentes (Indre).
1552 Laverdant (René-Gédéon-Eugène), propriétaire à Maison-Feyne (Creuse).
1553 Mme Lavergne, née Brousse (Marie-Françoise), cultivatrice à Polminhac (Cantal).
1554 Lavigne (Henri), commissaire de police à la police économique à Paris.
1555 Laviolle (Jean-Adrien), négisseur à Labrit (Landes).
1556 Mme veuve Laroine, née Héron (Hermance-Louise-Adolphine), éleveur à Pont-d'Ardres (Pas-de-Calais).
1557 Lavoine (Jules-Arsène), inspecteur, perceptions municipales à Châtillon-sur-Bagneux (Seine).
1558 Lavorel (Alfred), cultivateur à Epagny Haute-Savoie).
1559 Layat (François-Antoine), agriculteur à Saint-Cergues (Haute-Savoie).
1560 Layet (Paul-Joseph), agriculteur à Aups (Var).
1561 Léopdre (Césaire), agriculteur à Oyapoc (Guyane).
1562 Déquéi (Martin), agriculteur à Porto-Vecchio (Corse).
1563 Leudri (Jacques-Désiré), sous-directeur de laboratoire au muséum d'histoire naturelle à Paris.
1564 Le Ball (Louis), inspecteur de la répression des fraudes à Saint-Sylvain-d'Anjou (Maine-et-Loire).
1565 Le Barilec (Mathurin), cultivateur à Goursalle-en-Surzur (Morbihan).
1566 Lebas (Edouard), préfet de la Manche à Coutances.
1567 Mme Lebel, née Pillon (Marie), cultivatrice à Montigny-en-Morvan (Nièvre).
1568 Mlle Lebel (Victoria), ouvrière agricole à Fransures (Somme).
1569 Lebert (Paulin), cultivateur à Courtanay (Loiret).
1570 Lebigot (Jules-Théodore-Emile), propriétaire au Teilleul (Manche).
1571 Lebihan (Lucien-Marie-Joseph), cultivateur à Nomécourt (Haute-Marne).
1572 Lebossé (Louis-Aimable-Mart.-Joseph), cultivateur à Pougères (Ille-et-Vilaine).
1573 Lebrun (Jacques-Auguste-Maurice), propriétaire à Bourges (Cher).
1574 Lecart (Marcel), agriculteur à Rouvres-les-Vignes (Aube).
1575 Lechat (Arsène), cultivateur à Saint-Aubin-de-Terregatte (Manche).
1576 Leclet (Gaston), cultivateur à Bayonville (Ardennes).
1577 Le Clerc (Fernand), réparateur de machines agricoles à Chambiac (Eure).
1578 Leclerc (Auguste), cultivateur à Saint-Méen-le-Grand (Ille-et-Vilaine).
1579 Leclère (Paul), chef de bureau à la préfecture d'Indre-et-Loire à Tours.
1580 Lecomte (Fernand-Désiré), représentant en engrais à Luce (Eure-et-Loir).
1581 Lecomte (Joseph), éleveur à Dangy (Manche).
1582 Lecomte (Henri-Gustave), cultivateur à Montebourg (Manche).
1583 Lecoq (André), agriculteur à Notre-Dame-de-Gravenchon (Seine-Inférieure).
1584 Le Corre (Pierre), agriculteur à Kervouyen en Ergué-Armel (Finistère).
1585 Lecuu (Antoine), inspecteur de la répression des fraudes à Montpellier (Hérault).
1586 Lecroard (Jules-Jean-Baptiste), cultivateur à Nouvaux (Nord).
1587 Le Dain (Jacques), cultivateur à Manerkerlaize en Berne (Morbihan).
1588 Dedouit (Louis), cultivateur à Clenay (Côte-d'Or).
1589 Le Diraison (Pierre-Marie), chef de bataillon commandant le dépôt 211 P. G. A. à Metz (Moselle).
1590 Le Doujet (Désiré-Joseph), cultivateur à Pantair en Lanmaio (Morbihan).
1591 Defaucheux (François-Marie-Louis), cultivateur à la Rangée, par Andouillé (Mayenne).
1592 Lefebire (Georges-François-Adolphe-Joseph), maréchal des logis de gendarmerie à Armentières (Nord).
1593 Lefebvre (Jean-Désiré), cultivateur à Fretbi (Manche).
1594 Lefebvre (Emile-Edouard), secrétaire général adjoint de la mairie de Lille (Nord).
1595 Lefèvre (Albert), herbager à la Neuville-les-Dorengt (Aisne).
1596 Le Fillor (Mathurin-Marie), cultivateur à Plaudren (Morbihan).
1597 Lefort (Marcel), cultivateur à Montaigut-le-Blanc (Creuse).
1598 Le Fort (Jean-Marie), agriculteur à Epreville-en-Lieuvin (Eure).
1599 Lefranc (Jean-Baptiste), agriculteur à Vains (Manche).
1600 Le Gall (Jules-Léon-Thomas), ingénieur divisionnaire au service technique des parcs, jardins et de l'équipement sportif de la ville de Paris.
1601 Mlle Le Gallic (Marguerite), dessinatrice au ministère de l'agriculture.
1602 Le Gallo (Jean), cultivateur à Bourg-de-Berné (Morbihan).
1603 Legendre (François-Augustin), cultivateur à Salbert (Territoire de Belfort).
1604 Léger (Marcel-Edmond), cultivateur à Santranges (Cher).
1605 Lego (Louis), jardinier-chef à l'hospice départemental de vieillards de la Sarthe au Mans (Sarthe).
1606 Legoupil (Victor-Aimable-Joseph), cultivateur au Mesnil-Rouxelin (Manche).
1607 Legrand (Maurice), agriculteur à Dierrey-Saint-Julien (Aube).
1608 Legras (Jules-Félix), agriculteur à Authou (Eure).
1609 Legros (Lucien), agriculteur à Grand-Bourg (Creuse).
1610 Legros (René), cultivateur à Verneyille (Moselle).
1611 Le Guens (Jean), cultivateur à Saint-Maurice-de-Ramilly (Haute-Savoie).
1612 Le Guern (Jean-Marie), cultivateur à Reunemoulin (Seine-et-Oise).
1613 Mme Lehoux, née Souris (Léonie-Cécile), cultivatrice à Chemillé-sur-Dême (Indre-et-Loire).
1614 Lejeallle (Georges-Lucien), agent supérieur au ministère de l'agriculture.
1615 Lelièvre (Jean-Marie), cultivateur à Plessé (Loire-Inférieure).
1616 Lelong (Alphonse-Louis), cultivateur à Lazancy (Seine-et-Marne).
1617 Mme veuve Lelongt, née Pallon (Clémence-Estelle), fermière à Montaliviet (Seine-et-Marne).
1618 Leloup (Elie), cultivateur à Vatty (Marne).
1619 Le Maur (Octave-Alphonse), cultivateur à Cinq-Mars (Indre-et-Loire).
1620 Lemenand (Auguste-Jean-Louis-Victor), cultivateur à Heauville (Manche).
1621 Le Meur (Yves-Marie), cultivateur à Irvillac (Finistère).
1622 Lemoine (Pierre-Marie), magasinier à l'école nationale d'agriculture de Grignon (Seine-et-Oise).
1623 Lemonnier (Paul-Henri), président des maraîchers-jardiniers à Montivilliers (Seine-Inférieure).
1624 Le Morvan (Julien-Joseph), jardinier à Jouy-en-Josas (Seine-et-Oise).
1625 Le Motheux du Plessis (Huberl), propriétaire à Saint-Brice (Mayenne).
1626 Le Monet (Joseph), agriculteur à Neuillac (Morbihan).
1627 Lemain (Augustin-Léon), agriculteur à Laval (Mayenne).
1628 Mme Le Net, née Fravul (Armandine), cultivatrice à Pengan en Bréhan-Loudéac (Morbihan).
1629 Lenoir (Pierre), cultivateur à Frailicourt (Ardennes).
1630 Lenoir (Henri), sous-chef de section au service des jardins de la ville de Rouen (Seine-Inférieure).
1633 Le Normand (Albert), cultivateur à Grégantó en Saint-Samson (Morbihan).
1632 Léonard (Fernand), inspecteur départemental de la répression des fraudes, Châtellerault (Vienne).
1633 Léonzi (Etienne-Jean), agriculteur à Coole (Marne).
1634 Le Péchoux (Thomas-Ange-Marie), directeur de jardins à Rennes (Ille-et-Vilaine).
1635 Le Port (Joseph-Louis-Marie), agriculteur à Bois-Bas en Baden (Morbihan).
1636 Mme Lerale à Guiseniers (Eure).
1637 Le Ray (François-Marie), cultivateur à Botmingen en Mûr-de-Bretagne (Côtes-du-Nord).
1638 Le Ray d'Abrantès (Andoche-Eugène-Marie-Napoléon), propriétaire à Lévaré (Mayenne).
1639 Leriche (Jules-Marie-Joseph), propriétaire à Meudon (Seine-et-Oise).
1640 Le Roi (Léon-Victor-Eugène), cultivateur à Autheuil (Orne).
1641 Leronce (Jean-Gabriel), jardinier de la ville de Paris.
1642 Lerond (Roger), cultivateur à Saizerais (Meurthe-et-Moselle).
1643 Leroy (Louis-Eugène), cultivateur à Bose-Roger en Roumois (Eure).
1644 Lerateu (Moise), cultivateur à Pontenet (Charente-Maritime).
1645 Leschot (Jean), directeur de la coopérative laitière du Mans (Sarthe).
1646 Lesclgneur (Henri), agriculteur à la Vaupallère (Seine-Inférieure).
1647 Lesound (Adrien-Louis), employé au ministère de l'agriculture.
1648 Lesueur (Constant-Joseph), propriétaire à Alizay (Eure).
1649 Le Treut (Yves-Marie), cultivateur à Kerguerven en Trédrez (Côtes-du-Nord).
1650 Mme Letrillard, née Villemain (Marie-Marthe-Clarisse), cultivatrice à Sarcelle (Seine-et-Oise).
1651 Le Turnier, à Villebon-sur-Yvette (Seine-et-Oise).
1652 Levadoux (Louis), ingénieur agricole au laboratoire de viticulture du centre de recherches agronomiques du Midi, école nationale d'agriculture à Montpellier (Hérault).
1653 Levaigneur (Pierre-Elie-Jean-Jacques), arboriculteur à Vieux-Villez (Eure).

1654 Levallois (Louis-Albéric-Edouard), cultivateur à Saint-Lô (Manche).
1655 Levanneur (Maurice), paysagiste à Colombes (Seine).
1656 Levillain, à Buchy (Seine-Inférieure).
1657 Levin (René), administrateur civil de classe exceptionnelle au ministère de l'industrie et du commerce à Paris.
1658 Levêque (Maurice-Charles), agent de service à l'école nationale des industries agricoles à Douai (Nord).
1659 Levert (Angell-Raymond), ouvrier agricole à Verpillières (Somme).
1660 Levet (Paul-Louis), cultivateur à Bure (Meuse).
1661 Mme Leymonié, née Vigier (Marie-Antoinette), cultivatrice à Maurlac (Cantal).
1662 Lhomme (François), cultivateur à Auginac (Dordogne).
1663 Liebault (Jacques), instituteur honoraire à Mont-Saint-Jean (Sarthe).
1664 Liège (Maurice-Julien), cultivateur à Frozes (Vienne).
1665 Lièvre (Alexandre), fermier à Nolzé (Deux-Sèvres).
1666 Ligier (Marcel), directeur de la base de transit de l'Atlantique à Bordeaux (Gironde).
1667 Lillaz (Pierre), chef jardinier à l'institut national des sourds-muets de Chambéry, à Cognin (Savoie).
1668 Limes (Firmin), cultivateur à Meyssac (Corrèze).
1669 Linger (Georges-Henri), cultivateur à Kuhlendorf (Bas-Rhin).
1670 Llondres (Joseph-Michel), fabricant de tourteaux à Paris.
1671 Loire (Alexandre-Louis-François), propriétaire à Guines (Pas-de-Calais).
1672 Loiseau (Fernand-Isidore-Gustave), cultivateur à Saint-Cosme-de-Vair (Sarthe).
1673 Loiseaux (Eugène-Aimé-Henri), cultivateur à Epehy (Somme).
1674 Loisel (Raymond), cultivateur à Gerponville (Seine-Inférieure).
1675 Long (Louis-Joseph-Albert), fabricant d'engrais à Marseille (Bouches-du-Rhône).
1676 Lorand (Louis-Joseph-Marie), cultivateur à Quédillac (Ille-et-Vilaine).
1677 Loreau (Jean-François-Marie), cultivateur à Saint-Gildas-des-Bois (Loire-Inférieure).
1678 Lorillot (Firmin), agriculteur à Bourges (Cher).
1679 Lorin (Marcel-Célestin), cultivateur à Carignan (Ardennes).
1680 Lorisson (Jean), cultivateur à Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire).
1681 Mme veuve Lorme, née Jarry (Mélanie-Eléonore), chef de section administrative à la direction des services agricoles au Mans (Sarthe).
1682 Lorrain (Alix), cultivateur à Clemery (Meurthe-et-Moselle).
1683 Loube (Clément-Jean-Baptiste), instituteur honoraire à l'Aiguillon-sur-Mer (Vendée).
1684 Loubeau (Jean-Marcel), agriculteur à Mane (Haute-Garonne).
1685 Loubère (Lucien), cultivateur à Cazideroque (Lot-et-Garonne).
1686 Mme veuve Louchez, née Legagneur (Marie), cultivatrice à Saint-Martin-Boulogne (Pas-de-Calais).
1687 Louis (André-Raymond), cultivateur à Baugy (Cher).
1688 Louis (André), professeur à l'école d'horticulture de Versailles (Seine-et-Oise).
1689 Lourdez (Henri), agriculteur à Beuvardes (Aisne).
1690 Loyaux (Jules), cultivateur à Soilly (Marne).
1691 Lozay (Joseph), cultivateur à Oudable (Seine-Inférieure).
1692 Lucas (Pierre-Marie), cultivateur à Tréordo-en-Ploneour-Lanvern (Finistère).
1693 Lucas (André), agriculteur à Bourg-sur-Gironde (Gironde).
1694 Lucas, maire de Bois-Héroult (Seine-Inférieure).
1695 Lucats (Jean-Joseph), cultivateur à Mespiede (Basses-Pyrénées).
1696 Lucy (Gustave-Albert), employé au ministère de l'agriculture.
1697 Mlle Luiggi (Elisa), employée au ministère de l'agriculture.
1698 Lumet (Gabriel), agriculteur à Saint-Maur (Indre).
1699 Lunel (Julien-Fernand), artisan rural à Sept-Vents (Calvados).
1700 Lustrat (Paul-Francisque-Louis), agent de bureau au ministère de l'agriculture.
1701 Lyard (Marius), cultivateur à Pringy (Haute-Savoie).
1702 Lyaudet (Elie), cultivateur à Longecombe (Ain).
1703 Mme Lyaudet, née Borron (Léontine), cultivatrice à Thezillieu (Ain).
1704 Lyobard (Etienne), jardinier à Ecully (Rhône).
1705 Mabire (Marcel-Jules), agriculteur à Saint-Victor-de-Chrétienville (Eure).
1706 Mme Macquet, née Hoin (Madeleine), directrice de la coopérative de blé de l'arrondissement d'Abbeville (Somme).
1707 Macquin (Maurice), agriculteur à Nangis (Seine-et-Marne).
1708 Madon (Jean), médecin à Morières (Vaucluse).
1709 Madrières (Norbert-Irénée), viticulteur à Marcillac (Aveyron).
1710 Mme de Maghellen (Blanche), commis principal au ministère de l'agriculture.
1711 Magoutier (Jacques), cultivateur à Blessac (Creuse).
1712 Mahier (Louis), cultivateur à Epieds (Maine-et-Loire).
1713 Mahuet (Henri-Eugène), cultivateur à Velge (Marne).
1714 Maigne (Olivier-Honoré), agriculteur à Riscle (Gers).
1715 Maikuchel (Michel), jardinier à Ecully (Rhône).
1716 Maillard (Jules-Auguste), cultivateur à Bois-le-Roi (Seine-et-Marne).
1717 Maillet (Clément-Edmond), cultivateur à Auzéville (Meuse).
1718 Maillot (Léon), agriculteur à Saint-André (Ile de la Réunion).
1719 Mainsat (Jacques), cultivateur à Eyjeaux (Haute-Vienne).
1720 Mme veuve Maitre, née Morin (Léontine), cultivatrice à Saint-Etienne-du-Bois (Ain).
1721 Malabre (Léon), agriculteur à Coulerolles (Haute-Vienne).
1722 Malacan (Antonin), agriculteur à Saint-Papoul (Aude).
1723 Malamaire (Roger-Julien-Eric), propriétaire au Luc (Var).
1724 Malaquin (Fernand-Irénée-Gustave), agriculteur à Monchaux-sur-Ecaillon (Nord).
1725 Malgogne (Alfred), cultivateur à Boufaise-en-Allaire (Morbihan).
1726 Malis (Roger), agriculteur à Baixas (Pyrénées-Orientales).
1727 Mallamaire (Aristide-Marius-Lucien), maître de recherches des laboratoires de l'agriculture des colonies à Nogent-sur-Marne (Seine).
1728 Mallegol (Paul-Yves-Marie), horticulteur à Saint-Pol-de-Léon (Finistère).
1729 Mallet (Jules-Félix), directeur d'école en retraite à Ceyzeriat (Ain).
1730 Mallet (Albert-Jean), chef adjoint au cabinet du préfet des Bouches-du-Rhône à Marseille (Bouches-du-Rhône).
1731 Mallet (Raoul), métayer à Marsais-Sainte-Radégonde (Vendée).
1732 Mallet (Eugène-Louis-Alexis), agriculteur à Jard-sur-Mer (Vendée).
1733 Manavit (Elisée-Antonin), agriculteur à Cadalen (Tarn).
1734 Manceau (Jules-Gaston), cultivateur à Esves-le-Moutier (Indre-et-Loire).
1735 Manceaux (Jean-Léon-Eugène), agriculteur à Saint-Pergeux (Ardennes).
1736 Mandonnet à Pas-Saint-Lhomer (Orne).
1737 Mangeolle (Albert), cultivateur à Belmont-sur-Buttant (Vosges).
1738 Manse (Jean-Pierre), cultivateur à Bagnères (Hautes-Pyrénées).
1739 Mantey (Alphonse-Henri-Joseph), cultivateur à Mersuay (Haute-Saône).
1740 Maraud (Julien), maréchal ferrant à Maynac (Corrèze).
1741 Marc (Rémy-Alfred-Marcel), cultivateur à Barre (Tarn).
1742 Marchais (Marcel), cultivateur à Genouillé (Charente-Maritime).
1743 l'abbé Marchal (André), chargé des questions sociales et agricoles à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
1744 Marchal (Pierre-Charles-Marie), cultivateur à Maizey (Meuse).
1745 Marchand (Raymond-Georges-Jacques), sous-préfet de Metz-Campagne (Moselle).
1746 Marchand (Justin), agriculteur à Barrèges (Hautes-Pyrénées).
1747 Mme Marcognet, née Dhuy (Eugénie), cultivatrice à Courson-Monteloup (Seine-et-Oise).
1748 Maret (Raymond), cultivateur à Noiron-sous-Gevrey (Côte-d'Or).
1749 Marey (Louis), vigneron à Beaune (Côte-d'Or).
1750 Margery (Arthur), agriculteur à Saint-Colomb-de-Lauzun (Lot-et-Garonne).
1751 Marie (Robert-Ernest-Henri), inspecteur primaire à Vannes (Morbihan).
1752 Marie (Marius-Pierre), cultivateur à Vaison-la-Romaine (Vaucluse).
1753 Mme Mariet, née Chapperon (Emile), à Barberaz (Savoie).
1754 Marion (Arthur-Elie), propriétaire à Ozod (Ain).
1755 Marion (Rossel-Elmir), cultivateur à Saint-Martin-de-Boubaux (Lozère).
1756 Marque (Camille), cultivateur à Gumond (Corrèze).
1757 Marret (Henri), à Ormesson (Seine-et-Oise).
1758 Marron (Gaston-Albert), horticulteur à Angoulême (Charente).
1759 Marsaudon (André), agriculteur au Dorat (Haute-Vienne).
1760 Mme Martel, née Gardin (Marie-Marthe-Lucie), cultivatrice à Courset (Pas-de-Calais).
1761 Martin (Georges), agriculteur à Chaource (Aube).
1762 Martin (Georges-Marie-Auguste), agriculteur à Emagny (Doubs).
1763 Martin (Louis-Jules), agriculteur à Saint-André-de-Mayencoules (Gard).
1764 Martin (Philémon-Louis), régisseur à Saint-Thibéry (Hérault).
1765 Martin (Robert), cultivateur à Sachi (Indre-et-Loire).
1766 Martin (Germain), propriétaire exploitant à Pont-Salomon (Haute-Loire).
1767 Mme veuve Martin, née Vaillant (Marie), cultivatrice à Saint-Gildas-des-Bois (Loire-Inférieure).
1768 Martin (Lucien), cultivateur à Folschviller (Moselle).
1769 Martin (Fernand), secrétaire de la sous-préfecture à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).
1770 Martin de la Martinière (Clément-Jean), propriétaire à Montmort (Marne).
1771 Martineau (Israël-Pascal), agriculteur à Neuvicq-le-Château (Charente-Maritime).
1772 Martiquet (Mathieu), propriétaire à Villefranque (Basses-Pyrénées).
1773 Marty (Paul), agent technique de l'O. N. I. C. à Poitiers (Vienne).
1774 Masclet (Alexis-François), horticulteur à Escaillon (Nord).
1775 Massé (Maurice), cultivateur à la Couarde-sur-Mer (Charente-Maritime).
1776 Massé (Jules-Lucien), agriculteur à Cizy (Nièvre).
1777 Massias (Jean), horticulteur à Ribérac (Dordogne).
1778 Massias (Jean), agriculteur à Levroux (Indre).
1779 Masson (Roger), agriculteur à Bon-Encontre (Lot-et-Garonne).
1780 Masson (Jean-Albert-André), agriculteur à Bologne (Haute-Marne).
1781 Masson (Alexandre-Stéphane), cultivateur à la Chapelle-Moulière (Vienne).
1782 Massot (Marcel), agriculteur à Houdan (Seine-et-Oise).
1783 Mataillet (Léon), agriculteur à Ruhans (Haute-Saône).
1784 Matard (Marcel), agriculteur à Fleurac (Charente).
1785 Mathé (Paul), maréchal à Pombonne-Bergerac (Dordogne).
1786 Mathieu (Jean-Auguste), cultivateur à Bouhy (Nièvre).
1787 Mattelin (Eugène), chef jardinier à Seclin (Nord).
1788 Mattelon (Jean-Joseph), cultivateur à Alex (Haute-Savoie).
1789 Matz (Henri), cultivateur à Ouroux (Nièvre).
1790 Mlle Maurel (Marguerite), professeur à l'école ménagère agricole de l'Aude à Carcassonne.
1791 Maurel (Charles), agriculteur à Penne-d'Agenais (Lot-et-Garonne).
1792 Maurel (Anglelin-Martin), agriculteur à Aups (Var).

(Supplément).

1793 Maurellet (Jean), propriétaire à Saint-Germain-de-Montbron (Charente).
1794 Maurice (André), agriculteur à Gesvres-le-Chapitre (Seine-et-Marne).
1795 Maurin (Ulysse), agriculteur à Brignon (Gard).
1796 Maury (Jean-Tardieu), agriculteur à Saurat (Ariège).
1797 Mme Maury (Antoinette), agricultrice à Dampniat (Corrèze).
1798 Maury (Elie), aux Junies (Lot).
1799 Maury (Elie), propriétaire à Saint-Pastour (Lot-et-Garonne).
1800 Maussant (Henri), cultivateur à Loye-sur-Arnon (Cher).
1801 Mazas (Pierre), agriculteur à Bressols (Tarn-et-Garonne).
1802 Mazaud (Xavier), cultivateur à Peyredevade (Corrèze).
1803 Mazet (Elie-Jean), cultivateur à Toulaud (Ardèche).
1804 Mme Mazin, née Dupuy (Léonie), cultivatrice à Salagnac (Dordogne).
1805 Mazoyer (Marius-Albert), cultivateur à Donzère (Drôme).
1806 Mayan (François), agriculteur à Launac (Haute-Garonne).
1807 Mayolle (Omer-Marie-Alphonse), agriculteur à Bray-sur-Somme (Somme).
1808 Mayonove (Frédéric), agriculteur à Loubressac (Lot).
1809 Méchin (Elie), cultivateur à Jalognes (Cher).
1810 Mme Meckert, née Baltzinger (Emma), jardinière à Mittelbergheim (Bas-Rhin).
1811 Mege (Adolphe-Ernest), propriétaire à Fontenet (Charente-Maritime).
1812 Megevand (Gustave), cultivateur à Cervonnex (Haute-Savoie).
1813 Mégier (Jules), cultivateur à Cornillon (Gard).
1814 Meillon (François-Edouard), régisseur à Eauze (Gers).
1815 Menadier (Jean-Marie), horticulteur à Courpière (Puy-de-Dôme).
1816 Mme veuve Ménard, née Thibault (Yvonne), cultivatrice au Lion-d'Angers (Maine-et-Loire).
1817 Menard (Albert-Edouard), herbager à la Trinité-du-Mont (Seine-Inférieure).
1818 Mendes (Emile), trésorier général de la société d'horticulture à Villeneuve-le-Roi (Seine-et-Oise).
1819 Menet (Gaston-Auguste-André), docteur vétérinaire à Bermeries (Nord).
1820 Menguy (Yves-Joseph), ingénieur agricole à Hars-Unel en Kerfot (Côtes-du-Nord).
1821 Menil (Maurice), jardinier à Montargis (Loiret).
1822 Menut (Pierre), cultivateur à Saint-Auvent (Haute-Vienne).
1823 Menvielle (Martin), agriculteur à Labets-Biscay (Basses-Pyrénées).
1824 Mercier (Pierre), fermier à Valette (Cantal).
1825 Mercier (Alfred), cultivateur à Levier (Doubs).
1826 Mercier (Joseph-Hippolyte), viticulteur à Saint-Georges-de-Reneins (Rhône).
1827 Mlle Mercier (Françoise-Anne), commis principal au ministère de l'agriculture.
1828 Mergel (Alphonse), jardinier à Kaysersberg-Alspach (Haut-Rhin).
1829 Merger (Paul-Onésime-Célestin), cultivateur à Biernes (Haute-Marne).
1830 Mérigot (Isaïe-Joseph), cultivateur à Mavilé (Vienne).
1831 Mérlot (Alphonse-Henri), cultivateur à Tournon-Saint-Pierre (Indre-et-Loire).
1832 Merle (Raphaël), cultivateur à Redortiers (Basses-Alpes).
1833 Mlle Merle (Marie-Louise), cultivatrice à Bessac (Creuse).
1834 Merle (Joseph), cultivateur au Villars, par Tournus (Saône-et-Loire).
1835 Merle (Paul), directeur adjoint des services agricoles de Vaucluse à Avignon (Vaucluse).
1836 Mme Merlin (Germaine), cultivatrice à Valence (Drôme).
1837 Mermet (Pierre), propriétaire à Nice (Alpes-Maritimes).
1838 Meslin (Alexandre-Joseph), éleveur à Saint-Mars-sur-la-Futaie (Mayenne).
1839 Messin (Gaston), agriculteur à Salonnes (Moselle).
1840 Meuleau (Maurice), cultivateur à Chastellux-sur-Cure (Yonne).
1841 Meulin (Roger-Pierre), professeur adjoint, école d'agriculture du Neubourg (Eure).
1842 Meunier (Paul-Emile-Louis), sérinophile à Choisy-le-Roi (Seine).
1843 Meyer (Eugène), viticulteur à Westholten (Haut-Rhin).
1844 Mezerette (Charles-François), maréchal-expert à Bais (Mayenne).
1845 Michallet (Jean-Claude), cultivateur à Noiretable, lieudit « Bouffedent » (Loire).
1846 Michau (Bernard-Amédée), sous-directeur de la caisse régionale agricole de la Beauce et du Perche à Chartres (Eure-et-Loir).
1847 Michau Armand-Henri), cultivateur à la Gilonnière-Mouzay (Indre-et-Loire).
1848 Michau (Emile-Gabriel-Louis), chef de bureau de préfecture à Niort (Deux-Sèvres).
1849 Michaud (Jules-Henri-Denis), agriculteur à Ardentes (Indre).
1850 Michault (Marcel), chef de culture à Chartèves (Marne).
1851 Michel (Ulysse-Félix-Georges), directeur des services agricoles de l'Ardèche à Privas.
1852 Michel (André), cultivateur à Yssingeaux (Haute-Loire).
1853 Michel (Gabriel-Ernest), propriétaire à Paris.
1854 Mme Michel, née Féret (Marie-Louise) cultivatrice à Mareil-le-Guyon (Seine-et-Oise).
1855 Miegeville (Cécilien), agriculteur à Aire-sur-Adour (Landes).
1856 Mignotte (Etienne), jardinier à Aisey-sur-Seine (Côte-d'Or).
1857 Milhau (Jules), professeur d'économie politique et rurale, école nationale d'agriculture de Montpellier (Hérault).
1858 Millet (Ovide-Alexis-César), cultivateur aux Moussières (Jura).
1859 Milon (Joseph-Marie), cultivateur à Kernormander en Saint-Gilles-Vieux-Marché (Côtes-du-Nord).
1860 Milon (Germain-Henri-Joseph), cultivateur à Senan (Yonne).
1861 Minet (Emile-Donat-Ferdinand), cultivateur à Ouve-Wirquin (Pas-de-Calais).
1862 Mme Miquel, née Berthrand (Virginie), cultivatrice à Decazeville (Aveyron).
1863 Mirat (René), cultivateur à Sainte-Aulde (Seine-et-Marne).
1864 Miremont (Bernard), métayer à Labenne (Landes).
1865 Mischlich (Robert-Jean), substitut du procureur général à Paris.
1866 Mistre (Henri), propriétaire à la Crau (Var).
1867 Mme Mius, née Isaac (Henriette-Charlotte), agriculteur à Ingrouville-sur-Mer (Seine-Inférieure).
1868 Mlle Moch (Nellie-Rosa), chef de section à la caisse nationale de crédit agricole à Saint-Cloud-Coteaux (Seine-et-Oise).
1869 Mochel (Charles), vigneron à Westhoffen (Bas-Rhin).
1870 Mme veuve Modenel, née Cassagne (Jeanne), cultivatrice à Murat (Cantal).
1871 Moignard (Pierre-Ernest-Alfred), technicien géomètre principal du cadastre, chef des bureaux cadastraux à Verdun (Meuse).
1872 Moine (Marcel-Fernand-Auguste), chef de service à l'institut national d'hygiène à Paris.
1873 Moine (Paul), directeur de culture de Ravenel, par Mirecourt (Vosges).
1874 Moisson (André-Marie-Joseph), agriculteur à Saint-Maurice (Haute-Marne).
1875 Moissonnier (Marcel), cultivateur à Dombans (Jura).
1876 Mollat du Jourdin (Guy-Marie-Antoine), chef du service des conférences, service de l'information, à la présidence du conseil à Paris.
1877 Mollex (Prosper), cultivateur à Corbonod (Ain).
1878 Mme Monatte (Antoinette-Alice), cultivatrice à Collat (Haute-Loire).
1879 Monclain (Ariste-Jean), agriculteur à Puch-d'Agenais (Lot-et-Garonne).
1880 Mondet (Léopold-Henri), président de l'association des pêcheurs briançonnais à Briançon (Hautes-Alpes).
1881 Mondet (Marcel-Marius), instituteur à Chambéry-le-Vieux (Savoie).
1882 Mme Monestier (Maria-Jeanne-Thérèse), directrice du centre agricole à Saint-Rome-de-Dolan (Lozère).
1883 Monet (Pierre-Gustave-Claude), directeur départemental des services vétérinaires à Troyes (Aube).
1884 Monfort (Marius), agriculteur à Nougaroulet (Gers).
1885 Monge (Alban-Léopold), cultivateur à Aubenas-les-Alpes (Basses-Alpes).
1886 Monier (Pierre-Claude-Jean-Baptiste), cultivateur à Bellevue-la-Montagne (Haute-Loire).
1887 Monmalier (Bernard-Léon), cultivateur à Ydes (Cantal).
1888 Monneron (Marcel-Isidore), agriculteur à Saint-Péray (Ardèche).
1889 Montagnat (Louis-Joseph), ancien meunier à Saint-Jean-de-Bournay (Isère).
1890 Montagne (François-Antoine), agriculteur à Rodome (Aude).
1891 Montanger (René-Jules), propriétaire à Fontenay-sous-Bois (Seine).
1892 Montaron (Louis), agriculteur à Sermages (Nièvre).
1893 Montessan (Eugène), cultivateur à Sigale (Alpes-Maritimes).
1894 Montlahuc (Victor), cultivateur à Cornillac (Drôme).
1895 Moragny (Georges-Léonce), chef de pratique agricole, école régionale d'agriculture d'Arras (Pas-de-Calais).
1896 Mme Morais, née Morel (Alice-Marie), cultivatrice à Saint-Symphorien-sur-Saône (Côte-d'Or).
1897 Morance (Louis), cultivateur à Fatines (Sarthe).
1898 Morceau (Jules), cultivateur à Fontguenand (Indre).
1899 Moreau (Aimé-François), agriculteur à Occey (Haute-Marne).
1900 Moreau (Jean), ingénieur agricole à Vincennes (Seine).
1901 Morecl (Georges-Alexandre-Joseph), agriculteur à Borre (Nord).
1902 Morel (Georges), chargé de recherches à l'Institut national des recherches agronomiques à Versailles (Seine-et-Oise).
1903 Moret (André-Robert), maître berger à Rambouillet (Seine-et-Oise).
1904 Morge (Léon-Gilbert), cultivateur à Senonville (Meuse).
1905 Morillon (Maxime), agriculteur à Celles-sur-Belle (Deux-Sèvres).
1906 Morin (Paul-Adolphe-Alphonse), ingénieur du génie rural à Guéret (Creuse).
1907 Morin (François), cultivateur à Mont-Dol (Ille-et-Vilaine).
1908 Morisot (Marcel-Théophile), agriculteur à Saint-Aubin-sur-Aire (Meuse).
1909 Mme Morize, née Nicaise (Fernande), cultivatrice à Juvancourt (Aube).
1910 Mme Morot, née Gamichon (Odette-Lucienne), cultivatrice aux Grandes-Chapelles (Aube).
1911 Mosnier (Jules), cultivateur à Saint-Pol-en-Chalençon (Haute-Loire).
1912 Mouette (Constant), à Bouquetot (Eure).
1913 Mougenel (Louis), apiculteur à Aulnois (Vosges).
1914 Mougin (Augustin-Louis), agriculteur à Autholson (Haute-Saône).
1915 Mouillerat (Pierre-Marius-Louis-François), propriétaire à Laplume (Lot-et-Garonne).
1916 Mlle Moulard (Cécile-Louise), commis principal au ministère de l'agriculture.
1917 Moulin (Paul-François), agriculteur à Nyons (Drôme).
1918 Moulin (Lucien), maraîcher au Perreux-sur-Marne (Seine).
1919 Moulins (Charles), viticulteur à Valencay (Indre).
1920 Mounielou (Guillaume), agriculteur à Mayragne (Haute-Garonne).
1921 Mounier (Emile), cultivateur à Feuillade (Charente).
1922 Mounier (Ange), cultivateur à Mauron (Morbihan).
1923 Mounier (Roger), viticulteur à Tautavel (Pyrénées-Orientales).
1924 Mounier (Jean-Emile), chef de cabinet à la préfecture de Niort (Deux-Sèvres).
1925 Mourgues (Alfred), agriculteur à Bouloc (Tarn-et-Garonne).
1926 Muller (Justin), cultivateur à Hunting (Moselle).
1927 Muller (Henri), cultivateur à Kirsch-les-Sierck (Moselle).

(*Supplément. — Fin.*)

1928 Mullon (Roger), propriétaire à Mainxe (Charente).
1929 Nadal (Noé-Jeoffroy), agriculteur à Biras (Dordogne).
1930 Nadal (Jacques), cultivateur à l'Ille-sur-Tet (Pyrénées-Orientales).
1931 Nastorg (Félicien-Valérie-Alphonse), agriculteur à la Capelle-Marival (Lot).
1932 Naud (Achille), cultivateur à Joujac (Ardèche).
1933 Navarre (Victor-Louis), vice-président de la fédération ornithophile et ornithologique de Paris (Seine).
1934 Navatel (Jean-Gilbert), à Beaucaire (Gard).
1935 Mme Néel, née Martinet (Madeleine), cultivatrice à Sainte-Croix-de-Saint-Lô (Manche).
1936 Négrier (Léon), cultivateur à Valuejols (Cantal).
1937 Neraudeau (Damiens-Fernand), cultivateur à Forges (Charente-Maritime).
1938 Neuville (Henri), cultivateur à Crémarest (Pas-de-Calais).
1939 Neuvy (Charles-Léon), cultivateur à Angles-sur-l'Anglin (Vienne).
1940 Niclot (Paul), osiériculteur à Vrizy (Ardennes).
1941 Nicolai (Paul-Augustin), exploitant agricole à Sartène (Corse).
1942 Nicolas (Ferdinand), agriculteur à Lamorlaye (Oise).
1943 Nicot (Julien-Pierre-Marie), jardinier à Cormeray (Loir-et-Cher).
1944 Nimal (Camille-Arthur), secrétaire du syndicat agricole des cultivateurs exploitants de Vervins (Aisne).
1945 Nogret (Jean-Honoré), cultivateur à Petit-Abergement (Ain).
1946 Nivet (Paul-Léon), propriétaire à Paudy (Indre).
1947 Noël (Maurice-Louis-Alfred), agriculteur à Nouvelle-Eglise (Pas-de-Calais).
1948 Noël (Marie-Roger-Charles-Emile), cultivateur à Provenchères-sur-Fave (Vosges).
1949 Noellat (Marcel-Louis), viticulteur à Chambolle-Musigny (Côte-d'Or).
1950 Nolin (Jules-Camille), cultivateur à Léroüville (Meuse).
1951 Nondier (Charles), cultivateur à Hampont (Moselle).
1952 Noni (Léonard), cultivateur au Pourchet-de-Tulle (Corrèze).
1953 Nonorgue (Léon-Marie), greffier de paix à Montmartin-sur-Mer (Manche).
1954 Nouzille (Marcel), directeur de laiterie coopérative à Aigrefeuille (Charente-Maritime).
1955 Novel (François), chef de culture à Bassens (Savoie).
1956 Novier (René-Jules), agriculteur à Auxelles-Bas (territoire de Belfort).
1957 Oddino (Romuald), régisseur à la Crau (Var).
1958 Odde (Marius-Henri), viticulteur à Saint-Laurent-du-Var (Alpes-Maritimes).
1959 Odelain (Paul-Marie-Célestin), cultivateur à Langues-sur-Rognon (Haute-Marne).
1960 Odent (Henri), chef jardinier à l'orphelinat d'Hazebrouck (Nord).
1961 Ogier (Auguste-Frédéric), cultivateur à Maule (Seine-et-Oise).
1962 Olivier (Eugène-Maurice-Jules), cultivateur à Bubertré (Orne).
1963 Ollivier (Adolphe-Marie-Guillaume), agriculteur à Mézières-sur-Seine (Seine-et-Oise).
1964 Onno (Joseph), agriculteur à Kerguh-en-Plumeliau (Morbihan).
1965 Orhan (Joseph-Marie), fermier à Grées-Mareux en Monteneuf (Morbihan).
1966 Oriol (Jacques), agriculteur à Salses (Pyrénées-Orientales).
1967 Ory (Joseph-Edouard-Louis-Pierre), cultivateur à Saint-Jean-sur-Couesnon (Ille-et-Vilaine).
1968 Ory (Gilbert-Alphonse-Marie-Arthur), cultivateur à Harbache (Vosges).
1969 Oset (Joseph), éleveur à Argut-Dessus (Haute-Garonne).
1970 Ossart (Eugène), agriculteur à Boisbergues (Somme).
1971 Osswald (Emile), propriétaire à Niederbronn-les-Bains (Bas-Rhin).
1972 Oster (Maurice-Albert), secrétaire général de la préfecture du Haut-Rhin à Colmar.
1973 Othily (Edgard), agriculteur à Iracoubo (Guyane).
1974 Mme veuve Oudinet, née Dutertre (Marie-Louise), cultivatrice à Chouzy-sur-Cisse (Loir-et-Cher).
1975 Ourthiague (Jean), cultivateur à Armendarits (Basses-Pyrénées).
1976 Outrequin (Georges-Auguste-Emile), cultivateur à Saint-Lô (Manche).
1977 Ozioulis (Sylvain), propriétaire à Villeneuve-sur-Vère (Tarn).
1978 Ollivier (René), cultivateur à Landrevarzec (Finistère).
1979 Pacault (François), cultivateur à la Motte-Ternant (Côte-d'Or).
1980 Mme veuve Paccard, née Debot (Florentine), cultivatrice à Saint-Etienne-du-Bois (Ain).
1981 Pachot (Robert), maréchal ferrant aux Ormes-sur-Voulzie (Seine-et-Marne).
1982 Pacilly (Bernard-Victor-Emile), ingénieur principal de l'agriculture aux colonies à Paris.
1983 Paganel (Camille-Lucien-René), agriculteur à Cieurac (Lot).
1984 Paillard (Bernard-Louis), cultivateur à Carelles (Mayenne).
1985 Mme veuve Palfray, née Allais (Marie-Madeleine), directrice de la coopérative de blé à Bolbec (Seine-Inférieure).
1986 Pamis (Guillaume), cultivateur à Laloubère (Hautes-Pyrénées).
1987 Pannequin (Camille), cultivateur à Saint-Bohaire (Loir-et-Cher).
1988 Mme veuve Pantaine (Elise), rédacteur principal à la direction des services agricoles à Melun (Seine-et-Marne).
1989 Papillon (Lucien-Benoît), agriculteur à Amplepuis (Rhône).
1990 Papon (Lucien-Henri-Alexandre), agriculteur à Larodde (Puy-de-Dôme).
1991 Parard (Henri), cultivateur à Mézières-lez-Cléry (Loiret).
1992 Mme veuve Pardoux, née Perieras (Léonarde), propriétaire à Civilleville (Haute-Vienne).
1993 Parriaud (Louis), agriculteur à Reyssouze (Ain).
1994 Pascal (Emile-Raoul), courtier en céréales à Châteauroux (Indre).
1995 Pasqualaggi (Jean), cultivateur à Tavaco (Corse).
1996 Pasquier (Auguste-Jean-Joseph-Désiré), cultivateur à Brix (Manche).
1997 Pasquiet (Louis-Savinien), cultivateur à Boynes (Loiret).
1998 Pastac (Isaac), ingénieur chimiste à Viroflay (Seine-et-Oise).
1999 Pastour (Joseph-Eugène), docteur en médecine à Marseille (Bouches-du-Rhône).
2000 Pataillot (Joseph-François), agriculteur à Mersuay (Haute-Saône).
2001 Patard (Georges), surveillant répétiteur à l'école régionale d'agriculture de Rouffach (Haut-Rhin).
2002 Mme Paternotte, née Wautier (Victoria-Léonie-Angélina), cultivatrice à Landrecies (Nord).
2003 Mme veuve Patureau, née Delesgues (Paulette-Madeleine), cultivatrice à Eguson (Indre).
2004 Paturel (Jules), cultivateur à Sinard (Isère).
2005 Pauchet (Pierre-Sosthène), maraîcher à Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais).
2006 Paufique (Raymond), cultivateur à Saint-Marc-à-Frongier (Creuse).
2007 Pauly (Guy-Louis-Joseph-Philippe), chef de bureau à la préfecture de l'Indre-et-Loire à Tours.
2008 Pautne (Louis-Henri), cultivateur à Rochefort-en-Valdaine (Drôme).
2009 Pauquet (Pierre-Hermand), cultivateur à Marmande (Lot-et-Garonne).
2010 Payet (Rolland-Alexandre), chef de section administrative à la direction des services agricoles de l'Hérault à Montpellier.
2011 Payet (Léo-Ferlus-Joseph), agriculteur à Saint-André (Ile de la Réunion).
2012 Pechillon (Louis), directeur du service des jardins de la ville de Tourcoing (Nord).
2013 Pecot (Charles-Pierre), éleveur à Fresquiennes (Seine-Inférieure).
2014 Peguy (Pierre), surveillant des services horticoles de la ville de Paris.
2015 Pelet (Louis-Raoul), cultivateur à Saint-Martial-de-Nabirat (Dordogne).
2016 Mme veuve Pelissier, née Missonnier (Marguerite), cultivatrice à Celoux (Cantal).
2017 Pelissier (Alexandre), chauffeur-forgeron à Labergement-lès-Auxonne (Côte-d'Or).
2018 Pelissier (François), cultivateur à Montans (Tarn).
2019 Pellarin (Maurice-François), cultivateur à Metz (Haute-Savoie).
2020 Pellegrin (Joseph), cultivateur à Allauch (Bouches-du-Rhône).
2021 Pelletier (Denis-Camille-Victor), cultivateur à Vevy (Jura).
2022 Pelletier (Jean-Marie), cultivateur à Detley (Saône-et-Loire).
2023 Pemartin (Jean-Baptiste), cultivateur à Castelsarrasin (Landes).
2024 Penaud (Abel-Arthur), cultivateur à Pollan-de-Saint-Georges-du-Bois (Charente-Maritime).
2025 Mme Pénavayre, née Huard (Marguerite-Geneviève), commis sous ordre et de comptabilité à l'office national interprofessionnel des céréales à Paris.
2026 Penfarles (Armand-Basile), cultivateur à Montberon (Haute-Garonne).
2027 Penot (Joseph-Charles-Eugène), cultivateur à Mons-Boubert (Somme).
2028 Penot (Jean), propriétaire à Soligna (Haute-Vienne).
2029 Penssec (Yves-Joseph), cultivateur au Pouldu-en-Locunolé (Finistère).
2030 Pequegnot (Nicolas dit Georges), agriculteur à Faverney (Haute-Saône).
2031 Pequet (Emile-Victor), jardinier à Sarcelles (Seine-et-Oise).
2032 Pequignot (René-Léon), directeur adjoint des services agricoles à Paris.
2033 Pérard (Marcel), agriculteur à Nubécourt (Meuse).
2034 Pératon (Jules), propriétaire à Saint-Gérand-le-Puy (Allier).
2035 Peroheron (Raymond-Clément-Paul), employé au ministère de l'agriculture à Paris.
2036 Périacarpin (Amany-Justin-Périamin), gérant de cultures au Boucan-Sainte-Rose (Guadeloupe).
2037 Mlle Périne (Marie-Antoinette), commis principal à la direction des services agricoles à Guéret (Creuse).
2038 Perot (François), agriculteur à Chanteheux (Meurthe-et-Moselle).
2039 Perrard (Joseph-Clément), agriculteur à Thil (Aube).
2040 Perrard (Albert-Léon), cultivateur au Hommet-d'Arthenay (Manche).
2041 Perreau (Joseph-André), sous-préfet à Commercy (Meuse).
2042 Perricaudet (François), cultivateur à Saint-Christophe-en-Bresse (Saône-et-Loire).
2043 Perrier (François), cultivateur à Vhlmes-Hameau-du-Grand-Village (Savoie).
2044 Perrier de la Bathie (Maurice-Eugène-Paul-Marie), directeur des services agricoles à la Roche-sur-Yon (Vendée).
2045 Perrin (Aimé-Louis-Célestin), agriculteur à Villard-Bonnot (Isère).
2046 Perron (Mathurin), cultivateur à Kerasmo-en-Meslan (Morbihan).
2047 Mme Perrin, née Jeanrot (Hélène-Angélique), cultivatrice à Colombey-les-Belles (Meurthe-et-Moselle).
2048 Perroto (Clément), agriculteur à Saint-Julien-de-Maurienne (Savoie).
2049 Perroumult (Marcel-François-Joseph), cultivateur à la Mezandre-en-Chavrigné (Ille-et-Vilaine).
2050 Perroud (André-Louis), attaché au conservatoire de botanique à Lyon (Rhône).
2051 Perthuis (Camille-Louis), cultivateur à Ouzouer-sous-Bellegarde (Loiret).
2052 Pessaud (Alexandre-René), cultivateur à Saint-Chartier (Indre).
2053 Petit (Pierre), cultivateur à la Chapelle-aux-Chasses (Allier).
2054 Petit (François), propriétaire à Notre (Dordogne).
2055 Petit (Arthur), cultivateur à Marconi (Pas-de-Calais).
2056 Petit (Jean-André), instituteur à Domaize (Puy-de-Dôme).
2057 Petit (Jean-Lucien-Auguste), agent contractuel de l'office national interprofessionnel des céréales à Paris.
2058 Petit (Brutus), agriculteur à Mézières-sur-Seine (Seine-et-Oise).
2059 Petit (Robert-Marcel-Marius), cultivateur à Correns (Var).
2060 Petitcolin (Joseph), apiculteur à Rambervillers (Vosges).

2061 Pellifour (Jean-Marcel-André), agriculteur à Puzieux (Vosges).
2062 Peyre (Jean-Baptiste), cultivateur à Villeneuve-du-Bosc (Ariège).
2063 Peyrieux (André-Jean-Pierre-Léonce), chef d'exploitation agricole à Maurens-Scopont (Tarn).
2064 Peyrol (Eugène), agriculteur à Plan-d'Argon (Bouches-du-Rhône).
2065 Pezet (Elie), agriculteur à Narthoux (Tarn).
2066 Pfister (Louis), chef de culture à Roiglise (Somme).
2067 Pfitzinger (Paul-Jean), ingénieur agricole à Montpellier (Hérault).
2068 Pharamin (Jean-Marie), cultivateur à Melberie en Meslan (Morbihan).
2069 Philip (Aimé), propriétaire à la Rouvière (Gard).
2070 Philippon (Eugène-François), cultivateur à Saint-Sulpice-les-Feuilles (Haute-Vienne).
2071 Pic (David), cultivateur à Saint-Maurice-de-Cazevieille (Gard).
2072 Picard (Marcel-Evariste-Auguste), agriculteur à Dagny (Seine-et-Marne).
2073 Mme Pichaud, née Garreau (Marie-Madeleine-Alphonsine), cultivatrice à Saint-Fiacre-sur-Maine (Loire-Inférieure).
2074 Picot (Pierre), cultivateur à Bussy (Cher).
2075 Picot (Louis-André-Alcide-Marie), inspecteur principal des viandes aux abattoirs de Rouen (Seine-Inférieure).
2076 Pié (François), propriétaire à Draguignan (Var).
2077 Piel (Ernest), cultivateur à Guer-Saint-Joseph (Morbihan).
2078 Piel-Desruisseaux (Jean), directeur adjoint des services agricoles à Paris.
2079 Pierre (Jean-François), cultivateur à Saint-Nazaire (Loire-Inférieure).
2080 Piétri (Ferdinand-Pierre-Jean-Joseph), directeur du service du contrôle du groupement des farines de la Seine à Paris.
2081 Pigeard (Adrien), cultivateur à Saint-Orse (Dordogne).
2082 Pigny (Gaston-Eugène), chef de culture à Fontaines (Saône-et-Loire).
2083 Pillaudin (Jean), cultivateur à Châtel-de-Neuvre (Allier).
2084 Pillet (Claude), viticulteur à Ville-Morgon (Rhône).
2085 Pilotaz (Paul), arboriculteur à Gilly-sur-Isère (Savoie).
2086 Pimbert (Julien), cultivateur à la Tour-Saint-Gelin (Indre-et-Loire).
2087 Pin (Léon), horticulteur à Saint-Genin-Laval (Rhône).
2088 Pinatel (Baptistin-Maximilien), cultivateur à Gardanne (Bouches-du-Rhône).
2089 Pinault (Henri-Alfred-Jean), cultivateur à Saint-Méen-le-Grand (Ille-et-Vilaine).
2090 Pinault (Maxime-Henri), inspecteur principal adjoint à la police économique à Paris.
2091 Pinault (Yves-Marie-Florentin), administrateur des colonies à Neuilly-sur-Seine (Seine).
2092 Pineau (Louis-Léon), agriculteur à Jard-sur-Mer (Vendée).
2093 Piquemal (Adrien), agriculteur à Foix (Ariège).
2094 Piron (Aris-Ludovic), propriétaire à Bourg-Charente (Charente).
2095 Piston (Paul), maréchal ferrant à la Crau (Var).
2096 Pitiot (Jules), pisciculteur à Vienne (Isère).
2097 Pitous (Elie), cultivateur à Eauze (Gers).
2098 Pivard (Lucien-Louis-Isidore), cultivateur à la Chapelle-Souef (Orne).
2099 Pizon (Pierre-Nicolas), docteur en médecine à Paris.
2100 Placet (Octave), agriculteur à Mézières-sur-Seine (Seine-et-Oise).
2101 Planchaud (Pierre), ouvrier maraîcher à Montreuil-sous-Bois (Seine).
2102 Mme Planche, née Vernezy (Marie), cultivatrice à Creuzier-le-Vieux (Allier).
2103 Planes (Roger-Pierre), à Paris.
2104 Plantin (Joseph-Rémy), cultivateur à Prades (Haute-Loire).
2105 De Plas (Guy), agriculteur à Charmant (Charente).
2106 Plat (Henri), jardinier à l'hôpital psychiatrique de Villejuif (Seine).
2107 Plazenet (Laurent), cultivateur à Saint-Agoulin (Puy-de-Dôme).
2108 Mme Pleuchot, née Talec (Marie), maraîchère à Stains (Seine).
2109 Plisson (Henri), cultivateur à Vicq-Exemplet (Indre).
2110 Mme Pluchet, née Audas (Adeline-Léocadie), horticulteur à Fontenay-aux-Roses (Seine).
2111 Podvin (Louis), vice-président du syndicat agricole de Vieux-Berguin (Nord).
2112 Pohen (Yves), cultivateur à Kerbuic-en-Guimaec (Finistère).
2113 Poignant (René), agriculteur à la Quinte (Sarthe).
2114 Poirier (Marcel), cultivateur à Saint-Pierre-d'Oléron (Charente-Maritime).
2115 Mme veuve Poissonnier, née Cocquel (Jeanne), cultivatrice à Nieppe (Nord).
2116 Poli (François-Albert), employé au ministère de l'agriculture.
2117 Pommier (Jean-André), cultivateur à Saint-Martin-de-Ribérac (Dordogne).
2118 Pommies (Jean-Edmond), agriculteur à Bélus (Landes).
2119 Mme Poncet, née Morin (Clarisse), cultivatrice à Saint-Etienne-de-Bois (Ain).
2120 Ponchaud (Léon), agriculteur à Sallanches (Haute-Savoie).
2121 Ponderoux (René), agriculteur à Saint-Martin-Valmeroux (Cantal).
2122 Pondicq (Henri-André), ingénieur chimiste au laboratoire municipal de Toulon (Var).
2123 Pons (Auguste-Joseph-Marius), exploitant agricole à Murviel-lès-Montpellier (Hérault).
2124 Pons (Jules), cultivateur à la Garde-d'Autrac (Haute-Loire).
2125 Ponsard (Edmond-Henry), directeur d'école en retraite à Euville (Meuse).
2126 Ponsard (Victor-Prosper-Fernand), sous-chef de bureau au ministère de l'agriculture à Paris.
2127 Ponsonnet (Joseph-François), arboriculteur à Annonay (Ardèche).
2128 Pont (Claude-Jules), cultivateur à Romenay (Saône-et-Loire).
2129 Pontet (Joseph), cultivateur à Ronno (Rhône).
2130 Pontier (Louis), école nationale d'agriculture de Montpellier (Hérault).
2131 Pontvianne (Albert), cultivateur à Retournac (Haute-Loire).
2132 Porcheron (Henri-Joseph), agriculteur à Saint-Girod (Savoie).
2133 Porte-Sallesouris (Jean-Baptiste), agriculteur à Lucq-de-Béarn (Basses-Pyrénées).
2134 Pot (Marcellin-Gustave), agriculteur à Murlin (Nièvre).
2135 Pot (Edouard), cultivateur à Chamonix (Haute-Savoie).
2136 Pouchet (Henri-Anatole), cultivateur à Etainhus (Seine-Inférieure).
2137 Pougnard (Louis-Jules), cultivateur au Vert (Deux-Sèvres).
2138 Pouilly (Louis-Alexandre), éleveur à Pouchet-Estruval (Somme).
2139 Poulain (Edmond-André), ingénieur des services agricoles à Nantes (Loire-Inférieure).
2140 Poupat (René), viticulteur à Gien (Loiret).
2141 Pourriau (Raymond-Ferdinand), délégué de la coopérative départementale à Brulon (Sarthe).
2142 Pourthié (Roger-Gaston-Célestin), agriculteur à Agde (Hérault).
2143 Poutord (Abel), docteur vétérinaire à Bauge (Maine-et-Loire).
2144 Pouvreau (Pierre-Victor-Emile-Henri), agent supérieur au ministère de l'agriculture.
2145 Pouzol (Joseph-Emma), cultivateur à Villeneuve-lès-Avignon (Gard).
2146 Poy (André-Louis-Jules), horticulteur à Blois (Loir-et-Cher).
2147 Pradal (Henri), cultivateur à Saint-Bonnet, près Bort (Corrèze).
2148 Pradeau (Pierre), métayer à Vigen (Haute-Vienne).
2149 Pradeau (André), cultivateur à Beynac-le-Puylignon (Haute-Vienne).
2150 Pradelles (Joseph-Adrien), cultivateur à Dourgne (Tarn).
2151 Pragnères (Baptiste-Cyprien), propriétaire à Agos-Vidalos (Hautes-Pyrénées).
2152 Pratlong (Abel), cultivateur à Mars (Gard).
2153 Predeau (Pierre), cultivateur à Saint-Sauveur-du-Poitou (Vienne).
2154 Prévost (Jean-Marie), agriculteur à Bohain (Aisne).
2155 Prévot (Georges), planteur de canne à sucre à Cayenne (Guyane).
2156 Prévots (Roland-Joseph), ingénieur des travaux ruraux à Nantes (Loire-Inférieure).
2157 Preyssat (Arthur-Antoine-Emile), cultivateur à Paulhac (Haute-Loire).
2158 Prieur (Roger), cultivateur au Catelier (Seine-Inférieure).
2159 Prinet (Adrien-Hubert), constructeur de machines agricoles à Laon (Aisne).
2160 Prioleau (Robert-Emile), viticulteur à Saint-Astier-de-Duras (Lot-et-Garonne).
2161 Proffit (Henri-Marcel), agriculteur à Meaux (Seine-et-Marne).
2162 Prompt (Louis), propriétaire à Vatan (Indre).
2163 Prost (Edmond-Alphonse-Léopold), viticulteur au Vernois (Jura).
2164 Prost (Louis), agriculteur à Cellieu (Loire).
2165 Prost (Henri-Gabriel-Adrien), inspecteur de la répression des fraudes à Lyon (Rhône).
2166 Prouvost (Marcel-Marie-Joseph), cultivateur à la Chapelle-d'Armentières (Nord).
2167 Mme Provence, née Picard (Simone), cultivatrice à Châtillon-sur-Morin (Marne).
2168 Prudhomme (Jules-François-Isidore), cultivateur à Wavrans-sur-l'Aa (Pas-de-Calais).
2169 Prudhon (Georges), cultivateur à Tancy (Saône-et-Loire).
2170 Pruneau (Clotaire-Octave), agriculteur à Monfereau-Fault-Yonne (Seine-et-Marne).
2171 Prunet (Fernand), cultivateur à la Salle-Prunet (Lozère).
2172 Prunier (Jacques-Henri-Eugène), horticulteur à Sens (Yonne).
2173 Pucheral (Louis-Léon), propriétaire à Fraissinet-de-Lozère (Lozère).
2174 Pujo (Jean-Marie), cultivateur à Bagnères (Hautes-Pyrénées).
2175 Puyauhert (Paul-Eugène-Claude), agriculteur à Saint-Mexant (Corrèze).
2176 Puysségur (Edmond), agriculteur à Saux-et-Pomarede (Haute-Garonne).
2177 Quatannens (Marcel), agriculteur à Monceau-le-Neuf (Aisne).
2178 Quenault (Marcel), cultivateur à Buley (Nièvre).
2179 Quentin (Jean), chef de section départementale de l'O. N. I. C. à Auinois-sous-Laon (Aisne).
2180 Quesne (Guillaume), cultivateur à Jumièges (Seine-Inférieure).
2181 Quesnel (Adrien-Ernest), horticulteur au Havre (Seine-Inférieure).
2182 Quesnel (Maurice), cultivateur à Beauvoir en Lyons (Seine-Inférieure).
2183 Quillet (Bernard), jardinier à Grugny (Seine-Inférieure).
2184 Quillon (Ferdinand), chef de culture à Reau (Seine-et-Marne).
2185 Quintard (Raymond), cultivateur à Lozay (Charente-Maritime).
2186 Rabejac (Abel-Marius-Benjamin), viticulteur à Brignac (Hérault).
2187 Rabiet (Marcel-Louis), agriculteur à Celles en Bassigny (Haute-Marne).
2188 Raboisson (Roger), agriculteur à Champvert (Nièvre).
2189 Rabouin (Louis), agriculteur à Villedieu (Indre).
2190 Raby (Robert), propriétaire à Thors (Charente-Maritime).
2191 Raffestin (Maurice), cultivateur à Barlieu (Cher).
2192 Mme veuve Raffiegeau, née Bretaudeau (Marie), cultivatrice à Saint-Macaire en Mauges (Maine-et-Loire).
2193 Ragly (Jules), cultivateur à Maisonnais (Cher).
2194 Ragon (Henri), cultivateur à Puy-Guillaume. (Puy-de-Dôme).
2195 Mme veuve Ragot, née Thérard (Clémence), cultivatrice à Chaleine en Emancé (Seine-et-Oise).
2196 Ragues (Elie-Pierre), viticulteur à Saint-Morillon (Gironde).
2197 Rainaud (Honoré), horticulteur à Nice Alpes-Maritimes).
2198 Rancher (Maurice), agriculteur à Sepmes (Indre-et-Loire).

2199 Rande (Daniel-Maxime), cultivateur à Panjas (Gers).
2200 Raoul (Claude), à Plougoulm (Finistère).
2201 Raoux (Paul-Léon-Lucien), sous-chef à Vouziers (Ardennes).
2202 Rathier (Jean-Roger), apiculteur à Saint-Michel-de-Fronsac (Gironde).
2203 Ratier (Auguste), cultivateur à Bragassargues (Gard).
2204 Raucoules (Justin-Marius), cultivateur au Roudou-Vaour (Tarn).
2205 Raulin (Charles-Victor), jardinier au muséum d'histoire naturelle à Paris.
2206 Ravat (Antonin), maraîcher à Coulanges-lès-Nevers (Nièvre).
2207 Raymond (André), cultivateur à Saint-Auvent (Haute-Vienne).
2208 Raynal (René), agriculteur à Garrigues (Hérault).
2209 Raynaud (Emile-Rolland), directeur de l'Union agricole bourbonnaise à Moulins (Allier).
2210 Raynaud (Gilbert), éleveur à Montluçon (Allier).
2211 Raynaud (Philippe), cultivateur à Châteauponsac (Haute-Vienne).
2212 Reboul (Jean-Léon), directeur de la caisse régionale de crédit mutuel agricole du Midi à Montpellier (Hérault).
2213 Rechin (François-Charles-Albert), trésorier de la société des jardiniers ouvriers de Rambouillet (Seine-et-Oise).
2214 Reeb (Charles), cultivateur à Rimsdorf (Bas-Rhin).
2215 Régnier (Léo), cultivateur à Ecly (Ardennes).
2216 Regnier (Charles-Victor-Joseph), cultivateur à Ferrières-les-Bois (Doubs).
2217 Regnier (Paul-Louis), préfet de la Haute-Marne (Haute-Marne).
2218 Regniez (Henri-Pierre), cultivateur à Salperwick (Pas-de-Calais).
2219 Reignier (Désiré-Alfred), cultivateur à Beaumont (Vienne).
2220 Reiset (Aimé), chef de division à la préfecture de Poitiers (Vienne).
2221 Relange (Léon-Joseph-Augustin), garçon de laboratoire au muséum d'histoire naturelle à Paris.
2222 Remignon (Armand-Hector), cultivateur à Gazax-Baccarisse (Gers).
2223 Remy (Gaston-Jules), pisciculteur à Fargniers (Aisne).
2224 Remy (Gustave), cultivateur à Châtel-de-Neuvre (Allier).
2225 Rémy-Richard (Jean-Baptiste), cultivateur à Hamel (Nord).
2226 Renard (Pierre-Armand), viticulteur à Nolay (Côte-d'Or).
2227 Renard (Emile-Arsène), vice-président de la société d'horticulture de Vincennes (Seine).
2228 Renateau (Guy-Roland), administrateur civil au ministère des finances, direction générale des contributions indirectes, à Paris
2229 Renaud (Armand), cultivateur à Saint-Georges-d'Oléron (Charente-Maritime).
2230 Renaud (Roger), cultivateur à Mehun-sur-Yèvre (Cher).
2231 Mme Renaud, née Yzac (Andrée-Marthe), chef de section à la caisse nationale de crédit agricole à Paris.
2232 Mme Renaud, née Brun (Angèle-Sidonie), propriétaire à Villemomble (Seine).
2233 Renaudin (Henri-Joseph-Arthur), cultivateur à Aillevillers (Haute-Saône).
2234 Renault (Victor), minotier à Airel (Manche).
2235 Renault (Jean-Marie), agriculteur à Chaumard (Nièvre).
2236 Renoin (Louis), agriculteur à Lesparre (Gironde).
2237 Renou (Paul-Jules-Germain), cultivateur à Landrais (Charente-Maritime).
2238 Mme Renouard, née Piederrière (Léonie-Marie-Joseph), maraîchère à Stains (Seine).
2239 Renoult (Raymond), ingénieur principal à la direction des services agricoles à Angers (Maine-et-Loire).
2240 Renoux (Jean), propriétaire à Maillet (Allier).
2241 Renvoisé (Gaëtan-Albert), directeur de l'école normale à Vannes (Morbihan).
2242 Restoueix (Pierre), propriétaire exploitant à Rochechouart (Haute-Vienne).
2243 Retailleau (Lucien), négociant en grains à Saint-Malo-du-Bois (Vendée).
2244 Retif (Auguste-Maurice-Désiré), cultivateur à Sainte-Osmane (Sarthe).
2245 Revaux (Georges), agriculteur à Barleux (Somme).
2246 Reverdy (Pierre-Marcelin), agriculteur à Narbonne (Aude).
2247 Revillard (Victor-Antoine), agriculteur à Veigy-Foncenex (Haute-Savoie).
2248 Rey (Gaston-Louis), ouvrier agricole à Toulaud (Ardèche).
2249 Rey (Baptiste), cultivateur à Colombies (Aveyron).
2250 Rey (Robert-Raymond), agriculteur à Coubisou (Aveyron).
2251 Rey (Fernand), cultivateur à Ajat (Dordogne).
2252 Mme Rey, née Boireau (Germaine), cultivatrice à Izon (Gironde).
2253 Rey (Paul), agriculteur à Thairy (Haute-Savoie).
2254 Rey (Célestin-Joseph), agriculteur à Dourgne (Tarn).
2255 Rey (Barthélémy-Firmin), agriculteur à En Parisot-Dourgne (Tarn).
2256 Ribière (Joseph), cultivateur à Rempnat (Haute-Vienne).
2257 Richard (Jean-Jérôme), cultivateur à Jonquières (Gard).
2258 Richard (Maurice-René), rédacteur à la mairie de Glen (Loiret).
2259 Richard (Clovis-Jean-Henri), régisseur à Brue-Auréac (Var).
2260 Richard (Edouard-Louis-Joseph), fermier au Verlier-de-Saint-Vincent-sur-Graon (Vendée).
2261 Richonnier (Jean-François), horticulteur à Churbonnières-les-Bains (Rhône).
2262 Ricq (Raoul-Clément), rédacteur à la direction du ravitaillement général, à Arras.
2263 Ridel (Louis), agriculteur à Blosseville-sur-Mer (Seine-Inférieure).
2264 Ridon (Fernand), maréchal ferrant à Mons-en-Laonnois (Aisne).
2265 Rieu (René), producteur grainier à Orange (Vaucluse).
2266 Rieucros (Antonin), agriculteur au Moulinet (Lot-et-Garonne).
2267 Rigal (Frédéric), agriculteur à Cazals (Lot).
2268 Rigaud (Antoine), cultivateur à Mirabel (Ardèche).
2269 Rigot (Basile), cultivateur à Origny-le-Butin (Orne).
2270 Ringuet (Lucien), cultivateur à Moulins-sur-Cephons (Indre).
2271 Rissiont (François), cultivateur à Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre).
2272 Ritter (Emile), inspecteur de l'Abeille-grêle du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, à Sundhouse (Bas-Rhin).
2273 Rivals (Henri), cultivateur à Montcabrier (Tarn).
2274 Rivart (Emile), cultivateur à Dompierre-sur-Helpe (Nord).
2275 Rives (Antoine-Louis), agriculteur à Saint-Sandoux (Puy-de-Dôme).
2276 Rivet (Joseph), jardinier au Raincy (Seine-et-Oise).
2277 Rivière (Charles), cultivateur à Kerguiavant en Pleuven (Finistère).
2278 Robert (René-Adrien), cultivateur à Lentilles (Aube).
2279 Robert (Jean-Louis), propriétaire à Causses-et-Veyran (Hérault).
2280 Robert (Jean), viticulteur à Cruzy (Hérault).
2281 Robert (Johanny), arboriculteur à Metz, près d'Annecy (Haute-Savoie).
2282 Robert (Marcel), horticulteur à Caudebec-lès-Elbeuf (Seine-Inférieure).
2283 Robillard (Emile-Octave-Ernest), agriculteur à Angles (Vendée).
2284 Robin (Alexandre), cultivateur à Argent-sur-Sauldre (Cher).
2285 Mme Robin, née Héron (Louise-Joséphine), cultivatrice à Amboise (Indre-et-Loire).
2286 Robin (Pierre-Louis-Etienne), ingénieur des services agricoles à Tours (Indre-et-Loire).
2287 Mme Robin, née Baty (Marthe-Marie), institutrice à Brette-les-Pins (Sarthe).
2288 Robin (Louis), représentant de semences sélectionnées à Pont-de-Gennes (Sarthe).
2289 Mme Robin, née Thibault (Ernestine), ouvrière agricole à la Brosse-en-Saint-Lambert (Seine-et-Oise).
2290 Robineau (Marcel-René-Jules), institutrice à Vouvray-sur-Loir (Sarthe).
2291 Mme Robineau (Suzanne-Marguerite), commis principal au ministère de l'agriculture.
2292 Robitaille (Eugène-Joseph), cultivateur à Esquerdes (Pas-de-Calais).
2293 Rocchia (Auguste), propriétaire à la Crau (Var).
2294 Roch (Jean-Maxime), agriculteur au Port-d'Envaux (Charente-Maritime).
2295 Rochas (Armand), cultivateur à Sinard (Isère).
2296 Mme veuve Roche, née Forest (Catherine), cultivatrice à Sury-le-Comtal (Loire).
2297 Mme Roche, née Gobillot (Marguerite), professeur à l'école d'enseignement ménager agricole à Orléans (Loiret).
2298 Roche (François-Jean-Baptiste), cultivateur à Viverols (Puy-de-Dôme).
2299 Rocher (François), horticulteur à Nantes (Loire-Inférieure).
2300 Rocque (Arthur-Léon-Auguste), secrétaire général adjoint de la confédération nationale des planteurs de chicorée à café à Lille (Nord).
2301 Roffet (Michel-Raoul-Elie), agriculteur à Néoux (Creuse).
2302 Roinsard (Louis-Marie-Ferdinand), cultivateur à Derval (Loire-Inférieure).
2303 Roland (Gabriel-Henri), jardinier à Marseille (Bouches-du-Rhône).
2304 Rolet (Roger), ingénieur des services agricoles à Montpellier (Hérault).
2305 Mme Rolland, née Salaün (Yvonne-Marguerite), professeur d'enseignement ménager agricole à Gap (Hautes-Alpes).
2306 Rolland (Emile), vice-président des jardins ouvriers à Belfort (territoire de Belfort).
2307 Rolley (Jean), inspecteur des eaux et forêts au ministère de l'agriculture.
2308 Mme Rollot, née Comte (Jeanne), ouvrière agricole à Cercy-la-Tour (Nièvre).
2309 Romain (Henri), cultivateur à Bouelle (Seine-Inférieure).
2310 Rondeau (Charles-Jules), rédacteur à l'office national interprofessionnel des céréales à Paris.
2311 Mlle Rondin (Henriette), inspecteur de la répression des fraudes à Paris.
2312 Rongier (Henri), agriculteur à Dompierre-sur-Ain (Ain).
2313 Roque (Alfred), propriétaire à Cardet (Gard).
2314 Roques (Emile), cultivateur à Concots (Lot).
2315 Roques (Olivier-Raoul-Charles), secrétaire général de la préfecture du Rhône à Lyon.
2316 Rose (Maxime), cultivateur à Loon-Plage (Nord).
2317 Rose (Henri), jardinier au Muséum d'histoire naturelle à Paris.
2318 Rosio (Emile-Alfred), propriétaire à Lorquin (Moselle).
2319 Rosseel (Paul-Etienne), cultivateur à Loon-Plage (Nord).
2320 Rossi (Charles), cultivateur à Sinard (Isère).
2321 Mme Rotat, née Finare (Claudia), cultivatrice à Luneau (Allier).
2322 Roth (Albert), cultivateur à Cosswiller (Bas-Rhin).
2323 Roth (Louis-Henri), horticulteur à Auberviliers (Seine).
2324 De Rothschild (Guy), agriculteur à Reux (Calvados).
2325 Roublot (Gustave), cultivateur à Tilchon (Manche).
2326 Roucolle (Henri-Adolphe), cultivateur à Fleurance (Gers).
2327 Roucolle (Clément-Jean-Marie), cultivateur au Cause (Tarn-et-Garonne).
2328 Roudil (Jean), agriculteur à Saint-Vite (Lot-et-Garonne).
2329 Roudille (Paul), viticulteur à Gignac (Hérault).
2330 Rougieux (Charles), agriculteur à Armaucourt (Meurthe-et-Moselle).
2331 Mme Rougieux, née Collot (Paulie), cultivatrice à Lanfroicourt (Meurthe-et-Moselle).
2332 Roulard (Ernest-Jean-Bernard), cultivateur à Saint-Lô-d'Ourville (Manche).
2333 Roulliaux (Fulgence-Augustin-Jean-Marie), agriculteur à Saint-Maugan (Ille-et-Vilaine).
2334 Rouquet (Albert), agriculteur à Saint-Julien de Gras-Capon (Ariège).
2335 Rousseau (Fernand), éleveur à Bois-Fosse (Aisne).

2306 Rousseau (Georges), ouvrier agricole à Savy (Aisne).
2307 Rousseau (Edmond-Germain), cultivateur à Brazey-en-Morvan (Côte-d'Or).
2308 Rousseau (Louis-Alphonse), cultivateur à Aubervilliers (Seine).
2309 Rousseau (Auguste), cultivateur à Angles (Vendée).
2310 Rousseau (Louis-Marcel), agriculteur à Montreuil-Bonnin (Vienne).
2311 Roussel (Léopold-Charles), horticulteur à Saint-Lô (Manche).
2312 Rousselle (Jean-Marie-Jules), cultivateur à Houlle (Pas-de-Calais).
2313 Rousselot (Philippe-Auguste-André-Benjamin), agriculteur à Mourbamps (Vendée).
2314 Rousset (Louis-Joseph), cultivateur à Saint-Césaire-de-Gauzignan (Gard).
2315 Rousset (Amédée), propriétaire à Vic-le-Fesq (Gard).
2316 Rousset (Xavier), propriétaire à Montrodat (Lozère).
2317 Roussillat (Clément-Baptiste), cultivateur à Cluis (Indre).
2318 Roustan (Joseph), agriculteur à Saint-Cyr-sur-Mer (Var).
2319 Mme Routier, née Chevalier (Angelitie), à Coudehard (Orne).
2320 Rouvière (Cyprien-François), vétérinaire à Toulon (Var).
2321 Roux (Jean), agriculteur à Saint-Martin-Vésubie (Alpes-Maritimes).
2322 Roux (Paul), cultivateur à la Charce (Drôme).
2323 Roux (Henri-Eloi), cultivateur à Gigondos (Vaucluse).
2324 Rouy (Gustave-Ernest), publiciste agricole à Spay (Sarthe).
2325 Roy (Pierre-Jacques-Alfred), propriétaire à Saillans (Gironde).
2326 Roy (Maurice), agriculteur à Courquetaine (Seine-et-Marne).
2327 Roybier (Raymond-Victor), cultivateur à Longchaumois (Jura).
2328 Royer (Maurice-Marcel-Eugène), cultivateur à Lucé-sous-Ballon (Sarthe).
2329 Rubod (Jean-Marie), cultivateur à Ceyzeriat (Ain).
2330 Rude (Victor-Célestin), secrétaire de l'association horticole de l'Ain à Bourg.
2331 Ruelle (Louis), cultivateur à la Lande-Chasles (Maine-et-Loire).
2332 Ruffat (Antonin), agriculteur à Serres-sur-Arget (Ariège).
2333 Ruffié (Pierre), inspecteur départemental de la répression des fraudes à Bordeaux (Gironde).
2334 Ruhant (Emile-Henri), chef jardinier à Lille (Nord).
2335 Ruiland (Jean), cultivateur à Montmin (Haute-Savoie).
2336 Rust (Clesmire-Eugène), cultivateur à Taisnières-sur-Hon (Nord).
2337 Sabatier (Louis-Auguste), constructeur agricole à Saint-Rambert-d'Albon (Drôme).
2338 Sabatier (Jean-Joseph-Marius), régisseur agricole à Florensac (Hérault).
2339 Sabin (Léon-Prosper), cultivateur à Sommerviller (Meurthe-et-Moselle).
2340 Saboul (Armand-François), cultivateur à Pont-de-Labeaume (Ardèche).
2341 Sahut (Louis-Joseph-Bernard), cultivateur à Charbonnières-les-Varennes (Puy-de-Dôme).
2342 Saint (Jean), éleveur à Mana (Guyane).
2343 Sailly (Albert-Léon-Henri), cultivateur à Bourbourg (Nord).
2344 De Saint-Ioue (Jean-Henri-Marie), sous-préfet à Montbrison (Loire).
2345 Saint-Paul (Jean), cultivateur à Saint-Victor (Allier).
2346 Saint-Sever (Pierre), cultivateur à Saint-Symphorien (Gironde).
2347 Mme Saintard, née Prudent (Joséphine-Gertrude), à Nice (Alpes-Maritimes).
2348 Mme Saintout, née Modot (Simone-Andrée), rédactrice à l'office des céréales à Paris.
2349 Mme veuve Saissac, née Bionnes (Antoinette-Pauline-Louise), cultivatrice à Castelnaudary (Aude).
2350 Salindre (Aimé-Jean), agriculteur à Cassagnoles (Gard).
2351 Mme Salles (Marie-Victoria-Joséphine), cultivatrice à Fichous-Ruimayou (Basses-Pyrénées).
2352 Salmon (Félix), producteur de fruits à Heurteauville (Seine-Inférieure).
2353 Salmon (René), brigadier à la société départementale des chasseurs de la Vendée à Bourg-sous-la-Roche.
2354 Salomon (Xavier), cultivateur à Irmstett (Bas-Rhin).
2355 Salvador (Germain), agriculteur à Sainte-Marie-la-Mer (Pyrénées-Orientales).
2356 Mme Salvail, née Charles (Aimée), commis principal à la caisse nationale de crédit agricole à Vitry-sur-Seine (Seine).
2357 Salvini (Vincent-Angelino), agriculteur à Santa-Reparata-di-Balagna (Corse).
2358 Samaran (Louis-Fernand-Georges), docteur vétérinaire à Cambrai (Nord).
2359 Sanguines (Léonard), expéditeur de fruits et légumes à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).
2360 Sansot (Fernand), propriétaire à Condom (Gers).
2361 Santandréa (Pascal), rédacteur principal à la préfecture de la Corse à Ajaccio
2362 Saourguin (Jean-Antoine), horticulteur à Cannes (Alpes-Maritimes).
2363 Sarget (Jules-Henri-Alphonse), viticulteur à Bouillé-Loretz (Deux-Sèvres).
2364 Sarran (Albert), viticulteur à Saint-Félix-de-Lodez (Hérault).
2365 Sauger (Paul-Marcel), ouvrier agricole à Saint-Aubin (Indre).
2366 Saulnier (Marcel-Hubert), cultivateur à Châtellerault (Vienne).
2367 Mme Saur (Adélaïde), professeur à l'école d'enseignement ménager à Aurillac (Cantal).
2368 Saurel (Albert-Roland-Villars), cultivateur à Lescure-Jaoul (Aveyron).
2369 Sauvagnargues (Urbain), viticulteur à Rousson (Gard).
2370 Sauvajon (Louis-Baptiste), cultivateur à Moulins-sur-Céphons (Indre).
2371 Sautot (Nicolas), cultivateur à Montbozon (Haute-Saône).
2372 Saux (Léopold), cultivateur à Mireval-Lauragais (Aude).
2373 Savard (Pierre), cultivateur à Saint-Bonnet (Nièvre).
2374 Save (Louis), agriculteur à Ardiege (Haute-Garonne).
2375 Savelli (Marc-Antoine), cultivateur à Bocognano (Corse).
2376 Sazerat (François), agriculteur à Champagnac-la-Rivière (Haute-Vienne).
2377 Scheck (Jean), agriculteur à Vannes (Morbihan).
2378 Schiellein (Frédéric), cultivateur à Merckwiller-Pechelbronn (Bas-Rhin).
2379 Schini (Georges), agriculteur à Riedheim (Bas-Rhin).
2380 Schleich (Jacques-Pierre-Alexandre), administrateur des colonies à Landy (Seine-et-Oise).
2381 Schmitt (Raoul), régisseur agricole à Saintes-Maries-de-la-Mer (Bouches-du-Rhône).
2382 Schmitt (Max), directeur du laboratoire municipal de Rennes (Ille-et-Vilaine).
2383 Schneider (Georges-Michel), chef de culture à Rouffach (Haut-Rhin).
2384 Schoubrenner (Joseph), cultivateur à Insming (Moselle).
2385 Schwartz (Charles-Marie-Alphonse), cultivateur à Remeringlès-Puttelange (Moselle).
2386 Screve (Louis-Arthur), surveillant au service des promenades et jardins de Lille (Nord).
2387 Séchaud (Jean-Marie), propriétaire à Saint-Gérand-le-Puy (Allier).
2388 Segard (Edmond-René), horticulteur à Rethel (Ardennes).
2389 Segond (Jules-Joseph-Eugène), agriculteur à Liquiers (Aveyron).
2390 Seguin (Roger), propriétaire à Annonay (Ardèche).
2391 Seguin (Claude-Charles-Jean), cultivateur à Lugon (Gironde).
2392 Seguin (Henri-Maximilien), chef de groupe au ministère de l'agriculture.
2393 Séjourné (Joseph-Cyrille), cultivateur à Rouffy (Marne).
2394 Sellier (Charles), agriculteur à Bosc-Geffroy (Seine-Inférieure).
2395 Senée (André), agriculteur à Bessais-le-Fromental (Cher).
2396 Senné (Victor), cultivateur à la Bussière (Vienne).
2397 Senthille (Félicien-Paul), directeur des services vétérinaires de l'Orne à Alençon.
2398 Sergent (Charles), inspecteur de l'enseignement primaire à Blois (Loir-et-Cher).
2399 Seris (Eloi), cultivateur à Cazaubon (Gers).
2400 Seroux (Joseph), cultivateur à Saint-Martin-sur-Oust (Morbihan).
2401 Serrat (Pierre-Marius), horticulteur à Antibes (Alpes-Maritimes).
2402 Serres (Joseph), agriculteur à Montvert (Cantal).
2403 Servant (Marcel-Clément), cultivateur à Gourgé (Deux-Sèvres).
2404 Servat (Gaston), chef de bureau à la voirie à Vichy (Allier).
2405 Séverac (Louis-Marius), propriétaire à Bagnoles (Aude).
2406 Séverin (Eugène), propriétaire à Puiseaux (Loiret).
2407 Sibillot (Jacques-Charles), directeur de la caisse régionale de crédit agricole mutuel de la Creuse à Guéret.
2408 Sicard (Joseph), propriétaire au Burgaud (Haute-Garonne).
2409 Sicre (Georges-Paul), ingénieur principal des travaux cadastraux à Perpignan Pyrénées-Orientales).
2410 Sieffert (Florent), cultivateur à Kirchheim (Bas-Rhin).
2411 Sigrist (Armand-Eugène-Léon-Xavier), procureur de la République près le tribunal de première instance à Saverne (Bas-Rhin).
2412 Sillon (Olivier), régisseur à Rémy-lès-Chevreuse (Seine-et-Oise).
2413 Simard (Edmond), cultivateur à Petit-Noir (Jura).
2414 Simon (Lucien), cultivateur à Torcé-en-Charnie (Mayenne).
2415 Simon (André-Louis), publiciste agricole à Londres (Angleterre).
2416 Simplot (Léon), cultivateur à Avanne (Doubs).
2417 Sinault (Paul-François), cultivateur à Châtillon-sur-Indre (Indre).
2418 Sirieys (Raymond-Barthélémy), agriculteur à Mayrinhac-Lentour (Lot).
2419 Sisquet (Etienne), propriétaire à Bompas (Pyrénées-Orientales).
2420 Sivry (Jean-Maurice), cultivateur à Thoisy-la-Berchère (Côte-d'Or).
2421 Smett (Louis-Jean), agriculteur à Montigny-sur-Vesle (Marne).
2422 Mme veuve Soucard, née Davenay (Jeanne-Marie-Amanda), cultivatrice à Jessains (Aube).
2423 Solé (François-Jacques-Gabriel), cultivateur à Arles-sur-Tech (Pyrénées-Orientales).
2424 Solle (Jean), agriculteur à Sarremezan (Haute-Garonne).
2425 Sommain (Alphonse), agriculteur à Viesly (Nord).
2426 Mme de Somokurizio, née Monfort (Marie-Françoise-Hélène), directrice de l'école ménagère agricole à Niort (Deux-Sèvres).
2427 Soubrier (Jean-Joseph), cultivateur à Saint-Martin-sous-Vigouroux (Cantal).
2428 Souchet (Joseph-Michel-Clément), président de la section du jardin des cheminots à Fleury-les-Aubrais (Loiret).
2429 Mme veuve Souchet-Gallois (Louise), cultivatrice à Châteauneuf (Vendée).
2430 Souchon (Clovis), cultivateur à Castelnau-Valence (Gard).
2431 Soudan (Léon-Joseph), agriculteur à Cruseilles (Haute-Savoie).
2432 Soueix (Georges), cultivateur à Saint-Gaudens (Haute-Garonne).
2433 Souillard (Lucien), cultivateur à Appoigny (Yonne).
2434 Soulard (Jean), agriculteur à Reignac (Gironde).
2435 Soulier (Edouard), agriculteur à Saint-Cyprien (Corrèze).
2436 Soulier (Louis-Joseph), cultivateur à Lavoute-sur-Loire (Haute-Loire).
2437 Souq (Léopold-Pierre-Frédéric), viticulteur à Sainte-Croix-du-Mont (Gironde).
2438 Sourdais (Louis), cultivateur à Cravant-les-Coteaux (Indre-et-Loire).
2439 Sourp (Samuel), cultivateur à Bellocq (Basses-Pyrénées).
2440 Souvé (Marcel), vérificateur à l'office national interprofessionnel des céréales à Nogent-sur-Marne (Seine).
2441 Souyri (André-Fernand), agriculteur à Cholet (Aveyron).

2472 Soyer (Robert-Albert-Louis), assistant au Muséum national d'histoire naturelle à Paris.
2473 Specht (Ernest), propriétaire à Marlenheim (Bas-Rhin).
2474 Spinhirny (Roger-Marcel), propriétaire à Paris (6e) (Seine).
2475 Stenzel (Charles), cultivateur à Westhoffen (Bas-Rhin).
2476 Stoffel (Raymond), adjoint technique du génie rural à Metz-Devant-les-Ponts (Moselle).
2477 De Suarez d'Aulan (Charles-Marie-Louis), agriculteur à Aulan (Drôme).
2478 Sujol (François-Gabriel), ingénieur du bureau des potasses d'Alsace à Perpignan (Pyrénées-Orientales).
2479 Surpas (Guy-Paul), contrôleur principal des lois sociales en agriculture à Angers (Maine-et-Loire).
2480 Sylvestre-Panthet (François-Laurent), cultivateur à Villard-sur-Thônes (Haute-Savoie).
2481 Tabaron (Paul), viticulteur à Gassin (Var).
2482 Tachon (François-Joseph), viticulteur à Saint-Etienne-des-Oullières (Rhône).
2483 Tafanelli (Etienne), jardinier à Sartene (Corse).
2484 Tagaux (Jean), agriculteur à Romescamps (Oise).
2485 Taillefumier (Armand), cultivateur à Sainte-Livière (Marne).
2486 Tanchoux (Georges-Emile), cultivateur à Azay-le-Ferron (Indre).
2487 Tanguy (Louis-René-Marie), vétérinaire à Angers (Maine-et-Loire).
2488 Tapon (Octave-René-Ernest-Stanislas), cultivateur à Saint-Hilaire-du-Bois (Vendée).
2489 Taravel (Charles), agriculteur à Villarembert (Savoie).
2490 Mme Tardieu, née Blot (Marie-Laure), sous-directeur de laboratoire au Muséum d'histoire naturelle à Paris.
2491 Tardivet (Jules-Marius), cultivateur à Trets (Bouches-du-Rhône).
2492 Tardy (Joseph-François), agriculteur à Apremont (Savoie).
2493 Mme Tarjus, née Garreau (Renée), cultivatrice à Chavignon (Aisne).
2494 Tarpin (Joseph-Marie-Léon), éleveur à Liart (Ardennes).
2495 Tarroux (Jules), cultivateur à Albi (Tarn).
2496 Tartas (Jean), cultivateur à Pondaurat (Gironde).
2497 Tarteing (Auguste-Gaston), cultivateur à Ferrières (Ariège).
2498 Tasle (Albert), agriculteur au Pargo en Vannes (Morbihan).
2499 Tassin (Pierre), cultivateur à Beaucouzé (Maine-et-Loire).
2500 Tassot (Georges), agriculteur à Paix-Terron (Ardennes).
2501 Mme Tate-Boisard, née Marquand (Mathilde-Marie), agricultrice à Vinoy-Manœuvre (Seine-et-Marne).
2502 Tatibouet (Martin-Marie), cultivateur à Moustoir-en-Arradon (Morbihan).
2503 Tatin (Paul-Martin), propriétaire à Lesparre (Gironde).
2504 Mme Taureau, née Louise (Antoinette), cultivatrice à Espinasse-Vozelle (Allier).
2505 Tauzin (Jean), propriétaire à Montgaillard (Landes).
2506 Taviand (Jules), agriculteur à Verin (Loire).
2507 Mme veuve Teigny, née Brizard (Jeanne-Elise), maraîchère à Auxerre (Yonne).
2508 Teillet (Auguste-André-Constant-François), éleveur à Ardelay (Vendée).
2509 Tenaillon (Maurice-Marie-Emile), directeur de coopérative agricole à Versailles (Seine-et-Oise).
2510 Tenet (Jean-Ernest), cultivateur à Ricourt (Gers).
2511 Tenneguin-Hupon (Auguste), agriculteur à Saint-Lambert-des-Levées (Maine-et-Loire).
2512 Terrasson (Alphonse), cultivateur à Braud et Saint-Louis (Gironde).
2513 Terrillon (Louis-Marcel), trésorier général de la société Les Amis des roses et des chrysanthèmes, à Troyes (Aube).
2514 Terrillon (Auguste-Albert), cultivateur à Griselles (Côte-d'Or).
2515 Terver (Pierre-Nicolas), conservateur des eaux et forêts des colonies, conseiller technique pour les forêts auprès du ministre de la France d'outre-mer.
2516 Tesseron (Amédée), cultivateur au Breuil-Magné (Charente-Maritime).
2517 Tessonneau (Rémy-Adonis), administrateur civil de 2e classe au ministère de l'industrie et du commerce, à Paris.
2518 Teyssèdre (Joachim), viticulteur à Puy-l'Evêque (Lot).
2519 Teysseyre (Fernand), cultivateur à Puygouzon (Tarn).
2520 Thébaud (Louis-Pierre-Marie), cultivateur à Iléric (Loire-Inférieure).
2521 Thébault (Ernest), cultivateur à Noyal-sur-Bazouges (Ille-et-Vilaine).
2522 Thébault (Elie), cultivateur à Verrines-sous-Celles (Deux-Sèvres).
2523 Théodore (Amédée), propriétaire à Saint-Quentin, par Chalais (Charente).
2524 Théron (Louis-Pierre-Jacques), jardinier à Gœulzin (Nord).
2525 Mme Theuillon, née Galloudec (Joséphine-Alphonsine), maraîchère à Stains (Seine).
2526 Thevenet (Jean-Antoine), viticulteur à Villier-Morgon (Rhône).
2527 Mme Thévenot, née Nicolin (Marie), cultivatrice à Fontaine-Française (Côte-d'Or).
2528 Thevenot (Charles-Henri), cultivateur à Monnibozon (Haute-Saône).
2529 Mme Thévenoux, née Moreau (Francine), cultivatrice à Luneau (Allier).
2530 Thézélais (Michel-Marie), cultivateur à Saint-Maugan (Ille-et-Vilaine).
2531 Thibault (Gustave-Emile), cultivateur à Michery (Yonne).
2532 Thiébault (Jean-Christophe-Marius), cultivateur à Maisnières (Somme).
2533 Mme veuve Thiébaut, née Fussien (Germaine), cultivatrice à Coullemelle (Somme).
2534 Thiel (Julien-Alphonse), cultivateur à Maxstadt (Moselle).
2535 Thiesselin (Henri), cultivateur à Vitrimont (Meurthe-et-Moselle).
2536 Thill (Albert), sous-préfet de Boulay (Moselle).
2537 Thillerot (René-Paul), directeur de centres d'enseignement agricole à Rances (Aube).
2538 Thimel (Albert-Charles), inspecteur à la caisse nationale de crédit agricole à Chaville (Seine-et-Oise).
2539 Thiriot (Théophile), jardinier à Montigny-lez-Metz (Moselle).
2540 Tholliez (René-Henri), inspecteur de la répression des fraudes à Lille (Nord).
2541 Thomann (Robert), régisseur du domaine Ollwiller à Wuenheim (Haut-Rhin).
2542 Thomas (Ange-Joseph), inspecteur de l'enseignement primaire à Morlaix (Finistère).
2543 Thomas (Marcel-Charles), cultivateur à Hagueville (Meurthe-et-Moselle).
2544 Thomas (Pierre), agriculteur à Volmunster (Moselle).
2545 Thoral (Jean-Claude dit Claudius), cultivateur à Pouilly-sous-Charlieu (Loire).
2546 Thorey (Marius), agriculteur à Lantages (Aube).
2547 Thoumazeau (Pierre), cultivateur à Gontaud (Lot-et-Garonne).
2548 Mme Thouvenin, née Morcel (Paulette), cultivatrice à Parroy (Meurthe-et-Moselle).
2549 Mme Thuin, née Sallot (Marguerite), cultivatrice à Abbecourt (Oise).
2550 Mme veuve Thuot, née Marre (Marguerite-Marie), cultivatrice à Séranville (Meurthe-et-Moselle).
2551 Thuries (Raymond-Gaston), cultivateur aux Cabannes (Tarn).
2552 Tierce (André), agriculteur à Estouteville-Ecables (Seine-Inférieure).
2553 Tirran (Jules-Alphonse), cultivateur à Longueville-sur-Aube (Aube).
2554 Tison (Jules), agriculteur à Somain (Nord).
2555 Tissier (Marc-Marie-Antoine), cultivateur à Chalais (Indre).
2556 Tissot (Gabriel), cultivateur à Crans (Jura).
2557 Tissot (Maxime-Marie-Félix), cultivateur à Saint-Jean-d'Etreux (Jura).
2558 Tissot (Pierre-Charles-Alphonse), directeur des études à l'institut national agronomique à Paris.
2559 Tixador (Alphonse), cultivateur à Sournia (Pyrénées-Orientales).
2560 Totems (Pierre-Frédéric-Gustave), ingénieur des travaux de Paris, à Sens (Yonne).
2561 Toubeau (Georges-Albert), inspecteur de la répression des fraudes à Paris.
2562 Tournay (Paulin), cultivateur à Journiac, par le Bugue (Dordogne).
2563 Tournebize (André), agriculteur à Saint-Antheme (Puy-de-Dôme).
2564 Tourneur (Remy), cultivateur à Cléty (Pas-de-Calais).
2565 Tournier (Charles-André), ingénieur de travaux publics à la Ferté-Milon (Aisne).
2566 Tournier (Claude-Aimé-Gilbert), inspecteur de l'O. N. I. C. à Lille (Nord).
2567 Tournissa (François), viticulteur à la Nouvelle (Aude).
2568 Mme Tourret, née Baclez (Léonie), cultivatrice à Bazinghen (Pas-de-Calais).
2569 Mme Toutain, née Deschamps (Geneviève-Henriette-Antoinette), cultivatrice à Doudeauville (Eure).
2570 Touvron (Nicolas-Manuel-Julien), cultivateur à la Tranche-sur-Mer (Vendée).
2571 Tranchand (Charles-Rémy), agriculteur à Cauville-sur-Mer (Seine-Inférieure).
2572 Trantoul (Louis), agriculteur à la Reynes (Tarn).
2573 Travers (Joseph), agriculteur à Drumettaz-Clarafond (Savoie).
2574 Traversat (Jean), cultivateur à Peyrebrune-de-Noailles (Corrèze).
2575 Trébillon (Edmond), viticulteur-maraîcher à Montfrin (Gard).
2576 Triadon (Marius), cultivateur à Allier (Lozère).
2577 Tribouilloy (Maurice), maréchal ferrant à Brissay-Choygny (Aisne).
2578 Tricard (Léonard), cultivateur à Saint-Auvent (Haute-Vienne).
2579 Tricot (Marcel-Constantin-Amédée), cultivateur à Remilly-Wirquin (Pas-de-Calais).
2580 Mme Trioreau, née Morisset (Marie-Louise-Angèle), cultivatrice à Chouzy-sur-Cisse (Loir-et-Cher).
2581 Trochel (Louis), horticulteur à Rennes (Ille-et-Vilaine).
2582 Mme Troin, née Beuf (Fernande-Emilie-Eugénie), métayère aux Arcs (Var).
2583 Tronchet (Marcel), gérant de culture à Saint-Jean-d'Asse (Sarthe).
2584 Tronchon (Louis), cultivateur à Vieu (Ain).
2585 Mme Trophardy, née Lelong (Blanche-Albertine), cultivatrice à Criel-sur-Mer (Seine-Inférieure).
2586 Truche (Claudius-Joseph), agriculteur à Serrières-en-Chautagne (Savoie).
2587 Mlle Truillet (Alice), cultivatrice à Courcelles-de-Touraine (Indre-et-Loire).
2588 Tuech (Hippolyte-Adolphe), horticulteur à Vincennes (Seine).
2589 Turpeau (Isidore-Victorin), cultivateur à Verruyes (Deux-Sèvres).
2590 Turpin (Paul), agriculteur à Loupeigne (Aisne).
2591 Tursin (Camille), cultivateur à Villargoix (Côte-d'Or).
2592 Urruty (Jean), cultivateur à Armendarits (Basses-Pyrénées).
2593 Vacher (Albert-Georges), inspecteur à la caisse nationale de crédit agricole à Paris.
2594 Vacheron (Claude), agriculteur à Rieucoze (Haute-Garonne).
2595 Vadot (Paul), agriculteur à Thurey (Saône-et-Loire).
2596 Mme veuve Vaillant, née Hoguet, cultivatrice à Saint-Pol-sur-Ternoise (Pas-de-Calais).
2597 Vaillé (Joseph), viticulteur à Saint-Félix-de-Lodez (Hérault).
2598 Valade (André), cultivateur à la Boissière-d'Ans (Dordogne).
2599 Valadie (Jean-Martial-Henri), cultivateur à Banel-de-Villeréal (Lot-et-Garonne).
2600 Valembois (Jean-Baptiste), cultivateur à Diéval (Pas-de-Calais).
2601 Valette (Lucien-Frédéric), forgeron à la Salvetat (Aveyron).
2602 Mme Valette, née Allôme (Hélène), maraîchère à Stains (Seine).
2603 Valette (Léon), cultivateur à Nexon (Haute-Vienne).
2604 Valla (Elie-Paul), cultivateur à Saint-Agrève (Ardèche).
2605 Vallet (Pierre-Gabriel), professeur à l'école nationale d'agriculture de Grignon (Seine-et-Oise).

2606 Vellières (Louis), agriculteur à Agde (Hérault).
2607 Vallon (Gaston-Joseph), cultivateur à Cruncey (Aube).
2608 Valley (Pierre-Paul-Léon), cultivateur à Rognon (Doubs).
2609 Valmary (Léopold), agriculteur à Cazes-Mondenard (Tarn-et-Garonne).
2610 Mme Vandecasteele (Fernand), agent de bureau au ministère de l'agriculture.
2611 Vandendorpe (Georges), agriculteur à Bressols (Tarn-et-Garonne).
2612 Vanghaelchepe (Fernand-Elie-Laurent), agriculteur à Oxelaere (Nord).
2613 Vanlerberghe (André-Ernest-Louis-Amédée), agriculteur à la Poterie-au-Perche (Orne).
2614 Vaquié (Marius-François-Baptiste), adjoint technique principal du génie rural à Nimes (Gard).
2615 Vassard (Pierre-Alfred-François), secrétaire général du comité professionnel de la semoulerie à Paris.
2616 Vassor (Jacques), propriétaire à Saint-Antoine-du-Rocher (Indre-et-Loire).
2617 Vaude (Gilbert-Jules-Emile), chef de service du cadastre à Evreux (Eure).
2618 Vauzelle (Laurent), cultivateur à Beaune (Haute-Loire).
2619 Mme veuve Vayssade, née Beltour (Marie-Louise), cultivatrice à Feyzières (Aveyron).
2620 Vazart (Raymond), chef vigneron à Oger (Marne).
2621 Vazeille (Raymond-Georges), aviculteur à Aubusson (Creuse).
2622 Venet (Pierre-Louis), cultivateur à Sarcelles (Seine-et-Oise).
2623 Vennat (Jean-Baptiste), cultivateur à Meynac (Corrèze).
2624 Venon (Auguste-Théophile), agriculteur à la Chapelle-Masmolène (Gard).
2625 Ventre (Victor-Hippolyte), agriculteur à Saint-Cyr-sur-Mer (Var).
2626 Vercleyen (Louis), cultivateur à Annœullin (Nord).
2627 Verdavaine (François), cultivateur à Saméon (Nord).
2628 Mme veuve Verdier, née Toczé (Marie), cultivatrice à Paramé (Ille-et-Vilaine).
2629 Verdier (Pierre), viticulteur à Dallet (Puy-de-Dôme).
2630 Verge (Marcel), agriculteur à Vernioile (Ariège).
2631 Vergely (Henri), cultivateur, commune de Murat-sur-Vèbre (Tarn).
2632 Verger (Guy), directeur des services vétérinaires de la Moselle à Metz.
2633 Vernes (Louis), cultivateur à Bordes (Hautes-Pyrénées).
2634 Vernhet (Louis), propriétaire à la Viale (Lozère).
2635 Verrielle (Marcel-Lucien), agriculteur à Bellenglise (Aisne).
2636 Vetil (François), cultivateur à Mauron (Morbihan).
2637 Veuillet (Honoré-Eugène-Louis), à Nesmy-de-Benet (Vendée).
2638 Viala (Brutus), agriculteur à Canaules (Gard).
2639 Vialatte (Jean-Joseph), secrétaire du syndicat agricole à Monistrol-sur-Loire (Haute-Loire).
2640 Vialle (François-Alfred), agriculteur à Lafont-Grande-Dampniat (Corrèze).
2641 Vially (Antoine), cultivateur à Savigneux-en-Forez (Loire).
2642 Viard (Luc), agriculteur à Villard-sur-Doron (Savoie).
2643 Viaut (Lucien), cultivateur à Arçay (Vienne).
2644 Vidal (René-Alexandre-Marius), agriculteur à Alayrac (Aveyron).
2645 Vidal (Etienne-Pierre), cultivateur à Barre (Tarn).
2646 Videcoq (Jules-Désiré), apiculteur à Châtillon (Seine).
2647 Vidon (Barthélémy), cultivateur à Lannemezan (Hautes-Pyrénées).
2648 Vieilhomme (André-Charles-Eugène), directeur des magasins centraux de la coopérative agricole de l'Aube à Saint-Julien-les-Villas (Aube).
2649 Vielzeuf (André-Noël), agriculteur à Collet-de-Dèze (Lozère).
2650 Viennet (Gustave), vétérinaire à Saint-Claude (Jura).
2651 Viers (Georges-Jean-Aimé), agriculteur à Arcambal (Lot).
2652 Vignat (Désiré), agriculteur à Notre-Dame-d'Oé (Indre-et-Loire).
2653 Vignault (Félix-Léon), agriculteur à Pamplie (Deux-Sèvres).
2654 Mme Vignaux (Julia-Marguerite), secrétaire administrative adjointe du comité des céréales du Gers à Auch.
2655 Vigneau (Jean-Auguste), cultivateur à Crouseilles (Basses-Pyrénées).
2656 Vigneron (Alexandre-Gabriel-Aimé), cultivateur à Thairé-d'Aunis (Charente-Maritime).
2657 Vila (Léon), mécanicien de machines agricoles à Pennautier (Aude).
2658 Villaur (Emile), cultivateur au Pont-Tuffé (Sarthe).
2659 Villameur (Gustave-Etienne-Marie), architecte décorateur à Marseille (Bouches-du-Rhône).
2660 Villard (Eugène-Octave), cultivateur à Vaudreville (Manche).
2661 Villard (Pierre), cultivateur à Saint-Martin-en-Haut (Rhône).
2662 Villard (Pierre), cultivateur à Champsac (Haute-Vienne).
2663 Villemonteix (Adolphe), cultivateur à Bornac-la-Côte (Haute-Vienne).
2664 Villette (Moïse), agriculteur à Cuiseard (Oise).
2665 Vilpoux (Emile), métayer à Chatres-sur-Cher (Loir-et-Cher).
2666 Vincent (Auguste-Raoul), agriculteur à Meysse (Ardèche).
2667 Vincent (Louis-Marius), cultivateur à Moirans-en-Montagne (Jura).
2668 Vincent (Marius-François), agriculteur à Landos (Haute-Loire).
2669 Vincent (Pierre), cultivateur à Frontenard (Saône-et-Loire).
2670 Vinel (Pierre-Abel), cultivateur à Servauce (Haute-Saône).
2671 Violet (Jacques), inspecteur de la répression des fraudes à Marseille (Bouches-du-Rhône).
2672 Mme veuve Violette-Morel (Alice), cultivatrice à Creuse (Somme).
2673 Viou (Paul), cultivateur à Saint-Quentin (Indre-et-Loire).
2674 Visinet (Claude-Robert), sous-chef de bureau à la préfecture de la Seine à Paris.
2675 Vivant (Jean-Henri), cultivateur à Chemillé-sur-Dême (Indre-et-Loire).
2676 Vivant (Raymond-Pierre), propriétaire à Lagrave-par-Gaillac (Tarn).
2677 Vivarel (Emile-François), viticulteur à Nevian (Aude).
2678 Vivien (Henriette), cultivatrice à Limours (Seine-et-Oise).
2679 Vizier (Jean), horticulteur à Provins (Seine-et-Marne).
2680 Volsin (Jean), cultivateur à Condat-sur-Vienne (Haute-Vienne).
2681 Voisset (Jean), cultivateur à Vernet-la-Varenne (Puy-de-Dôme).
2682 Volvenal (Hippolyte), cultivateur à Vassy (Calvados).
2683 Voulliaume (Louis-Poli), instituteur public à Chardogne (Meuse).
2684 Vuarnesson (Arthur-Edmond), technicien géomètre principal du service du cadastre à Mézières (Ardennes).
2685 Wack (Pierre), apiculteur à Rozerieulles (Moselle).
2686 Wacquet (Emile), cultivateur à Saint-Martin-Boulogne (Pas-de-Calais).
2687 Waleker (Jacques), inspecteur des parcs et jardins municipaux en retraite à Strasbourg (Bas-Rhin).
2688 Waleln (veuve), née Daviot (Georgette), cultivatrice à Mouzon (Ardennes).
2689 Warnier de Wailly (Jacques-Joseph-Xavier), paysagiste à Abbeville (Somme).
2690 Watin (Ulysse), cultivateur à Surfontaine (Aisne).
2691 Wegscheider (Charles-Louis), chef de section de 1re classe à la direction départementale du ravitaillement général des Basses-Pyrénées à Pau.
2692 Wehrlé (André), viticulteur à Turckheim (Haut-Rhin).
2693 Weigert (Jacques), ingénieur des services agricoles à Privas (Ardèche).
2694 Weisrock (François-Emile), cultivateur au Vatlin (Vosges).
2695 Weiss (Robert), agriculteur à Strasbourg-Robertsau (Bas-Rhin).
2696 Wuest (Emile), maraîcher à Colmar (Haut-Rhin).
2697 Yoder (Emile), cultivateur à Jonchery (territoire de Belfort).
2698 Yollin (Jules), cultivateur aux Hermites (Indre-et-Loire).
2699 Zielinger (Frédéric), cultivateur à Petersbach (Bas-Rhin).
2700 Zussiin (Nicolas), viticulteur à Orschwir (Haut-Rhin).

REGULARISATIONS

CONTINGENT DU DEUXIÈME SEMESTRE 1947

Par décret en date des 12, 16, 20 juillet, 24, 31 août; 4, 7, 12, 13, 19, 26 septembre; 3, 12, 21, 24, 29 octobre; 10, 14, 16, 17, 24 novembre; 18, 31 décembre 1947, rendus sur la proposition du ministre de l'agriculture et par arrêtés en date des 12, 16, 20 juillet; 24, 30, 31 août; 4, 7, 12, 13, 14, 18, 19, 24, 26, 28 septembre; 3, 5, 12, 21, 29 octobre; 10, 14, 16, 17, 18, 25 novembre; 3, 18, 31 décembre 1947, la décoration du mérite agricole a été conférée aux personnes ci-après désignées:

Au grade de commandeur.

MM.

1 Petit (Camille), agriculteur à Marans (Charente-Maritime). Officier du 6 août 1931.
2 Roclore (Marcel), député de la Côte-d'Or, ancien ministre de l'agriculture.
3 Prigent (Tanguy), député du Finistère, ancien ministre de l'agriculture.

Au grade d'officier.

MM.

1 Allouard (Edmond-Aimé), inspecteur principal des eaux et forêts à Briançon (Hautes-Alpes). Chevalier du 30 juin 1938.
2 Audic (Jean-Marie), inspecteur des eaux et forêts à Paris. Chevalier du 17 octobre 1937.
3 Avral (Pierre-Henri), inspecteur des eaux et forêts à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). Chevalier du 30 juin 1939.
4 Bassuel (Anatole-Antoine), inspecteur des eaux et forêts à Aubenas (Ardèche). Chevalier du 31 décembre 1938.
5 Belloy (Marcel), grainetier à Estrée-Saint-Denis (Oise). Chevalier du 28 juillet 1930.
6 Bernard (Gaston), commissaire divisionnaire à la préfecture de police à Paris. Chevalier du 30 juin 1938.
7 Bernardin (Marcel-Jean-Marie), inspecteur principal des eaux-et-forêts à Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône). Chevalier du 26 mai 1935.
8 Berthe (Robert-Maurice), jardinier à Montesson (Seine-et-Oise). Chevalier du 28 juillet 1933.
9 Berthonneau (Raymond), président de la société d'aviculture horticulture de Saint-Maur (Seine). Chevalier du 1er août 1938.
10 Bertin (Gaston) à Rizaucourt (Haute-Marne). Chevalier du 2 février 1929.
11 Bigourdan (Marcel), charron à Avignon (Vaucluse). Chevalier du 13 mars 1937.
12 Bizalion (Emile-Joseph-Robert), inspecteur principal des eaux et forêts à Grenoble (Isère). Chevalier du 9 février 1927.
13 Blottière (Jean-Ernest), chef de service à l'office administratif au gouvernement général de l'Algérie à Paris. Chevalier du 2 avril 1939.
14 Boithias (Marcel-François-Jean), ingénieur du génie rural à Saint-Etienne (Loire). Chevalier du 30 juin 1935.
15 De Bonneloy (Antoine-Marie-Félix-Gilbert), directeur du ravitaillement général au cabinet du secrétaire général à Paris. Chevalier du 28 juillet 1933.
16 Boureau (Octave), agriculteur à Brain-sur-Allonnes (Maine-et-Loire). Chevalier du 5 août 1932.
17 Boucet (Robert-Camille-Jean-Gilbert), ingénieur des travaux ruraux à Bourges (Cher). Chevalier du 12 août 1937.
18 Brehm (Albert), cultivateur à Wintzenbach (Bas-Rhin). Chevalier du 23 janvier 1926.
19 Bruneau (Henri), cultivateur à Saint-Aubin-des-Coudrais (Sarthe). Chevalier du 3 août 1935.
20 Cambecedes (Ernest-Dieudonné), ingénieur des travaux ruraux à Sainte-Savine (Aube). Chevalier du 30 décembre 1933.

21 Chapsal (Robert-Edouard-Eugène), directeur du cabinet du président du conseil de la République à Paris. Chevalier du 31 décembre 1937.
22 Charbonnel (Jean-Georges-Auguste), inspecteur du cadastre à Paris. Chevalier du 31 décembre 1934.
23 Charriot (Emile-Louis), cultivateur à Mersuay (Haute-Saône). Chevalier du 4 août 1938.
24 Chaussepied (Henri), propriétaire à Juillé (Charente). Chevalier du 21 août 1924.
25 Clanet (Paul), école d'agriculture de Montpellier (Hérault). Chevalier du 20 janvier 1934.
26 Codron (Georges), agriculteur à Laigneville (Oise). Chevalier du 3 août 1935.
27 Collardet (Jean-Joseph-Achille), directeur des études à l'école supérieure du bois, à Paris (Seine). Chevalier du 12 août 1937.
28 Creissen (Maurice-Jean), ingénieur des travaux ruraux à Nice (Alpes-Maritimes). Chevalier du 31 octobre 1934.
29 Dadat (Charles), cultivateur à Panazol (Haute-Vienne). Chevalier du 4 août 1928.
30 Dantier (Aimé), ingénieur des travaux ruraux à Bayonne (Basses-Pyrénées). Chevalier du 30 juin 1935.
31 Dayre (Jean-Marius), ingénieur en chef du génie rural à Paris. Chevalier du 30 juin 1935.
32 Delouche (Gustave), à Viry-Chatillon (Seine-et-Oise). Chevalier du 4 août 1938.
33 Desdouets (Albert-Emile-Victor), propriétaire à Paris. Chevalier du 30 mai 1936.
34 Desfosse (Paul), pépiniériste à Orléans (Loiret). Chevalier du 17 août 1931.
35 Desmerle (Jean), cultivateur à Monprimblanc (Gironde). Chevalier du 31 décembre 1936.
36 Mlle Desplous (Luce-Renée), sous-chef de bureau à l'office national interprofessionnel des céréales à Paris. Chevalier du 5 février 1938.
37 Dupressoir (Emile), agriculteur à Choisy-la-Victoire (Oise). Chevalier du 26 janvier 1939.
38 Duprez (André), instituteur à Anzin (Nord). Chevalier du 12 janvier 1938.
39 Durand (Gaston-André), directeur général de l'office national interprofessionnel des céréales à Paris. Chevalier du 29 août 1936.
40 Durieux (Paul-Joseph-Séraphin), inspecteur principal des eaux et forêts à Alençon (Orne). Chevalier du 30 juin 1939.
41 Drouet (Paul-Gaston), agriculteur à Grand-Villiers (Eure). Chevalier du 5 août 1932.
42 Esprangle (René-Armand-Victor), aviculteur à Ermont (Seine-et-Oise). Chevalier du 10 novembre 1937.
43 Faucher (Paul), horticulteur à Paris. Chevalier du 31 décembre 1934.
44 Fessenet (Jules), jardinier à Saint-Arnoult (Seine-et-Oise). Chevalier du 4 août 1928.
45 Foconnier (Georges), cultivateur à Tigny-Noyelle (Pas-de-Calais). Chevalier du 4 février 1930.
46 Fuchs (Henri-Georges-Maximilien), ingénieur horticole à Viroflay (Seine-et-Oise). Chevalier du 18 mai 1933.
47 Gacquer (Gustave-Albert-Joseph), ingénieur des travaux ruraux à Arras (Pas-de-Calais). Chevalier du 12 août 1937.
48 Gallier (Pierre-Marc), propriétaire à Gignac (Hérault). Chevalier du 20 janvier 1934.
49 Girard (Henri-Joseph-Eugène), ingénieur des travaux ruraux à Nancy (Meurthe-et-Moselle). Chevalier du 12 août 1937.
50 Greaud (Raymond-Etienne-André-Henry), inspecteur adjoint des eaux et forêts à Bordeaux (Gironde). Chevalier du 31 décembre 1932.
51 Grimonpont (Louis-Désiré-Jules), président de la société d'horticulture d'Armentières (Nord). Chevalier du 12 janvier 1938.
52 Gruillot (Benoit-Louis), inspecteur principal des eaux et forêts à Lons-le-Saunier (Jura). Chevalier du 31 décembre 1930.
53 Guillon (Alphonse-Marcel), cultivateur à Saint-Léonard-en-Beauce (Loir-et-Cher). Chevalier du 3 août 1935.
54 Guillou (François), cultivateur à Quemper-Guezennec (Côtes-du-Nord). Chevalier du 23 novembre 1935.
55 Hermité (Jean-Marcel-Louis), inspecteur des eaux et forêts à Rambouillet (Seine-et-Oise). Chevalier du 31 décembre 1938.
56 Hesleau (Emile), jardinier à Dourdan (Seine-et-Oise). Chevalier du 4 août 1928.
57 Hoffmann (Léon), vétérinaire à Haguenau (Bas-Rhin). Chevalier du 14 août 1923.
58 Joly (Pierre), inspecteur des eaux et forêts à Dijon (Côte-d'Or). Chevalier du 31 décembre 1938.
59 Lahanier (Léon-Camille-Fernand), agriculteur à Saint-Hilaire-sur-Helpe (Nord). Chevalier du 13 mars 1937.
60 Lambert (Marcel-Henri), cultivateur à Sainte-Pezenne (Deux-Sèvres). Chevalier du 4 août 1928.
61 Lecomte (Jules-Emile-René), cultivateur à Saint-Jean-des-Echelles (Sarthe). Chevalier du 12 août 1937.
62 Lefeuvre (Emile-François-Léon), horticulteur à Vitry-sur-Seine (Seine). Chevalier du 24 mai 1936.
63 Le Gouais (Yves), inspecteur général adjoint à l'office national interprofessionnel des céréales à Paris. Chevalier du 16 janvier 1933.
64 Lemesle (Camille-Daniel-Fernand), arboriculteur à Orléans (Loiret). Chevalier du 29 mars 1935.
65 Levasseur (Georges), éleveur à Rouperoux (Sarthe). Chevalier du 13 mars 1937.
66 Lissot (Gabriel-François-Armand), vétérinaire à Pacy-sur-Eure (Eure). Chevalier du 14 août 1923.
67 Lupart (Eugène-Guislain), cultivateur à Metz-en-Couture (Pas-de-Calais). Chevalier du 4 août 1939.
68 Madelin (Germain), inspecteur des eaux et forêts à Blois (Loir-et-Cher). Chevalier du 12 août 1937.
69 Marion de Procé (Joseph), directeur régional de l'office des céréales à Rennes (Ille-et-Vilaine). Chevalier du 12 août 1937.
70 Mauléon (Georges), géomètre expert à Ceaux-en-Loudun (Vienne). Chevalier du 26 janvier 1939.
71 Ménard (René), président de la fédération départementale des associations de pêche et de pisciculture du Cher à Bourges. Chevalier du 20 octobre 1936.
72 Moisy (Joseph-Léon-Marie), agriculteur à Bezancourt (Seine-Inférieure). Chevalier du 9 février 1922.
73 Montussac (Philippe-Abel), propriétaire à Ligné (Charente). Chevalier du 17 août 1931.
74 Moque (Marcel-Auguste-Gaspard), commissaire aux prix au ministère de l'économie nationale. Chevalier du 31 décembre 1934.
75 Morel (Charles-Marie-Victor), ingénieur des travaux ruraux à Paris. Chevalier du 2 avril 1939.
76 Nibart (Paul-Auguste), inspecteur à l'office national interprofessionnel des céréales à Paris. Chevalier du 30 mai 1936.
77 Paris (Ernest-Paul-Léon), inspecteur principal des eaux et forêts à Lorris (Loiret). Chevalier du 12 août 1937.
78 Perrault (Marie-Henri-Louis-Camille), inspecteur des eaux et forêts au ministère de l'agriculture à Paris. Chevalier du 31 décembre 1938.
79 Petitpas (René-Lucien-Joseph), professeur à l'école supérieure du bois à Paris. Chevalier du 2 mai 1932.
80 Pichon (Almire-Valentin), charron au Mans (Sarthe). Chevalier du 24 juin 1932.
81 Prévost (Jean), palefrenier des haras, en retraite, à Limoges (Haute-Vienne). Chevalier du 26 juillet 1926.
82 Ranson (Gilbert), sous-directeur du laboratoire de malacologie du Muséum national d'histoire naturelle à Paris. Chevalier du 4 août 1938.
83 Ribierre (René), chef de bureau à l'office national interprofessionnel des céréales à Paris. Chevalier du 4 septembre 1935.
84 De Robert (Roger), procureur de la République à Strasbourg (Bas-Rhin). Chevalier du 23 février 1932.
85 Robin (René-Georges), apiculteur à Chézelles (Indre). Chevalier du 15 août 1939.
86 Roure (André-Joseph), agent horticole à Brunoy (Seine-et-Oise). Chevalier du 4 août 1938.
87 Saint-Gilles (Marius), horticulteur à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). Chevalier du 3 août 1935.
88 Schlageter (Auguste), juge avicole à Graffenstaden (Bas-Rhin). Chevalier du 16 janvier 1933.
89 Simon (Guy-Marie), inspecteur principal des eaux et forêts à la Rochelle (Charente-Maritime). Chevalier du 5 février 1938.
90 Soustelle (Emile), cultivateur à Saint-Frézal-de-Ventalon (Lozère). Chevalier du 4 août 1939.
91 Stickel (Pierre), commissaire général de l'exposition internationale d'aviculture de Strasbourg (Bas-Rhin). Chevalier du 23 juillet 1934.
92 Thébaud (Henri-Charles), professeur à l'école nationale d'horticulture de Versailles (Seine-et-Oise). Chevalier du 16 janvier 1933.
93 Vaillant (André-Jean), chef de cabinet du directeur départemental du ravitaillement général de Maine-et-Loire à Angers. Chevalier du 23 février 1932.
94 Valdebouze (Raymond-Paul-Edouard), directeur des services agricoles à Paris. Chevalier du 23 février 1932.
95 Varillon (Marcel), arboriculteur à Chambourcy (Seine-et-Oise). Chevalier du 16 janvier 1933.
96 Vaucel (Georges-Edouard-Augustin), chargé d'études au service du génie rural à Orléans (Loiret). Chevalier du 16 janvier 1933.
97 Védrines (Marcel-Joseph), cultivateur à Meyrueis (Lozère). Chevalier du 4 août 1939.
98 Vilquin (Benoit-Paul-Albert), aviculteur à Chéreng (Nord). Chevalier du 18 juillet 1934.
99 Vinchon (Henry), aviculteur à Gambais (Seine-et-Oise). Chevalier du 30 janvier 1936.
100 Viney (Raymond), inspecteur des eaux et forêts au Mans (Sarthe). Chevalier du 31 décembre 1938.
101 Vix (Georges), ingénieur des travaux ruraux à Metz (Moselle). Chevalier du 31 décembre 1938.
102 Beneche (Raymond-Edouard), éleveur à Doualayel (Cameroun). Chevalier du 12 août 1937.
103 Dorifer (Charles), rédacteur en chef du *Journal agricole d'Alsace et de Lorraine* à Strasbourg (Bas-Rhin). Chevalier du 12 novembre 1917.
104 Haettinger (Joseph), cultivateur à Dingsheim (Bas-Rhin). Chevalier du 13 août 1922.
105 Klumpp (Charles), inspecteur de la fédération agricole à Molsheim (Bas-Rhin). Chevalier du 20 janvier 1934.
106 Schultz (Augustin), cultivateur à Artolsheim (Bas-Rhin). Chevalier du 13 août 1922.
107 Kieffer (Joseph-Paul-Aloyse-Armand), président de chambre à la cour d'appel de Colmar (Haut-Rhin). Chevalier du 16 janvier 1933.

Au grade de chevalier.

1 Abdessemed Mohammed ben Mahmoud, agriculteur à Timgad (Constantine).
2 Aimoz (Gaston-Pierre), brigadier des eaux et forêts à Saint-Julien-de-Maurienne (Savoie).
3 Alloui Allaoua ben Ahmed, agriculteur à El Madher (Constantine).
4 Amadou Bamba, moniteur ordinaire d'agriculture à Agboville (Afrique occidentale française).
5 Amiot (Paul), agriculteur à Montendre (Charente-Maritime).
6 Amoretti (Hector), cultivateur à Gardanne (Bouches-du-Rhône).

7 Andrault (Gaston-Elisé), garde général des eaux et forêts à Niort (Deux-Sèvres).
8 Antomarchi (Roger), aviculteur à Houilles (Seine-et-Oise).
9 Arnoux (Léon-Alfred), ingénieur principal de 2e classe du cadre général des services techniques de l'agriculture à Kouroussa (Afrique occidentale française).
10 Atger (Almir), propriétaire à Saint-Julien-d'Arpaon (Lozère).
11 Audru (Marc-Roger-Denis), conducteur principal des travaux agricoles à Abidjan (Afrique occidentale française).
12 Azemar (Joseph), commis principal des eaux et forêts à Castres (Tarn).
13 Azouard (Eugène), jardinier à Langé (Indre).
14 Babou (Louis-Frédéric), horticulteur à Villiers-sur-Marne (Seine-et-Oise).
15 Bach (Olivier), ex-chef de district du ravitaillement à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).
16 Bachelard (Jacob-François), vice-président de la Société protectrice des animaux à Rezeux (Seine-et-Oise).
17 Bahu (Joseph), agriculteur à Ralliou-en-la-Bouëxière (Ille-et-Vilaine).
18 Bakary Kamara, contremaître auxiliaire de l'agriculture à Ferkessédougou (Afrique occidentale française).
19 Ball (Antoine), cultivateur à Dauendorf (Bas-Rhin).
20 Barbara de Labelotterie de Boisseson (Robert-Louis-Paul-Joseph-Marie), administrateur des affaires étrangères au ministère des affaires étrangères à Paris.
21 Barbaud (Marcel), propriétaire à Fontenet (Charente-Maritime).
22 Barbe (Jean-Théodore-Alexis), cultivateur à Sornay (Haute-Saône).
23 Barge (Augustin), cultivateur à Trets (Bouches-du-Rhône).
24 Barnel (Jean-Baptiste), agent du cadre complémentaire à l'inspection du reboisement à Nice (Alpes-Maritimes).
25 Barre (Maurice), Raymond), adjoint au directeur départemental du ravitaillement général de l'Indre à Châteauroux (Indre).
26 Mlle Barreyre (Georgette), chef du service social de la mutualité agricole du Lot-et-Garonne à Agen.
27 Baudin (Maurice-Henri), brigadier forestier à Rebrechien (Loiret).
28 Bayuz (Louis-Joseph), cultivateur à Saint-Genix-sur-Guiers (Savoie).
29 Beaudoin (Robert), agriculteur à Bourdainville (Seine-Inférieure).
30 Beauger (Antoine), agent de la S. P. à Bignona (Casamance) (A. O. F.).
31 Beauquis (Marius-Antoine), brigadier des haras à Annecy (Haute-Savoie).
32 Beauvais (René), cultivateur à Fourqueux (Seine-et-Oise).
33 Becavin (Henri), inspecteur adjoint des eaux et forêts à Valenciennes (Nord).
34 Bégaud (Eugène-Norbert), cultivateur à Surgères (Charente-Maritime).
35 Bejean (Therance-Julien-Albert), inspecteur des eaux et forêts à Châlons-sur-Marne (Marne).
36 Belaidi Tayeb, agriculteur à Corneille Constantine.
37 Bellec (Jean), cultivateur à Ploezal (Côtes-du-Nord).
38 Bellot, apiculteur à Chaource (Aube).
39 Benahmed Tahar ben Ali, cultivateur à Belezma (Constantine).
40 Benbouaziz el Hadj, agriculteur à Batna (Constantine).
41 Bensalem Taouti ben Yahia, à Foum Toub (Constantine).
42 Bérard (André-René), inspecteur des eaux et forêts à Colmar (Haut-Rhin).
43 Bernard (Edmond), cultivateur à Foulcrey (Moselle).
44 Berthet (Antonin), cultivateur à Brenod (Ain).
45 Bezeaud (François), président de la caisse mutuelle de crédit agricole du canton de Treignac (Corrèze).
46 Bezuel (Gustave), sous-directeur au secrétariat général du ravitaillement à Paris.
47 Mme Bigourie, née Crouchet (Anna-Amélie), cultivatrice à Condat-sur-Ganaveix (Corrèze).
48 Bineau (Louis), propriétaire à Maisonnais (Deux-Sèvres).
49 Bitaud (Octave-Louis), jardinier à Tonnay-Charente (Charente-Maritime).
50 Bithonneau (Albert), agriculteur à Saint-Denis-d'Oléron (Charente-Maritime).
51 Bizard (Philadelphie-Fernand), cultivateur à Saint-de-Sauves (Vienne).
52 Blacas (Jean), président de la fédération des viticulteurs des Bouches-du-Rhône à Arles.
53 Blanc (Auguste), agriculteur à Plan-d'Orgon (Bouches-du-Rhône).
54 Blanc (Louis-Hippolyte-Ferdinand-Marie-Joseph), inspecteur des eaux et forêts à Dax (Landes).
55 Blanc (Justin), cultivateur à Lasgraisses (Tarn).
56 Mme Blandin, née Theveniau (Pierrette), cultivatrice à Fiety (Nièvre).
57 Blard (Eugène), cultivateur à Crux-la-Ville (Nièvre).
58 Blavi (Julien-Marcel), horticulteur à Livry-Gargan (Seine-et-Oise).
59 Block (François-Célestin), propriétaire à Phaffans (territoire de Belfort).
60 Blot (Narcisse), jardinier à Gadancourt (Seine-et-Oise).
61 Bœuf (Duval-Joseph), brigadier des eaux et forêts à Séderon (Drôme).
62 Boisson (Paul-Aimé-Georges), directeur de laiterie à Archigny (Vienne).
63 Bomby (Gilbert-Chapo), moniteur ordinaire de l'agriculture à Grand-Bassam (Afrique occidentale française).
64 Bonnaud (Maurice), cultivateur à Istres (Bouches-du-Rhône).
65 Bonnefond (Marcel), directeur d'école publique à Fontenay-sous-Bois (Seine).
66 Mlle Bonnin (Jeanne), secrétaire comptable de la caisse locale de crédit agricole mutuel de Surgères (Charente-Maritime).
67 Bordron (Jean-Marie-Henri), métayer à Chermignac (Charente-Maritime).
68 Bossy (Jean), cultivateur à Istres (Bouches-du-Rhône).
69 Bott (Jean), propriétaire à Metz (Moselle).
70 Bouchaud (Pierre), propriétaire à Saint-Généard (Deux-Sèvres).
71 Boucheron (Raphaël), cultivateur à Mansigné (Sarthe).
72 Bouchevreau (Marcel-Antoine), cultivateur à Teloché (Sarthe).
73 Boule (René-Edouard), garde des eaux et forêts à Rambouillet (Seine-et-Oise).
74 Bouniou (Louis-Gustave), brigadier des eaux et forêts à Vouzon (Loir-et-Cher).
75 Bourdet (André-Germain-Louis), directeur départemental du ravitaillement au Vésinet (Seine-et-Oise).
76 Boutard (Georges), agriculteur à Jumièges (Seine-Inférieure).
77 Boutet (André-Albert), directeur de la caisse régionale agricole à Paris.
78 Boutière (Jean-Eugène), inspecteur des eaux et forêts à Draguignan (Var).
79 Bouvart (Auguste), garde domanial des eaux et forêts à Locquignol (Nord).
80 Bouvier (Hippolyte-Louis), éleveur à Saint-Cyr-la-Rosière (Orne).
81 Brabis (Louis-Paul-Alphonse), directeur de pépinières au Mans (Sarthe).
82 Mme Brétin, née Cattier (Charlotte-Blanche), cultivatrice à Laperrière-sur-Saône (Côte-d'Or).
83 Breton (Auguste-Ernest), cultivateur à Mont-Saint-Jean (Sarthe).
84 Bridoux (Stéphane-Alfred), garde des eaux et forêts à Marnes-la-Coquette (Seine-et-Oise).
85 Brunel (Jean-Gabriel-Marie), directeur départemental du ravitaillement général, détaché au cabinet du secrétaire général à Paris.
86 Caillaud (Abel), agriculteur à la Grève-sur-Mignon (Charente-Maritime).
87 Caille (Albert), herbager à Boulogne-sur-Helpe (Nord).
88 Callewaert (Charles-Gérard), garde général des eaux et forêts à Gap (Hautes-Alpes).
89 Cambou (Ferdinand), propriétaire à Moncla-de-Quercy (Tarn-et-Garonne).
90 Cambrousse (Edouard), brigadier retraité des haras, à Blois (Loir-et-Cher).
91 Capron (Gustave), agriculteur à Merignies (Nord).
92 Cariou (Casimir-Yves), brigadier forestier des eaux et forêts à Marnes-la-Coquette (Seine-et-Oise).
93 Carré (Ernest), cultivateur à Saint-Corneille (Sarthe).
94 Carrez (Jean-Marie-Alcide-Alexandre), inspecteur des eaux et forêts à Langres (Haute-Marne).
95 Carrière (Paul), chef de bureau au secrétariat général au ravitaillement à Paris.
96 Carswell (Arthur-Louis-William), directeur de la caisse de réassurance mutuelle agricole contre l'incendie à Reims (Marne).
97 Casset (Charles-Marie), commis principal des eaux et forêts à Barby (Savoie).
98 Castinel (Jean-Paul-Auguste), conducteur principal des travaux agricoles à Saria (Afrique occidentale française).
99 Cateland (Eugène-Marie-Noël), inspecteur des eaux et forêts à Beaune (Côte-d'Or).
100 Cattand (Georges-Philippe-Jules), administrateur des affaires étrangères au ministère des affaires étrangères à Paris.
101 Cayeux (Bernard), agriculteur à Songeons (Oise).
102 Challet (Joseph), garde des eaux et forêts à Pélussin (Loire).
103 Chambournier (Henri), directeur des caisses d'assurances sociales et d'allocations familiales de la Loire à Saint-Etienne.
104 Chanconie (Antoine), cultivateur à Uzerche (Corrèze).
105 Chapelle (Fernand-Victorin), cultivateur à Pont-de-Montvert (Lozère).
106 Chapaulou (Jean) dit (Pierre), cultivateur à Couzeix (Haute-Vienne).
107 Chasles (Alfred-Louis-Auguste), brigadier des haras du Pin (Orne).
108 Chaumont (Louis), brigadier au haras de Pompadour (Corrèze).
109 Chausse (Henri-Bruno), industriel à Marseille (Bouches-du-Rhône).
110 Chauvat (René-Eugène), apiculteur à Châteauroux (Indre).
111 Chavoutier (Marie-Joseph), comptable à Moutiers (Savoie).
112 Chéron (Frédéric-Georges-Adolphe), chef de culture à Etrépagny (Eure).
113 Chevalier (Victor), vigneron à Bernardswiller (Bas-Rhin).
114 Chevallier (Honoré-Pierre-Raymond), lieutenant à la base école de Saintes (Charente-Maritime).
115 Chimits (Pierre-Rudolphe-François), inspecteur des eaux et forêts à Paris.
116 Mme Chochoix, née Lanoy (Berthe-Elise), cultivatrice à Isques (Pas-de-Calais)
117 Chollier (Louis), instructeur de colonisation à Baroueli (Afrique occidentale française).
118 Choy (Vincent), inspecteur adjoint des eaux et forêts à Oloron (Basses-Pyrénées).
119 Mme Chupin (Henriette), en religion sœur Joseph, maison rurale de Bouldoire (Lozère).
120 Cisse (Diango), cultivateur à Moribou-Founia (Afrique occidentale française).
121 Claudel (Paul), cultivateur à Dommartin-aux-Bois (Vosges).
122 Clavier (Alphonse), propriétaire à Cœuilly-Champigny-sur-Marne (Seine).
123 Clément (Jean), cultivateur à Millay (Nièvre).
124 Clément (Eugène), secrétaire des mutuelles agricoles à Coudrecieux (Sarthe).
125 Clément-Grandcour (Maurice-Ludovic), aviculteur à Angers (Maine-et-Loire).
126 Cluzel (Jean-Charles-Maurice), inspecteur général du ravitaillement à Paris.
127 Col (Jean-Marie), brigadier des haras à Annecy (Haute-Savoie).
128 Colin (Aimable), brigadier des haras du Pin (Orne).
129 Confais (André-Lucien), cultivateur à Saint-Germain-de-Fresney (Eure).
130 Conlo (Eugène), éleveur à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).
131 Mme Conreaux, née Jeanjacquot (Jeanne), cultivatrice à Darnieulles (Vosges).
132 Cordier (Joseph), pépiniériste à Saint-Germain-les-Buxy (Saône-et-Loire).
133 Cottreau (Marcel), directeur de la mutualité agricole à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
134 Couillaud (René), à Saint-Genis-de-Saintonge (Charente-Maritime).

135 Courrier (Ernest-Clément), cultivateur à Vernail-le-Fourrier (Mame-et-Loire).
136 Cras (Alexandre), rédacteur principal au secrétariat général du ravitaillement à Paris.
137 Croupat (René-Lucien), instituteur itinérant à Sancey-le-Grand (Doubs).
138 Crozet (Henri), président du syndicat agricole de la Ciotat (Bouches-du-Rhône).
139 Cudelou (Louis-Marie-Joseph), agriculteur à Erce-près-Liffre (Ille-et-Vilaine).
140 Cumenal (Auguste-Joseph), cultivateur à Grandrieu (Lozère).
141 Dalsace (André), docteur en droit à Paris.
142 Mme Peuye, cultivatrice à Ruffisque (Sénégal).
143 Darrieu (Léon), brigadier des haras du Pin (Orne).
144 Dartiguepeyrou (Emile-Pierre), maréchal ferrant à Talence (Gironde).
145 Dasbon (Antonin-Victor), président de la commission d'achat du ravitaillement général du canton de Vitry-le-François (Marne).
146 Daubresse (Pierre), secrétaire général du syndicat national des constructeurs de véhicules agraires à Paris.
147 Davet (François-Marie), cultivateur à Pleyzal (Côtes-du-Nord).
148 Deblock (Roger-Henri-Cornil), cultivateur à Lodringhem (Nord).
149 Decome (Marius), cultivateur à Gardanne (Bouches-du-Rhône).
150 Decourtheix (Félix-Gabriel), chef du service achats des vins au secrétariat général du ravitaillement à Paris.
151 Debbiat Mohamed, agriculteur à Corneille (Constantine).
152 Delaitre (Victor-Alexandre), journalier agricole à Hacqueville (Eure).
153 Mme Delbe, née Bridoux (Fernande-Sylvie), cultivatrice à Sibiville (Pas-de-Calais).
154 Delorme (Alexandre), président de la coopérative laitière mâconnaise à Vérizet-Fleurville (Saône-et-Loire).
155 Delsuc (Armand-Roger-Raymond), publicité agricole à Paris.
156 Dency (Jean), palefrenier aux haras de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).
157 Derly (Camille), propriétaire à Gouzeaucourt (Nord).
158 Derome (Pierre-Jean), inspecteur adjoint des eaux et forêts à Verdun (Meuse).
159 Descaves (Louis), maraîcher au Pecq (Seine-et-Oise).
160 Mme Desmarescaux, née Nory (Marie), cultivatrice à la Chapelle-d'Armentières (Nord).
161 Desplat (Siméon), agriculteur à Saint-Pierre-d'Amilly (Charente-Maritime).
162 Devos (André-Charles), rédacteur à la direction départementale du ravitaillement général à Chamalières (Puy-de-Dôme).
163 Dezilleau (Henri-Georges), agriculteur au Petit-Fief-Vaas (Sarthe).
164 Dherbécourt (Charles), cultivateur à Esnes (Nord).
165 Dindin (Henri-Paul-Albert), brigadier des eaux et forêts à Senonches (Eure-et-Loir).
166 Diop Malikane, cultivateur à Tiaroye-sur-Mer (Afrique occidentale française).
167 Diouf Médoune, cultivateur à Gueule-Tapée (Afrique occidentale française).
168 Donadio (Fernand), brigadier des eaux et forêts à Saint-Sauveur-sur-Tinée (Alpes-Maritimes).
169 Drouin (Joseph-Marie-Louis), cultivateur à Rouez-en-Champagne (Sarthe).
170 Drouin (Albert-Marie-Louis), agriculteur à Touffreville-la-Cable (Seine-Inférieure).
171 Druet (Joseph), cultivateur à Fontenois-les-Montbozon (Haute-Saône).
172 Dubre (Georges-Louis-Jean), brigadier des eaux et forêts à Versailles (Seine-et-Oise).
173 Ducrocq (Augustin-Joseph-Lucien), garde général des eaux et forêts à Vouziers (Ardennes).
174 Duflos (Alfred), cultivateur à Mouriez (Pas-de-Calais).
175 Duhet (Henri-Georges-Lucien), brigadier des eaux et forêts à Sempigny (Oise).
176 Mme veuve Dulot-Noël (Augustine), cultivatrice à Crémarest (Pas-de-Calais).
177 Dumas (Louis), contrôleur de colonisation à Niafunke (Soudan français).
178 Dupare (Louis), agriculteur à Mesnil-sous-Jumièges (Seine-Inférieure).
179 Duplat (Edouard), cultivateur à Angres (Pas-de-Calais).
180 Duplessis (Joseph), président de commission d'achat à Luzy (Nièvre).
181 Duprez (Louis), cultivateur à Mareuil (Somme).
182 Duprez (Jean-Joseph-Emile), conducteur principal des travaux agricoles à Gagnoa (Afrique occidentale française).
183 Dupuis (Charles), garde domanial des eaux et forêts à Marly-le-Roi (Seine-et-Oise).
184 Durac (Jean-Pierre-Baptiste), cultivateur à Bordes (Hautes-Pyrénées).
185 Durand (Albert-Jules), garde général des eaux et forêts à Fontainebleau (Seine-et-Marne).
186 Ehl (Charles-Théodore), horticulteur à Champigny (Seine).
187 Ely (Gaston-Marcel), brigadier des eaux et forêts à Xertigny (Vosges).
188 Engel (Albert), brigadier des eaux et forêts à Dabo (Moselle).
189 Etchebest (Pierre), brigadier des haras à Pompadour (Corrèze).
190 Mme Even (Charlotte-Marie-Anne), présidente du groupe Marne et Meuse de l'association française pour la défense des animaux à Verzy (Marne).
191 Eyquem (Pierre), chef de la section du lait à Bordeaux (Gironde).
192 Fabre (Henri), propriétaire à Pierrefeu (Var).
193 Fadli Mohammed Seghir, vice-président des associations agricoles à Batna (Constantine).
194 Farines (Justin), courtier en vins à Perpignan (Pyrénées-Orientales).
195 Farinez (Henri), cultivateur à Dommartin-aux-Bois (Vosges).
196 Fassel (Martin), adjoint technique principal du génie rural à Erstein (Bas-Rhin).
197 Fattacioli (François), garde domanial des eaux et forêts à Bastelica (Corse).
198 Faullimmel (Jean), agent contractuel du génie rural à Haguenau (Bas-Rhin).
199 Fauque (Jules), aide technique en chef I. F. A. N. à Bamako-Koulouba (Soudan français).
200 Mme Fayeulle, née Beutin (Yvonne-Alice), cultivatrice à Saint-Etienne-au-Mont (Pas-de-Calais).
201 Penaux (François), aviculteur à Meudon (Seine-et-Oise).
202 Ferhat Mohamed Larbi ben Hamou, propriétaire à Boughzel-du-Belezma (Constantine).
203 Ferrat (Arthur-Joseph-Toussaint), chef jardinier de la ville d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).
204 Ferru (Jacques), propriétaire à Saint-Martin (Deux-Sèvres).
205 Fétu (Louis), jardinier à Dourdan (Seine-et-Oise).
206 Follenius (Georges), brigadier des eaux et forêts à Langensoultzbach (Bas-Rhin).
207 Fontaine (Alfred), directeur de la caisse de réassurance bétail du Pas-de-Calais à Arras.
208 Mlle Forestier (Fernande-Alexandrine), chef de section des services agricoles de la Haute-Loire au Puy.
209 Fremion (Louis), garde général des eaux et forêts à Albertville (Savoie).
210 Fritsch (Henri), contrôleur laitier à Mérignac (Gironde).
211 Gaillard (Jean-Marie-Henri), officier des eaux et forêts à Digne (Basses-Alpes).
212 Gaillard (Louis-Henri), brigadier des eaux et forêts à Aslet (Ardèche).
213 Galy (Jean), brigadier des haras à Tarbes (Hautes-Pyrénées).
214 Garnier (Désiré-Alexis-Emmanuel), ouvrier agricole à Chaise-Dieu-du-Theil (Eure).
215 Garruchet (Pierre-Henri), agriculteur à Avrée (Nièvre).
216 Gaussen, professeur à la faculté des sciences à Toulouse (Haute-Garonne).
217 Gauthier (Pierre-Jacques-Samuel), chef de bureau à la préfecture de la Gironde à Bordeaux.
218 Gauthier (Albert-Jean-Baptiste), agriculteur à Saint-Maurice (Nièvre).
219 Gay (Jean-Marie-Antony), chef de section à la direction départementale du ravitaillement général du Puy-de-Dôme à Clermont-Ferrand.
220 Geffroy (Jean-Joseph), agriculteur à Moustoir-Remungol (Morbihan).
221 Gelin (Emile-Victor), ex-commissaire de police à la répression des fraudes à Paris.
222 Gely (Alphonse-Marius), instituteur à Beauricux (Nord).
223 Genique (Louis-Charles), inspecteur adjoint des eaux et forêts à Epinal (Vosges).
224 Genty (François-Joseph), officier des eaux et forêts à Gap (Hautes-Alpes).
225 Geydet (Julien), garde des eaux et forêts à Thonon (Haute-Savoie).
226 Mme Gidon, née Hermand (Isabelle), cultivatrice à Port-des-Barques (Charente-Maritime).
227 Gidouin (Guillaume-Jacques), arboriculteur à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin (Loiret).
228 Gilles (Alphonse), brigadier maréchal des haras du Pin (Orne).
229 Girard (Ernest-Jean), horticulteur à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
230 Girardot (Jules-Ernest), garde domanial des eaux et forêts à Ternat (Haute-Marne).
231 Giraud (Antoine), président de commission d'achat à Laqueuille (Puy-de-Dôme).
232 Giraudeau (Louis), agriculteur à Loulay (Charente-Maritime).
233 Giraudeau (Daniel), agriculteur à Bouhet (Charente-Maritime).
234 Giroire (Albert-Jean-Léandre), cultivateur à Aulnay (Vienne).
235 Girollet (Claudius), brigadier des eaux et forêts à Saint-Jorioz (Haute-Savoie).
236 Giron (Emile), brigadier des haras à Hennebont (Morbihan).
237 Gondard (Jean-Théophile), maraîcher au Mans (Sarthe).
238 Gonnet (Armand), horticulteur à Dourdan (Seine-et-Oise).
239 Gosselin (René), propriétaire à Montrichard (Loir-et-Cher).
240 Gouye (Marcel-Marie-Edme), chef du département denrées périssables et beurrerie à la Société générale des coopératives de consommation à Paris.
241 Gouzenne (Patrick-Paul-Marius), instituteur à Saint-Araille (Gers).
242 Grandidier (Albert-Dominique), agriculteur à Seichamps (Meurthe-et-Moselle).
243 Grau (Paul), conseiller général du Bas-Rhin.
244 Gravis (François-Henri-Emile), vice-président de la Société d'horticulture et des jardins populaires de France à Valenciennes (Nord).
245 Grosse (Louis), garde des eaux et forêts à Dieuze (Moselle).
246 Gruz (René-Gaston), surveillant des eaux et forêts à Passy (Haute-Savoie).
247 Guédon (Louis-Auguste), cultivateur à Louvigné-sur-Sarthe (Sarthe).
248 Mlle Guérin (Marguerite-Marie-Germaine), assistante sociale rurale à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
249 Guérin (Sylvain), cultivateur à Saint-Maurice (Nièvre).
250 Guéry (Jean-Baptiste), cultivateur à Couzeix (Haute-Vienne).
251 Guesdon (Philbert), à Champagnolles (Charente-Maritime).
252 Guiard (Pierre), à Saint-Ciers-du-Taillon (Charente-Maritime).
253 Guibert (Jean), directeur départemental du ravitaillement à Beauvais (Oise).
254 Mme Guillemette, née Le Tyrant (Emilie), cultivatrice à Chambourcy (Seine-et-Oise).
255 Guillon (Xavier), cultivateur à la Flèche (Sarthe).
256 Guy (Robert-Lucien-Clovis), avocat, conseiller juridique de la Société protectrice des animaux à Paris.
257 Guyomarch (Joseph-Louis-Marie), brigadier des eaux et forêts à Moutiers (Savoie).
258 Haberer (Charles-François-Xavier), médecin vétérinaire à Wasselonne (Bas-Rhin).

259 Halif (André), conducteur en chef des travaux agricoles à Ferkessedougou (Afrique occidentale française).
260 Heckmann (Charles), cultivateur à Rott (Bas-Rhin).
261 Hérault (Albert), cultivateur à Coursond'Aunis (Charente-Maritime).
262 Hervé (Gaston-Jules-Auguste), agriculteur à Duneau (Sarthe).
263 Mme Hervé (Madeleine), chef de bureau au secrétariat général du ravitaillement à Paris.
264 Hollard (André-Edouard), brigadier des eaux et forêts à Ban-sur-Meurthe (Vosges).
265 Hoyez (Louis-Jules-Alexis), directeur d'école à Moulle (Pas-de-Calais).
266 Hubac (Joseph-Henri), commis principal des eaux et forêts à Nîmes (Gard).
267 Huin (François-Jules-Marie), inspecteur des eaux et forêts à Grenoble (Isère).
268 Ingrand (Auguste), fermier à Bonneuil (Deux-Sèvres).
269 Jarzinski (Louis-Pierre), aviculteur à Rueil (Seine-et-Oise).
270 Jaudeau (Hubert), cultivateur à Cramchaban (Charente-Maritime).
271 Jehanno (Jean-Mathurin), ouvrier agricole à Montaigu (Seine-et-Oise).
272 De Jesse (Arnould), président de l'office agricole départemental à Cornillon-Confoux (Bouches-du-Rhône).
273 Jordey (Charles), cultivateur à Offendorf (Bas-Rhin).
274 Jorelle (Armand-Eugène), éleveur à Ménerval (Seine-Inférieure).
275 Mme Joussain, née Gerente (Emilie-Marie-Louise), propriétaire à Romans (Drôme).
276 Juglet (Marcel), cultivateur à Saint-Rémydes-Monts (Sarthe).
277 Julien (Robert), jardinier à Pantin (Seine).
278 Kaiser (Joseph), instituteur à Phalsbourg (Moselle).
279 Kieffer (Jean), cultivateur à Uhrwiller (Bas-Rhin).
280 Kiffel (Guillaume), aviculteur à Bischheim (Bas-Rhin).
281 Kistler (Michel), cultivateur à Herrlisheim (Bas-Rhin).
282 Klein (Charles), aviculteur à Bischwiller (Bas-Rhin).
283 Kleine (Jean-Léon-Jacques), inspecteur adjoint des eaux et forets à Saint-Claude (Jura).
284 Knittel (Michel), brigadier des haras en retraite à Strasbourg (Bas-Rhin).
285 Kraemer (Joseph), garde général des eaux et forêts à Guebwiller (Haut-Rhin).
286 Mme veuve Kuentz, née Simonis (Marie), viticulteur à Husseren-les-Châteaux (Haut-Rhin).
287 Labarsouque (Pierre), cultivateur à Bazemont (Seine-et-Oise).
288 Lacharme (Lucien-Marcel), chef de bureau au secrétariat général du ravitaillement à Paris.
289 Lainé (Emile-Lucien-Prosper), agriculteur à Quessigny (Eure).
290 Lalanne (Pierre-Georges), abbé, professeur au collège Cendrillon à Dax (Landes).
291 Lallemant (Henri-Louis), commis principal des eaux et forêts à Charleville (Ardennes).
292 Lalouette (Jean-Paul), inspecteur des eaux et forêts à Epinal (Vosges).
293 Lambert (Marcel-Fernand), garde des eaux et forêts à Dommery (Ardennes).
294 Lambert (Roger-Victor), inspecteur adjoint des eaux et forêts à Salins (Jura).
295 Lang (Joseph), vigneron à Bernardswiller (Bas-Rhin).
296 Mme Lapegue, née Vignes (Marie), dite Marianne, cultivatrice à Saint-Martin-de-Seignaux (Landes).
297 Lapierre (Albert), géomètre expert à Vaugneray (Rhône).
298 Lassalle (Paul-Jules-Joseph), cultivateur à Ouve-Wirquin (Pas-de-Calais).
299 Lassègues (Charles), ex-inspecteur général adjoint du ravitaillement à Paris.
300 Mme Laurent, née Castagnier (Yvonne-Jeanne), employée à la société protectrice des animaux à Paris.
301 Lavaudan (Noël-Paul-Joseph), inspecteur des eaux et forêts à Saint-Martin-d'Hères-Vinoux (Isère).
302 Lavaure (Jean-René-Alban), directeur départemental du ravitaillement général de l'Indre à Ardentes (Indre).
303 Leandri (Dominique), garde domanial des eaux et forêts à Zicavo (Corse).
304 Lebon (Marc-Marie-Joseph-Victor), gérant de la nouvelle société commerciale africaine à Thiès (Sénégal).
305 Lebrun (René-Jean), directeur de la caisse régionale de crédit agricole à Tarbes (Hautes-Pyrénées).
306 Lecompte (Charles), conducteur des travaux agricoles à Macina (Soudan français).
307 Lecomte (Jean-Baptiste), aviculteur à Laval (Mayenne).
308 Le Corre (Joseph), brigadier des haras à Hennebont (Morbihan).
309 Lécuyer (Robert-Hyacinthe), préfet des Vosges à Epinal.
310 Le Forestier (François-Louis-Marie), agriculteur à Naizin (Morbihan).
311 Le Gall (Joseph), cultivateur à Saint-Clet (Côtes-du-Nord).
312 Legendre (Engelbert), charretier à Nogent-le-Sec (Eure).
313 Leger (Gaston-Anatole), commis principal des eaux et forêts à Saint-Jean-la-Ruelle (Loiret).
314 Lehe (Georges), à Gundershoffen (Bas-Rhin).
315 Le Jar (Joseph-Guillaume), brigadier maréchal aux haras de Lamballe (Côtes-du-Nord).
316 Lemaire (Druon-Joseph), à Cagnoncles (Nord).
317 Lenfant (Charles-Eugène), chef de bureau à la mairie de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
318 Lenoir (Henri), chef de bureau au secrétariat général du ravitaillement à Paris.
319 Léon-Durand (Raymond), chef de bureau au secrétariat général du ravitaillement à Paris.
320 Mme Lépagney (Jeanne-Luce), cultivatrice à Villers-sur-Port (Haute-Saône).
321 Le Roi (Eugène), paysagiste à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
322 Leroux (Charles-Gabriel), agriculteur à Etrépagny (Eure).
323 Leroy (Gustave), cultivateur à Oize (Sarthe).
324 Lespinas (Léon), brigadier au haras de Pompadour (Corrèze).
325 Levacher (Gabriel-Louis-Marie-Ernest), agriculteur à Torcé-en-Vallée (Sarthe).
326 Level (Pierre), professeur au collège moderne, officier de réserve à Strasbourg (Bas-Rhin).
327 Lévy (Roger), attaché parlementaire au cabinet du ministre de l'éducation nationale.
328 Libarle (Martin), garde domanial des eaux et forêts à Arette (Basses-Pyrénées).
329 Liebaert (Henri), aviculteur à Roubaix (Nord).
330 Lieutaud (Albert), administrateur délégué du groupement des viandes des Bouches-du-Rhône à Marseille.
331 Ligneau (Louis-Henri), arboriculteur à Orléans (Loiret).
332 Ligonesche (Jules-Amédée), commis principal des eaux et forêts à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).
333 Lorin de Reure (Victor-Jean), inspecteur des eaux et forêts à Remiremont (Vosges).
334 Luginbuhl (Emile-Louis), ingénieur des services agricoles au Puy (Haute-Loire).
335 Magnien (Pierre-Louis), conseiller de préfecture à Bordeaux (Gironde).
336 Maho (Jacques-Augustin-Alexandre), D. D. R. G. au secrétariat général du ravitaillement à Paris.
337 Maillaut (Marcel), arboriculteur à Chambourcy (Seine-et-Oise).
338 Maillet (Robert-Alphonse-François), agriculteur à Martaizé (Vienne).
339 Maingourd (Lucien-Marcel), brigadier des eaux et forêts à Sauguinet (Landes).
340 Maire (Charles-Etienne), brigadier des eaux et forêts à Claudon (Vosges).
341 Mamadou Sissoko, planteur à Talary (Soudan français).
342 Marc (Elie-Augustin), garde général des eaux et forêts à Bourg (Ain).
343 Marchand (Lucien), rédacteur à la direction des services agricoles de la Haute-Marne à Chaumont.
344 Marielle (Georges-Emile), directeur de coopératives agricoles à Paris.
345 Marin (Fernand), inspecteur adjoint des eaux et forêts à Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
346 Marrer (Paul-Joseph-Alphonse), commis principal des eaux et forêts à Ferrette (Haut-Rhin).
347 Martel (Eugène-Joseph-Sylvain), fermier à Saint-Etienne-au-Mont (Pas-de-Calais).
348 Martet (Urbain), chef de cabinet du ministre de la production industrielle.
349 Martin (Léonce-Marie), directeur des caisses de réassurance mutuelle agricole du Calvados à Caen.
350 Martin (Emile), cultivateur à Mansigné (Sarthe).
351 Martin (Olivier), cultivateur à Mazeuil (Vienne).
352 Mme Martinval à Chalons-sur-Marne (Marne).
353 Massamba Diene Lo, cultivateur à Rufisque (Sénégal).
354 Maton (Michel), cultivateur à Saint-Hilaire-sur-Helpe (Nord).
355 Maurel (Fortune-Pierre), agriculteur à Plan-des-Pennes-Mirabeau (Bouches-du-Rhône).
356 Maurin (Gaston-Fernand), inspecteur adjoint des eaux et forêts à Montauban (Tarn-et-Garonne).
357 Mazet (Léon-Henri), inspecteur adjoint des eaux et forêts à Autun (Saône-et-Loire).
358 Megrot (Henri-Fernand), ingénieur du cadre contractuel des eaux et forêts à Clamecy (Nièvre).
359 Meignan (Auguste-Paul), maréchal forgeron à Laval (Mayenne).
360 Ménage (Onésime-Alexandre), propriétaire à Blois (Loir-et-Cher).
361 Merckel (Albert), cultivateur à Roeschwoog (Bas-Rhin).
362 Merlet (Louis), maraîcher à Dourdan (Seine-et-Oise).
363 Métayer (Jean), attaché parlementaire au cabinet du ministre d'Etat chargé du plan.
364 Michou (Yves-Marie), cultivateur à Plouec (Côtes-du-Nord).
365 Mignon (Jacques-Louis), agriculteur à Saint-Saulge (Nièvre).
366 Moné (Cyr-Auguste), brigadier des haras à Compiègne (Oise).
367 Morainville (Léon), cultivateur à Bonneville-Aptot (Eure).
368 Moreau (Paul), vétérinaire à Mirambeau (Charente-Maritime).
369 Moreau (Yves), instituteur à Danmarie-sur-Loing (Loiret).
370 Moreau (Jacques-Joseph), jardinier de la ville de Paris.
371 Moreau (Marcel-Henri), inspecteur des eaux et forêts à Epinal (Vosges).
372 Morel (René-Lucien-Joseph), professeur à la faculté de droit de Paris.
373 Moret (Oscar-Ernest), cultivateur à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
374 Moulin (Pierre-Louis-Emile), inspecteur des eaux et forêts à Lyon-Bron (Rhône).
375 Mourrier (Roger), brigadier domanial des eaux et forêts à Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône).
376 Mousset (Pierre-Marie-Alfred), fabricant de matériel horticole à Paris.
377 Mlle Moutillard (Thérèse-Marie), assistante sociale diplômée d'Etat à Bonnétable (Sarthe).
378 Munier (Charles-Jean-Baptiste), garde des eaux et forêts à Still (Bas-Rhin).
379 Nadaud (Pierre), commis principal des eaux et forêts à Angoulême (Charente).
380 Naginméta Diarassansaba, chef de canton principal de 2e classe à Korhogo (Afrique occidentale française).
381 N'Diaye Demba Diaw, cultivateur à Rufisque (Sénégal).
382 N'Diour Nomar dit Abdoulaya, cultivateur à Dakar (Sénégal).
383 N'Doye Birame, cultivateur à Rufisque (Sénégal).

384 Noble (Régis), ex-chef de distric, contrôleur du lait à Layrac (Lot-et-Garonne).
385 Nesti (Orphée), régisseur du domaine Saint-Roch à Tarascon (Bouches-du-Rhône).
386 Neth (Isidore), chef de culture aux établissements départementaux à Bischwiller (Bas-Rhin).
387 Niang (Masseye), cultivateur à Cambérène (Sénégal).
388 Nicolleau (Auguste), contrôleur de colonisation, direction station élevage Sotuba à Bamako (Soudan français).
389 Nivot (Jean), cultivateur à Tazilly (Nièvre).
390 Ollivier (Pierre-Louis), sous-agent des haras nationaux, à Angers (Maine-et-Loire).
391 Pacalin (Adrien), garde des eaux et forêts à Laval (Isère).
392 Pages (Aimé), chef de bureau au secrétariat général du ravitaillement à Paris.
393 Paget (Edmond-Victor), brigadier des eaux et forêts à Leschcraines (Savoie).
394 Paris (Eugène-Henri-Raymond), inspecteur adjoint des eaux et forêts à Orléans (Loiret).
395 Pellegrin (Paul), président du syndicat agricole des milles à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).
396 Mme Pellequer, née Vielzeuf (Marie), cultivatrice à Vialas (Lozère).
397 Pernot (Gustave-Charles), gérant des établissements Gustave Pernot aîné à Marseille (Bouches-du-Rhône).
398 Pernotte (François-Edmond), agriculteur à Montapas (Nièvre).
399 Mme veuve Péron, née Poleau (Marie-Alphonsine), cultivatrice à Gehée (Indre).
400 Perriot (Ernest-Léon-René), fils, éleveur à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir).
401 Peyredieux (Raymond), chef de bureau au secrétariat général du ravitaillement à Paris.
402 Peyri-Capera (Jean-Alfred), commis principal des eaux et forêts à Bayonne (Basses-Pyrénées).
403 Philippaux (Joseph), cultivateur à Neufmarché (Seine-Inférieure).
404 Pierrot (François-Marcel), maréchal ferrant à Guéret (Creuse).
405 Pilard (François-Auguste), brigadier des haras à Lamballe (Côtes-du-Nord).
406 Pinault (Pierre), éleveur à Antrain (Ille-et-Vilaine).
407 Pinault (Camille), agriculteur à Saint-Martin-de-Lamps (Indre).
408 Pinchède (Victor-Jules), à Cantereine-lès-Rue (Somme).
409 De Pischoff (Bernard), directeur de la laiterie coopérative mâconnaise à Senozan (Saône-et-Loire).
410 Plagnard (Sylvain-Joseph-Calixte), cultivateur à Condom-d'Aubrac (Aveyron).
411 Plinson (Charles-Eugène-François), garde domanial des eaux et forêts à Versy (Marne).
412 Mme Plantin, née Vidou (Berthe-Joséphine-Marie), directrice de l'école d'enseignement ménager agricole au Paradou (Bouches-du-Rhône).
413 Mme Plumecocq, née Clinquart (Zéline), secrétaire de la société d'horticulture et des jardins populaires de France à Valenciennes (Nord).
414 Poggi (Hippolyte), commissaire de police à Avignon (Vaucluse).
415 Pothier (Roger-Charles-Gaston), jardinier à Villemomble (Seine).
416 Potiron (Pierre-Eugène), commandant de base, école de Saintes (Charente-Maritime).
417 Pougnet (Jean-Henri), préfet de la Guadeloupe.
418 Pouillot (Jacques-Marie-Louis), adjoint à l'inspection générale de l'agriculture en Afrique occidentale française à Dakar.
419 Poutier (Auguste), horticulteur à Juvisy-sur-Orge (Seine-et-Oise).
420 Pradet (Prosper-Joseph), garde auxiliaire des eaux et forêts à Ecoche (Loire).
421 Presjaux, agriculteur à Pierrecourt (Seine-Inférieure).
422 Profizi (Jules), brigadier des eaux et forêts à Porto-Vecchio (Corse).
423 Proust (Ernest), propriétaire à Saint-Léger-les-Melle (Deux-Sèvres).
424 Provain (Edouard-Victor), brigadier des haras en retraite à Pompadour (Corrèze).
425 Puttemuille (Bénoni-Louis-Cornélius), commis principal des eaux et forêts à Laxou (Meurthe-et-Moselle).
426 Quesnon (Marcel-Annet-Gabriel), garde des eaux et forêts à Royat (Puy-de-Dôme).
427 Quet (André-Maurice), ingénieur des services agricoles à Mende (Lozère).
428 Rabouille (Georges), inspecteur des eaux et forêts à Chaumont (Haute-Marne).
429 Raphoz (Fernand-Joseph), commis principal des eaux et forêts à Annecy (Haute-Savoie).
430 Ravise (Amédée), conducteur principal des travaux agricoles à Bamako (Soudan français).
431 Raynaud (Jean), cultivateur à Bussière-Boffy (Haute-Vienne).
432 Rechuer (Paul), chef de service au secrétariat général du ravitaillement à Paris.
433 Renaud (Jean-Henri), ingénieur à l'inspection générale d'agriculture à Dakar (Sénégal).
434 Renouve (Léon-Henri-Joseph), expert agricole à Châteaudun (Eure-et-Loir).
435 Ricard (François), commis des eaux et forêts à Prades (Pyrénées-Orientales).
436 Rideau (Daniel-Camille), commis principal des eaux et forêts au Mans (Sarthe).
437 Rigault (Daniel-Augustin-Simon), arboriculteur à Ruesnes-le-Quesnoy (Nord).
438 Rimbault (Henri-Jean), agriculteur à Niort (Deux-Sèvres).
439 Mme Robelin, née Clair (Marie), cultivatrice à Luzy (Nièvre).
440 Robillard (Léon-Raymond-Marie), intendant militaire de 2e classe à Rennes (Ille-et-Vilaine).
441 Rocher (Alcide), cultivateur à Coursonnd'Aunis (Charente-Maritime).
442 Rolland (Georges), garde général des eaux et forêts à Sarreguemines (Moselle).
443 Roquecave (Samuel), propriétaire à Mussidan (Dordogne).
444 Rosaye (Paul-Marie), propriétaire à Epinal (Vosges).
445 Rouchon (Oscar-Claude), brigadier des eaux et forêts à Langeac (Haute-Loire).
446 Rougier (Léonce-Valère-Casimir), garde général des eaux et forêts à Gap (Hautes-Alpes).
447 Mlle Roumeaux (Marie), directrice de la deuxième école ménagère agricole ambulante de la Haute-Loire au Puy.
448 Mlle Roure (Marie-Paule), chef de division à la préfecture de la Loire à Saint-Etienne.
449 Rousseau (Léon-Edmond-Marie), sous-directeur de circonscription de haras, à Paris.
450 Rousseau (Henri-Pierre), cultivateur à Couzeix (Haute-Vienne).
451 Roussel (René-Augustin), brigadier des eaux et forêts à Abondance (Haute-Savoie).
452 Rouzeau (Jean), métayer à Avrée (Nièvre).
453 Rupp (Ernest-Auguste), inspecteur des eaux et forêts à Neufchâteau (Vosges).
454 Salade (Pierre-Jean), secrétaire d'Extrême-Orient au ministère des affaires étrangères à Paris.
455 Salmon (Francis) brigadier des haras, haras du Pin (Orne).
456 Sandrin (Georges), propriétaire à Cœuilly-Champigny-sur-Marne (Seine).
457 Sarda (Joseph), brigadier des haras à Tarbes (Hautes-Pyrénées).
458 Sauveitre (Maurice), agriculteur à Montendre (Charente-Maritime).
459 Savin (Marcel), agriculteur à la Ronde (Charente-Maritime).
460 Scheppler (Jean), brigadier des eaux et forêts de 1re classe à Lutzelhouse (Bas-Rhin).
461 Schmitt (Robert), garde-rivière à Erstein-Murgiessem (Bas-Rhin).
462 Schmitt (Henri), cultivateur à Artolsheim (Bas-Rhin).
463 Schweitzer (Barthelomé), à Schleithal (Bas-Rhin).
464 Senepart (Georges-Louis), agriculteur à Thurel-les-Rue (Somme).
465 Senez (Lucien), agriculteur à Lamecourt (Oise).
466 Seriguc (Amadou-Moustapha), maraîcher à Thiès (Sénégal).
467 Serment (Georges), publiciste agricole à Mende (Lozère).
468 Sidibe (Mandé), cultivateur à Bougouniko (Soudan français).
469 Simon (Jean-Baptiste), inspecteur des eaux et forêts à Digne (Basses-Alpes).
470 Simonin (François-Théodore), cultivateur à Phaffans (territoire de Belfort).
471 Simonneau (Clovis), métayer à Villedoux (Charente-Maritime).
472 Sirieix (Henri), cultivateur à Germont-de-Chamberet (Corrèze).
473 Sochet (Auguste-Marcel), directeur de la mutuelle agricole de Saint-Doulchard (Cher).
474 Solente (Robert-Henri-Edmond), chargé d'enseignement au collège moderne d'Albert (Somme).
475 Souberbielle (Jean-Baptiste), adjudant au haras de Gélos (Basses-Pyrénées).
476 Souquet (Robert), contrôleur de colonisation à Tombouctou (Soudan français).
477 Sourzac (Ernest), horticulteur à Avesnelles (Nord).
478 Stauhff (Théodore), cultivateur à Marlenheim (Bas-Rhin).
479 Taiansier (René), agriculteur à Marvejols (Lozère).
480 Taffnaud (Georges-Prosper-Maxime-Louis), brigadier des eaux et forêts à Chateauneuf-en-Thymerai (Eure-et-Loir).
481 Tarquiny (Ours-Jacques), commis principal des eaux et forêts à Nice (Alpes-Maritimes).
482 Tassart (Jean), à Grivillers (Somme).
483 Tassy (Charles), président du syndicat des minotiers de Marseille (Bouches-du-Rhône).
484 Taurignac (Albert-Joseph), instituteur à Perpignan (Pyrénées-Orientales).
485 Teissier (Henri), vice-président du syndicat des négociants en huile de Salon (Bouches-du-Rhône).
486 Terracol (Léon), fermier à Chamberet (Corrèze).
487 Terrasson (Léonard dit René), cultivateur à Uzerche (Corrèze).
488 Testu (Marcel), cultivateur à Saint-Germain-du-Val (Sarthe).
489 Thal (Joseph), cultivateur à Marschwiller (Bas-Rhin).
490 Theric (Raymond-Julien), cultivateur à la Garde-Eguilles (Bouches-du-Rhône).
491 Thevenin (Lucien), brigadier chef des haras nationaux à Besançon (Doubs).
492 Thiery (Marcel), président de l'union des féculeries coopératives des Vosges à Hautmougey.
493 Thil (Victor), brigadier des eaux et forêts à Sarreguemines (Moselle).
494 Tonnelier (Maurice), brigadier des eaux et forêts à Allogny (Cher).
495 Tourneur (Jean), agriculteur à Gremerviliers (Oise).
496 Trautmann (Louis), agriculteur à Mittstatt (Bas-Rhin).
497 Tremolat (Victor), président de la fédération départementale des maraîchers des Bouches-du-Rhône à Marseille.
498 Trotebas (Etienne), cultivateur à Trets (Bouches-du-Rhône).
499 Valla (Dominique), garde forestier à Saint-Raphaël (Var).
500 Vallée (Théophile), agriculteur à Boucsay en la Bouexière (Ille-et-Vilaine).
501 Vallée (Louis-Joseph-Adolphe), chef de bureau au secrétariat général du ravitaillement à Paris.
502 Valley (Marcel-Louis), brigadier forestier à Fisle-sur-le-Doubs (Doubs).
503 Verdier (Jean-Maurice), inspecteur des eaux et forêts à Bordeaux (Gironde).
504 Viaud (Eugène-Maxime), propriétaire à Niort (Deux-Sèvres).
505 De Villeneuve-Bargemon (André-Marie-Joseph-Jean), conseiller général de la Lozère.
506 Villoing (Louis-Victor-François), propriétaire à Basse-Terre (Guadeloupe).
507 Vimes (Armand-Pierre), vérificateur de la culture des tabacs à Bazas (Gironde).

508 Vincent (Jean-Marie-Joseph), agriculteur à Liffré (Ille-et-Vilaine).

509 Vivant (Henri-Alexandre), grainetier à Monfoire-sur-le-Loir (Loir-et-Cher).

510 Walter (Aloïse), brigadier des eaux et forêts à Hatten (Bas-Rhin).

511 Weber (Louis-Adolphe), chef de section à la direction départementale du ravitaillement général de la Moselle à Metz.

512 Weissenburger (Albert-François), propriétaire à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

513 Weitz (Frédéric), président de la société d'aviculture de Schiltigheim (Bas-Rhin).

514 Widmann (Marcel-Edouard), inspecteur des eaux et forêts à Gap (Hautes-Alpes).

515 Wiltzer (Alexis-Jean-Pierre-Albert), président de la confédération nationale de l'aviculture française à Paris.

516 Zacher (Geoffroy), cultivateur à Preuschdorff (Bas-Rhin).

517 Zeder (Joseph), président de la société d'aviculture de Bischheim (Bas-Rhin).

518 Zerren (Constant), directeur de la caisse régionale de crédit agricole de la Sarthe au Mans.

519 Zimmer (Alphonse), cultivateur à Sessenheim (Bas-Rhin)

520 D'Ardiau (Christian), vice-président de la fédération agricole du Bas-Rhin, château d'Ittenwiller, à Poste-Saint-Pierre (Bas-Rhin).

521 Anstett (Henri), agriculteur à Bouxwiller (Bas-Rhin).

522 Assal (Antoine-Joseph), maire à Elsenheim (Bas-Rhin).

523 Ben (Louis), maréchal ferrant à Beuvrequen (Pas-de-Calais).

524 Borzer (Auguste), secrétaire administratif de différents organismes agricoles à Mutzig (Bas-Rhin).

525 Fayeulle (Jules-Henri-Ernest), cultivateur à Cutreau (Pas-de-Calais).

526 Klinger (Charles-Joseph), instituteur à Altkirch (Haut-Rhin).

527 Lecoutre (Charles-Florent-Clément), ouvrier agricole, Bonningues-les-Calais (Pas-de-Calais).

528 Lemarchand (Fernand-Louis-Joseph), instituteur, Sotteville-lès-Rouen (Seine-Inférieure).

529 Leonhart (Edgar), cultivateur, maire, Syndhouse (Bas-Rhin).

530 Long (Georges-Louis-Marie), délégué général du syndicat des fabricants d'huiles et tourteaux de Marseille, Neuilly-sur-Seine (Seine).

531 Masson (François), cultivateur, Moulin-Mazan, à Brugheas (Allier).

532 Michaux (Marcel), agriculteur, Caffiers (Pas-de-Calais).

533 Pasquis (André), instituteur, Fresquiennes (Seine-Inférieure).

534 Reibel (Eugène), secrétaire général de la fédération agricole d'Alsace et de Lorraine, Geispolsheim-Gare (Bas-Rhin).

535 Ruhlmann (Paul), secrétaire trésorier de la fédération des chasseurs d'Alsace, Sélestat (Bas-Rhin).

536 Seiler (Paul), instituteur à Strasbourg-Montagne-Verte.

537 Sgard (Frédéric-Désiré), maréchal ferrant à Selles (Pas-de-Calais).

538 Sigwalt (Jules), cultivateur, ancien maire de Schoenau (Bas-Rhin).

539 Wendling (Joseph-Antoine-Auguste), cultivateur à Marckolsheim (Bas-Rhin).

540 Zahner (Adolphe), inspecteur de la fédération agricole à Haguenau (Bas-Rhin).

541 Angaye-Sonkoue (Simon), planteur à Zoquela (Cameroun).

542 Collinet (Maymond-Maurice), planteur à Bitye-Sangmelima (Cameroun).

543 Delate (Jean-Marie-Gery-Albert), chef de bureau d'administration générale à Batouri (Cameroun).

544 Doumba (Arnado), chef de canton à Meiganga (Cameroun).

545 Hamada (D'Jaoure), chef de canton à Meiganga (Cameroun).

546 Johny Baleng, planteur à Bafou (Cameroun).

547 Maloum Njoya, planteur à Kagnam (Cameroun).

548 Medjo M'Azang (Frédéric), commis des services civils et financiers hors classe à Mezesse (Cameroun).

549 Saubatte (Henri-Jean-Mathieu), planteur à Abong-Mbang (Cameroun).

550 Sauvan (Charles-Marie-Joseph), directeur de la compagnie Ouest-Cameroun à N'Kapa (Cameroun).

551 Schneider (Philippe-Henry), conducteur principal hors classe des travaux agricoles du Cameroun à Sangmelima (Cameroun).

552 Tawamba (Gobert), éleveur à Dschang (Cameroun).

Fonds de concours.

Par arrêté du 11 mars 1918, il est ouvert au ministre de l'agriculture sur le budget de l'exercice 1918, en addition aux crédits ouverts par la loi du 31 décembre 1917, un crédit de 40.371 F applicable aux chapitres ci-après:

Chap. 305. — Indemnités pour frais de déplacements (art. 13).....	25.371 F.
Chap. 350. — Dépenses d'études et de travaux d'hydraulique et de génie rural à la charge de l'Etat (art. 2, § 2)	15.000
	40.371 F.

Il sera pourvu à cette dépense au moyen de la recette d'égal montant constatée à la ligne « Fonds de concours pour dépenses d'intérêt public ».

Par arrêté du 15 mars 1918, il est ouvert au ministre de l'agriculture, sur le budget de l'exercice 1918, en addition aux crédits ouverts par la loi n° 47-2407 du 31 décembre 1917, un crédit de 1.057.000 F applicable au chapitre 311: « Frais de fonctionnement des commissions de surveillance des taureaux et béliers ».

Il sera pourvu à cette dépense au moyen de la recette d'égal montant constatée à la ligne « Fonds de concours pour dépenses d'intérêt public ».

Liste, par circonscription, des délégués du service de la protection des végétaux.

Le ministre de l'agriculture,

Vu l'ordonnance du 2 novembre 1945 organisant la protection des végétaux;

Vu le décret du 7 octobre 1946 portant organisation des services extérieurs de la protection des végétaux;

Vu l'arrêté du 24 janvier 1948 fixant la liste des délégués du service de la protection des végétaux pour l'année 1948;

Sur la proposition du directeur de la production agricole,

Arrête:

Art. 1er. — L'article 1er de l'arrêté du 24 janvier 1948 fixant la liste, par circonscription, des délégués du service de la protection des végétaux pour l'année 1948 est complété comme suit:

CIRCONSCRIPTION DE PARIS

. . . . . .

M. Coutière, licencié ès sciences, ingénieur principal de la direction des services agricoles du Pas-de-Calais ».

. . . . . .

Art. 2. — Le directeur de la production agricole est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 16 mars 1918.

Pour le ministre de l'agriculture:

Le directeur du cabinet,
JEAN HERBIAUD.

Création de la commission de délivrance des certificats de qualité pour les vins et eaux-de-vie d'Alsace.

Le ministre de l'agriculture et le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu l'arrêté du 18 juin 1936 concernant l'exportation, l'expédition à destination des colonies, pays de protectorat, territoires sous mandat français, des vins, vins de liqueurs, vins doux naturels, spiritueux et eaux-de-vie,

Sur la proposition du directeur des affaires économiques et du directeur de la production agricole au ministère de l'agriculture,

Arrêtent:

Art. 1er. — La commission habilitée à examiner la qualité des vins et eaux-de-vie d'Alsace destinés à l'exportation est composée comme suit:

Membres de droit.

Le directeur des services agricoles du Haut-Rhin, ou son représentant, président;

Le directeur des services agricoles du Bas-Rhin;

L'inspecteur principal de la répression des fraudes à Strasbourg, ou son représentant;

Le président du comité d'experts des vins d'Alsace;

Le représentant de l'institut national des appellations d'origine des vins et eaux-de-vie;

Le directeur de la station œnologique de Colmar, ou son représentant;

L'ingénieur principal des services agricoles à Colmar, spécialisé dans les questions de viticulture.

Représentants des producteurs.

MM. Salzmann, à Kayserberg.
Klipfel (Louis), à Barr.
Faller (Théo), à Kientzheim.
Goetteknann (Alphonse), à Kientzheim.

Représentants des négociants.

MM. Boeckel (Frédéric), à Mittelbergheim.
Dopff (René), à Riquewihr.
Kugler, à Gertwiller.

Représentants des distillateurs.

MM. Heim (Paul), à Strasbourg.
Ganter (Marcel), à Mulhouse.
Hess (Alfred), à Goxwiller.
Fuchs, à Mulhouse.

Art. 2. — La compétence de la commission s'étend à tous les vins et eaux-de-vie exportés originaires des départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. Son siège est fixé à la direction des services agricoles du Haut-Rhin à Colmar.

Art. 3. — Le directeur des affaires économiques au ministère de l'agriculture est chargé de l'application du présent arrêté.

Fait à Paris, le 16 mars 1948.

Le ministre de l'agriculture,
PIERRE PFLIMLIN.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

Pour le ministre:

Le sous-secrétaire d'Etat aux affaires économiques,
FÉLIX GAILLARD.

Importation de bois en provenance de l'étranger.

Le ministre de l'agriculture et le secrétaire d'Etat au budget,

Vu l'ordonnance du 2 novembre 1945 organisant la protection des végétaux;

Vu l'avis du comité consultatif de la protection des végétaux en date du 14 novembre 1947;

Sur la proposition du directeur général des eaux et forêts, du directeur de la production agricole et du directeur général des douanes,

Arrêtent:

Art. 1er. — Est interdite l'importation en France, en provenance de tous pays, des bois résineux, en grumes ou débités, lorsqu'ils sont recouverts en tout ou partie de leur écorce, ainsi que des débris d'écorce desdits bois.

Art. 2. — Le directeur général des eaux et forêts, le directeur de la production agricole et le directeur général des douanes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 18 mars 1948.

Le ministre de l'agriculture,

Pour le ministre et par délégation:

Le directeur du cabinet,
JEAN EHRHARD.

Le secrétaire d'Etat au budget,

Pour le secrétaire d'Etat au budget et par délégation:

Le directeur adjoint du cabinet,
GUY LIÉRAULT.

Comité d'administration provisoire des organismes de mutualité sociale agricole du département d'Indre-et-Loire.

Par arrêté du 18 mars 1948:

M. Treffault exploitant agricole à Genille est nommé membre du comité d'administration provisoire des caisses mutuelles d'assurances sociales et d'allocations familiales agricoles du département d'Indre-et-Loire, en remplacement de M. Vasser, vice-président dudit comité, démissionnaire.

M. Treffault est désigné comme vice-président du comité d'administration.

Administration générale.

Le ministre de l'agriculture,

Vu l'ordonnance du 27 juin 1944 relative à l'épuration administrative;

Vu l'arrêté du 2 octobre 1944 instituant la commission d'épuration du ministère de l'agriculture et des établissements en relevant;

Vu les avis motivés émis par ladite commission dans ses séances des 5 février 1945 et 16 février 1946;

Vu l'arrêté du 30 janvier 1945 portant revision des nominations exceptionnelles et promotions au choix intervenues entre le 17 juin 1940 et la date de la libération du territoire;

Vu l'arrêté du 15 février 1945 portant décision relative à M. Desbordes,

Arrête:

Art. 1er. — Les dispositions de l'arrêté susvisé du 15 février 1945 concernant M. Desbordes sont et demeurent définitivement annulées.

Art. 2. — Le directeur de l'administration générale et du personnel est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 22 mars 1948.

PIERRE PFLIMLIN.

Le ministre de l'agriculture,

Vu l'ordonnance du 27 juin 1944 relative à l'épuration administrative;

Vu l'arrêté du 2 octobre 1944 instituant la commission d'épuration du ministère de l'agriculture et des établissements en relevant;

Vu l'avis motivé émis par ladite commission dans sa séance du 10 janiver 1945;

Vu l'arrêté du 30 janvier 1945 portant revision des nominations exceptionnelles et promotions au choix intervenues entre le 17 juin 1940 et la date de la libération du territoire;

Vu l'arrêté du 15 février 1945 portant décision relative à M. Rabot,

Arrête:

Art. 1er. — Les dispositions de l'arrêté susvisé du 15 février 1945 concernant M. Rabot sont et demeurent définitivement annulées.

Art. 2. — Le directeur de l'administration générale et du personnel est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 22 mars 1948.

PIERRE PFLIMLIN.

RAVITAILLEMENT

Taux des rations pour le mois d'avril 1948.

Le sous-secrétaire d'Etat à l'agriculture,

Vu l'article 7 (alinéa 1er) de l'ordonnance du 9 août 1944 portant rétablissement de la légalité républicaine sur le territoire continental, par l'effet duquel sont provisoirement maintenus en application les actes dits loi du 17 septembre 1940 relative à la distribution des produits et denrées soumis à des mesures de rationnement, et décrets des 30 juillet 1940 et 17 septembre 1940 relatifs au rationnement de certaines denrées, ensemble les textes les complétant ou les modifiant;

Vu l'ordonnance n° 45-1484 du 30 juin 1945 relative à la constatation, la poursuite et la répression des infractions à la législation économique, ensemble les textes la complétant ou la modifiant;

Vu le décret du 9 février 1940 relatif au recensement de la population et à la distribution des cartes de rationnement, ensemble les textes le complétant ou le modifiant;

Vu l'arrêté du 14 mai 1947 fixant les conditions d'établissement des cartes de rationnement;

Vu l'arrêté du 24 mars 1947 relatif à la vente et à la consommation des farines alimentaires et des produits de régime;

Vu l'arrêté du 10 décembre 1947 relatif à la fabrication et à la vente de la biscuiterie;

Vu l'arrêté du 21 février 1948 fixant le taux des rations pour le mois de mars 1948,

Arrête.

Art. 1er. — Les rations alimentaires de base sont fixées, pour le mois d'avril 1948, aux taux prévus sur les tableaux annexés au présent arrêté.

La mise en distribution de ces rations devra être effectuée dans les conditions prévues aux articles 3 à 6 ci-après.

Art. 2. — Le sous-secrétaire d'Etat pourra, en outre, autoriser des distributions complémentaires non prévues au présent arrêté.

Art. 3. — Les tickets ou coupons de rationnement validés et valorisés en vue des distributions visées aux articles 1er et 2 ci-dessus sont exclusivement désignés par le sous-secrétaire d'Etat.

Art. 4. — Les préfets devront s'assurer, avant d'annoncer chaque distribution et de valider, sur le plan départemental, les tickets ou coupons désignés à cet effet par le sous-secrétaire d'Etat, que les denrées ou produits mis ou laissés à leur disposition permettent d'assurer dans le plus bref délai les distributions prévues aux catégories de consommateurs intéressés.

Il leur est formellement interdit, soit d'effectuer des distributions de denrées qui n'auraient pas été préalablement autorisées par le sous-secrétaire d'Etat, soit de valider ou de valoriser de leur propre initiative ou par anticipation des coupons ou tickets de rationnement.

Art. 5. — Toute distribution de denrées effectuée en contravention aux dispositions des articles 1er à 4 ci-dessus pourra être assimilée à une distribution anticipée et donner lieu, à l'égard des consommateurs en ayant bénéficié, à une diminution correspondante d'autres rations.

Art. 6. — Il est interdit aux consommateurs d'utiliser et aux commerçants de collecter les coupons ou tickets de rationnement antérieurement à la période pour laquelle ils auront été validés ou valorisés.

Sans préjudice des sanctions encourues par les contrevenants, en application de l'article 7 ci-après, les coupons ou tickets irrégulièrement collectés n'ouvriront pas droit au réapprovisionnement.

Art. 7. — Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées, poursuivies et réprimées dans les conditions prévues à l'ordonnance n° 45-1484 du 30 juin 1945 et aux textes subséquents la complétant ou la modifiant.

Art. 8. — Le directeur des programmes et de la consommation est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 23 mars 1948.

YVON COUDÉ DU FORESTO.

PAIN, FARINES, PRODUITS ASSIMILES, BISCUITERIE, PREPARATIONS CULINAIRES

CATÉGORIES de consommateurs.	RATIONS	DÉSIGNATION DES COUPONS, TICKETS-LETTRES OU CHIFFRES
		Pain (1).
E	100 g.	1° Les consommateurs des catégories J, A, M, V, résidant dans les localités dotées de la feuille de denrées diverses, type normal, reçoivent leur ration sur inscription sans délivrance de titre de pain;
J	200 g.	2° Les consommateurs de la catégorie E de toutes les localités et les consommateurs des autres catégories domiciliés dans les localités dotées de feuilles de denrées diverses, type « grands centres » et type « spécial », reçoivent leur ration en échange des tickets valorisés ainsi qu'il suit:
A	275 g.	Les tickets-chiffres sont valorisés pour un poids en grammes équivalent aux chiffres portés. Les tickets-numéros de toutes les catégories sont valorisés pour 200 g de pain chacun. Tous tickets-chiffres et les tickets n°s 1, 2 et 3 d'avril de toutes catégories portant dans l'angle inférieur gauche les lettres A, B et C sont validés du 1er au 15 avril inclus. Tous tickets-chiffres et les tickets n°s 4, 5 et 6 d'avril de toutes catégories portant dans l'angle inférieur gauche les lettres D, E et F ne sont valables que du 16 au 30 avril inclus.
M, V.	200 g.	*Modalités de vente du pain:*
		Pain de consommation courante: vente contre tickets poids pour poids. Pains de fantaisie: leur vente donne lieu à la perception d'un ticket de 50 g en sus des tickets représentant le poids minimum autorisé pour ces pains.
		Farines composées et produits de régime assimilés (2).
E	500 g.	En échange des coupons n° 23 du premier semestre 1948, portant les indicatifs E ou J, valorisés respectivement à 500 g et 250 g.
J	250 g.	En outre, tous tickets-chiffres ou lettres d'avril, portant l'indicatif E, sont validés du 1er au 30 avril pour l'acquisition de ces produits, à raison de 75 g de ces produits, en échange de 100 g de tickets de pain E.
		Farines simples rationnées, farines de régime spéciales.
Toutes catégories.	»	En échange de tous tickets valables pour l'acquisition du pain, à raison de 75 g de ces farines contre 100 g de tickets de pain. Sont rationnées les farines simples ci-après: farines de froment blutées au taux légal pour la panification, amidons de maïs, farines, crèmes, semoules, grains perlés ou mondés, flocons et paillettes de toutes céréales (froment, froment grillé, seigle, méteil, maïs, orge, avoine, à l'exception du sarrasin). La liste des farines de régime spéciales est fixée par instruction du sous-secrétaire d'Etat à l'agriculture.
		Pains spéciaux et pains de régime.
Toutes catégories.	»	Délivrance suivant modalités spéciales. Le taux d'équivalence est fixé à 100 g de ces pains à l'état frais en échange de 125 g de tickets de pain, ou à 50 g de ces pains à l'état sec en échange de 100 g de tickets de pain.
		Biscottes industrielles.
Toutes catégories.	»	Délivrance suivant modalités spéciales. — Le taux d'équivalence est fixé à: carte entière catégorie E: 1,500 kg de biscottes; carte entière catégories J, M, V: 3 kg de biscottes; carte entière catégorie A: 4 kg de biscottes.
		Produits de biscuiterie, pain d'épice.
Toutes catégories.	»	En échange de tous tickets valables pour l'acquisition du pain sur les bases suivantes: 1° Biscuiterie sèche à base de farine panifiable à raison de 62,5 g de produits contre 100 g de tickets de pain; 2° Pain d'épice, biscuits aux œufs avec farine panifiable ou non, articles dits « pâtes jaunes » et tous articles de biscuiterie sans farine panifiable mais comprenant des denrées contingentées, à raison de 100 g de produits contre 100 g de tickets de pain. NOTA. — Les articles de biscuiterie ne contenant que des farines non panifiables et des denrées non contingentées sont de vente libre, sans contre-partie de tickets.
		Préparations culinaires.
Toutes catégories.	»	En échange de tous tickets valables pour l'acquisition du pain, sur la base farine employée à leur confection, à raison de 75 g de farine contre 100 g de tickets de pain.

(1) Les modalités de perception de la ration de pain des producteurs de céréales panifiables, de leur famille, de leur personnel et des consommateurs bénéficiant de l'échange blé-pain ou blé-farine sont prévues par instructions ministérielles spéciales.

(2) Le coupon n° 23 de la feuille du premier semestre 1948, portant l'indicatif E, est seul validé pour la perception de la crème de riz.

CATÉGORIES de consommateurs.	RATIONS	DÉSIGNATION ET VALORISATION DES TICKETS
		VIANDE
Toutes catégories.	»	Des dispositions spéciales pourront être prises ultérieurement.
		MATIERES GRASSES (1)
E	300 g.	GA=150 g; GC=100 g; GB=50 g.
J, M, V.	500 g.	GA=150 g; GC, GD, GH=100 g; GB=50 g.
A	650 g.	GA, GE=150 g; GC, GD, GH=100 g; GB=50 g.
		FROMAGE
Toutes catégories.	100 g par mois.....	Tickets de fromage de la feuille de denrées diverses: ticket-lettre FA = 100 g.
J et A des GC et LRS (2).	Supplément: 300 g pour le mois....	Ticket-lettre FB=300 g.

(1) Le taux et les modalités de perception de la ration de matières grasses allouée aux producteurs laitiers font l'objet d'instructions ministérielles spéciales.

(2) G. C.: grands centres. — L. R. S.: localités à régime spécial.

DENREES DIVERSES

DENRÉES	CATÉGORIES de bénéficiaires.	TAUX DE LA RATION	DÉSIGNATION DES TICKETS-LETTRES OU COUPONS
Lait	E	3/4 de litre par jour.	Des instructions spéciales précisent les cas dans lesquels la ration de lait des enfants peut être remplacée par une attribution de lait concentré ou de lait en poudre.
	J	1/4 de litre par jour plus 1/4 de litre par jour dans la mesure où les approvisionnements le permettent.	
	A, V	1/4 de litre par jour, mais seulement dans la mesure où les approvisionnements le permettent.	
Sucre	E	1.500 grammes.	Coupon à désigner ultérieurement.
	J, A	1.000 grammes.	
	M, V	750 grammes.	
Petits déjeuners	J	250 grammes.	Coupon n° 32 du premier semestre 1948.
Café	A, M, V	125 grammes.	Coupon à désigner ultérieurement.
Chocolat	E	125 grammes de chocolat en tablettes et 125 grammes de cacao sucré.	Coupon à désigner ultérieurement.
	J, A	375 grammes de chocolat en tablettes.	
	V	125 grammes de chocolat en tablettes.	

RATIONS SUPPLEMENTAIRES DES TRAVAILLEURS

BÉNÉFICIAIRES	TAUX DU SUPPLÉMENT	DÉSIGNATION DES TICKETS
		1° Pain.
T1	1.500 g pour le mois.	Tickets avril marqués « Pain » et « Pa » de toutes les feuilles de travailleurs, tickets VIII et IX des feuilles spéciales T3 et tickets XI et XII des feuilles spéciales T4, valides à 750 g chacun.
T2	2.250 g pour le mois.	
T3	6.000 g pour le mois.	
T4	9.000 g pour le mois.	
		2° Matières grasses.
T2	100 g pour le mois.	Tous tickets avril marqués « Matières grasses » des feuilles spéciales T2, T3, T4, valant 50 g chacun.
T3	200 g pour le mois.	En cas d'insuffisance des approvisionnements en matières grasses, le supplément de matières grasses pourra être servi soit en totalité, soit partiellement suivant le cas, en fromage, sur les mêmes bases.
T4	300 g pour le mois.	
		3° Casse-croûte.
Travailleurs de nuit.	100 g de pain.	

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Décret n° 48-477 du 2 mars 1948 fixant le traitement alloué à l'administrateur de la Réunion des théâtres lyriques nationaux.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques et du ministre de l'éducation nationale,

Vu la loi du 14 janvier 1939 relative à la Réunion des théâtres lyriques nationaux;

Vu le décret du 11 mai 1939 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 14 janvier 1939 relative à la Réunion des théâtres lyriques nationaux;

Vu le décret du 11 décembre 1946 relatif au traitement alloué à l'administrateur de la Réunion des théâtres lyriques nationaux,

Décrète:

Art. 1er. — A compter du 1er janvier 1948, la rémunération annuelle de l'administrateur de la Réunion des théâtres lyriques nationaux est fixée à 930.000 F, se décomposant comme suit:

Traitement principal: 450.000 F.
Complément provisoire de traitement: 480.000 F.

Art. 2. — L'administrateur de la Réunion des théâtres lyriques nationaux reçoit, en outre, une indemnité pour frais de représentation d'un montant annuel de 225.000 francs.

Art. 3. — Le ministre des finances et des affaires économiques et le ministre de l'éducation nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 2 mars 1948.

SCHUMAN.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de l'éducation nationale,
ÉDOUARD DEPREUX.
Le ministre des finances et des affaires économiques,
RENÉ MAYER.
Le secrétaire d'Etat au budget,
MAURICE BOURGÈS-MAUNOURY.

Décret n° 48-478 du 2 mars 1948 fixant la rémunération de l'administrateur de la Comédie-Française.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques et du ministre de l'éducation nationale,

Vu les décrets des 8 octobre 1885, 1er avril 1894, 5 novembre 1901, 7 mars 1928, 7 juin 1928, 21 février 1929, 5 novembre 1936 et 6 avril 1946 relatifs au traitement de l'administrateur de la Comédie-Française;

Vu l'arrêté du 5 novembre 1936 relatif à l'indemnité annuelle allouée à l'administrateur de la Comédie-Française;

Vu le décret n° 46-310 du 27 février 1946 modifiant le régime administratif de la Comédie-Française lui-même modifié par le décret du 26 septembre 1947;

Vu le décret du 23 avril 1946 relatif au régime financier de la Comédie-Française;

Vu le décret n° 46-2894 du 11 décembre 1946 relatif à la rémunération de l'administrateur de la Comédie-Française,

Décrète:

Art. 1er. — A compter du 1er janvier 1948 la rémunération de l'administrateur de la Comédie-Française est fixée à 930.000 F se décomposant comme suit:

Traitement principal: 450.000 F.
Complément provisoire de traitement: 480.000 F.

Art. 2. — L'administrateur de la Comédie-Française reçoit en outre, une indemnité pour frais de représentation d'un montant annuel de 225.000 F.

Art. 3. — Le ministre des finances et des affaires économiques et le ministre de l'éducation nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 2 mars 1948.

SCHUMAN.

Par le président du conseil des ministres
Le ministre de l'éducation nationale,
EDOUARD DEPREUX.
Le ministre des finances et des affaires économiques,
RENÉ MAYER.
Le secrétaire d'Etat au budget,
MAURICE BOURGÈS-MAUNOURY.

Décret n° 48-479 du 19 mars 1948 relatif au diplôme d'ingénieur-docteur.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'éducation nationale,

Vu le décret du 13 février 1931 relatif au diplôme d'ingénieur docteur;

Vu l'avis du conseil de l'enseignement supérieur,

Décrète:

Art. 1er. — Le diplôme d'ingénieur docteur institué dans les facultés des sciences a pour objet de favoriser les recherches concernant les applications de la science.

Art. 2. — Sont admis à s'inscrire en vue du dilpôme d'ingénieur docteur les candidats titulaires d'un titre d'ingénieur diplômé créé par l'Etat ou reconnu par l'Etat qui justifient:

1° Du baccalauréat de l'enseignement secondaire ou de l'un des titres admis aux dispenses du baccalauréat en vue de la licence ès sciences;

2° De deux certificats d'études supérieures de sciences librement choisis par le candidat, en sus de l'un des trois certificats de mathématiques générales, M. P. C. ou S. P. C. N.

Art. 3. — Toutefois, sont dispensés des certificats d'études supérieures prévus au paragraphe précédent les ingénieurs diplômés d'une école figurant sur une liste établie par arrêté du ministre de l'éducation nationale après avis du conseil de l'enseignement supérieur ou de sa section permanente, à condition qu'ils possèdent l'un des titres initiaux exigés des candidats à la licence ès sciences.

A titre exceptionnel, pourront être également dispensés des certificats d'études supérieures prévus ci-dessus les ingénieurs diplômés qui, à la suite d'un stage préliminaire d'un an dans un laboratoire d'une faculté des sciences, seront reconnus dignes d'être admis à s'inscrire par décision du ministre de l'éducation nationale, sur avis favorable de l'assemblée de la faculté et du conseil de l'enseignement supérieur ou de sa section permanente.

Sont également admis à postuler le diplôme d'ingénieur-docteur les candidats étrangers justifiant de l'un des titres étrangers inscrits sur une liste établie par arrêté du ministre de l'éducation nationale, après avis du conseil de l'enseignement supérieur ou de sa section permanente.

Art. 4. — Le diplôme d'ingénieur-docteur est délivré après deux années d'études et de recherches dans un laboratoire scientifique, suivies de la soutenance de deux thèses.

La première thèse sera une étude originale pouvant aboutir à des résultats nouveaux d'ordre technique ou à des résultats d'ordre scientifique susceptibles d'applications pratiques.

La deuxième thèse dont le sujet sera choisi par le professeur, devra permettre d'apprécier les connaissances générales du candidat; elle pourra également constituer une étude originale.

Art. 5. — Les aspirants prennent quatre inscriptions semestrielles délivrées dans les facultés des sciences au début de chaque semestre avant le 15 novembre et avant le 15 mars.

En aucun cas ces inscriptions ne peuvent être prises cumulativement.

Art. 6. — Pour prendre la première inscription, les candidats doivent produire les pièces suivantes:

1° Leur demande d'inscription indiquant le genre d'études et de recherches qu'ils désirent poursuivre à la faculté;

2° Un extrait de leur acte de naissance et, s'il y a lieu, l'autorisation de leur père ou tuteur;

3° Les titres initiaux définis à l'article 2 ci-dessus.

Les candidats peuvent joindre à ces pièces la liste des travaux qu'ils ont déjà accomplis.

Art. 7. — Sur la proposition du professeur ou à défaut du chef de service, le doyen prononce l'admission dans un laboratoire de la faculté du candidat remplissant les conditions exigées par l'article 2 du présent décret et peut lui accorder l'autorisation de faire des recherches dans un laboratoire d'un institut ou de tout autre établissement d'enseignement supérieur ou d'un établissement industriel agréé par le professeur ou le chef de service tout en restant sous la direction scientifique de l'un de ces derniers.

Art. 8. — Au 1er mars et au 1er juillet, il est remis au doyen, par le professeur ou à défaut par le chef de service auquel le candidat est attaché, un rapport sommaire sur son assiduité et ses travaux.

Art. 9. — Deux rapports défavorables consécutifs peuvent, en ce qui concerne les inscriptions semestrielles, entraîner l'application de l'article 16 du décret du 21 juillet 1897 sur le régime scolaire et disciplinaire des universités.

Au point de vue disciplinaire les candidats sont soumis aux dispositions du titre III dudit décret.

Art. 10. — Le sujet de la première thèse choisi par le candidat et agréé par le professeur est inscrit par le doyen sur un registre spécial.

Art. 11. — Les thèses sont examinées par le professeur chef du service et par un autre membre de la faculté ou toute autre personne particulièrement compé-

tente. L'impression est autorisée dans les mêmes conditions que pour le grade de docteur ès sciences. Le candidat doit déposer 75 exemplaires de chacune des deux thèses.

Art. 12. — La soutenance a lieu au moins huit jours après le dépôt des thèses imprimées. Le délai entre le dépôt et la soutenance ne peut excéder deux mois.

Art. 13. — Le jury est composé d'un président et de deux assesseurs désignés par le doyen à la demande du président. Il peut être adjoint à ce jury un membre particulièrement compétent et dans ce cas la voix du président est prépondérante.

Art. 14. — Sont applicables à la délibération du jury et à la délivrance du diplôme d'ingénieur-docteur les règlements relatifs au grade de docteur ès sciences.

Art. 15. — Le diplôme d'ingénieur-docteur ne confère pas à ses détenteurs les avantages accordés aux membres du personnel de l'enseignement public titulaires du grade de docteur ès sciences.

Art. 16. — Sont abrogées toutes dispositions contraires à celles du présent décret, notamment le décret du 13 février 1931.

Art. 17. — Les dispositions du présent décret sont immédiatement applicables.

Art. 18. — Le ministre de l'éducation nationale est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 mars 1948.

SCHUMAN.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de l'éducation nationale,
ÉDOUARD DEPREUX.

Décret n° 48-480 du 19 mars 1948 modifiant le décret du 16 mai 1945 sur la représentation des étudiants aux conseils d'université.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'éducation nationale,

Vu le décret du 26 juillet 1922 modifié par les textes subséquents;

Vu le décret du 16 mai 1945,

Décrète:

Art. 1er. — L'article 4 du décret du 16 mai 1945 susvisé est modifié ainsi qu'il suit:

« *Art. 4.* — Les élections se font au scrutin de liste.

« Sont proclamés élus les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de suffrages.

« Toutefois, si le nombre des votants n'atteint pas 10 p. 100 du nombre total des électeurs inscrits, aucun candidat ne pourra être proclamé élu.

« Ne sont éligibles que les étudiants et étudiantes ayant fait acte de candidature. »

Art. 2. — Le ministre de l'éducation nationale est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 mars 1948.

SCHUMAN.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de l'éducation nationale,
ÉDOUARD DEPREUX.

Décret du 19 mars 1948 autorisant l'acceptation de la donation consentie à la Réunion des musées nationaux.

Par décret en date du 19 mars 1948, le ministre de l'éducation nationale est autorisé à accepter, au nom de l'Etat, la donation consentie à la Réunion des musées nationaux, pour le musée du Louvre, par M. et Mme D. David-Weill, aux termes de l'acte de donation susvisé.

Décret du 19 mars 1948 portant approbation de l'élection d'un membre titulaire de l'académie des sciences morales et politiques.

Par décret en date du 19 mars 1948, est approuvée l'élection par l'académie des sciences morales et politiques de M. René Le Senne à la place d'académicien titulaire devenue vacante dans la section de philosophie par suite du décès de M. Pierre Janet.

Décret du 19 mars 1948 portant approbation de l'élection d'un membre titulaire de l'académie nationale de médecine.

Par décret en date du 19 mars 1948, est approuvée l'élection par l'académie nationale de médecine de M. Lacassagne à la place devenue vacante dans la quatrième section (sciences biologiques, physiques, chimiques et naturelles) par suite de la nomination de M. Sebileau comme membre émérite.

Décret du 19 mars 1948 conférant l'honorariat (enseignement supérieur).

Par décret en date du 19 mars 1948, le titre de professeur honoraire de la faculté des lettres de l'université de Grenoble est conféré à M. Parde, ancien professeur à la faculté de l'université de Grenoble, transféré à la faculté des sciences de l'université de Grenoble.

Décret du 19 mars 1948 conférant l'honorariat.

Par décret en date du 19 mars 1948, le titre de professeur honoraire de la faculté des sciences d'Aix-Marseille est conféré à M. Petit, ancien professeur à ladite faculté, appelé à d'autres fonctions.

Décret du 19 mars 1948 conférant l'honorariat.

Par décret en date du 19 mars 1948, le titre de professeur honoraire de la faculté des sciences d'Alger est conféré à M. Darmois (Georges), ancien professeur à cette faculté, appelé à d'autres fonctions.

Décret du 19 mars 1948 conférant l'honorariat.

Par décret en date du 19 mars 1948, le titre de professeur honoraire de la faculté des sciences de Nancy est conféré à M. Courtot (Charles), professeur admis à la retraite et à MM. Eichhorn (André), Laporte (Marcel), anciens professeurs appelés à d'autres fonctions.

Fonds de concours.

Par arrêté en date du 9 février 1948, il est ouvert au ministère de l'éducation nationale, sur l'exercice 1947, un crédit de 101.921 F au chapitre 383 « Ecoles nationales d'arts des départements. — Matériel », du budget de l'éducation nationale.

Concours pour l'admission au poste d'architecte des bâtiments de France, chef d'agence pour l'entretien des monuments historiques et des bâtiments de l'Etat.

Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative, le ministre de l'éducation nationale et le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu l'article 12 de la loi n° 46-2914 du 23 décembre 1946;

Vu l'article 3 de la loi n° 48-24 du 6 janvier 1948;

Vu l'acte provisoirement applicable dit loi du 31 décembre 1940 réglementant la profession d'architecte;

Vu l'ordonnance n° 45-1283 du 15 juin 1945,

Arrêtent:

Art. 1er. — Un concours sur titres et sur épreuves pour l'admission au poste d'architecte des bâtiments de France, chef d'agence pour l'entretien des monuments historiques et des bâtiments de l'Etat est ouvert au ministère de l'éducation nationale (direction de l'architecture).

Le nombre des places mises au concours est fixé à dix, dont trois places au minimum sont réservées aux bénéficiaires des dispositions de l'ordonnance n° 45-1283 du 15 juin 1945 (*Journal officiel* du 16 juin 1945) visant les prisonniers, déportés, mobilisés, victimes des lois d'exception.

Art. 2. — Pour être admis à prendre part au concours, les candidats doivent être Français et satisfaire aux conditions fixées par l'acte provisoirement applicable dit loi du 31 décembre 1940 réglementant la profession d'architecte.

Ils doivent être âgés de vingt-cinq ans au moins.

Art. 3. — Les demandes d'admission au concours devront être établies sur papier libre, et adressées au ministre de l'éducation nationale (direction de l'architecture, bureau du personnel gestion et contrôle financier), 3, rue de Valois, Paris (1er) avant le 15 mai 1948.

Art. 4. — Un arrêté ultérieur fixera la composition du jury et le programme des épreuves.

Art. 5. — Les candidats ne pourront avoir entre eux aucune communication, ni consulter aucun document.

Le jury assurera l'anonymat des épreuves.

Art. 6. — Le directeur de l'architecture est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 11 mars 1948.

Le ministre de l'éducation nationale,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
HENRI VIGUIER.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur adjoint du cabinet,
GUY LHÉRAULT.

Pour le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative et par délégation:
Le directeur du cabinet,
VINCENT BOURRÉS.

Nombre d'élèves à admettre à l'école normale supérieure de jeunes filles à la suite du concours de 1948.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu le décret du 13 juillet 1916;

Vu l'arrêté du 9 février 1948 fixant la date des épreuves écrites du concours de 1948 pour l'entrée à l'école normale supérieure de jeunes filles et pour les bourses de licence.

Arrête:

Article unique. — Le nombre des élèves à admettre à l'école normale supérieure de jeunes filles à la suite du concours de 1948 est fixé ainsi qu'il suit:

1° Section des lettres, de 18 au minimum à 26 au maximum;

2° Section des sciences, de 12 au minimum à 16 au maximum.

Fait à Paris, le 16 mars 1948.

Pour le ministre et par délégation:
Le chef du cabinet,
ROGER DAVID.

Admission en sixième.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu l'arrêté du 8 septembre 1947 relatif à l'admission dans les classes de sixième des lycées et collèges classiques, modernes et techniques et des cours complémentaires;

La section permanente du conseil de l'enseignement du second degré entendue dans sa séance du 4 mars 1948,

Arrête:

Article unique. — Les articles 2 et 14 de l'arrêté susvisé du 8 septembre 1947 sont modifiés comme suit:

« *Art.* 2 (nouveau). — Ils doivent être âgés de onze ans au moins et douze ans au plus au 31 décembre de l'année en cours.

« Toutefois, des dispenses d'âge pourront être accordées par l'inspecteur d'académie. Elles ne pourront excéder un an en plus qu'à titre exceptionnel et ne pourront en aucun cas excéder un an en moins.

« Dans les départements et territoires de la France d'outre-mer, les limites d'âge supérieures pourront, sur décision des autorités universitaires locales, être automatiquement reculées d'un an.

« Les limites d'âge instituées par le présent arrêté sont applicables aux candidats qui sollicitent une bourse nationale de 1re série pour la classe de sixième.

« *Art.* 14 (nouveau). — Le directeur de l'enseignement du second degré, le directeur de l'enseignement technique et le directeur du premier degré sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui entrera en vigueur en 1948 et qui sera publié au *Journal officiel* de la République française ».

Fait à Paris, le 16 mars 1948.

Pour le ministre et par délégation:
Le chef du cabinet,
ROGER DAVID.

Agrégation de philosophie.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu l'arrêté du 18 juin 1904 portant statut de l'agrégation, modifié par les arrêtés des 6 août 1909, 24 février 1910, 10 juillet 1922, 5 janvier 1932, 11 décembre 1935, 31 mars 1938, 29 juillet 1938 et l'acte dit arrêté du 31 octobre 1940;

La section permanente du conseil de l'enseignement du second degré entendue dans sa séance du 4 mars 1948,

Arrête:

Art. 1er. — Les dispositions de l'article 2 de l'arrêté susvisé du 18 juin 1904, modifié par les textes subséquents également susvisés, sont modifiées à nouveau en ce qui concerne les épreuves de l'agrégation de philosophie:

. . . . . .

Epreuves préparatoires du premier degré.
(Sans changement.)

Epreuves préparatoires du deuxième degré.

« Une leçon après deux heures et demie de préparation surveillée sur un sujet tiré au sort de l'ordre de ceux qu'un professeur peut être appelé à traiter dans une classe de philosophie. Durée maximum: 40 minutes.

« Les ouvrages demandés par les candidats seront, autant que possible, mis à leur disposition. »

Epreuves définitives.
(Sans changement.)

. . . . . .

Art. 2. — Le directeur de l'enseignement du second degré est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui entrera en application pour la session de 1948 et qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 17 mars 1948.

Pour le ministre et par délégation:
Le chef du cabinet,
ROGER DAVID.

Création de comités techniques paritaires.

Rectificatif au *Journal officiel* du 31 janvier 1948: page 1032, 1re colonne, au lieu de: « Art. 5. — Il est créé auprès de l'inspecteur général de l'instruction publique, directeur des services de l'enseignement primaire de la Seine... », lire: « Art. 5. — Il est créé auprès de l'inspecteur général de l'instruction publique, directeur des services d'enseignement de la Seine... ».

Dates des examens organisés en 1948 pour la délivrance des diplômes professionnels.

Rectificatif au *Journal officiel* du 22 février 1948: page 1943, 3e colonne, au lieu de: « Brevet d'enseignement commercial 2e degré, 2e partie: 5 juin », lire: « Brevet d'enseignement commercial 2e degré, 2e partie: 5 juillet ».

Administration centrale.

Par arrêté en date du 23 mars 1948, les assistants administrateurs 1er échelon à l'administration centrale sont reclassés ainsi qu'il suit au 2e échelon de leur grade:

(A compter du 1er juin 1947.)

M. Coulon (Lucien), Mlle Delleré (Ginette), M. Gobin (Francis), Mme Seigneur (Geneviève).

(A compter du 1er octobre 1947.)

M. Brunel (Léon).

Administration générale.

Par arrêté en date du 5 mars 1948, M. Piperaud (André), est réintégré en qualité de commis d'ordre et de comptabilité de 3e classe à l'administration centrale et affecté à la direction de l'administration générale (2e sous-direction, 6e bureau), à compter du 21 décembre 1947.

Par arrêté en date du 8 mars 1948, M. Chauderlot (Henri), admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite, est nommé chef de service honoraire au ministère de l'éducation nationale.

Nomination du trésorier de l'exposition nationale du travail.

Par arrêté en date du 17 mars 1948, M. Waeles, industriel, conseiller de l'enseignement technique, demeurant à Montreuil-sous-Bois, est nommé trésorier de l'exposition nationale du travail Les Meilleurs ouvriers de France, en remplacement de M. Chalvignac, démissionnaire.

Liste des candidats ayant subi avec succès les épreuves de l'examen final en vue de l'obtention du diplôme d'expert comptable (session 1947).

Avec soutenance de mémoire.
(Conformément au décret du 3 avril 1942 provisoirement applicable.)

1 MM. Poly (Jean).
2 Reydel (André).
3 Mlle Carasso (Rose).
4 Mme Bouchon (Marie-Madeleine).
4 MM. Boscher (André).
6 Preud'homme (Henri).
7 Morvillier (Jacques).
8 Lebois (Robert).
9 Henault (André).
10 Faivre (Pierre).
10 Paquet (Claude).
12 Pavie (Albert).
13 Castel (Claude).
14 Mignon (Pierre).
14 Rollin (Pierre).
16 Natal (Jean).
17 Bardenet (Robert).
18 Angeli (Marcel).
18 Chiaroni (Albert).
20 Saillour (Jean).
21 Pain-Savanier (René).
22 Masson (Etienne).
23 Moget (Jean).
24 Vaution (Jean-Marie).
25 Roguet (Gérard).
25 Nove-Josserand.
25 Vachon (Gabriel).
28 Dussoulier (Paul).
28 Patte (Jean).
30 Cordonnier (Raymond).
31 Blanc (Pierre).
31 Devèze (Georges).
33 Clément (Maurice).
33 Michaud (Philippe).
33 Rosset (Charles).
36 Labille (Robert).
37 Verny (Georges).
38 Jaume (Lucien).
39 Deparis (Marceau).
40 Gunet (Antoine).
40 Bonno (Hubert).
42 Perriot (Raymond).
43 Garbet (Marcel).

Deuxième partie sans soutenance de mémoire.
(En application du décret du 20 avril 1940.)

Centre de Paris.

1 MM. Valla (Paul).
2 Moget (Jean).
3 Dieterlé (Roger).
4 Vergnaud (Marcel).

Centre d'Alger.

1 MM. Assas (Charles).
2 Aubry (René).

MINISTÈRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret n° 48-481 du 19 mars 1948 fixant le taux et les conditions d'attribution des indemnités allouées au personnel des postes et télécommunications de la France d'outre-mer en service dans la métropole.

Le président du conseil des ministres,

Vu l'article 7 de l'ordonnance n° 45-14 du 6 janvier 1945 portant réforme des traitements des fonctionnaires de l'Etat et aménagement des pensions civiles et militaires,

Vu l'ordonnance n° 45-1530 du 11 juillet 1945 relative à la revision des traitements des fonctionnaires des cadres généraux des colonies;

Vu le décret n° 45-1541 du 11 juillet 1945 concernant la fixation des soldes du personnel des cadres généraux relevant du ministère des colonies;

Vu le décret du 23 août 1944 portant création d'un cadre général des transmissions coloniales et les textes subséquents;

Vu le décret n° 45-0123 du 20 décembre 1945 relatif aux traitements et aux classes du personnel des transmissions coloniales et les textes qui l'ont modifié;

Vu le décret n° 47-2424 du 31 décembre 1947 portant modification de l'appellation du service des transmissions coloniales;

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer et l'avis conforme du ministre des finances et des affaires économiques;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Les taux et conditions d'attribution des indemnités accordées au personnel des postes et télécommunications de la France d'outre-mer en service dans la métropole à des titres divers (indemnités allouées en rémunération de travaux supplémentaires effectivement réalisés, indemnité pour connaissances spéciales) sont fixés conformément aux dispositions des articles ci-après:

TITRE Ier

Indemnité pour travail supplémentaire.

Art. 2. — Lorsque les nécessités du service l'exigent, mais à titre exceptionnel, le personnel appartenant au cadre général des postes et télécommunications de la France d'outre-mer peut être tenu d'effectuer des heures supplémentaires de travail.

Sont considérées comme heures supplémentaires celles qui sont accomplies en sus de la durée normale du travail fixée par les règlements intérieurs des bureaux ou services. Toutefois, il n'est pas fait état des prolongations accidentelles de vacation d'une durée inférieure à une demi-heure. La durée des travaux supplémentaires ne peut excéder par mois une heure par jour ouvrable pour chaque agent.

Ces heures doivent, en principe, être compensées par un repos d'égale durée accordé au plus tard dans la quinzaine qui suit celle au cours de laquelle le travail a été fourni.

Art. 3. — Les catégories de personnel ci-dessus désignées ne peuvent en aucun cas recevoir une rétribution supplémentaire basée sur un tarif horaire:

Fonctionnaires classés dans la catégorie « Personnel supérieur » prévue à l'article 2 du décret du 23 août 1944 portant création du cadre général des transmissions coloniales.

Art. 4. — Toute heure de travail effectuée de jour (entre 6 heures et 21 heures) en sus de la durée réglementaire de la journée de travail et qui ne peut être compensée dans les conditions prévues au troisième alinéa de l'article 2, donne lieu à l'attribution d'une rémunération horaire fixée comme suit:

CATÉGORIES	A COMPTER du 1er février 1945.	A COMPTER du 1er décembre 1945.
Ingénieur adjoint radioélectricien des deux classes supérieures; ingénieur adjoint des installations des deux classes supérieures; contrôleur rédacteur principal de 1re, 2e et 3e classe; chef de centre radioélectricien; chef de section des installations radioélectriques et chef de section des centraux téléphoniques et télégraphiques; contrôleur principal des services d'exploitation; chef de poste radioélectricien; contrôleur principal des installations radioélectriques; contrôleur principal des centraux téléphoniques et télégraphiques; contrôleur du service des installations; contrôleur du service des lignes; contrôleur rédacteur des 1re et 2e classe; contrôleur des services d'exploitation de 1re et de 2e classe; conducteur du service des installations de 1re, 2e et 3e classe; conducteur du service des lignes de 1re, 2e et 3e classe; vérificateur principal du service des installations de 1re, 2e et 3e classe; chef d'équipe principal du service des lignes de 1re, 2e et 3e classe.....	38	50
Ingénieur adjoint radioélectricien et ingénieur adjoint des installations des deux classes inférieures; contrôleur rédacteur de 3e classe; contrôleur des services d'exploitation de 3e et 4e classe; conducteur du service des installations de 4e classe; conducteur du service des lignes de 4e classe; vérificateur principal du service des installations de 4e classe; chef d'équipe principal du service des lignes de 4e classe; sous-chef de poste radioélectricien; contrôleur des installations radioélectriques; contrôleur des centraux téléphoniques et télégraphiques; vérificateur du service des installations; chef d'équipe du service des lignes.	25	40

Art. 5. — A compter du 1er août 1946, les taux horaires prévus à l'article ci-dessous sont fixés conformément au tableau ci-après:

CATÉGORIES	TAUX pour chaque heure supplémentaire accomplie au cours d'un mois.		TAUX applicable aux travaux effectués.	
	Jusqu'au total de 14 h.	Au delà du total de 14 h.	Les dimanches et jours fériés.	De nuit, entre minuit et sept heures
	francs.	francs.	francs.	francs.
Ingénieur adjoint radioélectricien des deux classes supérieures; ingénieur adjoint des installations des deux classes supérieures; contrôleur rédacteur principal de 1re, 2e et 3e classe; chef de centre radioélectricien; chef de section des installations radioélectriques et chef de section des centraux téléphoniques et télégraphiques; contrôleur principal des services d'exploitation; chef de poste radioélectricien; contrôleur principal des installations radioélectriques; contrôleur principal des centraux téléphoniques et télégraphiques; contrôleur du service des lignes; contrôleur du service des installations; contrôleur rédacteur de 1re et 2e classe; contrôleur des services d'exploitation de 1re et 2e classe; conducteur du service des installations de 1re, 2e et 3e classe; conducteur du service des lignes de 1re, 2e et 3e classe; vérificateur du service des installations de 1re, 2e et 3e classe; chef d'équipe principal du service des lignes de 1re, 2e et 3e classe.....	75	90	125	150
Ingénieur adjoint radioélectricien des deux classes inférieures; ingénieur adjoint des installations des deux classes inférieures; contrôleur rédacteur de 3e classe; contrôleur des services d'exploitation de 3e et 4e classe; conducteur du service des installations de 4e classe; conducteur du service des lignes de 4e classe; vérificateur principal du service des installations de 4e classe; chef d'équipe principal du service des lignes de 4e classe; sous-chef de poste radioélectricien; contrôleur des installations radioélectriques; contrôleur des centraux téléphoniques et télégraphiques; vérificateur du service des installations; chef d'équipe du service des lignes.....	60	72	100	120

TITRE II

Indemnités pour connaissances spéciales.

Art. 6. — Il est alloué aux agents du cadre général des postes et télécommunications de la France d'outre-mer utilisant dans les services l'une des langues anglaise, allemande ou espagnole et qui ont satisfait aux épreuves d'un examen, dont les conditions seront fixées par arrêté du ministre de la France d'outre-mer, une prime spéciale de 300 F par mois d'utilisation.

Seront toutefois dispensés de subir les épreuves de cet examen, les fonctionnaires métropolitains détachés qui auraient déjà subi avec succès le ou les examens analogues de leur cadre d'origine.

Art. 7. — Le nombre et la répartition des primes de langue sont fixés par arrêté du ministre de la France d'outre-mer, après avis de l'inspecteur général chef du service des postes et télécommunications de la France d'outre-mer.

TITRE III

Indemnités d'enseignement.

Art. 8. — Il est alloué au personnel du cadre général des postes et télécommunications de la France d'outre-mer chargé d'assurer, en sus de ses attributions normales, des cours professionnels des postes, télégraphes et téléphones ou de radiotélégraphie, une indemnité spéciale de 100 F par séance d'enseignement d'une durée de deux heures, sais qu'il puisse être attribué à un même agent plus d'une indemnité par jour.

Art. 9. — La correction des devoirs demandés aux élèves donne lieu en outre à l'attribution d'une allocation spéciale fixée à 3 F par devoir ou composition corrigée.

TITRE IV

Dispositions générales.

Art. 10. — Les indemnités prévues par le présent décret se substituent, le cas échéant, aux indemnités de même nature précédemment fixées.

Art. 11. — Le ministre de la France d'outre-mer est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et dont les dispositions auront effet à compter du 1er février 1945.

Fait à Paris, le 19 mars 1948.

SCHUMAN.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la France d'outre-mer,
PAUL COSTE-FLORET.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
RENÉ MAYER.

Le secrétaire d'Etat au budget,
MAURICE BOURGÈS-MAUNOURY.

Décret du 19 mars 1948 portant désignation du secrétaire général par intérim de l'Oubangui-Chari.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer;

Vu le décret du 10 juillet 1920 portant réorganisation du personnel des administrateurs des colonies, et les textes qui l'ont modifié, notamment le décret du 23 avril 1945;

Vu le décret du 6 avril 1928 concernant les secrétaires généraux des colonies et les textes qui l'ont modifié;

Vu le décret du 1er mai 1946 portant fixation du traitement des secrétaires généraux des colonies;

Vu le décret du 16 octobre 1946 portant réorganisation administrative de l'Afrique équatoriale française, modifié notamment par le décret du 30 décembre 1946;

Vu le décret du 24 mars 1947 portant nomination de M. Lacour en qualité de secrétaire général de l'Oubangui-Chari,

Décrète:

Art. 1er. — M. Even (Auguste), administrateur de 1re classe des colonies, est chargé, par intérim, des fonctions de secrétaire général de l'Oubangui-Chari, en remplacement de M. Lacour, autorisé à rentrer en congé dans la métropole.

Art. 2. — Le ministre de la France d'outre-mer est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 mars 1948.

SCHUMAN.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la France d'outre-mer,
PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 19 mars 1948 mettant fin au détachement d'un magistrat.

Par décret en date du 19 mars 1948 et sur la demande de l'intéressé, il est mis fin au détachement réalisé par le décret du 23 décembre 1947, plaçant M. de Montera, président de la cour d'appel de l'Afrique occidentale française, délégué dans les fonctions de président de la cour de justice de l'Indochine, dans la position de service détaché prévue par l'article 60 du décret du 22 août 1938 sur le statut de la magistrature coloniale.

Décret n° 48-397 portant attribution d'un acompte aux personnels des cadres régis par décret relevant du ministère de la France d'outre-mer en service dans les territoires appartenant à la zone du franc C. F. A. et en Indochine.

Rectificatif au *Journal officiel* du 10 mars 1948, page 2151, 1re colonne, article 1er, dernier alinéa, au lieu de: « l'acompte sur le sort... », lire: « l'acompte suit le sort... »; article 2, cinquième ligne, au lieu de: « ...du présent décret... », lire: « ...du décret... » (le reste sans changement).

Décret n° 48-433 modifiant les décrets des 13 juin 1912, 26 mai 1944 et 13 décembre 1944 portant règlement des indemnités allouées aux fonctionnaires, employés et agents civils des services coloniaux ou locaux voyageant isolément dans les territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer

Rectificatif au *Journal officiel* du 14 mars 1948: page 2609, 1re colonne, article 1er, au lieu de: « Art. 1er. — Les articles 6, 7 (modifiés par le décret du 25 mai 1944)... », lire: « Art. 1er. — Les articles 6, 7 (modifié par le décret du 25 mai 1944)... »

Décret n° 48-434 abrogeant les dispositions du décret n° 46-783 du 19 avril 1946 accordant des avantages en nature au directeur des affaires économiques du gouvernement général de Madagascar.

Rectificatif au *Journal officiel* du 14 mars 1948: page 2611, 1re colonne, article 2, au lieu de: « Art. 2. — Par mesure transitoire, le titulaire du poste de directeur des affaires économiques du gouvernement général de Madagascar auquel auront été accordés à la date de la promulgation du présent décret dans ce texte... », lire: « Art. 2. — Par mesure transitoire, le titulaire du poste de directeur des affaires économiques du gouvernement général de Madagascar auquel auront été accordés à la date de la promulgation du présent décret dans ce territoire... ».

Administration centrale.

Par arrêté en date du 19 mars 1948, est promue secrétaire d'administration de 1re classe (1er échelon), à compter du 8 septembre 1946:

Mme Colin (Paulette), secrétaire d'administration de 2e classe (3e échelon).

Agriculture aux colonies.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 8 mars 1948, M. Denis (Georges), inspecteur général de 2e classe des services de l'agriculture aux colonies, a été promu à la 1re classe de son grade, pour compter du 1er juillet 1947.

L'intéressé, atteint par la limite d'âge, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite pour ancienneté.

Chemins de fer coloniaux.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 27 février 1948, une bonification d'ancienneté pour services militaires de 1 an 6 mois 5 jours a été accordée à M. Laine (Henri), chef de dépôt des chemins de fer coloniaux (échelle II, échelon 4).

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 2 mars 1948, M. Jaffre (Georges), inspecteur principal adjoint des chemins de fer coloniaux (échelle 3, échelon 8), atteint par la limite d'âge, a été admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite pour ancienneté de services.

Eaux et forêts des colonies.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 16 mars 1948, M. Bena (Paul), inspecteur principal de 2e classe des eaux et forêts des colonies, a été reclassé ainsi qu'il suit, à compter du 1er janvier 1946, tant au point de vue de l'ancienneté que de la solde:

Situation au 31 décembre 1945 avant le reclassement.

Grade et classe: inspecteur principal de 2e classe.
Date de promotion: 1er juillet 1945.
Ancienneté: 6 mois.
Prime d'ancienneté dont l'intéressé n'a pas bénéficié lors du reclassement réalisé par arrêté des 9 février 1945 et 28 mars 1946: 5 ans.

Situation au 1er janvier 1946 après le reclassement.

Grade et classe: inspecteur principal de 1re classe.
Ancienneté dans la classe: 3 ans 6 mois.

Elevage et industries animales des colonies.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 12 mars 1948, ont été nommés vétérinaires stagiaires du service de l'élevage et des industries animales des colonies à compter du 1er janvier 1948, tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté:

MM. Barthe (Jacques), Dumoutet (Edouard), Dussert (Jean), Filippini (Roger), Laude (Jean), Letroteur (Roger), Politzer (Jean), Rivière (Raymond), Vandenbussche (Jean), Sacquet (Edmond).

Officiers d'artillerie et officiers de gendarmerie.

Par arrêté du 4 mars 1948, M. le lieutenant d'artillerie Bruneau de la Salle (Guy) est mis à la disposition du haut commissaire de la République française à Madagascar et dépendances et placé hors cadres à compter du jour de son embarquement.

La rémunération de cet officier, qui supportera les retenues légales sur la solde d'activité qui lui serait allouée s'il était dans les cadres, sera imputée, à compter du jour de son embarquement, au budget de Madagascar.

Pendant toute la période de son service dans la position hors cadres à Madagascar, cet officier figurera sur les contrôles dans la catégorie des personnels hors cadres en mission.

Par arrêté du 4 mars 1948, M. le chef d'escadron de gendarmerie Touya (Alfred-Henri) est mis à la disposition du haut commissaire de la République française à Madagascar et dépendances et placé hors cadres à compter du jour de son embarquement.

La rémunération de cet officier, qui supportera les retenues légales sur la solde d'activité qui lui serait allouée s'il était dans les cadres, sera imputée, à compter du jour de son embarquement, au budget de Madagascar.

Pendant toute la période de son service dans la position hors cadres à Madagascar, cet officier figurera sur les contrôles dans la catégorie des personnels hors cadres en mission.

Services pénitentiaires de l'Indochine.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 5 mars 1948, M. Francisque (Marie-Joseph-Ange), gardien principal hors classe des services pénitentiaires de l'Indochine, a été réintégré dans ses fonctions pour compter du 16 septembre 1941, tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté.

Transmissions coloniales.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 23 décembre 1947, M. Courtillet (Léonce), contrôleur principal des postes, télégraphes et téléphones (au traitement de 126.000 F) avec ancienneté au 26 janvier 1943), mis à la disposition du ministère de la France d'outre-mer dans les conditions de l'article 33 de la loi du 30 décembre 1943, est détaché dans le cadre général des transmissions coloniales avec le grade de contrôleur principal de 3e classe après trois ans (au traitement de 129.000 F) avec une ancienneté civile conservée de trois ans, 2 mois et dix-neuf jours.

Le présent détachement prendra effet, tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté, pour compter du 15 avril 1945.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 23 décembre 1947, M. Amoros (Antoine), inspecteur du cadre métropolitain des postes, télégraphes et téléphones, à l'échelon de 150.000 F à compter du 26 mars 1943, mis à la disposition du ministère de la France d'outre-mer dans les conditions de l'article 33 de la loi du 30 décembre 1943, est détaché dans le cadre général des transmissions coloniales avec le grade d'inspecteur de 1re classe (solde 180.000 F) avec une ancienneté civile conservée de deux ans et dix-neuf jours.

Le présent détachement prendra effet, tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter du 15 avril 1945.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 20 février 1948, l'arrêté no 121 du 16 janvier 1948 portant intégration dans le cadre général des transmissions coloniales est annulé en ce qui concerne M. Tran Phu Tri.

M. Tran Phu Tri est intégré dans le cadre général des transmissions coloniales pour compter du 1er octobre 1941, au grade de contrôleur rédacteur de 1re classe avec une ancienneté civile de neuf mois.

La présente intégration aura effet pour compter du 1er octobre 1944 tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 20 février 1948, M. Poytevin-Desmartis (Lionel), est intégré dans le cadre général des transmissions coloniales (personnel de contrôle et de maîtrise, service radioélectriques) au grade de sous-chef de poste de 3e classe avec une ancienneté civile de un an, neuf mois et cinq ans de rappels pour services militaires.

M. Lariche (Victor), est intégré dans le cadre général des transmissions coloniales (Personnel) de contrôle et de maîtrise, service radioélectrique) au grade de contrôleur de 3e classe des installations radioélectriques en conservant un an, six mois, un jour d'ancienneté civile.

Les présentes intégrations prennent effet pour compter du 1er octobre 1944, tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 12 mars 1948, M. Heulin (Gaston), contrôleur principal de 1re classe après trois ans des centraux téléphoniques et télégraphiques du cadre général des transmissions coloniales, est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite pour ancienneté

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 14 janvier 1948, M. Richaud (Paul), contrôleur des postes, télégraphes, téléphones (au traitement de 90.000 F avec ancienneté au 21 janvier 1940) est détaché dans le cadre général des transmissions coloniales avec le grade de contrôleur de 1re classe (traitement de 96.000 F avec une ancienneté civile conservée de quatre ans, six mois, vingt-sept jours).

Le présent détachement prendra effet tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter du 15 avril 1945.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 16 mars 1948, a été acceptée la démission de son emploi offerte par M. Fouque (Maurice), contrôleur stagiaire des transmissions coloniales.

Travaux météorologiques.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 12 mars 1948:

Sont inscrits au tableau principal d'avancement de l'année 1946 du personnel du cadre colonial des ingénieurs des travaux météorologiques les fonctionnaires dont les noms suivent:

Pour le grade d'ingénieur des travaux météorologiques de 4e classe.

M. Warnet (Raymond).

Pour la 3e classe du grade d'ingénieur-adjoint des travaux météorologiques.

MM. Razafamahizo (Paul).
Ilin (Stéphen).
Clément (Hippolyte).
Lapierre-Armande (Louis).
Mlle Lauréat (Rachel).

Est inscrit au tableau principal d'avancement de l'année 1947 du personnel du cadre colonial des ingénieurs des travaux météorologiques:

Pour la 3e classe du grade d'ingénieur adjoint des travaux météorologiques.

M. Jean-Baptiste Marcel.

Est inscrit au tableau complémentaire d'avancement de l'année 1947 du personnel du cadre colonial des ingénieurs des travaux météorologiques:

Pour la 2e classe du grade d'ingénieur adjoint des travaux météorologiques.

M. Ilin (Stéphen).

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 12 mars 1948:

Sont promus pour compter du 1er janvier 1946 tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté, les fonctionnaires du cadre colonial des ingénieurs des travaux météorologiques dont les noms suivent:

Au grade d'ingénieur des travaux météorologiques de 4e classe.

M. Warnet (Raymond), rappels militaires conservés: 12 jours.

A la 3e classe du grade d'ingénieur adjoint des travaux météorologiques.

MM. Razafamahizo (Paul).
Ilin (Stéphen), rappels militaires conservés: 1 an.
Clément (Hippolyte).
Lapierre-Armande (Louis), rappels militaires conservés: 6 mois
Mlle Lauréat (Rachel).

Est promu dans le cadre colonial des ingénieurs des travaux météorologiques pour compter du 1er janvier 1947 tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté:

A la 3e classe du grade d'ingénieur adjoint des travaux météorologiques.

M Jean-Baptiste Marcel, rappels militaires conservés: 1 an.

Est promu dans le cadre colonial des ingénieurs des travaux météorologiques pour compter du 1er juillet 1947 tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté.

A la 2e classe du grade d'ingénieur adjoint des travaux météorologiques.

M. Ilin (Stéphen), rappels militaires conservés: 6 mois.

Tableau complémentaire d'avancement de classe des secrétaires d'administration (année 1946).

Secrétaire d'administration de 2e classe (3e échelon) proposé pour secrétaire d'administration de 1re classe (1er échelon).

Mme Colin (Paulette), pour compter du 8 septembre 1946.

Fait à Paris, le 19 mars 1948.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

Décret du 19 mars 1948 fixant pour les années 1948 et 1949 les réserves de pêche sur les canaux et cours d'eau navigables canalisés.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des travaux publics et des transports,

Vu la loi du 31 mai 1865 relative à la pêche fluviale, et notamment les articles 1er, 2, 3, et 7;

Vu la loi du 7 mai 1946 introduisant en Alsace et en Lorraine les lois sur la pêche fluviale;

Vu le décret du 27 août 1939 concernant les parties de canaux et de cours d'eau navigables canalisés à réserver pour la reproduction du poisson, et le tableau y annexé, ensemble les actes dits décret du 1er juin 1941 et décret du 26 février 1942 et le décret du 27 septembre 1946 qui ont complété ou modifié ledit tableau;

Vu le décret du 7 octobre 1941 maintenant sans modification jusqu'au 31 décembre de l'année suivant la date de cessation des hostilités les réserves créées par le décret du 27 août 1939 et les textes subséquents;

Vu le décret du 27 août 1939, concernant les parties des canaux et cours d'eau navigables ou flottables des départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin à réserver pour la reproduction du poisson;

Vu les avis des conseils généraux des départements intéressés;

Le conseil d'Etat (section des travaux publics) entendu;

Décrète:

Art. 1er. — Les parties des canaux et cours d'eau désignés aux tableaux annexés aux décrets du 27 août 1939 susvisés, compte tenu des modifications apportées par les décrets des 1er juin 1941, 25 février 1942 et 27 septembre 1946, demeurent réservées pour la reproduction du poisson jusqu'au 31 décembre 1949.

Les dispositions des articles 2 à 6 des décrets des 27 août 1939 continueront de s'y appliquer pendant la période définie au paragraphe précédent.

Art. 2. — Le ministre des travaux publics et des transports est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 mars 1948.

SCHUMAN.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des travaux publics et des transports,

CHRISTIAN PINEAU.

Décret du 19 mars 1948 portant modification du taux de versement au fonds de réserve des réseaux de voies ferrées d'intérêt local des Côtes-du-Nord exploités par la régie départementale des chemins de fer des Côtes-du-Nord.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des travaux publics et des transports,

Vu la loi du 21 mars 1900 qui a déclaré d'utilité publique l'établissement, dans le département des Côtes-du-Nord, d'un premier réseau de chemins de fer d'intérêt local;

Vu la loi du 28 mars 1912, qui a déclaré d'utilité publique l'établissement, dans le département des Côtes-du-Nord, d'un deuxième réseau de chemins de fer d'intérêt local;

Vu la loi du 31 juillet 1913 sur les voies ferrées d'intérêt local, modifiée par celle du 22 avril 1916 et par le décret du 23 octobre 1935;

Vu les lois des 28 juin et 8 juillet 1921 qui ont autorisé le rachat et l'exploitation en régie, par le département des deux réseaux susvisés;

Vu le décret du 26 juin 1915 portant règlement d'administration publique sur les voies ferrées d'intérêt local exploitées directement ou affermées par les départements et les communes;

Vu la délibération du conseil d'administration de la régie départementale des chemins de fer des Côtes-du-Nord du 30 mai 1947;

Vu le rapport du service du Contrôle du 12 juin 1947;

Vu la lettre du préfet des Côtes-du-Nord du 18 juin 1947;

Vu l'avis de l'inspecteur général du contrôle des voies ferrées d'intérêt local du 9 août 1947;

Vu la lettre du ministre de l'intérieur du 3 septembre 1947;

Vu la lettre du ministre de l'économie nationale du 1er octobre 1947;

Le conseil d'Etat (section des travaux publics) entendu:

Décrète:

Art. 1er. — Le taux de versement au fonds de réserve des deux réseaux exploités par la régie départementale des chemins de fer des Côtes-du-Nord est porté de 150 et 200 F à 1.500 F par kilomètre et par an.

Art. 2. — Le montant du fonds de réserve à partir duquel le prélèvement annuel constitutif de ce fonds cessera d'être effectué sur les recettes de l'exploitation est porté de 2.000 à 15.000 F par kilomètre de ligne.

Art. 3. — Le ministre des travaux publics et des transports est chargé de l'exécution du présent décret qui sera inséré au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 mars 1948.

SCHUMAN.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des travaux publics et des transports,

CHRISTIAN PINEAU.

Décret du 19 mars 1948 augmentant le maximum des emprunts que la chambre de commerce d'Oran est autorisée à contracter pour le financement des travaux d'agrandissement du port d'Oran vers l'Est.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des travaux publics et des transports, du ministre de l'industrie et du commerce, du ministre de l'intérieur et du ministre des finances et des affaires économiques,

Vu la loi du 9 avril 1898 sur l'organisation des chambres de commerce rendue exécutoire en Algérie par le décret du 30 octobre 1898;

Vu le décret du 23 août 1898, modifié par les décrets des 23 octobre 1934, 30 octobre 1935 et 21 février 1936 sur le gouvernement et la haute administration de l'Algérie;

Vu les actes provisoirement applicables dits « loi » du 23 février 1941 concernant la perception des péages dans les ports maritimes, « décrets » du 26 avril 1941 pris pour l'application de cette loi et « décret » du 18 octobre 1941 étendant à l'Algérie les dispositions de la loi et du décret susvisés;

Vu la loi du 30 avril 1934 relative au nouvel agrandissement du port d'Oran vers l'Est et à la concession de terre-pleins à la chambre de commerce d'Oran, notamment l'article 5;

Vu le décret du 20 octobre 1937 fixant à 76 millions de francs le montant des emprunts que la chambre de commerce d'Oran est autorisée à contracter, en exécution de ladite loi;

Vu la délibération du 21 août 1946 par laquelle la chambre de commerce d'Oran a demandé le relèvement du maximum des emprunts qu'elle est autorisée à contracter par application de l'article 5 de la loi du 30 avril 1924.

Décrète:

Art. 1er. — Est porté à 163 millions de francs le maximum des emprunts que la chambre de commerce d'Oran est autorisée à contracter par application de l'article 5 de la loi du 30 avril 1924.

Art. 2. — Le ministre des travaux publics et des transports, le ministre de l'industrie et du commerce, le ministre de l'intérieur et le ministre des finances et des affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et inséré au *Journal officiel* de l'Algérie.

Fait à Paris, le 19 mars 1948.

SCHUMAN.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des travaux publics et des transports,

CHRISTIAN PINEAU.

Le ministre de l'intérieur,

JULES MOCH.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

RENÉ MAYER.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

ROBERT LACOSTE.

Décret du 19 mars 1948 autorisant la chambre de commerce de Boulogne-sur-Mer à contracter un emprunt.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des travaux publics et des transports, du ministre de l'industrie et du commerce et du ministre des finances et des affaires économiques,

Vu la loi du 9 avril 1898 sur les chambres de commerce;

Vu l'acte dit loi du 23 février 1941, et notamment l'article 9 relatif à la perception des péages dans les ports maritimes de commerce;

Vu le décret du 22 juin 1934 qui a autorisé la chambre de commerce de Boulogne-sur-Mer à contracter, sous la garantie des péages perçus au port de Boulogne, un emprunt de 16 millions de francs en vue d'assurer l'exécution des travaux d'amélioration et d'extension du port de Boulogne, ledit emprunt ayant été réalisé auprès de la caisse des dépôts et consignations, à un taux d'intérêt de 5 p. 100 et en trois tranches successives, dont les deux premières s'élèvent au total de 14 millions de francs;

Vu la délibération du 3 octobre 1947 de la chambre de commerce de Boulogne-sur-Mer,

Décrète:

Art. 1er. — La chambre de commerce de Boulogne-sur-Mer est autorisée à contracter un emprunt de 12.271.464 F, dont le montant sera affecté au remboursement anticipé des deux premières tranches s'élevant à 14 millions de francs de l'emprunt de 16 millions de francs contracté par elle en vertu du décret du 22 juin 1934.

Cet emprunt gagé sur les péages perçus au profit de la chambre de commerce au port de Boulogne-sur-Mer et toujours remboursable par anticipation, pourra être réalisé à un taux d'intérêt n'excédant pas 4,60 p. 100 et dans les conditions prévues par le décret susvisé du 22 juin 1934.

L'amortissement de cet emprunt s'effectuera dans un délai maximum de quinze années.

Le taux d'intérêt et la durée d'amortissement pourront être modifiés par le ministre des travaux publics et des transports en accord avec le ministre de l'industrie et du commerce et le ministre des finances et des affaires économiques.

Art. 2. — Le ministre des travaux publics et des transports, le ministre de l'industrie et du commerce et le ministre des finances et des affaires économiques sont chargés,

chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 mars 1948.

SCHUMAN.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des travaux publics et des transports,
CHRISTIAN PINEAU.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
RENÉ MAYER.

Le ministre de l'industrie et du commerce,
ROBERT LACOSTE.

Décret du 19 mars 1948 portant nomination à titre posthume dans l'ordre du Mérite maritime.

Par décret en date du 19 mars 1948, est nommé à titre posthume au grade de chevalier dans l'ordre du Mérite maritime:

M. Le Cozannet (Pierre) (le Havre 7881), patron au bornage. (Médaille de sauvetage, croix de guerre 1914-1918, médaille de Syrie.)

Institution au port d'Arcachon d'une taxe sur la valeur du poisson débarqué.

Le ministre des travaux publics et des transports et le ministre de l'intérieur,

Vu la loi du 5 avril 1884, 7 avril 1902 et 18 novembre 1922 sur l'organisation municipale;

Vu l'acte dit loi du 23 février 1941, concernant la perception des péages dans les ports maritimes et l'acte administratif dit décret du 25 avril 1941 pris pour l'application de cette loi;

Vu les délibérations en date des 8 mars, 26 août, 9 décembre 1946 et 25 juillet 1947 par lesquelles le conseil municipal d'Arcachon a notamment sollicité:

1° L'institution au profit de la commune d'Arcachon d'une taxe sur la valeur du poisson débarqué dans le port d'Arcachon;

2° L'affectation du produit de cette taxe aux dépenses entraînées par les travaux de construction et de criée municipale et de ses annexes, aux frais d'entretien des ouvrages et aux études du nouveau port de pêche dont la création est envisagée;

Vu l'avis du ministre de l'économie nationale,

Arrêtent:

Art. 1er. — Il est institué, au port d'Arcachon, au profit de la commune d'Arcachon, une taxe sur la valeur du poisson débarqué par tout navire de mer quels que soient la nationalité et le port d'armement de ce navire.

Le taux de cette taxe est fixée à 2,40 p. 100 de la valeur du poisson débarqué.

Cette taxe sera réduite de 75 p. 100 pour le poisson débarqué par les armateurs à leurs propres installations privées, autorisées par le service maritime sous le régime de l'occupation temporaire du domaine public maritime de ceux de leurs bateaux qui ne peuvent pas techniquement utiliser l'appontement de la criée municipale. Il est précisé que ces bateaux sont ceux qui ont plus de 3 m. 25 de tirant d'eau et plus de 22 mètres de longueur.

Cette taxe est payable par les acheteurs.

En est exceptié le poisson attribué à chaque membre de l'équipage pour sa consommation personnelle.

Art. 2. — Ladite taxe sera recouvrée par l'administration des douanes à qui incombera la direction du service.

La perception sera effectuée par un personnel auxiliaire assermenté, présenté par la commune d'Arcachon et commissionné à temps par le directeur des douanes. Ces agents auxiliaires appelés agents de surveillance et de perception seront sous les ordres du directeur des douanes et pourront être licenciés par lui. Ils seront chargés de la perception dans les conditions ci-après indiquées et, d'une manière générale, du contrôle des ventes de poisson débarqué dans toute la zone de perception.

La perception aura lieu:

1° Chez les usiniers et mareyeurs, énumérés en une liste établie par la commission consultative prévue à l'article 7 qui seront tenus pour responsables du payement de la totalité des taxes. Les agents de perception liquideront périodiquement, sur la déclaration des usiniers et au vu de leur comptabilité, le montant des sommes dues et délivreront des ordres de versement payables aux caisses du receveur des douanes;

2° Dans les criées, pour les ventes effectuées dans ces établissements par les soins d'un agent percepteur comptable, qui sera astreint au dépôt d'un cautionnement dont le montant sera fixé par le ministre des finances;

3° Directement sur les vendeurs qui opéreraient ailleurs qu'aux criées ou que chez les usiniers et mareyeurs. Ces vendeurs seront tenus de faire immédiatement la déclaration de leurs opérations à l'un des agents de perception qui leur délivrera une fiche indiquant le montant des droits à payer. Ces droits devront être acquittés au bureau de l'agent de perception comptable, dans le délai de huit jours. Toutefois, ils pourront être acquittés immédiatement entre les mains de l'agent liquidateur, lorsque ce dernier aura été habilité à encaisser les sommes dues pour le compte et sous la responsabilité de l'agent de perception comptable, les sommes ainsi encaissées seront versées en fin de journée, par les agents intéressés dans la caisse de l'agent de perception comptable.

Dans les cas prévus au dernier paragraphe et éventuellement au deuxième, le vendeur sera tenu pour responsable de la totalité des taxes à charge pour lui d'en récupérer le montant sur l'acheteur. La centralisation de caisse et de comptabilité sera assurée par le receveur des douanes de la circonscription.

Art. 3. — Les modalités de détail de ces opérations de perception, ainsi que le nombre et le statut des agents de surveillance et de perception seront arrêtés par le préfet sur la proposition du directeur des douanes, après avis de la commission consultative.

En vue d'assurer un contrôle effectif des opérations de perception, le directeur des douanes pourra faire procéder par des agents de ses services appartenant au cadre de direction ou au cadre de contrôle et de recette, à toutes vérifications qu'il jugera nécessaires.

L'ensemble des frais de perception, y compris les émoluments des agents de surveillance et de perception seront supportés par la commune d'Arcachon, qui y fera face au moyen de prélèvements sur le produit du péage considéré.

Ces émoluments seront assignés payables à la caisse du receveur des douanes.

Art. 4. — Les conditions d'exploitation des ouvrages seront arrêtées par le préfet et sur la propositoin de l'ingénieur en chef du service maritime, après avis de la commission consultative dont l'institution est prévue par l'article 5 ci-dessous.

Art. 5. — Il sera constitué une commission consultative qui sera chargée d'exprimer son avis sur les difficultés auxquelles pourraient donner lieu l'application du règlement ci-dessus et de proposer toutes mesures dont la mise en exécution lui paraîtrait désirable.

Cette commission comprendra:

Le maire d'Arcachon;

L'ingénieur du service maritime chargé du bassin d'Arcachon;

L'administrateur de l'inscription maritime;

Un représentant de la municipalité d'Arcachon désigné par le conseil municipal de cette commune;

Quatre représentants des armateurs marins pêcheurs désignés sur la proposition de l'administration de l'inscription maritime;

Trois représentants des mareyeurs poissonniers et usiniers désignés sur présentation de la chambre de commerce de Bordeaux;

Un représentant des consommateurs désigné par le préfet de la Gironde.

Ces six derniers membres sont nommés pour trois ans par arrêté préfectoral. Leur mandat peut être renouvelé. Ils cessent leurs fonctions lorsqu'ils perdent la qualité à raison de laquelle ils ont été désignés.

Le préfet nomme le président de la commission consultative.

Le directeur des douanes a entrée aux séances de la commission avec voix délibérative.

Art. 6. — Le produit de la taxe instituée par l'article 1er du présent arrêté au profit de la commune d'Arcachon sera affecté:

Pour les deux tiers, d'une part aux travaux d'établissement d'une criée municipale pour la vente du poisson et d'un appontement destiné à desservir cette criée, travaux approuvés par décision ministérielle du 11 août 1946, et en particulier au service des emprunts que la commune pourrait être autorisée à contracter au titre de ces travaux, d'autre part, à l'entretien de ces ouvrages;

Pour un tiers aux charges résultant pour la commune des études entreprises en vue de la création d'un nouveau port de pêche.

La taxe continuera à être perçue tout le temps nécessaire pour permettre à la commune d'Arcachon de faire face aux obligations susmentionnées, sans toutefois pouvoir excéder le délai d'amortissement des emprunts ci-dessus visés.

Dans le cas où les recettes affectées à la criée elle-même seraient supérieures au montant des annuités des emprunts et des charges définies ci-dessus, l'excédent pourra être employé chaque année à des remboursements anticipés des emprunts.

Art. 7. — Dans les trois premiers mois de chaque année la commune d'Arcachon adressera au ministre de l'intérieur, au ministre des travaux publics et des transports, au ministre de l'économie nationale ainsi qu'au receveur des douanes chargé de la perception un compte rendu détaillé des recettes perçues dans le port d'Arcachon, des frais de perception dans l'année précédente et de l'emploi qu'il a été fait de ces recettes ainsi que le rappel de ces indications pour les années antérieures.

Fait à Paris, le 15 mars 1948.

Le ministre des travaux publics et des transports,
CHRISTIAN PINEAU.

Le ministre de l'intérieur:
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
PIERRE TISSIER.

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Composition du comité de gestion du fonds de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu l'ordonnance du 4 octobre 1945 portant organisation de la sécurité sociale et notamment son article 15;

Vu le décret du 8 juin 1946 portant règlement d'administration publique pour l'application de ladite ordonnance, et notamment son article 90 (§ 1er);

Vu l'arrêté du 6 janvier 1947 fixant la composition du comité de gestion du fonds de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles;

Vu l'avis du conseil d'administration de la caisse nationale de sécurité sociale;

Sur la proposition du maître des requêtes au conseil d'Etat, directeur général de la sécurité sociale,

Arrête:

Art. 1er. — L'article 1er de l'arrêté du 6 janvier 1947 est modifié comme suit:

« Le comité de gestion du fonds de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles est composé ainsi qu'il suit:

« Les deux représentants du ministre du travail et de la sécurité sociale membres du

conseil d'administration de la caisse nationale de la sécurité sociale;

« Un représentant du ministre des finances;

« Un représentant du ministre de l'économie nationale;

« Un représentant du ministre de la santé publique;

« Huit membres (six salariés et deux employeurs) désignés par le conseil d'administration de la caisse nationale de sécurité sociale parmi ses membres représentants des caisses régionales de sécurité sociale.

« Le comité élit son président.

« Sont obligatoirement convoqués aux séances, auxquelles ils assistent avec voix consultative:

« Le directeur du travail ou son délégué;

« Le médecin inspecteur général du travail ou son délégué;

« Deux salariés et deux employeurs membres des comités techniques nationaux, désignés par le comité technique central de coordination.

« Le ministre du travail et de la sécurité sociale peut designer des personnalités qualifiées pour participer aux travaux dudit comité avec voix consultative.

« Le comité peut convoquer, en outre, à titre consultatif, toutes personnes qu'il juge compétentes en matière de prévention. »

Art. 2. — Le directeur général de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 13 mars 1948.

DANIEL MAYER.

Composition du comité de gestion du fonds d'action sanitaire et sociale institué auprès du conseil d'administration de la caisse nationale de sécurité sociale.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu l'ordonnance du 4 octobre 1945 portant organisation de la sécurité sociale et notamment son article 15;

Vu le décret du 8 juin 1946 portant règlement d'administration publique pour l'application de ladite ordonnance et notamment son article 91, paragraphe 1er;

Vu l'arrêté du 21 août 1946 fixant la composition du comité de gestion du fonds d'action sanitaire et sociale;

Vu la délibération du 4 mars 1948 du conseil d'administration de la caisse nationale de sécurité sociale;

Sur la proposition du maître des requêtes au conseil d'Etat, directeur général de la sécurité sociale,

Arrête.

Art. 1er. — L'article 1er de l'arrêté du 21 août 1946 est modifié ainsi qu'il suit:

« Le comité de gestion du fonds d'action sanitaire et sociale institué auprès du conseil d'administration de la caisse nationale de sécurité sociale est composé comme suit:

« Deux représentants du ministre du travail et de la sécurité sociale;

« Un représentant du ministre des finances;

« Un représentant du ministre de l'économie nationale;

« Deux représentants du ministre de la santé publique et de la population;

« Huit membres du conseil d'administration de la caisse nationale de sécurité sociale;

« Six salariés, deux employeurs représentant les caisses régionales de sécurité sociale et désignés par le conseil d'administration;

« Trois membres du conseil d'administration de la caisse nationale de sécurité sociale (un salarié, un employeur, un travailleur indépendant) représentant les caisses d'allocations familiales et désignés par le conseil d'administration;

« Le membre du conseil d'administration de la caisse nationale de sécurité sociale élu par l'Union nationale des associations familiales.

« Le comité élit son président.

« Le ministre du travail et de la sécurité sociale peut désigner des personnalités qualifiées pour participer aux travaux du comité avec voix consultative.

« Le comité peut s'adjoindre des conseillers techniques désignés par lui.

« Il constitue des commissions d'études, notamment une commission sanitaire et une commission sociale. »

Art. 2. — Le maître des requêtes au conseil d'Etat, directeur général de la sécurité sociale, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 13 mars 1948.

DANIEL MAYER.

Caisses de retraites et institutions de prévoyance.

Par arrêté du 13 mars 1948, la caisse du Trèfle, 1, rue Guy-Allard, à Grenoble, a été autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

Par arrêté du 13 mars 1948, l'institution de prévoyance des cadres du bureau des Temps élémentaires, 16, rue de Monceau, Paris (8e), a été autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

Par arrêté du 13 mars 1948, la caisse de retraites du Crédit industriel et commercial, 66, rue de la Victoire, à Paris, a été autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

Par arrêté du 13 mars 1948, la caisse d'entr'aide du Textile de la région du Sud-Est, 25, place de la Comédie, à Lyon, a été autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

Par arrêté du 13 mars 1948, l'institution de prévoyance du C. T. A. (I. P. C. T. A.), avenue de Friedland, n° 42, à Paris (8e), a été autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

Par arrêté du 13 mars 1948, l'institution de prévoyance des établissements Breton et Steinbach, 10-12, rue Edith-Cavell, à Vitry-sur-Seine, a été autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

Par arrêté du 16 mars 1948, l'Institution de prévoyance des cadres de la G. M. B., Grande Maison de blanc, 6, boulevard des Capucines, à Paris (9e), a été autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

Par arrêté du 16 mars 1948, l'Institution de prévoyance des cadres de la Société des hôtels réunis, 23, rue de la Paix, à Paris (2e), a été autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

Par arrêté du 16 mars 1948, l'Union de prévoyance des cadres de la compagnie Les Abeilles, 28, rue J.-B.-Eyriès, le Havre (Seine-Inférieure), a été autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

Par arrêté du 16 mars 1948, l'Institution de prévoyance des cadres de The commercial cable company, 24, boulevard des Capucines, Paris (9e), a été autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

Par arrêté du 16 mars 1948, l'Institution de prévoyance et de retraite des Etablissements Fouga et Ce, plaine Saint-Pierre, à Béziers (Hérault), a été autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

Par arrêté du 16 mars 1948, l'Institution de prévoyance du personnel de la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation, usine d'Argenteuil, 201, rue Henri-Barbusse, Argenteuil, a été autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

Mutualité.

Par arrêtés du ministre du travail et de la sécurité sociale, en date du 15 mars 1948, ont été approuvés les statuts des sociétés mutualistes ci-après:

DÉPARTEMENT D'ALGER

Amicale des victimes de la guerre et anciens combattants du canton de Cherchell, n° 99-115, à Cherchell (département d'Alger) (mairie de Cherchell).

SEINE

Mutuelle des Grands Magasins Réaumur, n° 75-1453, à Paris (2e), 82, rue Réaumur.

Les Amis de Lomza et des environs, n° 75-1452, à Paris.

Liaisons entre les comités d'hygiène et de sécurité et les comités techniques de sécurité sociale.

Rectificatif au *Journal officiel* du 17 mars 1948: page 2716, 3e colonne, article 8, paragraphe 2, avant-dernière ligne, au lieu de: « après approbation du comité d'hygiène et de sécurité », lire: « après avis du comité d'hygiène et de sécurité ».

Membres du comité de gestion du fonds d'action sanitaire et sociale.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu l'arrêté du 21 août 1946 fixant la composition du comité de gestion du fonds d'action sanitaire et sociale;

Vu l'arrêté du 11 novembre 1946, nommant les membres du comité de gestion du fonds d'action sanitaire et sociale;

Vu l'arrêté du 24 février 1947 nommant des membres titulaires et suppléants du comité de gestion du fonds d'action sanitaire et sociale;

Vu l'arrêté du 13 mars 1948 modifiant l'arrêté du 21 août 1946,

Arrête:

Art. 1er. — L'article 1er et l'article 3 de l'arrêté du 11 novembre 1946 et l'article 1er de l'arrêté du 24 février 1947 sont annulés.

Art. 2. — L'article 2 de l'arrêté du 11 novembre 1946 est modifié ainsi qu'il suit:

« Sont nommés membres du comité de gestion du fonds d'action sanitaire et sociale les membres du conseil d'administration de la caisse nationale de sécurité sociale dont les noms suivent:

« MM. P. Laroque, directeur général de la sécurité sociale, et Gout, directeur-adjoint de la sécurité sociale, à titre de représentants du ministre du travail et de la sécurité sociale ou leurs délégués.

« M. Gukaud, sous-directeur du budget, à titre de représentant du ministre des finances ou son délégué.

« M. Gely, contrôleur d'Etat, à titre de représentant du ministre de l'économie nationale ou son délégué.

MM. le docteur Cavaillon, directeur général de la santé, et Rain, maître des requêtes au conseil d'Etat, directeur général de la population, à titre de représentants du ministre de la santé publique et de la population ou leurs délégués.

« MM. Belly et Maurel, employeurs.

« MM. Duyvier, Cornac, Michel, Faucher, Odet, Leveille, salariés, à titre de représentants des caisses régionales de sécurité sociale.

« MM. Soulier, salarié; Raclet, employeur; le docteur Renaudeaux, travailleur indépendant, à titre de représentants des caisses d'allocations familiales. »

Art. 3. — Sont désignés en qualité de personnalités qualifiées:

M. Doignon, directeur général honoraire au ministère du travail.

M. le professeur Baudoin, doyen honoraire de la faculté de médecine de Paris.

Art. 4. — Le maître des requêtes au conseil d'Etat, directeur général de la sécurité sociale, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 13 mars 1948.

Administration centrale.

Par arrêté du 16 mars 1948 Mlle Chêne, Mlle Guiffant et Mme Vannier, auxiliaires temporaires à l'administration centrale ont été nommées dames sténo-dactylographes de 7e classe à l'administration centrale à compter du 1er avril 1948.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Décret du 19 mars 1948 portant fixation du tarif de la taxe de séjour dans la station hydrominérale de Vichy.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,

Vu le décret du 25 mai 1912 qui a érigé la commune de Vichy (Allier) en station hydrominérale et a institué dans cette station une chambre d'industrie thermale;

Vu le décret du 17 avril 1943 qui a fixé jusqu'au 1er janvier 1947 le tarif de la taxe de séjour à percevoir dans cette station;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 1er mars 1946;

Vu la délibération de la chambre d'industrie thermale en date du 6 avril 1946;

Vu le procès-verbal de l'enquête et l'avis du commissaire enquêteur en date du 8 mai 1946;

Vu l'avis de la commission permanente des stations hydrominérales et climatiques en date du 17 décembre 1947;

Vu les autres pièces du dossier;

Vu les lois des 24 septembre 1919 et 4 août 1927 et le décret du 4 mai 1929 modifié par le décret du 30 mai 1932;

Vu l'article 1er de l'ordonnance du 2 novembre 1945 fixant le maximum du tarif de la taxe de séjour à 10 F par personne et par jour de séjour;

Le conseil d'Etat (section sociale), entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Est fixé ainsi qu'il suit jusqu'au 1er janvier 1950 le tarif de la taxe de séjour qui sera perçue du 1er mai au 30 septembre dans la station hydrominérale de Vichy (Allier):

Hôtels et appartements de luxe: 10 F.
1re catégorie: 8 F.
2e catégorie: 6 F.
3e catégorie: 4 F.
4e catégorie: 2 F.

Les nouveaux tarifs résultant du présent décret se substitueront aux tarifs antérieurement établis à compter de la date de sa publication.

La taxe est due pour une durée maximum de vingt-huit jours.

Art. 2. — Ne sont pas passibles de la taxe:

1° Les personnes qui sont domiciliées dans la station et celles qui possèdent une résidence à raison de laquelle elles sont passibles d'une contribution mobilière;

2° Les voyageurs et représentants de commerce, porteurs de la carte d'identité professionnelle instituée par la loi du 8 octobre 1919.

Sont exonérés de la taxe:

1° Les personnes qui bénéficient des lois d'assistance des 15 juillet 1893, 14 juillet 1905 et 14 juillet 1913;

2° Les mutilés, blessés et malades du fait de la guerre;

3° Les personnes exclusivement attachées aux malades et celles qui, par leur travail ou par leur profession, contribuent au fonctionnement et au développement de la station, ainsi que les conjoints et les enfants mineurs desdites personnes.

Des réductions sont consenties:

1° En faveur des enfants de moins de 7 ans qui ne payeront que demi-taxe;

2° En faveur de tout membre d'une famille nombreuse porteur de la carte d'identité strictement personnelle délivrée en vertu de la loi du 14 février 1920.

Ces réductions sont au moins égales à celles consenties pour les prix de transport sur les chemins de fer d'intérêt général, c'est-à-dire:

30 p. 100 pour les membres des familles comptant trois enfants;
40 p. 100 pour les membres des familles comptant quatre enfants;
50 p. 100 pour les membres des familles comptant cinq enfants;
75 p. 100 pour les membres des familles comptant six enfants et plus.

Art. 3. — Le produit de la taxe de séjour sera employé conformément aux dispositions des articles 1 et 2 de la loi du 24 septembre 1919. Elle devra notamment servir à assurer aux indigents qui se présenteraient munis d'un certificat d'indigence des autorités qui les auraient envoyés dans la station, les soins dont ils auraient besoin.

Art. 4. — Conformément aux prescriptions de l'article 20 du décret du 4 mai 1920 modifié par le décret du 30 mai 1923, un état portant indication précise de l'emploi du produit de la taxe au cours de l'année précédente sera affiché pendant toute la durée de la saison à la mairie et dans les hôtels ainsi qu'au bureau du syndicat d'initiative et au bureau de renseignements, s'il en existe dans la station. Cet état sera certifié par le maire.

Art. 5. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 mars 1948.

SCHUMAN.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la santé publique et de la population,
GERMAINE POINSO-CHAPUIS.

Décret n° 48-395 approuvant les modifications apportées aux statuts de la Croix-Rouge française.

Rectificatif au *Journal officiel* du 9 mars 1948:

Page 2117, 2e colonne, 41e ligne, au lieu de: « Décret n° 48-325 du 4 février 1948 », lire: « Décret n° 48-395 du 4 mars 1948 ».

Page 2118, 1re colonne, 4e ligne, au lieu de: « Fait à Paris, le 4 février 1948 », lire: « Fait à Paris, le 4 mars 1948 »; 2e colonne, 22e ligne, au lieu de: « un ressortissant », lire: « en ressortissant ».

Page 2119, 1re colonne, 57e ligne et 58e ligne, au lieu de: « Délégation annuelle du conseil d'administration », lire: « Délégation annuelle au conseil d'administration »; 2e colonne, 5e et 6e ligne, au lieu de: « inscrits dans le département ou de territoire », lire: « inscrits dans le département ou le territoire ».

Budgets additionnels de certains établissements nationaux de bienfaisance.

Par arrêté en date du 14 février 1948, les recettes et les dépenses prévues au budget primitif de l'institution nationale des jeunes aveugles pour l'exercice 1947, sont augmentées d'une somme de 2.070.193,10 F.

Par arrêté en date du 19 février 1948, les recettes et les dépenses prévues au budget primitif de l'institution nationale des sourds-muets de Chambéry pour l'exercice 1947, sont augmentées d'une somme de 3.358.647 F.

Par arrêté en date du 25 février 1948, les recettes et les dépenses prévues au budget primitif de l'hospice national des Quinze-Vingts pour l'exercice 1947, sont augmentées d'une somme de 6.945.970 F.

Par arrêté en date du 25 février 1948, les recettes et les dépenses prévues au budget primitif du sanatorium national Vancauwenberghe à Zuydcoote, son augmentées d'une somme de 11.282.891,90 F.

Modifications et inscriptions au recueil de formules de médicaments de prescription courante.

Le ministre de la santé publique et de la population,

Vu la loi validée du 11 septembre 1941 relative à l'exercice de la pharmacie, modifiée par l'ordonnance du 23 mai 1945 et par la loi du 22 mai 1946;

Vu le décret du 17 avril 1943 constituant la commission permanente du Codex;

Vu l'arrêté du 16 juin 1947;

Sur la proposition de la sous-commission de thérapeutique et posologie de la commission permanente du Codex,

Arrête:

Art. 1er. — Sont apportées les modifications suivantes aux formules inscrites au recueil de formules de médicaments de prescription courante:

Arrêté du 17 octobre 1947.

Remplacer di-hydroxy-diphényl éthylène par di-hydroxy-diphényl-éthène.

Arrêté du 14 août 1947.

Soluté tri-loduré-Soluté de Donovan-Ferrari:

Remplacer la formule par la suivante:

Tri-lodure d'arsenic	0,15	g.
Iodure mercurique	0,30	g.
Iodure de potassium	3	g.
Eau distillée q. s. p.	100	c.

Arrêté du 17 octobre 1947.

Poudre de sulfanilamide au tanin (pour usage externe):

Ajouter en sous-titre: Poudre sulfamide-Tanin.

Arrêté du 14 août 1947.

Soluté injectable de fluorescéine à 10 p. 100:

Remplacer fluorescéine pure par fluorescéine sodique.

Art. 2. — Sont inscrites au recueil de formules de médicaments de prescription courante, les préparations médicamenteuses dont les formules suivent:

Cachets.

Cachets d'aspirine-phémicarbazide:

Acide acétylsalicylique	0,50	g.
Phénylsemicarbazide	0,25	g.

Pour un cachet.

Capsules.

Capsules de vitamine A à 25.000 U. I.:

Vitamine A (en solution huileuse)	25.000	U. I.

Pour 1 capsule.

Comprimés.

Comprimés de chlorure d'ammonium magnésiés:

Chlorure d'ammonium	0,45	g.
Chlorure de magnésium	0,05	g.

Excipient q. s. p. 1 comprimé dragéifié.

Comprimés de fuchsine à 0,05 g:

Fuchsine basique	0,05	g.

Excipient q. s. p. 1 comprimé glutinisé.

Extrait.

Extrait au 1/10 pour vin de coca-kola-quinquina:

Extrait fluide de coca.....	6	g.
Extrait fluide de kola.....	40	g.
Extrait fluide quinquina.....	40	g.
Teinture de cannelle.....	10	g.
Sirop d'écorce d'orange amère q. s. p.....	100	g.

Liniment.

Baume opodeldoch chloroformé:

Liniment ammoniacal camphré composé	90	g.
Chloroforme	10	g.

Pommades.

Pommade de Gaulucheau:

Chlorure mercureux par volatilisation	25	g.
Cyanure mercurique.....	0,125	g.
Thymol	0,125	g.
Lanoléine	50	g.
Vaseline q. s. p.....	100	g.

Pommade sulfanilamide-baume du Pérou à la vitamine A:

p. Amino phényl sulfamide....	10	g.
Baume du Pérou.....	1	g.
Vitamine A en solution huileuse	25.000	U. I.
Vaseline q. s. p.....	100	g.

Pommade zincique à l'ichtyolammonium composée:

Oxyde de zinc.....	10	g.
Ichtyol sulfonate d'ammonium.	2	g.
Huile de cade.....	2	g.
Lanoléine	20	g.
Vaseline q. s. p.....	100	g.

Poudre.

Poudre de sulfanilamide au tanin et aux colorants (pour usage externe):

Poudre sulfamide-tanin-colorants:

p. Aminophényl sulfamide pulv	79	g.
Tanin à l'éther.....	20	g.
Vert brillant.....	0,50	g.
Violet de gentiane.....	0,50	g.

Sirop.

Sirop de punch:

Thé	20	g.
Rhum	350	g.
Sucre blanc.....	500	g.
Acide citrique.....	1	g.
Alcoolature de citron.....	5	g.
Alcoolature d'orange.....	2	g.
Eau q. s. p.....	1.000	g.

Soluté.

Soluté de digitaline-ouabaine:

Digitaline cristallisée.....	0,033	g
Ouabaine cristallisée.....	0,066	g.
Alcool à 95°.....	46	g.
Glycérine	40	g.
Eau q. s. p.....	100	cm³.

XV gouttes = 1/10 de mg de digitaline et 2/10 de mg d'ouabaine.

Solutés injectables.

Soluté injectable d'aminophylline à 2,5 p. 100

Théophylline éthylène diamine.	2,5	g
Eau distillée q. s. p.....	100	cm³

A répartir en ampoules de 10 cm³.

Soluté injectable d'amidopyrine calcique:

Diméthylamino-phényldimethylpyrazolone	5	g.
Chlorure de calcium cristallisé.	0,25	g.
Soluté de chlorure de sodium isotonique q. s. p.....	100	cm³.

A répartir en ampoules de 5 et 10 cm³.

Soluté injectable dibromuré d'atropine à 0,005 p. 100:

Sulfate d'atropine.....	0,005	g.
Bromure de calcium.....	5	g.
Bromure de sodium.....	5	g.
Eau distillée q. s. p.....	100	cm³.

A répartir en ampoules de 10 cm³.
10 cm³ = 1/2 mg de sulfate d'atropine.

Soluté de camphosulfonate d'éphédrine à 3,50 p. 100:

Camphosulfonate d'éphédrine.	3,50	g.
Eau distillée q. s. p.....	100	cm³.

A répartir en ampoules de 2 cm³.

Soluté de camphosulfonate de pipérazine à 14 p. 100:

Camphosulfonate de pipérazine	14	g.
Eau distillée q. s. p.....	100	cm³.

A répartir en ampoules de 2 et 5 cm³.

Soluté injectable de chlorure de choline à 2 p. 100:

Chlorure de choline.....	2	g.
Eau distillée q. s. p.....	100	cm³.

A répartir en ampoules de 1 cm³.

Soluté injectable isotonique de citrate de sodium à 0,12 p. 100:

Citrate de sodium.....	0,12	g.
Chlorure de sodium.....	0,8	g.
Eau distillée q. s. p.....	100	cm³.

A répartir en ampoules de 10 cm³.

Solutés huileux injectables de pénicilline à 300.000 U. O.:

200.000 U. O. et 100.000 U. O. par centimètre cube.

Pénicilline sodique.....	30.000.000	U. O.
Cire blanche stérilisée.....	4,10	g.
Huile d'arachide neutralisée, anhydre et stérilisée q. s. p.	100	cm³.
Pénicilline sodique.....	20.000.000	U. O.
Cire blanche stérilisée.....	4,10	g.
Huile d'arachide neutralisée, anhydre et stérilisée q. s. p.	100	cm³.
Pénicilline sodique.....	10.000.000	U. O.
Cire blanche stérilisée.....	4,10	g.
Huile d'arachide neutralisée, anhydre et stérilisée q. s. p.	100	cm³.

A répartir en ampoules de 1 à 5 cm³.
Conservation au frais et de durée limitée.

Solutés huileux injectables de vitamine A à 500.000 U. I., à 100.000 U. I. et à 40.000 U. I. par cm³:

Vitamine A (en solution huileuse)	50.000.000	U. I.

Pour 100 cm³.

Vitamine A (en solution huileuse)	10.000.000	U. I.

Pour 100 cm³.

Vitamine A (en solution huileuse)	4.000.000	U. I.

Pour 100 cm³.

A répartir en ampoules de 1 cm³.

Solutés.

Solutés alcooliques de tyrothricine à 4 p. 100 et à 2 p. 100 (pour usage externe):

Tyrothricine	4	g.
Alcool à 95 c. q. s. p.....	100	g.
Tyrothricine	2	g.
Alcool à 95 c. q. s. p.....	100	g.

A répartir en ampoules de 1 cm³.
A diluer à 1/50 ou 1/100.

Soluté alcoolique de tyrothricine à 0,10 p. 100 (pour usage externe):

Tyrothricine	0,10	g.
Alcool à 70 c. q. s. p.....	100	g.

A répartir en ampoules de 1 cm³.
A diluer à 1/50 ou 1/100.

Soluté de tyrothricine à 0,05 p. 100 (pour instillations nasales):

Tyrothricine	0,05	g.
Glycérine	6,30	g.
Eau q. s. p.....	100	g.

Suppositoires.

Suppositoires d'acétate de calcium à la vitamine D_2 (adultes):

Acétate de calcium.....	0,50	g.
Vitamine D_2.....	0,0015	g.

Excipient q. s. p. 1 suppositoire de 3 g.

Suppositoires d'amidopyrine-phénobarbital (enfants) (pour enfants de plus de 30 mois):

Diméthylamino - phényldiméthylpyrazolone	0,15	g.
Phényléthylmalonylurée	0,02	g.

Excipient q. s. p. 1 suppositoire de 2 g.

Suppositoires de gluconate de calcium à la vitamine D_2 (adultes):

Gluconate de calcium.....	1	g.
Vitamine D_2.....	0,0001	g.

Excipient q. s. p. 1 suppositoire de 3 g.

Suppositoires de gluconate de calcium à la vitamine D_2 (enfants):

Gluconate de calcium.....	0,50	g.
Vitamine D_2.....	0,0005	g.

Excipient q. s. p. 1 suppositoire de 2 g.

Suppositoires de vitamine D_2 à 0,015 g, 0,010 g et 0,005 g (enfants):

Vitamine D_2.....	0,015	g.

Excipient q. s. p. 1 suppositoire de 2 g.

Vitamine D_2.....	0,010	g.

Excipient q. s. p. 1 suppositoire de 2 g

Vitamine D_2.....	0,005	g.

Excipient q. s. p., 1 suppositoire de 2 g.

Vin.

Vin de Coca-Kola composé au cacao:

Teinture de coca.....	20	g.
Teinture de kola.....	35	g.
Teinture de cacao.....	25	g.
Méthylarsinate de sodium.....	0,30	g.
Phosphate monoacide de sodium	5	g.
Acide phosphorique officinal...	4	g.
Sucre blanc.....	50	g.
Eau	300	g.
Vanilline	0,05	g.
Essence de citron.....	IV	gouttes.
Vin de liqueur q. s. p.....	1.000	g.

Fait à Paris, le 16 février 1948.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur général de la santé,
CAVAILLON.

Ouverture d'un concours en vue de l'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'hôpitaux et hospices publics.

Par arrêté en date du 10 mars 1948, un concours sur titres a été ouvert au ministère de la santé publique et de la population le 5 mai 1948, en vue de l'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'hôpitaux et hospices publics.

Le nombre d'inscriptions qui seront effectuées est fixé à 20

Peuvent être admis à concourir:

a) Les directeurs-économes et sous-directeurs âgés de trente-cinq ans au moins et comptant six années d'exercice de leurs fonctions;

b) Les fonctionnaires de l'administration centrale ayant le grade d'agent supérieur de 2e classe ou d'administrateur civil de 3e classe et comptant au moins 3 ans de fonctions;

c) Les membres de l'administration préfectorale ayant au moins le grade de sous-préfet;

d) Les inspecteurs principaux de la population;

e) Les inspecteurs de la population et les inspecteurs adjoints de la population ayant au moins 5 années d'exercice de leurs fonctions;

f) Les médecins inspecteurs principaux de la santé;

g) Les médecins inspecteurs de la santé ayant au moins cinq années d'exercice de leurs fonctions.

Les candidats doivent adresser au ministère de la santé publique et de la population, direction de l'administration générale du personnel et du budget, 3e bureau, par lettre recommandée, quinze jours au moins avant la date du concours, les pièces suivantes:

1° Une demande mentionnant leurs nom, prénom et adresse;

2° Un extrait du casier judiciaire ayant moins de trois mois de date;

3° Un extrait de l'acte de naissance ayant moins de trois mois de date;

4° Une copie certifiée conforme de leurs diplômes universitaires;

5° Un exposé de leurs titres ainsi que des services antérieurs qu'ils pourraient faire valoir, accompagnés de pièces justificatives;

6° Un certificat dûment légalisé délivré par un médecin assermenté constatant qu'ils sont physiquement aptes à exercer leurs fonctions et notamment qu'ils ne présentent aucun signe d'affection tuberculeuse.

Les candidats ayant le grade de directeur-économe et de sous-directeur d'hôpitaux transmettront leur dossier par l'intermédiaire des préfets de leurs départements qui devront, ainsi que les directeurs départementaux de la population, faire connaître leur avis sur les intéressés.

Remise de débet.

Par arrêté en date du 15 mars 1948 du ministre de la santé publique et de la population et du ministre des finances et des affaires économiques, il est fait remise gracieuse à Mme Dufour (Suzanne) domiciliée à Jouarre (Seine-et-Marne), de la somme de 2.860 F et des intérêts y afférents dont elle est redevable envers le Trésor public pour perception indue au titre des allocations militaires.

Par arrêté en date du 15 mars 1948 du ministre de la santé publique et de la population et du ministre des finances et des affaires économiques, il est fait remise gracieuse à Mme Pierson, veuve Maugras, domiciliée 288, rue Jean-Jaurès, à Maisons-Alfort (Seine), de la somme de 9.830 F et des intérêts y afférents dont elle est redevable envers le Trésor public pour perception indue au titre des allocations militaires.

Par arrêté en date du 15 mars 1948 du ministre de la santé publique et de la population et du ministre des finances et des affaires économiques, il est fait remise gracieuse à Mme Depoers (Marguerite), domiciliée 31, rue Bernard, cour Duthy, n° 10, à Roubaix (Nord) de la somme de 11.432 F et des intérêts y afférents dont elle redevable envers le Trésor public pour perception indue au titre des allocations militaires.

Liste des médecins ophtalmologistes experts.

Le ministre de la santé publique et de la population,

Vu l'article 4 du décret du 19 octobre 1946 pour l'application de l'ordonnance du 3 juillet 1945 sur la protection sociale des aveugles;

Vu l'avis du comité consultatif en date du 3 mars 1947;

Arrête:

Art. 1er. — La liste nationale des médecins ophtalmologistes experts prévue par l'article 4 du décret du 19 octobre 1946 est, à titre temporaire, établie ainsi qu'il suit:

Ain. — MM. les docteurs Pitre et Martin, à Bourg.

Aisne. — MM. les docteurs Defoug, à Laon; Viltrant, à Château-Thierry; Cardin, à Soissons; Marc et Pavy, à Saint-Quentin.

Allier. — MM. les docteurs Fournier, à Moulins; Boudon, à Vichy; Giscard, à Montluçon.

Alpes (Basses-). — M. le docteur Martin, à Digne.

Alpes (Hautes-). — MM. les docteurs Bruas, à Gap; Gounelle, à Briançon.

Alpes-Maritimes. — MM. les docteurs Carlotti et Colin, à Nice; Hebert, à Antibes; Fanton d'Andon, à Grasse.

Ardèche. — M. le docteur Veyrier, à Aubenas.

Ardennes. — MM. les docteurs Giorgi, à Charleville; Lévy-Gillet, à Sedan.

Ariège. — MM. les docteurs Masselin, à Pamiers; Icart (Yves), à Saint-Girons.

Aube. — MM. les docteurs Mahée, Maillard, J.-P. Breuil, à Troyes.

Aude. — MM. les docteurs Héran, Astruc, à Carcassonne.

Aveyron. — MM. les docteurs Pechdo, à Villefranche-de-Rouergue; Lavabre, à Rodez; Mlle le docteur Dauban, à Decazeville.

Bouches-du-Rhône. — MM. les docteurs Jayle, Sedan, Roche, Farnarier, Guillot (suppléant), à Marseille; Bayle, à Arles; Duponnois (Jean), à Aix; Soulier, à Salon.

Calvados. — MM. les docteurs Wiart, Bruneau de la Salle, James (suppléant), à Caen; Plichon, à Lisieux.

Cantal. — MM. les docteurs Dodinet, Charreire, à Aurillac.

Charente. — MM. les docteurs Dognon, Valsse (suppléant), à Angoulême; Paon, à Cognac.

Charente-Maritime. — MM. les docteurs Monod, à Saintes; Sarrabezolles, à la Rochelle; Mongland, à Rochefort.

Cher. — MM. les docteurs Bonhomme et Binet, à Bourges; Tixidre, à Vierzon.

Corrèze. — MM. les docteurs Chassaing, à Brive; Nougarro, à Tulle.

Corse. — MM. les docteurs Panero, à Ajaccio; Pacalin, à Bastia.

Côte-d'Or. — MM. les docteurs Depouilly, Payeur, Mlle le docteur Cordier, à Dijon; Mme le docteur Vieillard, à Beaune.

Côtes-du-Nord. — MM. les docteurs Héry, Druais, à Saint-Brieuc; Huet, à Dinan; Miroux, à Lannion.

Creuse. — M. le docteur Cournet, à Guéret.

Dordogne. — MM. les docteurs Lafon, Delbès, à Périgueux; Jaulin du Seutre, à Bergerac.

Doubs. — MM. les docteurs Polliot, Bidault, Gallois (suppléant), à Besançon.

Drôme. — MM. les docteurs Rochefort, à Valence; Alexandre, à Romans; Flandin, à Montélimar.

Eure. — MM. les docteurs Bourdeaux, Duchesne (suppléant), à Evreux.

Eure-et-Loir. — MM. les docteurs Daban, Meunier (suppléant), à Chartres; Poirault, à Dreux; Couturier, à Châteaudun.

Finistère. — MM. les docteurs Herbrat, Le Bozec, Roger (suppléant), à Brest; Gilfo, à Quimper; Pillet, à Morlaix.

Gard. — MM. les docteurs Lafon, Delord, Colomb, à Nîmes; Artières, à Alès.

Garonne (Haute-). — MM. les docteurs Calmette, de Saint-Martin (R.), Couadau, Desdalli, à Toulouse.

Gers. — M. le docteur Joulie, à Auch.

Gironde. — MM. les docteurs Beauvieux, Bessière, Pesme, Viaud, Fromaget (suppléant), à Bordeaux.

Hérault. — MM. les docteurs Dejean, Vidiefont, à Montpellier; Marty, Vigneau, Gaufre (suppléant), à Béziers.

Ille-et-Vilaine. — MM. les docteurs Chenet, Colas, Pelletier, Oudot, à Rennes; Aulier, à Saint-Malo.

Indre. — MM. les docteurs Fil, Périnet, à Châteauroux.

Indre-et-Loire. — MM. les docteurs Mercier, Cossé, Druault-Toufesco (suppléant), à Tours; Cerise, à Loches.

Isère. — MM. les docteurs Isnel, Péronnet, Bonnet, à Grenoble; Dethes, à Vienne.

Jura. — MM. les docteurs Girod, à Lons-le-Saunier; Binet, à Dôle; Vuillermoz, à Saint-Claude.

Landes. — MM. les docteurs Laffitte, à Mont-de-Marsan; Dufau, à Dax.

Loir-et-Cher. — MM. les docteurs Marteville, à Blois; Grelault, à Vineuil.

Loire. — MM. les docteurs Moreau, Perron, Ravon, Lamothe, à Saint-Etienne; Trossat, à Roanne.

Loire (Haute-). — MM. les docteurs Purgy et Bonnel, au Puy.

Loire-Inférieure. — MM. les docteurs Sourdille (Gabriel), Sourdille (Gilbert), Legrand, Eoche-Duval, Baron, à Nantes; Allaire, à Saint-Nazaire.

Loiret. — MM. les docteurs Caillaud et Fournie, à Orléans.

Lot. — M. le docteur Orliac, à Cahors.

Lot-et-Garonne. — MM. les docteurs Bernard, à Agen; Blum, à Marmande.

Lozère. — Mlle le docteur de Lagrange, à Mende

Maine-et-Loire. — MM. les docteurs Rousseau, Hermann, Hallot, Boyer (suppléant), à Angers; Baliard, à Cholet.

Manche. — MM. les docteurs Lemière, à Cherbourg; Boëlle, à Saint-Lô; Laval, à Granville; Godard, à Coutances.

Marne. — MM. les docteurs Quentin (fils), Gaudebert, à Reims; Bursaux, à Châlons; Bleirad, à Epernay.

Marne (Haute-). — MM. les docteurs Picot, à Chaumont; Chardin, à Saint-Dizier.

Mayenne. — MM. les docteurs Le Jamtel, à Laval; Corlay, à Mayenne.

Meurthe-et-Moselle. — MM. les docteurs Jeandelize, Thomas, Bretagne, à Nancy; Roset, à Longwy; Magnien, à Lunéville.

Meuse. — Mlle le docteur Lhommet, à Bar-le-Duc; M. le docteur Vermelin, à Verdun.

Morbihan. — MM. les docteurs Roger, Hardouin et Garnier (suppléant), à Vannes; Gueguen, à Pontivy; Rio, à Lorient.

Moselle. — M. les docteurs Ungerer et Mme le docteur Jacques, à Metz; Mlle le docteur Hocquart, à Forbach; M. le docteur Claus, à Saint-Avold; Mlle le docteur Genin, à Thionville.

Nièvre. — MM. les docteurs Lemoine et Pivoteau, à Nevers; Juillich, à Cosne.

Nord. — MM. les docteurs Morel, Detroy, Despreis, Dehorter, Duez, à Lille; Puisticnne, Vitou, à Roubaix; Dupont, à Valenciennes; Pollet, à Tourcoing; Vanhoutte, à Somain; Ducatteau, à Douai.

Oise. — MM. les docteurs Petrignani, à Beauvais; Grunebcrg-Hemery, à Compiègne.

Orne. — MM. les docteurs Rousseau et Spillmann, à Alençon.

Pas-de-Calais. — MM. les docteurs Landrieu, à Arras; Gros à Boulogne-sur-Mer; Berche (A.), à Béthune; Berche (L.), à Lens; Lefèvre, à Calais.

Puy-de-Dôme. — MM. les docteurs Canque, Delorme Petavy,, Reuher, à Clermont-Ferrand.

Pyrénées (Basses-). — M. le docteur Dumousseau, à Tarbes.

Pyrénées (Hautes-). — MM. les docteurs Doucet et Parazols, à Pau; Tessier et Berrondo, à Bayonne.

Pyrénées-Orientales. — MM. les docteurs Denoyes et Espinouze, à Perpignan.

Rhin (Haut-). — MM. les docteurs Duhamel, Delaleuve, à Colmar; Gossel et Holl, à Mulhouse.

Rhin (Bas-). — MM. les docteurs Redslob, Nordmann, Schaaf, Jost, Bilger, Spinnhirny, à Strasbourg.

Rhône. — MM. les docteurs Donnet, Paulique, Blanc, Bonamour, Mlle le docteur Bussy, MM. les docteurs Grandclément, Rollet, Genet, à Lyon.

Saône (Haute-). — M. le docteur Rohr, à Vesoul.

Saône-et-Loire. — MM. les docteurs Juvanon, à Mâcon; Prieur et Reny, à Chalon-sur-Saône; Aurenche, au Creusot.

Sarthe. — MM. les docteurs Chereau et Frogé, au Mans; Schille, à la Flèche.

Savoie. — MM. les docteurs Michaud et Blanc, à Chambéry.

Savoie (Haute-). — MM. les docteurs Deschamps, à Annecy; Selter, à Annemasse.

Seine-Inférieure. — MM. les docteurs Lacroix, Rocher, Marx, Reverse, à Rouen; Audoin, à Dieppe; Garach et Carlo, au Havre.

Sèvres (Deux-). — MM. les docteurs Vignalou et Chapuis (suppléant), à Niort.

Somme. — MM. les docteurs Cadilhac, Coste, Godechoux, à Amiens.

Tarn. — MM. les docteurs Carlet-Soulages, à Albi; Reboul, à Castres.

Tarn-et-Garonne. — M. le docteur de Bellefonds, à Montauban.

Territoire de Belfort. — M. le docteur Bourquard, à Belfort.

Var. — MM. les docteurs Girard, à Draguignan; Reboul, Koutseff et Meiffret, à Toulon.

Vaucluse. — MM. les docteurs Bigonnet et Guignot (suppléant), à Avignon.

Vendée. — MM. les docteurs Boisdé et Michon (suppléants), à la Roche-sur-Yon; Archaix, à Fontenay-le-Comte.

Vienne. — MM. les docteurs Papillon, à Poitiers; Pradel, à Châtellerault.

Vienne (Haute-). — MM. les docteurs Duverger et Valière-Vialeix, à Limoges.

Vosges. — MM. les docteurs Algan, à Epinal; Desjardins, à Remiremont.

Yonne. — MM. les docteurs Thirion et Allenic (suppléant), à Auxerre; Potiron, à Sens.

Région parisienne (Seine, Seine-et-Marne et Seine-et-Oise). — MM. les docteurs Bailliart, Bolinck, Bourdier, Coutela, Desvignes, Dolfus, Dubois-Poulsen, Favory, Guillaumat, Hudelo, Kalt, Magetot, Merigot de Treigny, Monbrun, Morax, Onfray, Offret (Guy), Prélat, Renard, Rochon, Duvigneaud, Mme le docteur Schiff, MM. les docteurs Veiter, Voisin, Mawas, Liegard, Nectoux, à Paris. Suppléants: MM. les docteurs Joseph (Etienne), Mme le docteur Vallon, MM. les docteurs Halbron, Bègue, Dupuy-Dutemps, à Paris. M. le docteur Rasse, à Fontainebleau. MM. les docteurs Ducamp, à Versailles; Preney, à Saint-Germain-en-Laye; Benoit, à Corbeil; Morence, à Argenteuil.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 16 mars 1948.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ALAIN BARJOT.

Taux de la redevance forfaitaire à verser par les travailleurs étrangers pour l'introduction en France d'ascendants et de collatéraux.

Le ministre de la santé publique et de la population,

Vu l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour en France des étrangers et notamment son article 32;

Vu l'article 17 du décret n° 46-550 du 26 mars 1946 portant règlement d'administration publique pour l'organisation de l'office national d'immigration,

Arrête:

Art. 1er. — Le taux de la redevance forfaitaire à verser par les travailleurs étrangers pour l'introduction en France d'ascendants ou de collatéraux âgés de plus de 10 ans et qui ne bénéficient pas des dispositions de la convention du 5 mai 1947 passée entre le ministère de la santé publique et de la population et l'office national d'immigration est fixée à 4.300 F par personne. Ce taux est réduit de 750 F pour les collatéraux âgés de 4 à 10 ans et de 1 500 F pour ceux âgés de moins de 4 ans.

Art. 2. — Le directeur de l'office national d'immigration est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 16 mars 1948.

GERMAINE POINSO-CHAPUIS.

Conseil de perfectionnement pour les écoles d'infirmières.

Rectificatif au *Journal officiel* du 17 février 1948: page 1687, 3e colonne, au lieu de: « Mme Rousselle, assistante sociale au dispensaire de Saint-Denis, représentant la section des assistantes sociales de la fédération des services publics et de santé (C.G.T.) », lire: « Mme Roussel-Toursière, chef du service social municipal de la ville de Saint-Denis, représentant la section des assistantes sociales de la Fédération des services publics et de santé (C.G.T.) ».

Praticiens mis à la disposition de la Croix-Rouge française.

Par arrêtés en date du 9 mars 1948, les praticiens suivants reçus au concours du 13 janvier 1948, ont été mis à la disposition de M. le directeur de la Croix-Rouge française, en vue de leur affectation dans les établissements gérés par cet organisme en zône d'occupation française en Allemagne:

M. le docteur Joly.
Mlle le docteur Franchet.
M. le docteur Estienne.
M. le docteur Labbé.

Praticiens mis à la disposition du préfet de Seine-et-Oise.

Par arrêtés en date du 9 mars 1948, les praticiens suivants reçus au concours du 13 janvier 1948, ont été mis à la disposition de M. le préfet de Seine-et-Oise, en vue de leur affectation au service de phtisiologie de l'hôpital hospice d'Eaubonne:

Mme le docteur Houpeau.
Mme le docteur Ximenes.

Administration centrale.

Par arrêté en date du 19 mars 1948, compte tenu d'une bonification d'ancienneté d'un an et un mois pour services militaires, M. Jean (Pierre), administrateur adjoint, est élevé au grade d'administrateur civil de 3e classe, 1er échelon, à compter du 1er septembre 1947. Il conserve à cette date et dans cet échelon une ancienneté restante d'un mois.

Inspection de la population.

Par arrêté en date du 15 mars 1948, la mise en disponibilité de M. Tirloy, inspecteur divisionnaire adjoint de la population, a été renouvelée, pour une période de trois ans, à compter du 22 mars 1948.

Inspection de la santé.

Par arrêté en date du 8 mars 1948, M. le médecin lieutenant-colonel Parfaite (Robert), placé dans la position hors cadre par M. le ministre des forces armées, est chargé des fonctions de directeur départemental de la santé de la Guyane pour une période d'un an, à compter du 11 février 1948.

Par arrêtés en date du 10 mars 1948, les médecins inspecteurs de la santé stagiaires dont les noms suivent ont été titularisés dans leurs fonctions, à compter du 30 décembre 1945, et placés dans la 1re classe de leur grade, au traitement annuel de 150.000 F:

a) A compter du 30 janvier 1946 (compte tenu d'une majoration d'ancienneté d'un an, onze mois pour services militaires);

M. le docteur Coldefy (Lot);

b) A compter du 30 décembre 1946 (compte tenu d'une majoration d'ancienneté d'un an pour services militaires):

M. le docteur Mondeleguy (Basses-Pyrénées);

c) A compter du 30 décembre 1947:

Mlle le docteur Beaujard (Seine-Inférieure),
Mlle le docteur Mangin (Moselle).

Par arrêté en date du 15 mars 1948, M. Galline, pharmacien inspecteur principal à Grenoble, a été muté en la même qualité à Rouen.

Par arrêté en date du 15 mars 1948, il a été mis fin au détachement de M. Meneau (René), pharmacien inspecteur principal. L'intéressé a été affecté à Lyon.

MINISTÈRE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Homologation des barèmes applicables en matière de reconstitution agricole établis conformément à l'article 22 de la loi n° 46-2389 du 28 octobre 1946.

Rectificatif au *Journal officiel* du 11 mars 1948: page 2613, 1re colonne, après la mention: 22° Pour le département de l'Eure. — Les rendements par région naturelle des cultures suivantes, lire: « Blé (grain et paille), avoine (grain et paille), orge (grain et paille), seigle (grain et paille), betterave sucrière, betterave fourragère, pomme de terre de saison, haricot, pois, colza, navette, œillette, moutarde, cameline (graine), lin (graine et filasse) ».

MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Contrôle des soins médicaux gratuits aux victimes de guerre.

Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre et le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu la loi du 31 mars 1919, et notamment l'article 61 relatif aux soins médicaux gratuits des victimes de guerre, modifié par la loi validée du 8 février 1942;

Vu le décret validé du 10 septembre 1942, et notamment les articles 43 et 58 relatifs aux médecins contrôleurs et à leur rémunération;

Vu l'arrêté interministériel validé du 6 janvier 1944, et notamment l'article 5 fixant la rémunération des médecins contrôleurs, modifié par l'arrêté interministériel du 12 décembre 1944;

Vu l'arrêté interministériel du 14 octobre 1946 fixant en dernier lieu la rémunération des médecins contrôleurs;

Vu la loi n° 47-1196 du 13 août 1947 portant fixation des crédits applicables aux dépenses du budget ordinaire de l'exercice 1947 (dépenses civiles),

Arrêtent:

Art. 1er. — L'article 5 de l'arrêté validé du 6 janvier 1944, modifié, est de nouveau modifié comme suit:

« *Art.* 5. — Il est attribué aux médecins contrôleurs, compte tenu des titres et services de chacun d'eux, une allocation mensuelle de 15.000 F, sans toutefois que l'allocation moyenne puisse excéder 12.500 F. »

. . . . . .

(Le reste sans changement.)

Art. 2. — Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre et le ministre des finances et des affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui prendra effet à compter du 1er janvier 1947 et sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 mars 1948.

Le ministre des anciens combattants et victimes de la guere,
FRANÇOIS MITTERRAND.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur adjoint du cabinet,
GUY LHERAUT.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLÉE NATIONALE

ANNÉE 1948

Ordre du jour du mardi 20 avril 1948.

A neuf heures trente. — 1re SÉANCE PUBLIQUE

Discussion du projet de loi et des lettres rectificatives au projet de loi portant aménagements fiscaux. (Nos 3165-3196-3598-3749. — M. Charles Barangé, rapporteur général.)

A seize heures. — 2e SÉANCE PUBLIQUE

1. — Discussion du projet de loi étendant à toutes les houillères de bassin les dispositions de l'ordonnance n° 45-2621 du 2 novembre 1945 relative à la transformation des écoles privées des houillères nationales du Nord et du Pas-de-Calais en écoles publiques et à l'intégration de leurs maîtres dans les cadres de l'enseignement public (Nos 1855-3791. — M. Deixonne, rapporteur.)

2. — Suite de la discussion du projet de loi et des lettres rectificatives au projet de loi portant aménagements fiscaux. (Nos 3165-3196-3598-3749. — M. Charles Barangé, rapporteur général.)

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

ANNÉE 1948

Ordre du jour du mardi 20 avril 1948.

A neuf heures trente. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, portant majoration de rentes viagères de l'Etat. (N° 279, année 1948. — M. N..., rapporteur.)

2. — Décision sur la demande de discussion immédiate de la proposition de résolution de Mme Saunier et des membres du groupe du rassemblement des gauches républicaines et apparentés tendant à inviter le Gouvernement à régler d'urgence le problème des maisons d'enfants de l'Entr'aide française par la création d'une fondation nationale placée sous l'autorité du ministère de l'éducation nationale. (Nos 273 et 278, année 1948. — Mme Saunier, rapporteur.)

Les billets portant la date dudit jour et valables pour la journée comprennent:

1er étage. — Depuis M. Caspary, jusques et y compris M. Dadu.

Tribunes. — Depuis M. Dassaud, jusques et y compris M. Gadoin.

INFORMATIONS
RELATIVES A
L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE

Concours pour l'emploi de sténographe des débats.

Il est ouvert à l'Assemblée de l'Union française un concours pour plusieurs emplois de sténographes des débats qui aura lieu le lundi 12 avril 1948.

Les épreuves comprennent:

a) Une dictée sténographique de trois minutes à la vitesse de 100 mots minute;

b) Une dictée sténographique de douze minutes à la vitesse de 160 à 180 mots à la minute;

c) Une épreuve de dactylographie (durée: quinze minutes);

d) Une épreuve de culture générale (durée: trente minutes).

Sont admis à participer aux épreuves, sans condition d'âge ni de sexe, tous les candidats, quel que soit le système employé (manuscrit ou mécanique), qui justifient de la nationalité française.

Les candidats devront faire parvenir à l'Assemblée de l'Union française (service du personnel), château de Versailles, avant le 3 avril 1948 au plus tard, les pièces suivantes:

1° Un extrait de l'acte de naissance sur papier timbré;

2° Un extrait pour néant du casier judiciaire;

3° Un certificat de bonne vie et mœurs;

4° Une déclaration sur l'honneur d'après laquelle le candidat atteste ne pas tomber sous le coup des dispositions des ordonnances du 27 juin 1944 sur l'épuration administrative et du 26 août 1944 sur l'indignité nationale et qu'en tout état de cause il n'a pas été frappé en application de l'un ou de l'autre de ces textes;

5° Une copie légalisée des diplômes universitaires et des certificats professionnels.

Les candidats devront indiquer dans leur demande le système employé. Ils seront appelés à subir devant le médecin de l'administration une visite médicale dont le résultat favorable conditionnera leur admission dans les services de l'Assemblée.

Les traitements des sténographes des débats sont du même ordre que ceux des autres sténographes parlementaires.

Tous renseignements complémentaires peuvent être demandés au service du personnel de l'Assemblée de l'Union française, château de Versailles, qui reçoit les candidatures.

AVIS & COMMUNICATIONS

Ministère des forces armées.

Avis de concours concernant l'admission à l'école de l'air en 1948 (élèves officiers de l'air, cadre navigant).

Rectificatif au *Journal officiel* du 22 février 1948, page 1955:

I. — Conditions d'admission au concours.

Au lieu de:

« Les candidats doivent remplir les conditions suivantes:

« 4° Etre âgés de dix-sept ans au moins et de vingt ans au plus au 1er janvier de l'année 1948 »,

Lire:

« Les candidats doivent remplir les conditions suivantes:

« 4° Etre âgés de dix-sept ans au moins et de vingt et un ans au plus au 1er janvier de l'année 1148 ».

(Le reste sans changement.)

II. — Inscriptions au concours.

Au lieu de:

« Les candidats non incorporés ou libérés du service militaire doivent se faire inscrire avant le 10 mars 1948 au soir à la préfecture du département où ils font leurs études »,

Lire:

« Les candidats non incorporés ou libérés du service militaire doivent se faire inscrire avant le 31 mars 1948 au soir à la préfecture du département où ils font leurs études ».

(Le reste sans changement.)

Ministère des finances et des affaires économiques et sous-secrétariat d'Etat à l'agriculture.

Avis aux importateurs de bières du Danemark.

Un crédit supplémentaire de 100.000 couronnes ayant été ouvert pour l'importation de bières danoises dans le cadre de l'accord franco-danois (poste 19), les importateurs, entrepositaires de bières, intéressés sont invités à déposer leurs demandes d'autorisation d'importation accompagnées d'une facture *pro forma* et de la photo copie de la licence d'exportation danoise à l'Office des changes, 8, rue de la Tour-des-Dames, à Paris, avant le 30 avril 1948, à dix-sept heures trente.

Seront seules susceptibles d'être retenues les demandes relatives à des bières en fûts.

Les demandes d'autorisation d'importation qui auraient été déposées avant la parution du présent avis seront considérées comme nulles et non avenues et renvoyées aux intéressés.

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris (7e).

Le Préfet, directeur des Journaux officiels,
PIERRE CASSAGNEAU.

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

Tirages financiers

SOCIETE ANONYME
DES
Chaux et Ciments de Lafarge et du Teil
AU CAPITAL DE 190.621.200 F
ENTIÈREMENT VERSÉS
SIÈGE SOCIAL :
32, AVENUE DE NEW-YORK, PARIS
R. C. : Seine N° 22385.

MM. les porteurs d'obligations 4 0/0 1943 sont informés que la société usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission de ces obligations, a utilisé, par voie de rachats en Bourse, la totalité de la somme qu'aurait exigée le remboursement au pair des obligations dont l'amortissement est prévu pour le 1er avril 1948.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Liste des obligations 4 0/0 1943 restant à rembourser sur tirages antérieurs.

201 à 210 — 271 à 280 — 291 à 300 — 301 à 308 — 310 — 830 — 841 à 843 — 847 à 849 — 1.261 à 1.263 — 1.268 et 1.269 — 1.631 à 1.634 — 1.640 — 1.805 — 1.808 et 1.809 — 1.961 à 1.970 — 1.981 et 1.982 — 1.985 à 1.988 — 1.990 — 2.271 et 2.272 — 2.277 à 2.280 — 2.471 — 2.476 à 2.480 — 3.071 à 3.085 — 3.131 à 3.140 — 3.371 à 3.375 — 3.380 — 3.595 à 3.598 — 3.970 — 4.011 à 4.020 — 4.192 et 4.193 — 4.306 et 4.307 — 4.401 à 4.410 — 4.591 à 4.600 — 4.621 à 4.630 — 4.723 à 4.726 — 4.728 — 4.846 et 4.847 — 5.121 à 5.128 — 5.151 à 5.160 — 5.261 à 5.263 — 5.281 à 5.286 — 5.288 et 5.289 — 5.511 et 5.512 — 5.513 à 5.516 — 5.519 et 5.520 — 5.765 et 5.766 — 5.768 à 5.770 — 5.781 à 5.790 — 6.144 à 6.147 — 6.149 et 6.150 — 6.191 à 6.200 — 6.221 à 6.230 — 6.385 — 6.388 et 6.389 — 6.441 à 6.443 — 6.445 et 6.446 — 6.634 — 6.636 à 6.640 — 7.021 et 7.022 — 7.185 à 7.189 — 7.261 à 7.270 — 7.351 à 7.360 — 7.431 à 7.440 — 7.691 à 7.694 — 7.782 à 7.789 — 8.471 à 8.473 — 8.475 à 8.479 — 8.508 à 8.510 — 8.541 et 8.542 — 8.549 et 8.550 — 8.681 — 8.690 — 8.741 à 8.745 — 8.747 à 8.750 — 8.816 à 8.819 — 8.931 — 8.938 à 8.940 — 8.985 — 8.988 — 9.004 et 9.005 — 9.008 à 9.010 — 9.181 à 9.188 — 9.261 à 9.270 — 9.751 — 9.758 à 9.760 — 9.761 — 9.763 à 9.767 — 9.769 et 9.770 — 9.911 à 9.913 — 9.915 à 9.920 — 9.972 — 9.977 et 9.978 — 9.980 — 10.111 à 10.120 — 10.161 à 10.167 — 10.170 — 10.191 à 10.195 — 10.199 et 10.200 — 10.292 à 10.294 — 10.297 à 10.300 — 10.601 à 10.606 — 10.741 à 10.750 — 11.111 à 11.114 — 11.119 et 11.150 — 11.321 et 11.322 — 11.327 à 11.330 — 11.361 — 11.481 à 11.484 — 11.571 — 11.579 et 11.580 — 12.091 à 12.100 — 12.194 à 12.200 — 12.273 à 12.280 — 12.293 à 12.297 — 12.412 à 12.415 — 12.417 à 12.420 — 12.451 et 12.452 — 12.620 — 12.841 à 12.850 — 12.951 à 12.960 — 12.983 à 12.988 — 12.990 — 13.133 — 13.271 à 13.280 — 13.616 à 13.618 — 13.721 à 13.730 — 13.893 à 13.899 — 14.041 — 14.171 à 14.173 — 14.198 et 14.199 — 15.161 à 15.170 — 15.351 à 15.260 — 15.451 à 15.460 — 15.561 à 15.570 — 15.861 à 15.865 — 15.867 à 15.869 — 16.011 à 16.013 — 16.019 et 16.020 — 16.121 à 16.129 — 16.701 à 16.704 — 16.706 à 16.710 — 16.751 à 16.754 — 16.757 à 16.760 — 16.896 à 16.900 — 17.165 — 17.181 à 17.190 — 17.191 à 17.196 — 17.284 — 17.287 et 17.288 — 17.351 à 17.356 — 17.359 et 17.360 — 17.671 à 17.680 — 17.691 à 17.700 — 17.841 à 17.845 — 18.031 à 18.040 — 18.051 à 18.060 — 18.061 à 18.070 — 18.161 à 18.170 — 18.391 — 18.421 à 18.424 — 18.427 à 18.430 — 18.481 à 18.490 — 18.701 à 18.710 — 18.731 à 18.733 — 18.734 à 18.740 — 18.821 et 18.822 — 18.827 à 18.830 — 18.928 à 18.930 — 19.001 à 19.007 — 19.053 et 19.054 — 19.141 à 19.143 — 19.148 à 19.150 — 19.261 à 19.263 — 19.268 à 19.270 — 19.491 à 19.494 — 19.496 à 19.500 — 19.611 à 19.615 — 19.617 à 19.620 — 19.834 à 19.836 — 19.858 et 19.859.

Compagnie d'Assurances Générales
Accidents, vol, maritimes, risques divers, réassurances.
Entreprise privée régie par le décret-loi du 14 juin 1938.
SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 125 MILLIONS DE FRANCS
ENTIÈREMENT VERSÉS
SIÈGE SOCIAL : PARIS, 87, RUE DE RICHELIEU
Registre du commerce : Seine 49028.

Parts bénéficiaires (loi du 25 avril 1946).

Tableau d'amortissement.

Le capital social était au 1er juillet 1946 de 48 millions de francs, divisé en 240.000 actions de 200 F, échangées, conformément à la loi n° 46-835 du 25 avril 1946, contre 240.000 parts bénéficiaires remboursables à 616 F, groupées en coupures indivisibles de cinq.

Sur ces parts, 12.305 sont remboursées conformément à la décision du ministre des finances et des affaires économiques en date du 31 décembre 1947.

Il reste donc 227.695 parts regroupées en 45.539 parts remboursables en cinquante ans à compter de 1947 à 3.232 F.

Ces parts sont réparties en cinquante séries, savoir :

Onze séries, nos 1 à 11, de 910 parts chacune numérotées de 1 à 10010 et trente-neuf séries, nos 12 à 50, de 911 parts chacune numérotées de 10011 à 45539.

Il est amorti une série chaque année.

Le premier tirage aura lieu le 31 mars 1948.

Les tirages suivants auront lieu chaque année, à dater de 1948 jusqu'à 1996 inclus, le premier jour ouvrable du mois de mai.

Tous les tirages ont lieu au siège social, à seize heures.

Compagnie d'Assurances Générales
contre l'incendie et les explosions.
Entreprise privée régie par le décret-loi du 14 juin 1938.
SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 120 MILLIONS DE FRANCS
ENTIÈREMENT VERSÉS
SIÈGE SOCIAL : PARIS, 87, RUE DE RICHELIEU
Registre du commerce : Seine 49027.

Parts bénéficiaires (loi du 25 avril 1946).

Tableau d'amortissement.

Le capital social était au 1er juillet 1946 de 60 millions de francs, divisé en 300.000 actions de 100 F, échangées, conformément à la loi n° 46-835 du 25 avril 1946, contre 300.000 parts bénéficiaires auxquelles ont été affectés les numéros des actions.

Ces 300.000 parts sont amortissables en cinquante ans à compter de 1947 à 1.017 F.

Elles ont été réparties en cinquante séries de 6.000 titres chacune, numérotées de 1 à 50, étant précisé que la première série groupe les parts numérotées de 1 à 6000, la deuxième de 6001 à 12000, la troisième de 12001 à 18000, et ainsi de suite et la dernière de 294001 à 300000.

Il sera remboursé chaque année les titres composant celle de ces séries qui sera désignée par le sort.

Le premier tirage concernant l'année 1947 aura lieu le 31 mars 1948.

Les tirages suivants auront lieu chaque année, à dater de 1948 jusqu'à 1996 inclus, le premier jour ouvrable du mois de mai.

Tous les tirages ont lieu au siège social, à quinze heures trente.

Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie
Entreprise privée régie par le décret-loi du 14 juin 1938.
SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 125 MILLIONS DE FRANCS
ENTIÈREMENT VERSÉS
SIÈGE SOCIAL : PARIS, 87, RUE DE RICHELIEU
Registre du commerce : Seine 29802.

Parts bénéficiaires (loi du 25 avril 1946).

Tableau d'amortissement.

Le capital social était au 1er juillet 1946 de 24 millions de francs, divisé en 240.000 actions de 100 F, échangées, conformément à la loi n° 46-835 du 25 avril 1946, contre 240.000 parts bénéficiaires auxquelles ont été affectées les numéros des actions.

Ces 240.000 parts sont amortissables en cinquante ans à compter de 1947 à 2.087 F.

Elles ont été réparties en cinquante séries de 4.800 titres chacune, numérotées de 1 à 50, étant précisé que la première série groupe les parts numérotées de 1 à 4800, la deuxième de

8801 à 9600, la troisième de 9601 à 10400, et ainsi de suite et la dernière de 235201 à 240000.

Il sera remboursé chaque année les titres composant celle de ces séries qui sera désignée par le sort.

Le premier tirage concernant l'année 1947 aura lieu le 31 mars 1948.

Les tirages suivants auront lieu chaque année, à dater de 1948 jusqu'à 1996 inclus, le premier jour ouvrable du mois de mai.

Tous les tirages ont lieu au siège social, à quinze heures.

Demandes de changement de nom

Mlle Ripoll-Cavard (Marcelle-Désirée), née le 28 janvier 1902 à Alger, y demeurant 6, rue Millet, se propose de former une demande tendant à voir changer son nom de Ripoll-Cavard en celui de Cavard et ce pour les motifs énoncés dans la requête à adresser au garde des sceaux, ministre de la justice.

M. Empis (Jean), né au Vésinet le 22 octobre 1911, domicilié à Nice, 40, avenue du Ray, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet d'ajouter à son nom patronymique celui de De Vendin, pour s'appeler Empis de Vendin, nom porté par ses ascendants.

M. Wolf Hanftwurtzel, demeurant à Paris (9e), 38 *bis*, rue Fontaine, né à Varsovie (Pologne) le 13/26 février 1909, de nationalité française, dépose une requête tant en son nom personnel qu'en celui de sa fille mineure Danielle-Simone, née à Paris (9e) le 4 décembre 1947, auprès du garde des sceaux, à l'effet de substituer au nom de Hanftwurtzel celui de Andurcet.

M. Paul Goy-Fischer, né à Cernay (Haut-Rhin) le 19 février 1912, demeurant 17, rue de Didenheim, à Mulhouse-Dornach, a adressé au garde des sceaux une requête tendant à le faire autoriser à modifier son nom patronymique Goy-Fischer en Fischer.

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

SEQUESTRES

D'une ordonnance rendue par le président du tribunal civil de première instance de Marseille en date du 11 février 1948, enregistrée, il appert qu'il a été ordonné la mainlevée de la mesure de séquestre prononcée à l'encontre de Marmeggi (Luigi), domicilié à Beaucaire, qui est en règle avec les lois françaises.

D'une ordonnance rendue par le président du tribunal civil de première instance de Marseille en date du 12 février 1948, enregistrée, il appert qu'il a été ordonné la mainlevée de la mesure de séquestre prononcée à l'encontre de M. Benelli (Roméo), qui est en règle avec les lois françaises.

D'une ordonnance rendue par le président du tribunal civil de première instance de Marseille en date du 9 février 1948, enregistrée, il appert qu'il a été ordonné la mainlevée de la mesure de séquestre prononcée à l'encontre de M. Chicco (Jacques), de nationalité française par naturalisation.

Par ordonnance en date du 20 février 1948, prise sur requête du procureur général près la Haute Cour de justice, le président du tribunal civil de la Seine a rapporté les mesures de séquestres des biens et intérêts du sieur Marquet (Adrien), ex-ministre de l'intérieur du gouvernement de Vichy, domicilié à Bordeaux, 101, cours Victor-Hugo, prononcées par l'ordonnance du 22 février 1945.

Par ordonnance en date du 27 février 1948, le président du tribunal civil de Metz a donné mainlevée du séquestre dont furent l'objet les biens appartenant à Windisch (Emilie), née Wulfing, à Metz.

Par ordonnance en date du 1er mars 1948, le président du tribunal civil de Metz a donné mainlevée du séquestre dont furent l'objet les biens appartenant à:

Patscke, née Speicher (Anne-Marie), à Ancy-sur-Moselle, 31;

Webers (Jean-Pierre), maçon, à Morhange.

Par ordonnance en date du 5 mars 1948, le président du tribunal civil de Metz a donné mainlevée du séquestre dont furent l'objet les biens appartenant à:

Dillschneider (Nicolas), 50, rue de la Gare, à Hagondange;

Hellmann (Charles), menuisier, à Pange, 34;

Eschenbrenner (Nicolas), rue de Villers, à Rombas.

AVIS DIVERS

Cabinet d'Etudes Hydrologiques de France

Par décision du conseil d'administration de la fédération nationale des puisatiers et sourciers de France, le cabinet d'études hydrologiques de France créé à Orange (Vaucluse) par M. Remusan (Fernand), ingénieur hydrologue expert, a été déclaré d'intérêt général. La présente décision sera rendue publique par son insertion au *Journal officiel* de la République française.

DÉCLARATIONS D'ASSOCIATIONS

Prix des insertions des déclarations d'associations: 50 fr. la ligne
(Décret du 20 novembre 1945, article 1er.)

ASSOCIATIONS FRANÇAISES
(Décret du 16 août 1901.)

24 février 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Senlis. Association familiale rurale de Silly-le-Long. But: défense des intérêts généraux des familles. Siège social: mairie de Silly-le-Long.

27 février 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Pontivy. Saint-Aignan-Sports. But: pratique du football. Siège social: mairie de Saint-Aignan.

28 février 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Figeac. Association amicale des anciennes élèves de l'école libre de Gorses. But: maintien des relations amicales. Siège social: école libre de Gorses.

28 février 1948. Déclaration à la préfecture de l'Orne. Section des anciens combattants et mobilisés de Saint-Germain-du-Corbeis. But: conserver les liens de bonne camaraderie des combattants des guerres 1914-1939, leur venir en aide et provoquer des cérémonies commémoratives et patriotiques. Siège social: mairie de Saint-Germain-du-Corbeis.

2 mars 1948. Déclaration à la préfecture de Loir-et-Cher. Association d'éducation populaire de l'école libre de Nouan-sur-Loire. But: entretien de l'école libre de Nouan-sur-Loire. Siège social: école libre de Nouan-sur-Loire.

3 mars 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Amand. Groupe de résistants de Meillant et d'Arpheuilles. But: conserver le souvenir et l'esprit de camaraderie des anciens maquisards. Siège social: café Labaye, à Meillant.

8 mars 1948. Déclaration à la préfecture de la Gironde. Association des parents d'élèves de la maîtrise Notre-Dame. But: assurer le fonctionnement de l'école. Siège social: 73, rue Lafaurie-de-Monbadon, à Bordeaux.

12 mars 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Roanne. Amicale de la classe 1950. But: entretenir entre les membres de l'amicale des liens de camaraderie. Siège social: hôtel de France, rue A.-Roche, Roanne.

18 mars 1948. Déclaration à la préfecture de Besançon. Hot-Club de Besançon. But: défense de la musique de jazz. Siège social: Pocker d'As, square Saint-Amour, Besançon.

TIMBRES-POSTE
POUR COLLECTION
ACHAT, VENTE, ECHANGE, EXPERTISES
Catalogue général F.C. 2.750 Clichés
224 pages - Franco 90 fr.
H. THIAUDE 24, rue du 4-Septembre PARIS-OPERA

FILMS
DOCUMENTAIRES - TECHNIQUES
D'ENSEIGNEMENT
DE FORMATION PROFESSIONNELLE
DE PROPAGANDE
LES FILMS J.-K. RAYMOND-MILLET
7, rue Mazarine, 7
PARIS - ODEON 93-52
Etudes et Devis sur simple demande
19e ANNEE HAUTES REFERENCES

DICTIONNAIRE FISCAL PERMANENT
— Un seul volume.
— Tous les impôts.
— Toujours à jour.
— Clair et simple à consulter.
L'ouvrage sous reliure cartonnée «Tim» 2.000 F
Mise à jour pour l'année 1948..... 800 F
Les commandes sont à adresser aux
EDITIONS LEGISLATIVES ET ADMINISTRATIVES
Service L., 94, rue d'Alésia, PARIS
C. C. P. no 6070.92, Paris. Tél. Vau. 73-41
Prospectus détaillé envoyé franco.

Paris. — Imp des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire